REVUE AFRICAINE

VOLUME 39 ANNÉE 1895

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

1895

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

ALGER
ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

1895



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

POUR L'ANNÉE 1895

NOTES

SUR

L'HISTOIRE DE LAGHOUAT

(Suite. — Voir les nos 211, 212-213 et 214-215)

CHAPITRE V

I

Le jour de la prise de Laghouat, Si-Hamza faisait sur les dissidents une razzia importante et jetait la terreur dans tout le M'zab.

Il avait, nous l'avons vu, quitté El-Biod le 26 novembre et s'était dirigé vers Berrian, où l'on supposait les dissidents campés. Le 27, il était à Si-Ahmed-ben-Abbès ; le 28, aux puits d'El-Méguerchi, à l'Ouest d'El-Maïa ; le 29, il atteignait El-Ménia, sur l'Oued-Zergoun, à dix lieues environ au sud d'El-Maïa. Il était arrivé à la limite du pays sans eau, du Bled-El-Atech (pays de la soif), comme l'appellent les Arabes. Pour ne pas être arrêté par le manque d'eau, Si-Hamza résolut de marcher rapidement, fit monter ses fantassins sur des chameaux et s'enfonça audacieusement dans le Bled-El-Atech.

Le 3 décembre, ses coureurs arrêtèrent, sur l'Oued-Settafa, un berger qui annonça le voisinage des partisans du Chérif. Prenant cet homme pour guide, Si-Hamza se remit de suite en route, traversa pendant la nuit une succession de défilés rocheux, longea les jardins de Berrian sans être vu, et le 4 décembre, au point du jour, déboucha dans la vallée de l'Oued-En-Nsa ; il avait, à

quelques kilomètres devant lui, une agglomération considérable de tentes.

Avec ses cinq cents fantassins et cent cinquante cavaliers d'élite, Si-Hamza constitua une forte réserve, qu'il groupa autour du maréchal-des-logis Ben-Attab et des spahis.

Au signal donné par le trompette de spahis sonnant la charge, il lança sans perdre de temps le reste de son goum sur l'ennemi. Le camp fut cerné, et les chameaux déjà chargés tombèrent les premiers entre les mains de Si-Hamza. Les tentes de Ben-Nacer-ben-Chora furent enlevées, et si tout ne fut pas pris, la cause en fut à ce que les cavaliers du khalifa, épuisés par la soif, se jetèrent sur les outres pleines d'eau qu'ils trouvèrent dans les provisions de l'ennemi. Malgré un vigoureux retour offensif des Larbâa, le succès fut complet. Après avoir rassemblé le butin et rallié ses troupes, Si-Hamza se retira sans être inquiété sur El-Ménia. La retraite fut rendue pénible par la privation d'eau. Le 13 décembre, le khalifa arriva à Laghouat, où il fit une entrée triomphale.

L'expédition de Laghouat amena deux résultats fort importants ; l'un, matériel, fut l'assurance de notre domination dans le Sud, l'autre, moral, la preuve donnée aux Sahariens que pour nous il n'y avait pas de distance infranchissable, pas de sable, pas de désert pouvant arrêter notre juste vengeance et abriter nos ennemis.

Les résultats ne se firent pas longtemps attendre, car les Beni-M'zab s'empressèrent de demander l'aman au général Pélissier, et lui envoyèrent le 12 décembre 1852 la lettre suivante :

« Louange au Dieu unique !

» La Djemâa de Berrian, grands et petits :

» Nous vous apprenons que, pour le passé et pour l'avenir, nous sommes vos serviteurs et vous ferez à

notre égard ce que vous voudrez. Ahmed-ben-Salem nous a traités injustement, il nous a persécutés et nous a donné pour chef un homme qui ne devait pas l'être. Nous avons patienté jusqu'à l'instant où la plaie a pénétré jusqu'à l'os, et alors nous nous sommes enfuis. Nous n'avons pas trouvé votre égal. Lorsque nous avons trouvé cet homme (1), nous avons pensé avec lui effrayer les Arabes, et lorsque vous êtes venus, nous nous sommes enfuis devant vous. La fuite est une preuve de respect. Nous vous respectons à l'égal de nos parents. Si vous nous considérez actuellement comme vos enfants, nous vous sommes soumis comme jadis.

» Envoyez-nous l'aman. Les gens de Berrian vous disent : « Depuis le jour où les Larbâa se sont révoltés, nous les engageons continuellement à se soumettre ; mais le sultan ne les a pas laissés libres de le faire. Aujourd'hui ils sont décidés à se rendre ; s'ils sont vos enfants, envoyez-leur l'aman ; et si vous ne les acceptez pas, vous êtes Français et vous ne connaissez pas la trahison. Informez-les de ce que vous voudrez, et quand même vous les chasseriez, ils se réfugieraient entre vos mains (2). »

Le général Pélissier leur répondit en ces termes :

« Aux habitants des villes de Ghardaïa, Melika, Beni-Isguen, El-Ateuf, Bou-Nourra, Berrian et Guerrara, salut !

» Voilà vingt-deux ans que nous nous connaissons. Vous savez qui nous sommes et ce que nous pouvons, car vos enfants, vos commerçants sont répandus dans nos villes. On vous dit des gens raisonnables ; cependant votre conduite dément votre réputation. Depuis deux ans, vous nourrissez nos ennemis dans votre pays, vous leur donnez à boire et à manger ; vous abritez leurs troupeaux et leurs tentes, vous les encou-

(1) Le chérif Mohammed-ben-Abdallah.

(2) Archives du Gouvernement général de l'Algérie.

ragez dans leur entêtement et leur révolte. Soyez ennemis en face plutôt qu'amis à double visage. Mais ne jouez pas avec nous, vous perdriez au jeu.

» Je connais votre pays, vos besoins de commerce. Ouvrez les yeux, je vous le conseille, parce que si Dieu vous aveugle et veut votre châtiment, avec son aide je vous ferai repentir de votre conduite.

» Au reçu de mes ordres, envoyez vos chefs de djemâa à Si-Hamza. Il sera votre oukil auprès de moi. Chassez sans retard nos ennemis de chez vous et ne me laissez pas attendre votre réponse. Dieu a dit : celui qui abrite mon ennemi, est mon ennemi. Songez à votre pays, à vos femmes, à vos enfants, aux tombes de vos pères qu'aucun étranger n'a encore foulées (1). »

Les délégués du M'zab furent envoyés à Alger, mais nos colonnes ne pouvaient rester plus longtemps à Laghouat, et une grave question se posait. Fallait-il enfin occuper définitivement ce point, et en faire un poste avancé de notre domination dans le Sud ?

Le général Pélissier consulté se prononça pour l'occupation définitive.

« Depuis que le Tell est pacifié, dit-il dans son rapport au Gouverneur général, l'esprit de révolte et de guerre contre les Français s'est réfugié dans le Sahara. C'est dans la région des oasis, dans les solitudes du Sud, que les passions religieuses vont se transporter. C'est là que les agitateurs, les faux chérifs, trouvent un asile et une base d'opérations.

» Pour avoir la paix dans le Tell, il faut être maître du Sahara ; sinon il faut s'attendre à y voir renaître des orages.

» Le système actuel, qu'on a défini la conduite du Sud à grandes guides, est-il suffisant pour assurer le repos de ces vastes plaines et des oasis ? Nous permet-il de

(1) Fait au quartier général à Laghouat, le 14 décembre 1852.

dominer les Sahariens ? Non, l'expérience, la logique inexorable des faits l'ont condamné à plusieurs reprises ; la levée de boucliers de Mohammed-ben-Abdallah vient d'en faire complètement justice. Tout s'étaie en Algérie ; si une partie de l'édifice est mal assise, tout est bientôt compromis. Il faut donc arriver au plus tôt à une administration française et à un commandement immédiat des tribus sahariennes, comme complément de ce qui existe dans le Tell. Nous y sommes forcés par la nature même des choses, plus forte que toutes les théories. Pour constituer facilement ce nouveau mode d'action dans le Sud, je propose l'occupation de la ville de Laghouat et la construction d'un poste-magasin à El-Biod, dont les fondements ont été jetés.

» Biskra, Bou-Saâda, Laghouat, El-Biod forment une ligne qui condamne au repos toutes les tribus qui campent entre elles et la crête du Sersou, population qu'il est essentiel de conserver à notre domination pour maintenir notre puissance d'action dans le Sud.

» Comprises dans le réseau de nos postes, elles se mouvront dans les vastes espaces qui leur sont nécessaires, et, libres de vaquer aux exigences de leur état social, elles ne pourront néanmoins nous échapper. Nous maintiendrons ainsi à nous tout ce que, dans le système actuel, les intrigues d'un faux chérif pourraient, d'un moment à l'autre, tourner contre notre cause.

» L'influence des marabouts, comme Tedjini et Si-Hamza, est sensiblement paralysée, ou ne peut que servir nos intérêts.

» Il est non moins évident que les populations sahariennes y trouvent les avantages que notre administration directe donne à celle du Tell, savoir : une protection contre les avanies et les concussions des caïds, une meilleure justice distributive et la sécurité des communications. Elles seront protégées, et cependant le trésor public y gagnera, parce que les statistiques seront plus complètes et les ressources du pays mieux connues.

» L'occupation de Laghouat présente bien d'autres avantages :

» 1° Au point de vue de la possession du pays, l'érection de Laghouat en place française immobilise les Oulad-Naïl et les Larbâa et contient, en le prenant à revers, le Djebel-Amour;

» 2° Elle rend les gens du M'zab complètement nos tributaires; Laghouat est, en effet, à la tête des eaux; elle garde le seul chemin direct des caravanes du M'zab au Tell dans une zone où il y a quatre jours de marche sans eau;

» 3° Rien de plus facile que de tenir Laghouat approvisionné à deux mois, même pour une colonne de deux mille hommes, indépendamment des vivres de sa propre garnison. Le transport de nos denrées de magasin sera imposé aux Sahariens et aux gens du Sud comme un droit de transit;

» 4° Le bataillon de six cents hommes et l'escadron chargé de l'occupation suffisent, non seulement pour tenir la ville, mais pour étendre au loin notre influence, surtout après le succès que nous venons d'obtenir ; nous prolongeons en quelque sorte la durée de ce succès qui n'aurait qu'une influence temporaire, si les choses étaient mesquinement remises sur l'ancien pied;

» 5° Notre action commerciale est portée au véritable entrepôt du désert. La grandeur et la richesse de cette ville le prouvaient surabondamment avant l'assaut qui l'a ruinée;

» 6° C'est une base d'opérations excellente pour tous les mouvements vers le levant ou le couchant de la ligne du désert;

» 7° C'est le dernier jalon marqué à notre occupation par la nature même des choses. Quelques esprits aventureux peuvent penser au M'zab; mais, comme la possession de Laghouat nous donne la conquête commerciale de ce pays, une invasion armée est inutile; l'attrait de l'inconnu pourrait seul tenter des imaginations trop

impatientes. C'est une entreprise que je ne conseillerai pas de tenter de longtemps encore. Il suffit que les M'zabites soient à notre discrétion par de simples mesures de police et de douane ;

» 8° En supposant des projets belliqueux aux M'zabites, échauffés par les conseils fanatiques du cheikh de la Mecque et des pèlerins, en supposant qu'ils veuillent faire une démonstration armée sur notre Sahara et servir nos dissidents, ils sont impuissants à cause de la traversée des sables et parce que tous les points d'arrivée, comme El-Haouïta, Tadjerouna, etc., sont sous notre main, par suite de l'occupation proposée. »

Le général Rivet, chef d'état-major général, fut envoyé en mission à Laghouat pour étudier cette question. Parti de Médéa sous la préoccupation des embarras qui pouvaient surgir d'une occupation aussi éloignée, le général Rivet comprit, sur les lieux, l'influence politique et militaire de Laghouat et revint absolument partisan d'un établissement définitif.

La demande de création d'un nouveau cercle à Laghouat, adressée au Ministre, n'obtint qu'une approbation provisoire ; l'autorité supérieure désirait être éclairée par l'expérience sur les conséquences d'une telle détermination.

Ordre fut donné au général Pélissier de diriger ses troupes sur le Tell, après avoir constitué à Laghouat une garnison forte d'un bataillon d'infanterie de six cents hommes, d'un escadron de cavalerie et d'une section d'obusiers de montagne.

Le capitaine du Barail fut nommé provisoirement commandant supérieur et Cheikh-Ali, caïd de Laghouat. Les brèches faites aux murs d'enceinte furent réparées, et la place mise en état de défense.

Le 13 novembre, la colonne Pein retournait à Bou-Saâda et razzait chemin faisant les Oulad-Tobba, fraction dissidente des Oulad-Naïl.

Le 16 décembre, le général Pélissier quittait Laghouat

avec les troupes de la division d'Oran et allait camper à Tadjemout ; le 17, il était à Aïn-Madhi.

Tedjini alla à sa rencontre, le pria d'honorer sa maison de sa visite et d'y accepter la diffa. Cette démarche si importante de la part d'un marabout qui avait, disait-on, juré de ne jamais voir la figure d'un Sultan et avait refusé de paraître devant Abd-el-Kader, causa un profond étonnement à tous les officiers de la colonne ; c'était une preuve nouvelle de l'impression qu'avait produite dans toute cette région la chute si terrible de Laghouat.

En souvenir de l'accueil fait à la colonne, le général Pélissier, rentré à Oran, envoya à Tedjini, de la part du Ministre de la guerre, la collection manuscrite des œuvres d'Ibn-Khaldoun.

Le 18 décembre, la colonne Yusuf prenait à son tour la route du Tell.

La répression de la révolte des Beni-Laghouat avait été trop éclatante pour que toute menace ultérieure pût être considérée comme intempestive ; néanmoins, il était nécessaire de ramener à nous les dissidents, afin d'empêcher Mohammed-ben-Abdallah de reconstituer ses forces.

La détermination qui faisait rester à Laghouat une troupe considérable devait contribuer puissamment à hâter le retour des tribus. Le capitaine du Barail fut autorisé à leur accorder l'aman et à employer dans les négociations, des intermédiaires arabes, choisis avec discernement, tels que Si-Hamza et Tedjini ; l'influence religieuse de ces marabouts pouvait être utilement employée pour le rétablissement de la paix.

Quant au sort des principaux chefs de l'insurrection, Ben-Nacer-ben-Chora, Yahia-ben-Maamar et Telli-ben-Lekhal, le gouverneur se réservait de statuer quand ils demanderaient l'aman ; il convenait toutefois de leur laisser entrevoir que la mise à mort du chérif ou son

extradition serait un gage éclatant de repentir et nous rendrait plus conciliants (1).

Le 1er janvier 1853, le général Camou, commandant la division d'Alger, adressa au capitaine du Barail des instructions fort détaillées sur la mission qui lui incombait. Elles peuvent se résumer comme il suit :

1° Surveiller les Beni-M'zab et leur faire sentir qu'on connaît le secret de leur faiblesse : on peut en effet sévir sur ceux qui sont dans les villes et intercepter les communications du M'zab avec la côte.

2° Organiser un bon maghzen avec des cavaliers choisis dans les Larbâa soumis et les Oulad-Saâd-ben-Salem : inscrire comme cavaliers les fils des plus influents des Oulad-Naïl, afin de maintenir les investis dans le devoir, en leur montrant qu'on peut au besoin les remplacer par des chefs éprouvés à notre service.

3° Pour surveiller avec plus de facilité l'immense étendue de terrain qui relève de Laghouat, créer deux marchés hebdomadaires, l'un le dimanche à Djelfa, l'autre le vendredi à Laghouat ; y convoquer à date fixe nos représentants indigènes et y envoyer un officier du bureau arabe pour régler les affaires litigieuses.

4° Veiller à la sécurité et à la facilité des communications. Dans ce but créer des postes arabes entre Aïn-Oussera et Laghouat, postes formés par un certain nombre de tentes des Oulad-Naïl et des Larbâa, installées en des points fixes.

5° Désigner Laghouat, Djelfa et El-Hammam comme points de ravitaillement aux Larbâa et aux Oulad-Naïl ; défendre à ces tribus de créer des silos ou autres dépôts de grains.

« Il me reste, continuait le général Camou, à vous faire connaître mes instructions au sujet de la partie de la population de Laghouat qui a survécu au désastre du 4 décembre. Les règles les plus évidentes de la pru-

(1) Extrait des instructions du général Camou, commandant la division d'Alger (1er janvier 1853).

dence ne nous permettent pas de faire à l'avenir aucun fond sur les dispositions de cette population indigène qui ne peut nourrir contre nous que la haine la plus ardente.

» Le chiffre de la garnison actuelle de Laghouat ne restera, sans doute, pas toujours ce qu'il est aujourd'hui. On ne devra garder dans la place que le plus petit nombre possible des anciens habitants, ceux par exemple dont les renseignements pour la culture ou la distribution des eaux seront indispensables. Le commandant supérieur devra s'appliquer à reformer la population avec des éléments nouveaux et choisis, s'il est possible, dans les ksours qui entretenaient les moins bonnes relations avec Laghouat. Ces indigènes, mis à la place des anciens habitants, constitueront dans la ville une population peu homogène, peu unie, et par suite peu dangereuse.

» Je pense qu'il y aurait avantage à fixer à Laghouat quelques gens du M'zab, qui y trouveraient les objets qu'ils vont aujourd'hui chercher sur la côte, aussitôt que nos propres négociants auront songé à tirer parti de la situation du ksar, qui paraît éminemment favorable pour plusieurs branches de commerce. »

Par décision du 26 janvier 1853, le Ministre admit la création à Laghouat d'une annexe de bureau arabe, rattachée à la subdivision de Médéa.

En raison de l'étendue du territoire qui constituait ce ressort, l'annexe fut par exception desservie par un personnel à peu près semblable à celui qui était ordinairement attaché aux bureaux arabes de 2e classe, c'est-à-dire un officier chef d'annexe, qui fut le capitaine Carrus, et un officier adjoint. Le capitaine du Barail, nommé chef d'escadron, fut maintenu dans ses fonctions provisoires de commandant supérieur.

Un 6e escadron de spahis, rattaché au 1er régiment, fut créé à Laghouat et recruté exclusivement chez les Larbâa et les Oulad-Naïl.

Le commandant supérieur se préoccupa tout d'abord de faire mettre Laghouat en état de défense. Les brèches furent réparées, un bastion construit sur l'emplacement de la tour des Serghin. Celle des Hallaf, dite tour Si-Abdallah, fut armée, et la casba de Ben-Salem transformée en hôpital militaire. Des avenues, percées dans les jardins, en facilitèrent la surveillance.

Les terres de l'oasis, sauf celles appartenant aux Ben-Salem et à Tedjini, avaient été mises sous le séquestre. Elles furent réparties entre un certain nombre d'indigènes ou affectées aux corps de la garnison. On fit également reconstruire les maisons détruites pendant les journées des 3 et 4 décembre 1852.

Mais l'occupation de Laghouat ne pouvait être féconde pour l'avenir de notre domination dans le Sud qu'à la condition d'agir à grande distance, de telle sorte qu'aucune population nomade ne pût espérer se soustraire à nos coups. Il fallait pour cela pouvoir transporter rapidement notre infanterie, afin de lui permettre de suivre la cavalerie dans ses courses et de l'appuyer dans toutes les rencontres. La création d'un équipage de chameaux s'imposait, et l'ordre en fut donné par le général Randon, le 24 janvier 1853 : cinq cents chameaux ou chamelles furent prélevés sur la contribution de guerre des dissidents qui avaient demandé l'aman. Deux compagnies de zouaves et deux compagnies de tirailleurs indigènes furent exercées à monter et à diriger ces animaux.

Pour garder l'équipage de chameaux, les tribus fournirent à tour de rôle des bergers attachés comme chameliers à l'équipage, à raison de un homme pour cinq chameaux. Les tribus qui les détachèrent furent chargées de subvenir à leurs besoins.

Tout en s'occupant de la défense de Laghouat, le commandant supérieur ne négligea pas les questions politiques, et pour son coup d'essai, il débuta par un coup de maître, car, en visitant Aïn-Madhi à la fin de février 1853, il parvint à décider Si-Mohammed-Tedjini à

se rendre à Alger. Malheureusement, la veille de son départ, Tedjini tomba gravement malade ; il mourut le 13 mars 1853.

Il laissait comme seul héritier, connu alors, un fils très jeune appelé El-Bachir, issu d'une négresse, et avait désigné comme chef d'Aïn-Madhi un certain Si-Rian, homme d'origine obscure qui, par son habileté et ses talents, avait su gagner la confiance de son maître et en était devenu le confident et l'ami.

Si-Rian prit en main la direction des affaires de la zaouïa et l'administration des biens de Tedjini. Cette ingérence d'un inconnu dans des questions aussi importantes pour notre influence dans le Sud ne laissa pas que d'inquiéter beaucoup le Gouverneur général, et il fallut l'intervention personnelle du commandant du Barail pour qu'une garnison ne fût pas mise dans la casba de Tedjini.

Si-Rian, en effet, n'était rien moins qu'un homme politique, et son unique souci était l'administration des biens de Tedjini. Dans la crainte de perdre cette tutelle, en cas de mort du jeune El-Bachir, il se mit à la recherche d'un autre héritier de Si-Mohammed.

Quelques années avant sa mort, celui-ci avait vendu une négresse, enceinte de ses œuvres, et le bruit courait à la zaouïa d'Aïn-Madhi qu'elle avait donné le jour à un fils. Si-Rian partit sur cette piste : après de longues recherches, il parvint à découvrir à Batna (1856) la négresse et son fils et les ramena en grande pompe à la zaouïa. Personne ne douta un seul instant que le jeune Si-Ahmed, âgé d'une dizaine d'années, ne fût le fils de Tedjini, et Si-Rian resta, pendant plusieurs années, le tuteur des deux enfants et le chef incontesté d'Aïn-Madhi.

Le 22 juillet 1853, l'occupation de Laghouat devint définitive, et le cercle fut constitué par l'arrêté suivant du Gouverneur général :

« Le cercle de Laghouat, créé à titre provisoire par décision ministérielle du 26 janvier dernier, est définitivement constitué sur les bases qui avaient présidé à sa première organisation.

» Le ressort de ce cercle comprendra :

» *Ksours.* — Laghouat, Aïn-Madhi, Tadjemout, El-Haouïta, El-Assafia, Mekhalif (Lazereg, El-Djorb), Ksar-el-Hiran.

» *Aghalik des Larbâa.* — Harazlia, Maamra, El-Hadjadj, Oulad-Salah.

» *Bachaghalik des Oulad-Naïl.* — Oulad-Si-Ahmed, Oulad-Ghouini, Oulad-Oumhamy, El-Abazig, Cherf, Oulad-Dya, Oulad-Laouar, Oulad-Aïssa, Oulad-Sidi-Younès. — *Ksours.* — Zenina, Demed-Messaad-Zackar, Hamera-Moudjebara.

» *Caïdat des Oulad-Saâd-ben-Salem.* — Oulad-Khenata, Oulad-Reggad, Oulad-Yahia-ben-Salem.

» *Confédération de l'Oued-M'zab.* — Berrian, Ghardaïa, Beni-Isguen, Mélika, Guerrara, Bou-Noura, El-Attaf (ces villes ne sont placées que sous la surveillance politique du commandant de Laghouat).

» Le commandant supérieur du cercle de Laghouat jouira des prestations et allocations attribuées aux autres commandants supérieurs de cercle en Algérie.

» Alger, le 22 juillet 1853.

» *Le Général de division, Gouverneur général de l'Algérie,*

» RANDON. »

Le commandant du Barail fut nommé commandant supérieur du cercle, et notification en fut faite par l'ordre général suivant :

« Au quartier général à Alger, le 27 octobre 1853.

» Le cercle de Laghouat ayant été constitué régulièrement par arrêté de M. le Gouverneur général du 22 juillet, M. du Barail, chef d'escadrons au 5e de hussards, est nommé au commandement supérieur du cercle.

» Cet officier supérieur, ayant exercé ces fonctions depuis le jour de l'occupation de Laghouat par les troupes françaises, aura droit au rappel des allocations accordées à sa position par la décision royale du 4 novembre 1841, à dater du 26 janvier 1853, date de la constitution provisoire du cercle.

» *Le Général de division, Gouverneur général de l'Algérie,*

» RANDON. »

II

Après la prise de Laghouat, le chérif Mohammed-ben-Abdallah s'était réfugié à Rouissat et avait rallié ses partisans. Le 23 janvier 1853, il réussit à razzer les Rahman, qui étaient campés sur l'Oued-Ittel.

Le 5 mars, un habitant d'Aïn-Madhi vint annoncer la présence du Chérif entre Tadjerouna et El-Haouita. Le commandant du Barail fit partir aussitôt le capitaine Carrus avec l'escadron de spahis et le maghzen, et le suivit à faible distance avec quatre compagnies d'infanterie à chameaux.

Mais c'était une fausse alerte; la colonne rentra à Laghouat.

Le 13 mars, le Chérif et Ben-Nacer-ben-Chora quittèrent Ouargla avec cent cinquante cavaliers et cinq cents fantassins montés à chameaux; ils évitèrent la chebka du M'zab, passèrent à l'Est de Guerrara et tombèrent, le 24 mars, vers dix heures du matin, sur quelques tentes des Oulad-Aïssa, au Sud du Djebel-bou-Khaïl, à trois journées de marche de Laghouat. La surprise fut complète et les cavaliers du Chérif firent une importante razzia.

La colonne mobile de Laghouat, forte d'un escadron de spahis, de quatre compagnies d'infanterie à chameaux et des goums, se rendit aussitôt à Messâad et dans le Djebel-bou-Khaïl pour rassurer, par sa présence, nos tribus inquiètes.

Mais cet heureux coup de main du Chérif avait porté ses fruits, et sa présence à Guerrara fut la cause d'une vive agitation au M'zab. Ses partisans reprirent le pouvoir; les délégués des villes qui revenaient d'Alger furent bannis, quelques-uns même égorgés.

On apprit peu après que Yahia-ben-Mâamar venait de mourir à M'krouna, empoisonné par le Chérif, qui avait employé ce moyen extrême pour l'empêcher de faire sa soumission, comme il en avait manifesté l'intention. Au mois de septembre, Mohammed-ben-Abdallah reparut et vint camper sur l'Oued-en-Nsá. De là, par une marche rapide, il surprit les Oulad-Sidi-Tifour et leur enleva leurs troupeaux. Le caïd d'El-Maïa, qui tenta de l'arrêter au retour, fut tué avec plusieurs des siens et son ksar mis à contribution.

Dans le même temps, Telli-ben-Lekhal surprit les Oulad-Yahia-ben-Salem dans les environs de Messâad; mais, poursuivi vigoureusement par le caïd de ce ksar, il dut abandonner son butin et prendre la fuite.

A cette nouvelle, le capitaine Galinier, commandant supérieur de Laghouat par intérim, envoya le capitaine Carrus à Djelfa pour réunir les goums des Oulad-Naïl et des Larbâa et quitta lui-même Laghouat avec une colonne mobile de deux cent cinquante hommes d'infanterie montés à chameaux, de deux pelotons de chasseurs d'Afrique et de deux pelotons de spahis.

Le Chérif était campé sur l'Oued-Zégrir, et à l'approche de la colonne il s'enfuit à Rouissat. Mais un parti de dissidents, resté sur l'Oued-Zégrir, fut mis en déroute; les goums poursuivirent les fuyards avec acharnement et les battirent de nouveau à Guerrara et à Berrian.

« Le Gouverneur général avait résolu d'en finir avec le Chérif (1). Son plan d'opérations, le plus vaste qu'on pût concevoir, s'étendait sur une ligne de plus de cent lieues, et sur cet immense front de bataille, c'étaient

(1) *La conquête de l'Algérie de 1841 à 1857*, par Camille Rousset.

les goums indigènes qui devaient agir, soutenus seulement à distance par des réserves françaises. Dans ce drame entre Arabes, le premier rôle appartenait de droit à Si-Hamza. Il avait pour marcher, pour courir, pour se battre, n'importe où, n'importe comment, liberté pleine et entière. Le but qu'il devait atteindre, coûte que coûte, c'était la destruction du Chérif. Sous ses drapeaux étaient groupés mille chevaux et douze cents hommes de pied des Oulad-Sidi-Cheik. Plus à l'Est, le bachagha Si-Chérif-bel-Arch avait convoqué les Oulad-Naïl et les Larbâa restés fidèles; encore plus à l'Est, les goums de Bou-Saâda, du Hodna et des Zibans se rassemblaient sous leurs caïds, en avant de Biskra.

» Pour appuyer cette grande chevauchée de burnous, le commandant Niqueux, entre Géryville et Aïn-Madhi, le commandant du Barail, le colonel Dargent, près d'Aïn-Rich, se tenaient prêts à se mettre en selle. »

La colonne du Barail se composait de trois cent vingt hommes montés à chameaux (1), d'un peloton du 1er chasseurs d'Afrique et d'un escadron de spahis formé avec les détachements de Moudjebara et de Berrouaghia.

« Dès les premiers jours de novembre, le mouvement commença (2). Emporté par son ardeur, le commandant du Barail pressa la marche de ses goums; le 10, il était à Berrian, le 16 à Guerrara; mais, tandis qu'il croyait Si-Hamza en avant sur sa droite, surpris par une de ces trombes d'eau qui transforment en torrents infranchissables les oueds à sec la veille, Si-Hamza avait fait halte. Isolée, en l'air, à cinquante lieues de sa base d'opérations, la colonne de Laghouat reçut du Gouverneur général l'ordre de se reporter en arrière: mais déjà Si-Hamza s'était remis en marche. Le 18, il était entré à Metlili sans résistance. »

(1) 1er zouaves, 120; tirailleurs d'Alger, 150; 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, 50.

(2) *La Conquête de l'Algérie de 1841 à 1857*, par C. Rousset.

Les Chambâa, parmi lesquels il avait de très nombreux serviteurs religieux, protestèrent de leur dévouement à notre cause.

Si-Hamza, apprenant que ses deux frères, Si-En-Naïmi et Si-Zoubir, étaient en mésintelligence avec le Chérif, s'empressa de leur faire des avances et resta quelques jours à Metlili, attendant le résultat de ses négociations. Si-Zoubir vint le rejoindre avec quelques cavaliers qui avaient pu échapper au Chérif, et lui annonça qu'il était partout attendu avec impatience et que Cheikh-eth-Taïeb-ben-Babia se proposait de lui ouvrir les portes de Ngouça (1) dès qu'il se présenterait. Si-Hamza quitta Metlili le 5 décembre, emmenant avec lui le contingent des Chambâa et marcha sur Ngouça. Le commandant Niqueux le remplaça aussitôt dans Metlili, et le commandant du Barail revint à Guerrara.

Si-Hamza entra à Ngouça sans coup férir et y déposa ses vivres et ses bagages dans un camp retranché placé en avant de l'une des portes du ksar. Il y reçut une lettre de menaces de Mohammed-ben-Abdallah qui lui disait: « Renonce à ton projet insensé, ô Hamza le renégat! » sans quoi tu mourras damné en fuyant devant moi. » Sans se laisser émouvoir, Si-Hamza laissa son camp à la garde de la plus grande partie de ses fantassins, et, avec le reste de sa troupe, se mit à la poursuite du chérif.

Mohammed-ben-Abdallah, mal renseigné par ses espions, formait au même moment le projet de surprendre son adversaire dans Ngouça et marchait sur ce ksar pendant que ses bagages et ses troupeaux se retiraient à Ouargla.

Les fantassins de Si-Hamza, prévenus à temps, étaient sur leurs gardes; cachés derrière le mur d'enceinte du camp, ils laissèrent approcher l'ennemi à bonne portée, et, se démasquant brusquement, le reçurent par un feu violent. Toutefois, l'issue du combat était douteuse,

(1) Oasis située à 20 kilomètres au Nord-Est d'Ouargla.

lorsque le bruit se répandit dans les rangs des dissidents que Si-Hamza marchait sur Ouargla.

Ils se dispersèrent aussitôt pour courir à la défense de leurs troupeaux, et Mohammed-ben-Abdallah dut les suivre, n'ayant plus avec lui que les Larbâa et les Oulad-Naïl dissidents. Le lendemain, vers quatre heures du soir, les deux partis se rencontrèrent; mais Si-Hamza, redoutant de livrer un combat de nuit, contint ses goums.

Mohammed-ben-Abdallah profita très habilement du terrain et fit occuper à ses fantassins deux dunes de sable dont l'abord était à peu près inaccessible à la cavalerie, qui constituait la force principale de son adversaire. Si-Hamza n'hésita pas cependant et, au point du jour, il fit mettre pied à terre à ses cavaliers et les lança à l'assaut des dunes. Leur élan fut brisé par le feu bien ajusté de l'ennemi, et bientôt ils reculèrent. Le khalifa se mit lui-même à leur tête, et, entouré de ses principaux lieutenants, les ramena à l'ennemi. La lutte fut très vive; des deux côtés les pertes furent sensibles. Ben-Nacer-ben-Chora eut les deux cuisses traversées par une balle; Si-Hamza fut blessé au visage, mais son courage grandit avec les difficultés, et, pour rendre la confiance aux siens, pour leur prouver qu'il voulait vaincre ou mourir, il tua son cheval d'un coup de pistolet et monta le plus mauvais coursier de son goum. Puis, il parcourut les rangs de ses soldats et ranima les courages; il se préparait à donner un dernier assaut, quand il vit avancer un groupe d'hommes à pied conduisant un cheval de soumission et criant de toutes leurs forces : « Au nom de Dieu, ô Si-Hamza, nous te demandons » l'aman; nous voulons vivre désormais sous ton dra- » peau et celui de la France (1). »

Le khalifa fit cesser la lutte; mais le chérif, Ben-

(1) *Les Français dans le désert*, par le colonel Trumelet.

Nacer et quelques-uns des leurs avaient réussi à s'échapper.

Si-Hamza entra à Ouargla sans coup férir.

« Le 16 janvier 1854 (1), les commandants du Barail et Niqueux se rejoignirent à Metlili. Deux jours après, ils virent arriver le colonel Durrieu, commandant la subdivision de Mascara, chargé par le Gouverneur général de préparer l'organisation de la région conquise. « La tranquillité du pays est telle, écrivait-il de Metlili le 20 janvier, que j'ai pu prendre les devants de ma colonne avec vingt chevaux. Je veux aller à Ouargla en sept jours, en passant par le M'zab, dont toutes les djemâa sont auprès de moi et m'apportent des cadeaux de dattes, d'œufs d'autruche et de plumes. Nous voilà réunis de Mascara, Tiaret, Médéa, Laghouat comme par un coup de baguette sous les murs d'une oasis jusqu'ici ignorée. J'ai devant ma tente vingt quintaux de dattes que je distribue à la troupe. »

« Suivi seulement d'une quarantaine de spahis et d'une vingtaine d'Arabes, le colonel Durrieu prit la direction de Ngouça. Le 27, vers le milieu du jour, il vit une grosse troupe de cavaliers venir à sa rencontre : c'était Si-Hamza avec son escorte. Il s'arrêta sur une dune et « pour établir nettement, suivant son expression, la situation aux yeux de tous », avant de recevoir le salut du khalifa, il lui montra le fanion tricolore et le mit en demeure de rendre hommage au symbole de la patrie française. « Je n'ai qu'un drapeau, dit sans hésitation Si-Hamza, c'est celui que tu portes. Je me suis battu pour la France, je mourrai pour elle au premier ordre. » Alors le colonel mit pied à terre, embrassa le khalifa, le complimenta au nom du gouverneur et prit avec lui le chemin d'Ouargla. »

Le général Randon était venu lui-même à Laghouat et avait fait son entrée solennelle le 8 février à trois heures

(1) *La conquête de l'Algérie de 1841 à 1857*, par Camille Rousset.

du soir par la porte du Nord, tandis qu'au même moment le colonel Durrieu arrivait par la porte du Sud pour lui rendre compte de sa mission. Les troupes avaient montré beaucoup de vigueur et d'énergie dans les marches pénibles qu'elles avaient faites.

Le Gouverneur général les en remercia en ces termes :

« Soldats des colonnes du Sud,

» Je suis venu à votre rencontre afin de vous donner plus tôt un témoignage de ma satisfaction pour le zèle, la persévérance et l'ardeur que vous avez déployés dans cette dernière campagne.

» Si vous n'avez pas eu de combats à livrer, vous avez supporté de rudes fatigues, et votre présence dans les villes de l'Oued-M'zab et de la confédération d'Ouargla a été une véritable victoire. Vous avez montré le drapeau de la France dans des régions où, naguère encore, on ne supposait pas que vous puissiez pénétrer ; vous avez franchi ces solitudes sans eau du désert, ces barrières du Sud au delà desquelles nos ennemis se croyaient invulnérables.

» Les populations du Sud n'ont plus de mystères pour vous. Ces députations qui viennent des points les plus éloignés, pour faire acte de soumission à la France, sont les heureux résultats de cette campagne ! Vous devez en être fiers, car c'est sous la protection de vos baïonnettes que nos chefs indigènes ont glorieusement accompli la mission que je leur avais confiée.

» Nos goums qui, de l'Ouest à l'Est, ont rivalisé de bravoure et d'élan pour la cause de la France, sont dignes de partager les éloges que je vous donne.

» Je signale avec bonheur cette communauté de bons services, car elle est la preuve de notre puissance en Algérie. Soldats, vous avez bien mérité de la Patrie et acquis de nouveaux titres à la bienveillance de l'Empereur. » (1)

Le 11 février, l'investiture fut donnée aux chefs indigènes en présence de toutes les troupes sous les armes.

Si-Hamza eut le commandement sur tous les pays nouvellement soumis, qui furent rattachés à la subdivision de Mascara. La confédération d'Ouargla, érigée en aghalik, fut sous les ordres de Si-Zoubir, frère de Si-Hamza. Les Chambâa et le ksar de Ngouça reçurent des caïds. Les villes du M'zab s'engagèrent à payer un tribut annuel et à nous prêter un concours loyal pour le maintien de la paix, moyennant quoi nous devions nous abstenir de toute intervention dans leurs affaires intérieures.

Après sa défaite, Mohammed-ben-Abdallah s'était réfugié en Tunisie et s'occupait à reconstituer ses forces. Mais, sur la demande de la France, le bey de Tunis le fit expulser; il se retira à Touggourt auprès de son ami Soliman-ben-Djellab (mai 1854), et le décida à entrer en campagne contre nous.

Tous deux firent, au mois de septembre, une pointe dans la direction d'Ouargla et réussirent à entrer à Ngouça; mais à l'approche de l'agha Si-Zoubir, ils regagnèrent Touggourt.

Le commandant du Barail avait à cette époque autorisé les tribus sahariennes des Oulad-Naïl à porter leurs tentes dans les beaux pâturages qui se trouvent au nord de l'Oued-Djedi, entre la rive gauche de ce fleuve et Messaad. Pour protéger cette migration, et aussi pour surveiller les Oulad-Aïssa et les Oulad-Amelakhoua, dont la fidélité était fort douteuse, le commandant du Barail prescrivit au lieutenant Colonna d'Ornano, chef du poste de Djelfa, de se porter à Messaad avec quatre

(1) Au quartier général à Laghouat, le 10 février 1854. (Archives du Gouvernement général de l'Algérie).

cents chevaux des goums, du maghzen et des spahis et vingt tirailleurs indigènes.

Le 11 octobre, cette petite colonne quittait Djelfa et allait camper à Aïn-Naga, à deux kilomètres environ des tentes des Oulad-Amelakhoua, et au milieu des tribus qui se rendaient sur l'Oued-Djedi. Le lendemain matin, en quittant le bivouac d'Aïn-Naga, le lieutenant d'Ornano s'aperçut d'un peu de désordre chez les Amelakhoua; il y fit peu attention et gagna la tête du convoi qui s'avançait dans une vallée ouverte et facile, sous la protection de cavaliers et de spahis commandés par le maréchal des logis de Bois-Guilbert. Tout à coup, des coups de feu se firent entendre, et un brigadier vint annoncer que les Amelakhoua avaient attaqué le convoi et que de Bois-Guilbert avait été tué.

Le lieutenant d'Ornano appela à lui les spahis, le maghzen, les tirailleurs et le goum des Oulad-Saad-ben-Salem, fort de cent chevaux. Il confia la garde du convoi aux tribus qui lui inspiraient le moins de confiance, telles que les Oulad-Aïssa, les Oulad-Dya et les Oulad-Si-Ahmed, et qui auraient pu lui manquer au milieu de l'action. Puis à la tête des spahis et du Maghzen, il se jeta résolument sur l'ennemi. Dans la mêlée, le lieutenant d'Ornano eut son cheval tué sous lui, et, entouré par plusieurs fantassins ennemis, il aurait certainement péri, sans le dévouement d'un de ses spahis, Lakhdar-ben-Belkassem, qui lui donna son cheval Le sous-lieutenant de Gallerand, qui commandait les spahis, eut également son cheval tué sous lui.

Après cette charge à fond qui déblaya le terrain, les spahis se rallièrent au goum des Oulad-Saad-ben-Salem, qui avançait lentement et mollement; les tirailleurs, déployés entre deux mamelons, couvrirent le mouvement. Les Amelakhoua, encouragés par leur caïd Ben-Hachem, revinrent au combat; une deuxième charge des spahis et du Maghzen les rejeta dans les ravins et ils battirent définitivement en retraite, laissant quarante des leurs sur le terrain. Si les Oulad-Saad-ben-Salem avaient exécuté l'ordre qui leur fut donné de charger à fond, les dissidents auraient eu la retraite coupée et auraient pu être anéantis.

La colonne perdit dans cette affaire quatre tués et neuf blessés; cent cinquante chameaux avaient disparu. Les Oulad-Amelakhoua se réfugièrent dans le Djebel-bou-Khaïl, espérant pouvoir gagner Touggourt et rejoindre le Chérif. Les commandants Pein et du Barail se mirent à leur poursuite, pendant que Si-Chérif-bel-Arch, alors à Guerrara, recevait l'ordre de se porter dans la direction de Touggourt pour leur couper la retraite et que le général Gastu formait à Djelfa une colonne de réserve. La colonne Pein, forte de 130 fantassins, de quelques cavaliers réguliers et des goums de Bou-Sâada, rejoignit la colonne d'Ornano, à Messaâd.

Le commandant du Barail quitta Laghouat le 14 octobre avec une petite colonne forte de trois compagnies d'infanterie (une du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, une de tirailleurs d'Alger et une compagnie de voltigeurs du 25e de ligne) montées à chameaux, d'un escadron de spahis et des goums de Larbâa sous les ordres du capitaine Carrus.

Le 17, vers une heure du matin, la colonne partit d'El-Haouassi-Sidi-Zian, éclairée par la cavalerie. A onze heures le commandant du Barail fit sa jonction avec la colonne Pein, tandis que le capitaine Carrus rencontrait les goums du lieutenant d'Ornano à Oguelt-el-Attrach. Ce premier résultat acquis, les troupes prirent quelques heures de repos, puis se dirigèrent vers la vallée de Tinjerth, où étaient campés les dissidents.

Deux chemins conduisent à cette vallée, l'un par les défilés de l'Oued-El-Halleg, l'autre par ceux de l'Oued-Bezzerguine. La première route fut suivie par la colonne Pein, renforcée par la compagnie du bataillon d'Afrique; le commandant du Barail suivit la vallée de l'Oued-Bezzerguine et, à la sortie des défilés, aperçut devant lui

le camp des Amelakhoua. Malgré son infériorité numérique, il lança sur l'ennemi la compagnie de tirailleurs déployée et la fit soutenir par les voltigeurs du 25e de ligne. Surpris et démoralisés, les Oulad-Amelakhoua résistèrent à peine et, quand parurent les colonnes Pein et Carrus, ils prirent la fuite abandonnant leurs troupeaux (17 octobre 1854).

III

L'occupation définitive de Touggourt fut décidée et un grand mouvement de nos colonnes vers le Sud ordonné dans les trois divisions. Le colonel Desvaux, commandant la subdivision de Batna, prit la direction des opérations dans la division de Constantine. Le commandant Niqueux se porta à El-Maïa et le général Durrieu à Géryville pour appuyer les goums du capitaine de Colomb et de Si-Hamza, qui allaient dans l'aghalik d'Ouargla chasser les partisans du chérif.

Le commandant du Barail forma à Laghouat une colonne mobile, forte de quatre cents fantassins montés à chameaux, de soixante-six chevaux du 6e escadron du 1er spahis et de trois cents cavaliers des Larbâa.

Il marcha sur Berrian, Ghardaïa et Guerrara, rétablit l'ordre au M'zab; puis, rejoint par Si-Hamza, se dirigea sur Touggourt, de façon à couper la retraite aux rebelles.

Le colonel Desvaux prit le commandement direct des colonnes de Batna et de Bou-Saâda. La colonne de Batna comptait un bataillon (520 hommes) du 68e de ligne, une compagnie (110 hommes) de tirailleurs indigènes de Constantine, deux escadrons du 3e chasseurs d'Afrique et deux escadrons du 3e spahis, en tout six cents chevaux. Les contingents arabes étaient forts de mille cavaliers et de douze cents fantassins sous les ordres

du commandant Liébert, commandant supérieur de Biskra.

Le chef de bataillon Pein avait sous ses ordres deux cents fantassins, cent cinquante cavaliers réguliers (chasseurs d'Afrique et spahis), et trois cents chevaux des goums.

Dans les premiers jours de novembre, le colonel Desvaux envoya un goum de deux cent cinquante chevaux en observation dans la petite oasis de M'raier: mais ce goum, surpris par le chérif, fut honteusement battu (7 novembre).

Le chef d'escadrons Marmier se porta aussitôt en avant avec tous les contingents indigènes, la compagnie de tirailleurs de Constantine et les deux escadrons du 3e spahis. Le 24, il entra à M'raier; le 26, il arriva à Meggarin, à une journée de marche de Touggourt, alors que la colonne Desvaux atteignait M'raier.

Pour empêcher le chérif de rassembler tous ses partisans, le commandant Marmier se dirigea sur Taïbet-el-Gueblia; mais, apprenant en route que Mohammed-ben-Abdallah venait d'y entrer avec des forces nombreuses, et ne voulant pas s'exposer à combattre dans ces dunes de sable où l'ennemi avait tout l'avantage, il revint à Meggarin.

Enhardis par ce mouvement de retraite, qu'ils attribuèrent à la crainte, le Chérif et Soliman continuèrent leur marche en avant et vinrent attaquer le commandant Marmier, le 29 novembre, à Meggarin.

Ce combat fut une véritable bataille pour le Sahara, car plus de six mille hommes s'y trouvèrent aux prises. La victoire nous resta, grâce surtout aux tirailleurs et aux spahis, dont l'élan communiqua aux goums et aux fantassins une ardeur qu'ils avaient rarement déployée à un degré aussi haut.

La victoire fut complète; l'ennemi perdit cinq cents hommes et cinq drapeaux, dont deux du Chérif et trois de Soliman; mille fusils et cent sabres restèrent sur le

champ de bataille; les vainqueurs firent un butin considérable (1).

Les conséquences de ce combat, dont le souvenir ne devait pas s'effacer dans le Sahara, ne tardèrent pas à se faire sentir. A la nouvelle de l'approche de la colonne de Biskra, de l'occupation de Dzioua par les goums de la colonne de Bou-Saâda, de la marche du commandant du Barail et de Si-Hamza sur Touggourt, les ksours et les tribus de l'Oued-R'ir et du Souf, moins El-Oued, firent leur soumission. Dans la nuit du 1er au 2 décembre, le Chérif et Soliman, complètement démoralisés, quittèrent Touggourt.

Le 2 décembre, le sous-lieutenant Rose entra dans la ville et planta le drapeau français sur la Casba. Le 8 décembre, les colonnes Desvaux et du Barail firent leur jonction à Touggourt; Soliman se retira à Nefta, en Tunisie, et cessa, dès lors, de faire parler de lui. Le Chérif se réfugia presque seul dans le sud du Nefzaoua.

Nous étions délivrés, pour quelque temps du moins, de notre infatigable adversaire, et le Commandant supérieur de Laghouat allait pouvoir se consacrer entièrement à l'administration du cercle et aux travaux d'embellissement de l'oasis.

Dès que l'occupation définitive de Laghouat avait été décidée, le commandant du Barail avait entrepris de grands travaux destinés à rendre cette ville très forte et à en permettre le séjour aux Européens.

Fromentin, qui visita Laghouat au mois de juin 1853, la décrit ainsi : « Comme toutes les villes du Sud, Laghouat est bâtie sur un plan simple qui consiste à diminuer l'espace au profit de l'ombre. C'est un composé de ruelles, d'impasses, de couloirs, de fondoucks entourés d'arcades. Au milieu de ce réseau de passages étranglés, où on a eu soin de multiplier les angles et de

(1) Voir à l'appendice, n° III, le rapport du commandant Marmier sur le combat de Meggarin.

briser les lignes, afin de laisser encore moins de chance au soleil, il n'y a pour vraies voies de circulation que deux rues directes.

» La première, la seule intéressante, prend à Bab-el-Chergui et aboutit à Bab-el-Gharbi, traversant ainsi la ville dans toute sa longueur, du Sud-Est au Nord-Ouest, à mi-côte à peu près, de manière à séparer la haute ville de la basse, en réunissant les deux quartiers. Elle est étroite, raboteuse et glissante.

» Cette rue est la rue marchande et presque la seule où l'on ait ouvert des boutiques. Ces boutiques sont des cafés, des échoppes de mercerie ou de petits magasins d'étoffes et de tailleurs tenus par des M'zabites. On y trouve aussi des juifs maigres qui soufflent sur des charbons avec un petit soufflet tenu en main, façonnant à coups de marteau sur une enclume basse posée à terre, de petits objets de métal ayant l'air de joujoux de plomb. »

Toutes ces ruelles et ces impasses ne tardèrent pas à disparaître et firent place à des rues plus larges permettant une circulation facile.

La grande rue, dont parle Fromentin, fut ouverte sur une largeur de cinq mètres, et des constructions européennes remplacèrent les maisons arabes.

La place Randon, située entre les deux quartiers de la ville, fut entourée de ces belles constructions à arcades, qui sont aujourd'hui l'hôtel du commandant supérieur, le cercle militaire, le bureau arabe, le bazar de Cheikh-Ali.

Un moulin fut construit par le génie et loué à un entrepreneur civil.

Des casernements furent aménagés pour la garnison.

Des réparations furent faites aux deux barrages indigènes qui dérivaient les eaux de l'Oued-M'zi dans l'oasis; et le capitaine Vincent, du génie, entreprit des sondages pour rechercher l'endroit le plus favorable à la construction d'un barrage européen.

Toutefois, c'est au commandant Margueritte que revient l'honneur d'avoir fait de Laghouat une ville importante, d'avoir achevé la pacification du pays et de lui avoir donné une prospérité inconnue jusqu'alors.

Au mois de mars 1855, en effet, le commandant Margueritte fut appelé de Teniet-el-Hâd à Laghouat par le maréchal Randon, pour remplacer dans son commandement le commandant du Barail, promu lieutenant-colonel.

Le maréchal Randon rêvait de faire de Laghouat un vaste et puissant établissement, qui pût servir en quelque sorte de base d'opérations pour faire pénétrer notre influence plus au Sud, voire même jusqu'au Soudan.

Il lui fallait, pour réussir, un commandant supérieur énergique, actif, connaissant bien les Arabes, capable de leur en imposer et de continuer l'œuvre si bien commencée par le lieutenant-colonel du Barail. Nul ne pouvait mieux convenir que le commandant Margueritte.

Dès son arrivée à Laghouat, le nouveau commandant supérieur s'occupa de l'organisation des forces militaires. Partant de cette idée qu'il fallait avoir le plus possible du monde disponible pour tenir la campagne, il fit activer les travaux de construction des forts Morand et Bouscaren, que le génie venait d'entreprendre sur les deux mamelons où s'élevait la tour de Si-Abdallah et l'hôpital militaire, et y mit une garnison fixe et quelques pièces de canon. C'était plus qu'il n'en fallait pour tenir l'oasis en respect pendant les sorties de la colonne mobile. La question des moyens de transport était capitale dans un pays où il fallait tout emporter avec soi, même l'eau, et où les expéditions étaient longues. Les chameaux seuls pouvaient suivre les colonnes; l'expérience en avait été faite maintes fois.

Il ne fallait pas songer aux réquisitions, qui ne donnaient que des animaux médiocres et un mauvais matériel. De plus, les Larbâa et les Oulad-Naïl campaient souvent fort loin de Laghouat, et le retard qui en résultait pour la sortie de la colonne pouvait avoir de graves conséquences.

Plusieurs fois déjà on avait dû employer l'équipage de chameaux du commandant du Barail pour le transport des approvisionnements.

Le système des tentes de garde, adopté pour la surveillance de l'équipage, avait été d'une application difficile, car les chameliers fournis par les tribus avaient un service extrêmement pénible, n'étaient pas rétribués et par suite désertaient très souvent.

Dès le mois de mai 1854, on sentit la nécessité de modifier cette organisation.

L'équipage fut rattaché au budget des fonds irréguliers, qui devint plus tard le budget des centimes additionnels. Cinquante cavaliers du Maghzen de Boghar vinrent s'installer avec leurs troupeaux et leurs familles dans les environs de Laghouat et furent chargés de la surveillance, de la garde et de la conduite des chameaux, en échange de l'exemption d'impôt. Le service des chameliers fut fait par les bergers de ces cavaliers. Cette organisation ne donna pas les résultats qu'on en attendait ; les bergers-chameliers, conduits avec la rigueur qu'entraîne toute organisation militaire, quittèrent les cavaliers du Maghzen aussitôt leurs engagements terminés et ne purent être facilement remplacés.

Le commandant Margueritte obtint alors de l'autorité supérieure l'autorisation de revenir au système des tentes de garde fournies par les tribus, et renouvelées tous les ans; mais ces tentes furent exemptes d'impôt et eurent à leur disposition l'eau et les pâturages de Tadmit; chaque chamelier reçut en outre cinquante centimes par journée de marche avec l'équipage.

Un équipage d'eau de quatre cents tonneaux fut créé.

Au mois d'août 1855, certaines difficultés s'étant présentées pour assurer le ravitaillement de Laghouat, le commandant Margueritte proposa de faire faire ce

ravitaillement par les Oulad-Naïl et les Larbâa, qui apporteraient les denrées de l'Administration dans nos magasins et seraient payés à bureau ouvert. Ce système réussit complètement.

Mais l'état de paix qui régna dans le Sud pendant quelques années, et le désir de faire de la colonisation à Laghouat poussèrent à faire produire le plus possible à l'équipage pour augmenter les ressources de la caisse des centimes additionnels. D'un autre côté, pour diminuer les dépenses de garde de l'équipage, le commandant supérieur de Laghouat fut autorisé au mois de septembre 1859 à engager les cinquante chameliers de l'équipage au 1er tirailleurs algériens.

L'excès des transports pour le compte de l'Administration amena bientôt une grande mortalité parmi les chameaux, et, comme peu à peu l'autorité supérieure cessa de s'intéresser de cette création, il arriva que l'effectif de l'équipage alla constamment en diminuant, si bien qu'en 1864, lors de l'insurrection des Oulad-Sidi-Cheikh, l'équipage de Laghouat n'existait plus que de nom.

Pendant son séjour à Laghouat, le commandant Margueritte visita fréquemment le M'zab, et utilisa le bon vouloir de nos partisans dans ce pays pour tenter de nouer des relations commerciales avec Insalah, le Touat et les Touareg.

Un certain Kassy-ben-Zerouil, de Guerrara, se rendit à Insalah, puis chez les Touareg-Azdjer, dont le chef, El-Hadj-Akhenoucken, lui remit une lettre pour le commandant supérieur de Laghouat. Plusieurs caravanes allèrent au Touat et furent parfaitement reçues ; quelques Touareg vinrent à Laghouat. L'un d'eux, Cheikh-Othman, parent d'El-Hadj-Akhenoucken, se rendit même à Alger avec quelques-uns de ses compatriotes.

Un interprète militaire du bureau arabe de Laghouat, M. Ismaïl-Bou-Derba, obtint l'autorisation d'aller à Rhât il partit avec Cheikh-Othman, au retour de celui-ci d'Alger, et grâce à sa protection, réussit parfaitement dans sa périlleuse mission, dont il a laissé une relation fort intéressante.

Nommé lieutenant-colonel au mois de janvier 1860, Margueritte quitta Laghouat le 14 mars de cette année et rejoignit son nouveau corps, le 12e de chasseurs en garnison à Blida. Il fut remplacé par le lieutenant-colonel de Colomb, auquel succéda, le 14 novembre 1860, le chef d'escadrons de Sonis.

Lors de l'arrivée de Napoléon III à Alger, quelques villes du M'zab ne répondirent pas à l'invitation qui leur fut faite d'envoyer des représentants à Alger.

Le lieutenant-colonel Margueritte reçut aussitôt l'ordre de partir pour le M'zab avec le commandant de Sonis, un escadron de spahis et cent chevaux du goum.

Parti de Laghouat le 1er décembre, il était de retour le 21, après avoir rétabli l'ordre et puni les coupables.

Le calme le plus complet régnait dans le cercle de Laghouat, lorsque dans la nuit du 14 au 15 avril 1861, et sans qu'aucun indice ait pu faire prévoir une pareille agression, une bande de soixante individus environ se rua sur le village de Djelfa. Cette bande se composait de fanatiques appartenant à la secte de Si-el-Makhtar et était dirigée par un certain Taïeb-ben-Chandougha, mokkadem de cette secte.

Les agresseurs, dont la plupart n'étaient armés que de bâtons, enfoncèrent les portes de cinq maisons du village, massacrèrent deux Européens et un enfant et blessèrent trois autres colons. L'adjoint au commandant de l'annexe, réveillé par les cris partis du village, sortit du fort avec la garnison et mit les assaillants en fuite. Le commandant de Sonis accourut aussitôt avec le goum de Larbâa, fit arrêter un certain nombre de ces bandits, improvisa un Conseil de guerre et les fit juger immédiatement ; sept d'entre eux, condamnés à mort, furent fusillés.

L'enquête qui eut lieu à la suite de cet étrange événe-

ment, prouva qu'il n'avait aucun caractère politique, et que, loin d'être le résultat d'un vaste complot, il ne devait être attribué qu'à un petit nombre de malheureux entraînés par un fanatique, Taïeb-ben-Chandougha (1). Si-Chérif-ben-Arch fut accusé d'avoir eu vent de ce projet et de n'avoir rien fait pour s'y opposer, mais les preuves manquèrent, et on dut se contenter de le surveiller de près.

« Le jugement sommaire des coupables et leur exécution immédiate, sans attendre le recours à la justice ordinaire, avait été un coup nécessaire, mais hardi. D'ailleurs le commandant avait eu soin de rendre aussitôt compte de sa conduite au maréchal Pélissier, gouverneur de l'Algérie, par une dépêche succincte. Le correspondant d'un journal de Paris se chargea de la compléter par des explications malveillantes. L'affaire fit du bruit. On y vit une conséquence du gouvernement militaire qu'on venait de rétablir et en particulier du gouvernement de Pélissier, peu suspect de tendresse dans ses procédés envers les indigènes (2). »

Le commandant de Sonis reçut l'ordre de résigner ses fonctions (19 mai 1861) et de rejoindre son régiment à Mascara. Il fut remplacé par le lieutenant-colonel Labrousse.

Au mois de juin 1861, Mohammed-ben-Abdallah reparut sur la scène politique.

Après sa défaite de Meggarin, il s'était réfugié dans le Nefzaoua et, en 1858, s'était rendu à Insalah. Il n'avait pas tardé à rallier autour de lui un certain nombre d'aventuriers Chambâa et Touaregs, et au mois de juin 1861, rejoint par Ben-Nacer-ben-Chora, il avait razzé les Mkhadma aux portes d'Ouargla. Ali-Bey, caïd de Touggourt, marcha contre lui avec cent cinquante

(1) Taïeb-ben-Chandougha parvint à s'échapper et se réfugia en Tunisie.

(2) *Le général de Sonis*, par Monseigneur Baunard.

cavaliers et six cents fantassins de l'Oued-R'ir et du Souf. Les deux partis se rencontrèrent près de Rouissat. Ali-Bey, abandonné par les contingents du Souf, fut battu.

Ouargla fit sa soumission au Chérif, qui n'osa pas s'y installer. Depuis son aventure de Laghouat, il n'aimait plus s'enfermer dans les ksours et préférait la rase campagne.

Le 9 septembre, le lieutenant Mariande, du bureau arabe de Laghouat, se rendit à Guerrara avec quelques spahis pour s'opposer aux tentatives du Chérif sur le M'zab. Mohammed-ben-Abdallah, qui marchait en effet sur Guerrara, n'osa tenter la chance des armes et, contraint par la nécessité de renouveler sa provision d'eau, poussa hardiment vers le Nord. Le 12 septembre, vers quatre heures et demie de l'après-midi, il arriva à Ksar-el-Hiran ; les habitants refusèrent de le recevoir et le caïd Djelloul s'empressa de prévenir le commandant supérieur de Laghouat. Toute l'infanterie de la colonne était alors à Aïn-el-Ibel. Ordre lui fut envoyé de se mettre immédiatement en route et de doubler l'étape afin d'être à Laghouat le 13 au soir. Pendant que l'escadron de spahis faisait ses préparatifs de départ, le lieutenant-colonel Labrousse envoya en reconnaissance, vers Ksar-el-Hiran, les lieutenants Migneret, du bureau arabe, et Bou-Affia, du 1er spahis, avec six cavaliers.

La présence du Chérif confirmée, le capitaine Clément, du 1er spahis, quitta Laghouat le 13 septembre à trois heures du matin avec son escadron, mais à son approche le Chérif décampa et reprit la route du Sud.

Le 13, Cheikh-Ali remplaça à Guerrara le lieutenant Mariande avec soixante-dix cavaliers et une centaine de fantassins du M'zab.

Il attendait cent vingt cavaliers des Larbâa que devait lui amener le vieux et fidèle Mohammed-ben-Taïeb, caïd des Maamra, lorsque le 15, vers cinq heures du soir, ses éclaireurs lui annoncèrent l'approche du Chérif. Les

fantassins s'embusquèrent aussitôt dans les jardins, tandis que Cheikh-Ali avec ses cavaliers chargeait vigoureusement l'ennemi. La nuit vint mettre fin au combat, et les deux partis prirent position pour recommencer la lutte le lendemain. Pendant la nuit, le Chérif parvint à s'emparer d'un puits et put renouveler sa provision d'eau.

Le 16 au matin, le combat recommença; mais les Oulad-Naïl se comportèrent très mal, et un échec serait peut-être arrivé si le Chérif ne s'était décidé à battre en retraite vers onze heures du matin.

Bien que poursuivi avec acharnement, il parvint à gagner Ouargla. Mais, apprenant à son arrivée dans cette ville que Si-Bou-Beker, fils de Si-Hamza (1), se proposait de lui couper la retraite vers le Sud, il reprit aussitôt la route du Touat; Si-Bou-Beker le poursuivit et l'atteignit dans les Areg, en un point appelé Bled-er-Remel. Les Chambâa, vaincus par la soif, firent leur soumission; Mohammed-ben-Abdallah essaya de fuir, mais renversé de cheval dans la mêlée, il fut fait prisonnier par Si-Bou-Beker lui-même.

Ben-Nacer-ben-Chora parvint à s'échapper et se réfugia dans le Djerid tunisien.

Interné tout d'abord dans la casba d'Oran, Mohammed-ben-Abdallah fut transféré le 6 décembre dans la citadelle de Perpignan.

En raison de la position qu'il avait occupée en Algérie, et en considération de son âge avancé et de son mauvais état de santé, on lui fit application du tarif n° 2, de la solde des prisonniers de guerre, attribué aux officiers supérieurs (2). On lui donna des livres arabes et on fit venir un nègre nommé Bel-Kheir, qui lui était toujours resté fidèle. Quelque temps après, il obtint d'être transféré à Bône pour raison de santé, et fut logé chez un certain Mohammed, khodja du bureau arabe, dont il épousa la fille.

(1) Si-Hamza était mort à Alger à la fin de juillet 1861. Son fils, Si-Bou-Beker, lui avait succédé.

(2) Six francs soixante-six centimes par jour.

Il jouissait d'une certaine liberté d'allures, mais il lui avait été défendu, ainsi qu'à Bel-Kheir, de sortir des murs de la ville.

La guerre de 1870 arriva; à la suite de nos revers, les premiers mois de 1871 furent très troublés à Bône, comme ailleurs. Les autorités avaient été changées presque simultanément, et les personnalités qui les remplaçaient étaient peu au courant de la situation. Bref, on ne s'occupa plus suffisamment du Chérif.

Quand le calme fut rétabli, on constata que Mohammed-ben-Abdallah avait disparu, sans qu'il fût possible de savoir ce qu'il était devenu. En 1876, on apprit enfin par le chargé d'affaires de France à Tunis, la présence du Chérif auprès de Si-Senoussi, dans une zaouïa du Djebel-Lakhdar. Il y mourut en janvier 1877.

CHAPITRE VI

I

Le bachagha des Oulad-Sidi-Cheikh, Si-Bou-Beker-ben-Si-Hamza était mort au commencement de 1862 et avait été remplacé par son frère Si-Sliman-ben-Si-Hamza. L'un de ses oncles, Si-Lala, homme très ambitieux et fort intelligent, se trouvait alors à la tête de l'aghalik d'Ouargla. Poussé par Si-Lala, le jeune bachaga leva l'étendard de la révolte dans le courant du mois de février 1864.

Les Larbâa étaient alors disséminés par nezlas à l'Ouest et à l'Est de la Chebka du M'zab, dans le voisinage des Chambâa, partisans de Si-Lala. Le premier soin du commandant supérieur de Laghouat fut de les grouper par tribus et de les mettre hors du contact des rebelles.

Ce mouvement de concentration et de retraite vers le Nord ne put toutefois s'effectuer assez rapidement pour éviter que quelques tentes ne fussent enlevées par les Chambâa. Cette razzia et l'obligation d'abandonner précipitamment les abondants pâturages du Sud causèrent chez les Larbâa une irritation qui se traduisit par une demande générale de marcher contre les dissidents campés à Oum-el-Hadjadj. Le commandant supérieur de Laghouat eut fort à faire pour les empêcher de donner suite à ce projet, qui aurait pu amener un désastre, étant donnée l'infériorité numérique des Larbâa.

La conduite de Si-Sliman fut d'une grande habileté en cette occurrence. En même temps qu'il cherchait à atténuer aux yeux de l'autorité supérieure la signification de son mouvement, il s'efforçait de se créer des relations parmi les Larbâa en leur rendant leurs troupeaux et en se servant du nom de Nacer-ben-Chora pour les attirer à lui.

Le colonel Beauprêtre, commandant supérieur de Tiaret, se porta aussitôt au Sud de Géryville; mais, attaqué le 8 avril 1864 à Aouinet-bou-Beker par des forces supérieures et trahi par le goum des Harrar, il fut tué et ses soldats massacrés.

Si-Sliman trouva la mort dans cette affaire; son père, Si-Mohammed, prit le commandement des dissidents. L'insurrection gagna bientôt les tribus du Djebel-Amour, et l'agha Ed-Din-ben-Yahia, entraîné par les siens, alla rejoindre Si-Mohammed. Les Oulad-Chaïb, du cercle de Boghar, firent également défection, après avoir détruit un peloton de spahis appartenant à un escadron en reconnaissance à Tagguin.

Pour enrayer les progrès de l'insurrection dans la province d'Alger, une colonne commandée par le général Yusuf partit pour Laghouat. Le 8 mai, elle campait sous les murs de la ville, et le chef de bataillon Thomassin, commandant supérieur du cercle, lui amenait le goum des Larbâa. Pour arriver à une action efficace, la colonne devait marcher rapidement et emporter avec elle des vivres et de l'eau en quantité suffisante pour lui permettre de camper où bon lui semblerait. Mais l'équipage de chameaux n'existait plus que de nom, et on dut recourir aux réquisitions dans les tribus. L'organisation du convoi fut très lente, les Harazlia ayant mis beaucoup de mauvaise volonté pour fournir les animaux requis.

La colonne définitivement constituée, le général Yusuf se porta vers le Djebel-Amour pour faciliter les opérations des troupes de la division d'Oran. Par ses marches et contre-marches, il inquiéta à un tel point les insurgés que les gens du Djebel-Amour quittèrent Si-Lala, pour courir à la défense de leurs villages.

Le général avait transformé Tadjerouna en biscuitville et tirait ses approvisionnements de Laghouat; mais les convois étaient fréquemment attaqués et la lutte était souvent très vive, en particulier dans l'affaire du 26 mai, qui eut lieu non loin d'Aïn-Madhi.

Citons à ce sujet l'ordre du jour du général Yusuf:

« M. le capitaine Letellier, chef du bureau arabe de Laghouat, parti ce matin à trois heures et demie du camp, avec les goums des Larbâa, pour se rendre à la rencontre d'un convoi venant de Laghouat, sous l'escorte de cinquante hommes du 1er de tirailleurs algériens et de cinquante spahis, commandés par M. le capitaine Pallas, du 1er spahis, a trouvé le convoi attaqué à peu de distance d'Aïn-Madhi par une troupe de cinq cents révoltés du Djebel-Amour. Le goum des Larbâa, conduit avec vigueur par le capitaine Letellier, a chargé l'ennemi à fond et l'a mis en pleine déroute. Les insurgés ont perdu cent soixante hommes environ, tués ou blessés, et ont laissé entre les mains de nos cavaliers vingt-quatre prisonniers, cent soixante-douze fusils et un drapeau.

» Le détachement de spahis, en chargeant vigoureu-

sement l'ennemi de son côté au moment de l'arrivée du goum, a puissamment contribué au succès.

» Le détachement du 1er tirailleurs, commandé par M. le sous-lieutenant Pierron, a montré la plus grande fermeté dans la défense du convoi, dont l'attaque avait coûté quatorze hommes à l'ennemi. Cette affaire fait le plus grand honneur aux détachements du 1er de tirailleurs et du 1er de spahis qui avaient été attaqués, la nuit précédente, à Tadjemout, par des contingents du Djebel-Amour, ainsi qu'au goum des Larbâa, qui a montré la plus grande ardeur à marcher à l'ennemi. »

A la suite des mouvements exécutés par les colonnes d'Oran et d'Alger, les tribus du Djebel-Amour et l'agha Ed-Din demandèrent l'aman ; Si-Lala et Si-Mohammed se retirèrent dans le Sahara, avec les Oulad-Sidi-Cheikh.

Avant de revenir à Laghouat, le général Yusuf voulut châtier les habitants d'El-Maïa, qui avaient tenu une conduite équivoque pendant cette campagne. La cavalerie régulière et les goums, sous les ordres du colonel Abdelal, partirent d'Aïn-Madhi dans la soirée du 2 juin et surprirent le ksar d'El-Maïa, le 3, au point du jour. La razzia fut complète.

La cavalerie rentra au camp d'Aïn-Madhi dans l'après-midi du 3, après avoir fait une marche de plus de quarante lieues en trente-six heures.

Le 9 juin, la colonne Yusuf campa sous les murs de Laghouat.

Après une pointe faite sur le territoire des Oulad-Chaïb et la destruction du ksar Ben-Hammad, dont les habitants avaient saccagé le poste de Chellala, la colonne gagna Boghar. Elle fut dissoute le 1er juillet.

L'insurrection était loin cependant d'être étouffée et les rebelles ne tardèrent pas à rentrer en campagne. Pour empêcher l'agitation de gagner le Sud de la province d'Alger, une colonne d'observation sous les ordres du colonel Archinard, du 1er tirailleurs, se porta sur le

haut Chélif. Mais Ben-Nacer-ben-Chora venait de quitter la Tunisie et avait rejoint Si-Lala près d'Ouargla. Il s'était mis aussitôt en relations avec quelques-uns des Larbâa et avaient préparé leur défection. Les Larbâa et les gens du Djebel-Amour étaient alors campés sur les eaux de Tagguin. La colonne Archinard se trouvait tout près d'eux à Charef lorsque, le 6 août, Si-Lala et Ben-Nacer, à la tête d'un goum de mille cinq cents chevaux, arrivent sur les campements de Tagguin ; les Larbâa se joignent à eux et tombent sur les gens du Djebel-Amour, qui, pour la plupart, font cause commune avec les insurgés. L'agha Ed-Din s'enfuit avec quelques-uns des siens. La défection des Larbâa s'était opérée avec la rapidité de la foudre, et sans que rien eût pu la faire prévoir. Préparée par un petit nombre de séditieux, partisans de Ben-Nacer, elle avait été pour la majorité le résultat d'une surprise et d'un entraînement auquel les masses sont souvent sujettes. Les Larbâa laissaient d'ailleurs entre nos mains la plus grande partie de leurs biens et de leurs troupeaux, encore sur l'Oued-M'zi.

Les tribus du cercle de Boghar avec les gens du Djebel-Amour suivent leur exemple. Les caravansérails situés entre Boghar et Djelfa sont pillés et incendiés ; plusieurs Européens sont massacrés. L'agitation gagne les Oulad-Naïl, et leur bachagha, Si-Chérif-bel-Arch, n'ose plus répondre de leur fidélité. Les Mekhalif-el-Djorb, appelés sous les murs de Laghouat un mois auparavant, y restent, maintenus par la force des choses, mais prêts à faire défection dès que l'occasion se présentera. Le M'zab est également troublé; les villes de la confédération, sauf Berrian, fournissent aux dissidents des vivres et des munitions, et leurs fantassins se joignent aux cavaliers de Ben-Nacer. L'agha Bou-Dissa, qui, après l'affaire de Tagguin s'est réfugié à Laghouat, fait également défection et va rejoindre Si-Lala. « Les causes de cette nouvelle crise sont multiples, dit le colonel Margueritte dans une lettre adressée au maréchal Randon ;

un certain malaise pèse sur le peuple arabe depuis deux ou trois ans; il provient de l'introduction dans ses mœurs d'un excès de réglementation et de sujétions nouvelles insuffisamment appuyées par la force ou indiquées par la nécessité. Le fanatisme, assoupi pendant une assez longue période, s'est réveillé par l'action de ses plus fervents adeptes, sans que l'on se soit assez préoccupé de le combattre. L'autorité, divisée, a montré dans ses luttes nos faiblesses au peuple arabe, et s'est dépouillée ainsi de son prestige.

» Les essais de nos formes administratives et judiciaires, faits sur la plupart des chefs arabes et sur les tribus qui avoisinent nos centres, ont été l'occasion de prêts usuraires, de transactions de toutes sortes auxquelles les Juifs, avec leur funeste habileté, ont su les entraîner et la source de mille vexations imputées en mauvaise part à l'autorité française. Les Arabes, dans l'ignorance de nos formes judiciaires, sont convaincus que nous avons organisé ce système pour les pousser ainsi avec préméditation vers une ruine complète. Toutes ces causes d'inquiétude et de malaise, habilement exploitées par les ennemis de notre domination, avaient déjà disposé les Arabes à prêter l'oreille à toute suggestion faisant espérer le changement de cet état de choses, et, il faut bien le dire, la satisfaction de leur besoin naturel d'agitation ».

La possibilité d'une attaque sur Djelfa et la nécessité de surveiller les Oulad-Naïl déterminèrent le colonel Archinard à se porter de Charef sur Djelfa.

Le 12 septembre, le général Yusuf le rejoignit avec trois bataillons d'infanterie (chasseurs à pied, 1er zouaves, 1er tirailleurs), cinq escadrons (trois du 3e hussards, un du 1er chasseurs d'Afrique et un du 1er spahis), et deux sections d'artillerie, l'une de montagne, l'autre de campagne; l'effectif total était de deux mille six cents hommes et de sept cent cinquante chevaux.

La cavalerie était sous les ordres du colonel Margueritte, du 1er chasseurs d'Afrique.

Les insurgés tenaient la campagne entre Laghouat et Boghar, harcelant nos convois, détruisant les établissements isolés; le caravansérail de Sidi-Makhlouf et la bergerie de Tadmit avaient été pillés et incendiés.

La tactique de Si-Mohammed pendant cette campagne d'été fut de faire toujours le vide devant nos colonnes et d'arriver ainsi, si les généraux français tombaient dans l'erreur de le poursuivre, à mettre nos troupes sur les dents.

Mais le général Yusuf connaissait trop bien les Sahariens pour se laisser tromper. Il savait que, en attendant la saison d'automne, il ne s'agissait que de maintenir les rebelles dans la région qui est au sud de Laghouat et du Djebel-Amour et de les priver ainsi des ressources des Hauts-Plateaux, indispensables pendant l'été à ces tribus et à leurs nombreux troupeaux.

Le 19 septembre, le général Yusuf était à Zenina, refoulant devant lui les tribus insurgées qui se repliaient précipitamment sur Tadjemout, où Si-Lala devait retrouver son neveu Si-Mohammed. Le bruit courait que ces deux chefs avaient l'intention d'attendre sur cette position la colonne Yusuf pour lui offrir le combat avec toutes leurs forces réunies. Le général marcha donc directement sur Tadjemout.

« Le 21, la colonne venait coucher à El-Hadjeb, bivouac situé à quelques kilomètres de Tadjemout, sans avoir rencontré autre chose sur la route que les traces toutes fraîches de nombreux troupeaux ayant suivi récemment la même direction (1).

» Une démonstration avait été faite par les rebelles sur Tadjemout, mais à l'exemple de Zenina, ce ksar avait résisté et s'était défendu. Quant à l'ennemi, au lieu

(1) *Histoire de l'insurrection des Oulad-Sidi-Cheikh*, par le colonel Trumelet.

d'attendre la colonne, ainsi qu'on s'était efforcé de lui en prêter l'intention, il avait complètement disparu de ces parages par les routes du sud et en prenant comme direction principale celle d'Aïn-Madhi. L'approche de la colonne Yusuf avait suffi pour déterminer cette retraite.

» La colonne alla camper, le 22, sous Tadjemout.

» Le général ne pouvait songer à poursuivre le marabout ; la situation de ses approvisionnements ne lui permettait pas d'ailleurs de s'enfoncer davantage dans le sud.

» Cependant, pour donner toutes facilités à Si-Lala d'exécuter son prétendu projet d'attaque, le général manœuvra pendant deux jours autour de Tadjemout ; le 23, il prenait son bivouac sur l'Oued-M'zi, à quatre kilomètres du ksar, aux abords duquel le chef des rebelles devait engager la lutte ; mais ce dernier n'ayant point reparu, le général se décida à se porter sur Laghouat, dans le but de prendre les vivres qui lui étaient nécessaires pour se rendre au-devant du convoi que le colonel Archinard amenait à Djelfa.

» Le général arrivait à Laghouat le 24 et y faisait séjour le 25.

» Mais, ayant appris dans la journée par ses éclaireurs que Si-Mohammed avait paru à Tadjemout et qu'il l'y attendait, le général organise sans retard une colonne légère, dans la composition de laquelle il entre un bataillon de marche, formé de trois compagnies de zouaves, et d'un pareil nombre de compagnies de tirailleurs, et il remet de nouveau le cap, le 26, sur ce ksar. Vers deux heures, un millier de cavaliers arabes, qui, depuis quelque temps déjà, suivent ou longent la colonne, se tenant toutefois hors de portée, semblent épier le moment opportun pour tenter quelque entreprise ; ils entament le feu, mais de trop loin pour qu'il soit dangereux. Le général ordonne à ses goums d'escarmoucher avec eux pour les attirer plus à sa portée ; mais

après une heure de cette tiraillerie inoffensive, les rebelles disparaissent.

» La colonne légère campe à Recheg, sur l'Oued-M'zi, où elle séjourne le 27.

» Le lendemain 28, elle reprenait son camp sous Laghouat. »

Le 29, le général Yusuf partit pour Djelfa, à la requête du colonel Le Poitevin de la Croix, commandant la colonne de Bou-Saâda, qui essayait d'empêcher les Oulad-Madhi et les Oulad-Ameur, insurgés de la province de Constantine, d'aller rejoindre le marabout Si-Mohammed. Le colonel de la Croix les avait battus à plusieurs reprises ; mais ils avaient pu lui échapper et fuyaient dans la direction de l'ouest, en longeant la rive sud du Zahrès-Chergui, se dirigeant vers Aïn-Malakoff (1).

A cette nouvelle, le général Yusuf envoya au général Liébert, campé à Guelt-es-Stel, et au colonel Guiomar, du 77e de ligne, qui commandait à Djelfa, l'ordre de marcher de suite sur Aïn-Malakoff pour couper la retraite aux dissidents.

Une colonne légère fut également mise sous les ordres du colonel Margueritte pour concourir au même but.

Le 6 octobre, à cinq heures du soir, le colonel Guiomar quitta Djelfa avec toutes les troupes disponibles de la garnison.

Le 7 octobre, à cinq heures du matin, le général Liébert reçut le courrier du général Yusuf et partit immédiatement avec sa cavalerie, son artillerie et un bataillon d'infanterie.

L'opération réussit complètement ; l'ennemi, pris entre les colonnes Liébert et Guiomar, ne put résister et s'enfuit en laissant entre nos mains ses bagages et ses troupeaux. La colonne Margueritte arriva sur le théâtre de l'action à trois heures de l'après-midi, après avoir fait une marche de quinze lieues, la nuit dans des gorges

(1) Puits artésien, situé près du Zahrès-Gharbi.

presque impraticables, le jour dans des sables d'un parcours des plus pénibles. Elle aida les autres colonnes à conduire les prisonniers et les nombreux troupeaux qu'elles avaient de la peine à ramener.

A la suite de cette brillante affaire, les insurgés de Constantine demandèrent l'aman et regagnèrent leur territoire.

Pendant la marche de la colonne Yusuf vers le nord, le marabout Si-Mohammed vint camper à Tadmit et entraîna les Oulad-Naïl, dont les tribus se portèrent à Zenina et à Charef. Le bachagha Si-Chérif-Bel-Arch, qui se mit à la poursuite des fuyards, tomba dans une embuscade et fut tué. C'était une perte sensible pour nous, car, depuis qu'il avait fait sa soumission, Si-Chérif s'était toujours montré brave, intelligent et dévoué à nos intérêts (1). Son jeune frère, Si-Belkacem-bel-Arch, le remplaça.

Le 14 octobre, le général Yusuf réorganisa sa colonne, à laquelle il adjoignit celle du colonel Archinard, et fit ses préparatifs de départ pour le Sud. Il avait sous ses ordres cinq bataillons d'infanterie, six escadrons de cavalerie (3e hussards, 1er chasseurs d'Afrique, 1er de spahis), deux sections d'artillerie de montagne, au total quatre mille trois cent cinquante hommes et huit cent trente chevaux. Un goum de trois cents cavaliers du Tell accompagnait la colonne. Le convoi était énorme. Privé qu'on était des ressources indigènes, il avait fallu organiser quatre compagnies auxiliaires du train, et employer comme moyen de transport des chevaux, des mulets et même des voitures. Ce convoi, constitué dans des conditions aussi défectueuses, devait singulièrement ralentir la marche de la colonne et l'empêcher d'atteindre les dissidents.

« L'intention du général Yusuf était d'agir directement contre le marabout ; et la longue ligne qu'occupaient ses

(1) Sa conduite n'avait donné lieu à quelques reproches que lors de l'affaire de Djelfa, en 1861.

contingents entre Charef et Tadmit, lui permettait indifféremment de se diriger sur l'un ou sur l'autre de ces points. Il avait tout d'abord fait choix de la première de ces directions, laquelle présentait cet avantage, en poussant le mouvement jusqu'à Zénina, de tourner la position des rebelles, de leur couper la ligne des eaux et des pâturages du nord, et de les rejeter soit dans le sud, soit dans l'ouest, sur la colonne du commandant de la province d'Oran, que le général Yusuf supposait devoir opérer, à ce moment, à l'ouest du Djebel-Amour (1).

» Mais, le 15 octobre, au moment du départ, le général dut renoncer à se diriger sur Charef ; une pluie torrentielle avait, pendant la nuit, détrempé le sol et défoncé la route qui court en défilé dans les montagnes boisées du Sen-el-Lebba ; un épais brouillard enveloppait en outre les montagnes et ne permettait pas de voir à deux pas devant soi. Dans ces conditions, et avec son énorme convoi, le général ne pouvait s'aventurer dans cette direction. Il se décida donc à reprendre la route de Tadmit, combinaison qui lui donnait la chance, assez problématique d'ailleurs, de séparer en deux tronçons les forces des rebelles.

» C'est alors que va commencer cette série de marches et de contre-marches dans les traces du marabout, et dont le but est de lui enlever le boire et le manger, en le dépistant successivement des lignes d'eaux et des pâturages, et de réduire à la misère, en ne leur laissant ni repos, ni trêve, les populations insurgées, dont les troupeaux, épuisés de fatigue et mal nourris, vont dépérir et fondre en peu de jours. »

Le 17 octobre, la colonne Yusuf était à Tadmit ; toutes les hauteurs étaient occupées par les insurgés, qui couvraient la retraite de leurs troupeaux. Le 18, la colonne continua son mouvement vers le sud, poussant devant elle les cavaliers ennemis.

(1) *Le général Yusuf*, par le colonel Trumelet.

Le 19, dans la marche sur Tadjemout, elle fut attaquée subitement par de nombreux cavaliers; ce n'était qu'une démonstration, et deux compagnies du 2e bataillon de chasseurs à pied suffirent pour disperser l'ennemi.

Pendant la grand'halte, à El-Oglat, les cavaliers ennemis vinrent de nouveau escarmoucher avec nos grand'-gardes; le général lança sur eux les goums conduits par l'agha Ben-Yahia et soutenus en arrière par la cavalerie régulière. Les cavaliers ennemis refusèrent la lutte et s'enfuirent.

Mais leur but était atteint; car, en forçant la colonne à se déployer, ils en avaient retardé la marche et permis aux tribus qui étaient venues faire boire leurs troupeaux à Tadjemout de se mettre hors de portée.

La colonne campa à quatre kilomètres de Tadjemout; le lendemain, lorsqu'elle voulut continuer sa marche vers le sud, elle se vit arrêtée sur la rive gauche de l'Oued-M'zi, qu'une crue subite rendait infranchissable; il fallut se résigner à camper. Un fort parti ennemi, embusqué dans les tamaris de la rive droite, fut délogé à coups de fusil par deux compagnies de zouaves et de chasseurs à pied et contraint à se retirer.

Le 21 octobre, la colonne traversa l'Oued-M'zi et marcha dans les traces de l'émigration ; mais les insurgés avaient une trop grande avance pour qu'il fût possible de les atteindre ; aussi, après avoir constaté qu'ils s'étaient fractionnés en deux groupes, l'un avec Si-Mohammed sur l'Oued-Zegoun, l'autre avec Ben-Nacer-ben-Chora sur l'Oued-en-Nsa, le général reprit le chemin de Laghouat.

Le gouvernement, inquiet de voir le Djebel-Amour en complète rébellion, prescrivit au général Yusuf de combiner ses opérations avec la colonne d'Oran, pour en finir avec ce pays d'insurrection. La colonne d'Alger devait envahir le Djebel-Amour par le Sud-Est, pendant que celle d'Oran y pénétrerait par l'Ouest.

Le 29 octobre, le général Yusuf quitta Laghouat et marcha sur Aïn-Madhi, où il arriva le 1er novembre. Il y reçut une lettre du général Deligny, dans laquelle celui-ci lui annonçait qu'il lui était impossible de faire un mouvement quelconque sur le Djebel-Amour, mais qu'il avait donné l'ordre au général Martineau, alors à Brézina, de se porter sur Taouïala, résidence ordinaire de l'agha Ed-Din.

Le 3 novembre, la colonne pénétra dans le Djebel-Amour, par les gorges de l'Oued-er-Reddad, et alla camper sous les murs du ksar El-Richa. Les tribus et les ksours de l'Ouest, effrayés par cette marche rapide et hardie, firent leur soumission.

Le 5, la colonne fut arrêtée dans sa marche sur Taouïala par une crue subite de l'Oued-el-Megatel. L'agha Ed-Din alla reprendre possession de sa maison de commandement de Taouïala, et la colonne rentra à Laghouat.

Le 12 novembre, le général reçut au camp d'Er-Reg, sur la rive gauche de l'Oued-M'zi, la soumission d'un grand nombre de dissidents du cercle de Boghar, des Oulad-Naïl et des Larbâa. Les Harazlia seuls restèrent avec Si-Lala. Quant aux Beni-M'zab, tout en protestant de leur fidélité à notre cause, ils continuèrent à recevoir Ben-Nacer-ben-Chora et à lui fournir tout ce dont il pouvait avoir besoin. Pour les punir, le Gouverneur général fit mettre momentanément le séquestre sur toutes leurs caravanes.

Le 16 novembre, le général Yusuf se porta à Tadjerouna à la rencontre des généraux Deligny et Martineau et leur amena des vivres et des moyens de transport.

Si-Mohamed se retira sur l'Oued-Zergoun et, le 20 novembre, le général Yusuf reprit la route de Laghouat.

La plus grande partie des tribus de la division d'Alger était rentrée dans le devoir; le rôle de la colonne de Laghouat devenait moins important.

Le Gouverneur général prescrivit, en conséquence,

au général Yusuf de former une colonne mobile et d'en donner le commandement au colonel Margueritte, que son long séjour dans le pays désignait tout particulièrement pour remplir cette mission.

La colonne mobile, forte de quinze cents hommes, fut constituée avec trois bataillons d'infanterie (1er zouaves, chasseurs à pied et 1er tirailleurs), deux escadrons du 1er chasseurs d'Afrique et une section d'artillerie de montagne. Son rôle était, selon les circonstances, l'observation ou l'action ; elle devait concourir aux opérations des colonnes d'Oran et contribuer à leur ravitaillement ; toutefois, elle devait éviter de découvrir le Sud de la province, afin d'assurer la tranquillité des tribus rentrées dans le devoir.

Le 39 novembre, cette colonne campait au Ras-el-Aïoun, au nord de Laghouat. Le général Yusuf et le colonel Archinard rentraient dans le Tell.

Cette seconde partie des opérations, signalée seulement par le fait d'armes d'Aïn-Malakoff, n'en avait pas moins été fertile en résultats. Les insurgés de Constantine, arrêtés et contraints de demander l'aman, la pacification du Djebel-Amour et du Sud de la province d'Alger, étaient les fruits de cette campagne. Toutefois, les résultats obtenus n'étaient pas en rapport avec les forces mises en mouvement, et la marche très lente de la colonne d'Alger avait souvent permis aux insurgés d'échapper à un désastre. Cela tenait, non à de l'hésitation de la part du général Yusuf, comme le prétendirent quelques esprits inquiets et malveillants, mais bien à l'insuffisance des moyens de transport et à la difficulté des ravitaillements. Privé des ressources indigènes (presque toutes les tribus étaient en insurrection), le général Yusuf avait dû utiliser des mulets et des voitures de toutes sortes, et les grandes difficultés qu'on avait rencontrées dans la marche de ces convois spéciaux n'avaient été surmontées que grâce à l'énergie et à l'intelligence des colonels Archinard et de la Croix

d'abord, du général Ducrot ensuite, qui avait été chargé de cette difficile mission.

Malgré tout, nos postes et nos colonnes avaient été régulièrement ravitaillés et avaient même pu venir en aide aux troupes d'Oran, bien moins privilégiées qu'eux sous ce rapport.

E. Mangin,

Lieutenant au 1er tirailleurs algériens.

(A suivre.)

DE LA CAPTIVITÉ A ALGER

PAR

Fray Diego de Haëdo

AVANT-PROPOS

—

Le Père, Maître, Frère, Denis de Haëdo, abbé de Fromeste, de l'ordre de Saint-Benoît, né dans la vallée de Carrança, dédiait, en 1612, à son oncle, le très illustre seigneur Don Diego de Haëdo, archevêque de Palerme, président et capitaine-général du royaume de Sicile pour le roi Philippe II, un ouvrage très rare aujourd'hui et qui, selon toute probabilité, n'a pas fait l'objet d'un grand nombre d'éditions et n'était guère répandu sous le règne du sombre Philippe, bien qu'il fût dit dans la licence royale en date du 18 février 1610 que l'impression de cet ouvrage devait être autorisée; « car il était très utile et profitable et ne contenait rien de contraire aux bonnes mœurs. »

Cette autorisation, demandée pour vingt ans par le Procureur général de l'ordre de Saint-Benoît, ne fut accordée que pour dix ans; liberté bien restreinte pour répandre un ouvrage qui, d'après l'avis du Conseil royal, était remarquable « por el mucho fruto que á la christiandad se le ha de seguir. » (1).

L'œuvre de Haëdo porte pour titre général : TOPOGRAPHIE ET HISTOIRE GÉNÉRALE D'ALGER ; elle se divise en cinq traités distincts : LA TOPOGRAPHIE D'ALGER, L'ÉPITOMÉ DES ROIS D'ALGER, LA CAPTIVITÉ, LES MARTYRS et LES MARABOUTS.

L'imprimeur n'oublie pas de prévenir le lecteur que dans ces cinq traités, on verra des faits extraordinaires, des morts épouvan-

(1) « A cause du grand fruit qu'en doit retirer la chrétienté. » Le Conseil royal avait approuvé ce livre le 18 octobre 1608; il fallut deux ans pour que le roi donnât son autorisation; le livre ne fut imprimé que deux ans plus tard, en 1612.

tables, des tourments recherchés qui méritent d'être connus de la chrétienté, le tout écrit avec beaucoup de science et une rare élégance.

LA TOPOGRAPHIE D'ALGER a été traduite par MM. Monnereau et Berbrugger (1), LES ROIS D'ALGER, par M. de Grammont (2), et nous n'y reviendrons pas. Nous avons entrepris la traduction des trois traités suivants, qui n'offrent pas moins d'intérêt que les deux premiers et dont ils sont le complément.

Le premier de ces trois traités est une longue dissertation sur l'esclavage et son origine ; l'auteur n'hésite pas, comme c'était d'ailleurs la coutume à l'époque, de remonter aux temps les plus reculés, aux fils de Caïn, à Nemrod, aux grands conquérants, puis il arrive lentement, progressivement aux temps modernes, non sans retourner souvent sur ses pas et remonter dans l'antiquité pour nous parler de géants extraordinaires, de squelettes phénoménaux trouvés en Sicile, et pour nous faire une digression, plus originale que savante, concernant la conformation du corps humain. Haëdo conclut enfin qu'à aucune époque il n'a existé de situation aussi désolante, aussi malheureuse que celle que subissent les captifs chrétiens tombés aux mains des pirates algériens. Cette situation est absolument la même que celle qui a été faite à nos prisonniers de guerre, à nos colons tombés, soit à l'époque de la conquête, soit au cours des insurrections, aux mains de fanatiques que la marche des siècles n'a pas changés.

Haëdo s'arrête avec complaisance sur les temps anciens ; il se plaît à y revenir ; il cite des exemples avec une intarissable complaisance, multiplie les citations des livres saints, des Pères de l'Église, des auteurs profanes, de certains contemporains et aborde enfin son sujet. Mais il ne parle que des faits qu'il a vus et de ceux qui lui sont racontés par des témoins dignes de foi, souvent des victimes de la barbarie des indigènes. Les faits qu'il cite, quelque horribles qu'ils soient, ne sauraient être mis en doute, car, de nos jours, nous avons été témoins d'actes aussi barbares, aussi monstrueux.

Les traités sont une longue et douloureuse description des atrocités *exquises*, comme le dit l'éditeur, auxquelles étaient soumis les captifs chrétiens. L'auteur pleure sur ces malheureux, mais non sur l'humble créature, captif lui-même, qui accepte ses souffrances avec

(1) Voir les années 1870-71 de la *Revue africaine*.
(2) Voir les années 1880 et s. de la *Revue africaine*.

résignation comme épreuve passagère que Dieu lui fait subir en expiation de ses fautes; il considère même son maître et bourreau comme un instrument dont Dieu se sert pour le châtier. Mais il ne s'élève pas seulement contre les patrons barbares, contre les farouches renégats, il flagelle avec indignation les grands de la chrétienté, les nobles, les riches de son pays qui gaspillent en divertissements des sommes considérables qui seraient bien mieux employées au rachat des malheureux captifs. Il compare aussi la légèreté des galiotes algériennes, l'énergie et la vigilance des reïs, à la lourdeur des galères chrétiennes, à la prudence de leurs capitaines qui n'osent affronter la mer orageuse et vont s'abriter dans quelque port où ils passent leur temps à banqueter pendant que, près d'eux, presque sous leurs yeux, des populations entières sont enlevées par les pirates et transportées en Berbérie.

L'abbé de Fromeste cultive aussi la fine critique qui perce au travers de sa bonhomie habituelle, mais il s'arrête à point, car ses sentiments religieux surviennent à propos pour arrêter les écarts de son imagination. Il semble parfois qu'on lit une page de Rabelais, quand il parle des mœurs des indigènes, mais alors il ne garde plus de prudence dans ses expressions; ce n'est plus seulement un sujet de *haulte graisse*, mais la crudité des mots, la prolixité de la description dépassent à tel point la limite qu'il devient très difficile de traduire certains passages.

Dans le traité des Marabouts, l'abbé captif s'entretient avec le fils d'un renégat et il essaie de lui faire comprendre combien sont ridicules les pratiques superstitieuses des marabouts. Il arrive au point où il doit aborder la discussion de la doctrine du Coran; mais, à ce moment délicat, l'auteur raconte la bataille de Simanca, l'intervention de Saint-Jacques de Compostelle et de Saint-Millan et clôt son traité!

Sans doute la censure de l'époque coupa les ailes au virulent abbé et supprima cette partie de l'ouvrage, nous privant ainsi, sans doute, de faits qu'il aurait été intéressant de connaître.

L'œuvre de Haëdo est le cri d'un noble cœur, un appel à la charité chrétienne, qui, par l'intermédiaire des Pères de la Rédemption, soulagea tant d'infortunes. Nous avons respecté, autant que cela nous a paru possible, le génie de la langue espagnole et le style de l'auteur.

M. V.

DIALOGUE PREMIER

DE LA CAPTIVITÉ A ALGER

ARGUMENT

Antonio Gonzalez de Torrès, chevalier de Saint-Jean, étant venu visiter le docteur Sosa, son ami, dans les prisons où il était captif, et incarcérés tous deux, s'entretiennent de la situation misérable résultant de la captivité. Qui en fut l'inventeur; quand les hommes commencèrent à la pratiquer; des diverses manières et des conditions de l'esclavage pratiqué dans l'antiquité, chez un grand nombre de nations, et enfin des grandes misères, des peines, des tourments et des martyrs auxquels sont actuellement soumis les captifs chrétiens tombés au pouvoir des Mores et des Turcs, principalement à Alger.

SECTION I

ANTONIO, SOSA.

Antonio. — Est-il possible que ce cruel tyran ne finisse pas par se lasser?

Sosa. — Qui est là? O Seigneur, que votre seigneurie soit la bienvenue!

Antonio. — Que votre seigneurie soit la bien trouvée.

Sosa. — Qu'y a-t-il? Quoi de nouveau?

Antonio. — Si mon arrivée est une surprise, mon désir et la ferme volonté d'accomplir mon devoir ne le sont pas. Car depuis le moment où l'être inhumain et barbare qui est votre maître a fermé ces portes et qu'il a donné l'ordre le plus rigoureux que personne n'entrât dans ces prisons, je n'ai cessé de l'importuner pour qu'il me donnât l'autorisation d'y pénétrer; mais je n'ai jamais vu de ma vie et je ne pense jamais voir un

homme (s'il mérite toutefois qu'on l'appelle ainsi) plus ennemi de toute raison, de toute bonté. Il ne s'est jamais laissé vaincre ni par mes raisons ni par mes importunités, ni par les nombreuses intercessions que j'ai employées dans ce but.

Sosa. — Eh bien! Comment avez-vous pu réussir à venir jusqu'ici ?

Antonio. — Comme il arrive toujours avec de pareilles gens, qui, en définitive, accordent à un méchant, avec la plus grande facilité, ce qu'ils refusent obstinément aux braves gens; un More de mes voisins, son âme, son ami, lui en adressa la prière et de suite il réussit.

Sosa. — J'étais bien sûr, bien persuadé que dans un esprit si plein de bonté, si plein de noblesse qu'est le vôtre, il n'y avait pas de place pour l'oubli que l'on rencontre bien fréquemment chez les plus grands amis. Car comme ceux-ci n'aiment que la prospérité de leur ami, ils mesurent et règlent tout à leur profit. Ils sont comme la source de Pismote de la campagne de Syracuse (que vous avez dû voir, car vous avez été à maintes reprises dans ses parages), qui fut en d'autres temps célébrée par un grand nombre d'écrivains et de poètes. On l'appelait Cyane, à cause de la fable de la belle nymphe Cyane que l'on croyait avoir été transformée en cette fontaine. Elle possède aujourd'hui la propriété de croître et de décroître avec la lune.

Antonio. — Je ne mérite pas toute la confiance que vous me témoignez. Sans doute je suis, sur ce point, ce que j'ai toujours été et je n'y suis pas poussé par de si extraordinaires ni de si pressantes raisons. Mais il a suffi à une vraie et étroite amitié comme la nôtre, confirmée depuis si longtemps par tant de preuves, de la triste situation à laquelle je vous trouve réduit par une si barbare captivité. Car vous voyant dans un état si triste, si pénible, chargé de chaînes, ayant subi tant d'épreuves, tant d'emprisonnements, tant de dégoûts et tant d'ennuis, quel homme, même ne vous connaissant

pas et ne vous ayant jamais vu, ne serait ému de tant de cruautés et ne désirerait venir ici pour vous soulager de ces épreuves ?

Sosa. — Une si grande bienveillance, encore que je ne le mérite certes pas, ne peut être ni payée ni assez reconnue par toute la reconnaissance du monde, si grande qu'elle puisse être.

Antonio. — Nous ne serions pas chrétiens alors ! De même que nous avons une même foi, nous avons le même baptême, nous adorons un même Dieu, le Père de N.-S. Jésus-Christ, avec lequel ensemble nous ne faisons qu'un même corps; Lui en est la tête et nous les membres. Comment ne serions-nous pas aussi les pères les uns des autres et de loyaux compagnons ? Nous ne devons pas nous considérer comme indifférents ou comme étrangers, mais nous devons prendre tout spécialement pour nous les travaux et les misères des autres. Enfin nous participons en tout avec ceux qui craignent Dieu et qui gardent ses commandements. Et s'il nous faut chercher des causes, des raisons particulières, grâce auxquelles un homme sera ému de compassion et du désir de secourir son prochain dans tout ce qui est humainement possible, quels motifs de plus, quelles raisons autres lui faut-il, que de le trouver de la façon dont je vous vois, chargé de chaînes et de tant de misères ? Ils n'ont pas de pareils traitements pour les voleurs, les malfaiteurs, les coupeurs de routes, pour ceux qui écorchent les figures, qui mettent le feu aux propriétés, qui incendient les temples sacrés, qui préparent quelque trahison ou qui se soulèvent contre un roi.

S'agit-il d'un homme dont le seul crime, aux yeux de ce barbare, est d'avoir eu le triste sort de tomber entre ses mains et d'être son captif; il le laisse nu, affamé, accablé de souffrances, attaché à une pierre, enfermé si longtemps, isolé et solitaire, caché sous terre dans un réduit si reculé, si froid, si humide et si

obscur. Y a-t-il une cruauté, une méchanceté pareilles ? C'est ici que se trouve le cachot où l'on m'a dit que l'on vous a mis trois fois, chargé de fers et d'où l'on vous a tiré presque mort chaque fois ? C'est là où est ce trou ?

SOSA. — C'est bien là, mais laissez-le ; venez par ici.

ANTONIO. — Que Dieu me pardonne ! Comme ce trou sent mauvais ! N'y a-t-il pas d'autre ouverture que ce soupirail ? La lumière n'entre que par ici ? à peine cela fait-il un palme et demi ; et au fond, quelle est la largeur de ce cachot ?

SOSA. — Il a une profondeur de vingt palmes, il est large de neuf et long de onze ; sur trois de ses côtés, il est entouré par la citerne que vous voyez là.

ANTONIO. — C'est pour cela qu'il est si humide et qu'il sent si mauvais. Dieu me pardonne ! Je ne puis plus douter de ce que j'ai entendu dire publiquement et bien souvent, de ce que rapportent bien des Mores et des Turcs dans tout Alger, que cet alcade Mohamet, le juif, votre maître, ne reconnaît, ne craint et n'adore aucun Dieu ; qu'il n'est ni More, ni Turc, ni Juif, ni Chrétien ; et sans doute cela doit être, car bien que ce soit à la connaissance de tout le monde, lui-même raconte qu'étant juif, originaire du village d'Animay, à douze lieues du Maroc, il était arrivé à l'âge d'homme quand, de sa propre volonté, il se fit musulman par mépris pour les siens et pour faire affront aux juifs qui ne lui accordaient pas, prétend-il, ce qu'il désirait. Il ne voulut se faire musulman qu'à Jérusalem même, patrie commune des Juifs. Il fut ensuite pris par une galiote du fameux Cigala, le Génois, ici près de Matifou, lorsque l'empereur Charles-Quint, dans l'année 1541, établit son camp sur cette terre. Il fut baptisé quelques jours après et vécut quinze ans en chrétien, avec tant d'hypocrisie et de dissimulation, ainsi qu'il le raconte lui-même par dérision, qu'on le tenait pour un saint. Réunissant alors le plus d'argent qu'il put voler à son patron, à qui il était recommandé, il s'enfuit à Venise et de là à Constantinople, non pas pour redevenir musulman ou turc, mais pour revêtir uniquement la peau et la ressemblance du musulman, car personne ne l'a vu entrer dans une mosquée, ni faire la prière des Mores, ni pratiquer leurs cérémonies, ni sentir en quoi que ce soit le musulman. Je crois aussi, maintenant, ce que tout le monde raconte de sa vie et de ses mœurs plus que profanes, car on dit communément qu'il ne s'occupe jour et nuit que de remuer de la monnaie, compter de la monnaie, peser de la monnaie, thésauriser de la monnaie, fondre de l'or, de l'argent, faire de l'alchimie et en secret de la fausse monnaie. Enfin il est avéré qu'il est un tel monstre dans tous ses actes et dans toutes ses habitudes, dans ses négociations, dans ses entretiens, il raisonne avec tant d'astuce, de fourberie, de mensonge, que l'on dit en proverbe : « Malicieux et rusé comme l'alcade Mahamet le juif ». Il est si différent des autres, sans doute pour se mettre en opposition avec le reste des hommes, qu'il n'admet aucune loi, aucune secte, n'en tient aucune pour bonne, ni même pour nécessaire ; mais c'est en tout un impie, un athée, comme Épicure ou Protagoras, ou Diagoras de Milée, ou Théodore le Cyrénéen, ou Énomère l'Égiate *(sic)*, ou Callimaque, ou Lucien ou d'autres encore. Il est persuadé sans doute, qu'il n'y a au ciel, ni sur la terre, ni en enfer, ni dans nulle autre partie du monde, quelque divinité qui prenne soin de nous, nous gouverne, ou s'occupe des choses des hommes.

SOSA. — Qu'il en soit ainsi ou comme l'on voudra, ou pour toute autre cause, je ne me plaindrai jamais de lui, bien qu'il soit au plus haut point inhumain et cruel ; parce que, tout bien considéré et avec les yeux d'un chrétien qui comprend les actions de Dieu, dans le cas particulier qui concerne ma captivité, il sert d'instrument à Dieu, qui, dans son éternelle sagesse et sa prudence, l'a choisi, lui et non un autre, pour qu'il soit l'exécuteur de sa colère si souvent provoquée par mes

nombreuses fautes. Bien que Nabuchodonosor ait affligé, détruit même et emmené en captivité à Babylone le peuple que Dieu chérissait tant, Dieu ne lui en voulut pas, non plus que du grand mal qu'il fit ; il ne souffrit même pas que quelqu'un s'en plaignit, et au contraire, comme ce prince servait de verge au divin châtiment, il l'appelle et le proclame son serviteur, il l'honora et l'embellit d'un titre magnifique et renommé, il le combla de gloire et d'honneur. Et ce que l'on ne saurait méconnaître, c'est que le Seigneur voulut encore que ce même titre, ce blason d'honneur, restât écrit dans les livres de la sainte Écriture comme un signe et souvenir éternel de l'immortelle renommée du dit Nabuchodonosor.

Nous voyons également que Cyrus, roi de Perse, bien que gentil et n'ayant pas la véritable connaissance de Dieu, parce que de son temps il devait en être ainsi, fut l'instrument et la verge de sa colère, fut le bourreau dont il se servit pour punir une infinité de pécheurs, et qu'il fit ainsi détruire un grand nombre de nations idolâtres, bien des années avant la naissance de Jésus-Christ. Il l'honora hautement, l'annonçant au monde, prophétisant beaucoup de choses en ce qui le concernait, le faisant appeler son Pasteur, son Christ, l'Oint de sa main, par la bouche du plus grand, du plus illustre des anciens Prophètes, le prophète Isaïe. Ajoutez à cela que les mauvais traitements que je supporte et ma captivité, qui vous paraissent si extraordinaires, ne sont chose si inconnue ni si hors d'usage à Alger et dans la Berbérie, que nous puissions dire que mon patron, encore que méchant, est le seul qui désire se signaler entre tant d'autres cruautés sauvages. Si nous examinons ce qui se passe à Alger et aussi dans les autres villes de la Berbérie et de la Turquie, quel est le bagne, ou la maison, ou l'habitation de ces barbares infidèles qui ne soit, en effet, et toujours un lieu de massacre, où continuellement et avec une haine farouche du nom de N.-S. Jésus-Christ, ils baignent leurs mains dans le sang chré-

tien innocent ? Ne voyez-vous pas comme ils se flattent, comme ils s'honorent, comme ils ont tous pour but et regardent même comme une grande gloire, comme une gloire toute spéciale, de remplir, les uns à l'envi des autres, leurs maisons de captifs chrétiens ? Ils se plaisent à les garder serrés les uns contre les autres, accroupis, enfermés nus, déchaussés, affamés, amaigris, rongés par la terreur et le chagrin. Voyez le nombre infini de ceux qui sont chargés de fers, attachés aux chaînes, couchés à terre avec les boulets aux pieds, enchaînés et, malgré tout, travaillant quand même perpétuellement dans les moulins où l'on écrase le grain à force de bras. En définitive, comptez les coups de bâton, les coups de fouet, les coups de pied, les coups de poing, les douleurs et les tourments qu'ils leur servent chaque jour, et même à toute heure, à tout moment, pour assouvir leur fureur sur les captifs, et vous trouverez, sans doute, qu'entre les grands miracles de Dieu et les merveilles remarquables de sa main, l'esclavage en est un et non des moins épouvantables. C'est une charge aussi terrible que lourde que doit supporter le corps affaibli d'un malheureux captif. Ce n'est pas la captivité, telle qu'elle est en usage parmi les chrétiens et parmi les peuples qui se piquent de quelque raison ou d'équité. Nous serions bien heureux s'il en était comme aux temps passés, chez les barbares et chez les idolâtres de toute sorte qui ne craignaient ni ne connaissaient Dieu. Mais si, aux yeux des gens à l'âme magnanime, l'amour de la bonté et la vertu font vénérer, presque adorer l'antiquité et porter envie aux prouesses et aux faits héroïques des hommes illustres qui nous ont précédés, et que l'on voudrait imiter si c'était possible, tout au contraire, cette vile canaille de Mores et de Turcs ne sont nés que pour la honte de l'humanité, et ils ne sont en effet que la vraie lie et le rebut du monde, la sentine de tous les vices et de tous les méfaits qui ont jamais pu exister. Il n'y eut jamais et l'on ne découvrira pas de

forfait ni d'iniquité, ni de mode de péché existant ou à inventer, de vice ou de malice qu'ils ne commettent et qu'ils ne se flattent d'imiter sans honte, ou bien plutôt qu'ils exaltent et tiennent pour vertu et bien suprême.

En ce qui concerne surtout le traitement des prisonniers qu'un misérable destin a fait tomber entre leurs mains, quel est celui d'entre ces barbares qui, ayant en sa possession des captifs d'importance ou des hommes de quelque réputation, ne cherche à leur appliquer, à eux plutôt qu'aux autres, sans la moindre pitié, tous les horribles tourments que les anciens et féroces tyrans qui furent la honte du monde, inventèrent pour affliger et tourmenter l'humanité ?

ANTONIO. — De sorte que vous pensez que la captivité dont vous souffrez à Alger est plus dure, plus pénible et plus cruelle que toutes celles qui ont jamais existé ?

SOSA. — Je n'en doute nullement, et soyez persuadé que c'est la vérité pure pour bien des raisons et pour bien des causes.

ANTONIO. — Je suis bien aise que vous me parliez de la sorte.

SOSA. — Et pourquoi donc ?

ANTONIO. — Parce qu'il y a peu de jours que, m'entretenant de cela avec quelques-uns de mes compagnons de captivité, plusieurs m'ont tenu le même langage et je suis moi-même de cet avis par le peu que j'ai pu lire sur ce sujet. Mais comme il s'est élevé quelque contradiction, il m'est demeuré un vif désir d'être fixé sur cette question. En conséquence, puisque vous y êtes venu si à propos, vous me ferez la grâce de me dire longuement les raisons qui vous poussent, tout ce qui vous viendra à ce sujet, afin que nous passions en une agréable conversation le peu de temps de liberté que nous avons, jusqu'à ce que votre bon patron vienne me jeter hors de sa maison.

SOSA. — Il suffit que vous me commandiez pour que je ne fasse pas autre chose, mais ce sera à la condition

que je ne vous dirai pas tout ce qu'il y a à dire, que je ne développerai pas complètement ce sujet, car étant donné le cas que l'état de captivité est le plus vil et le plus bas de l'homme, la chose la plus humiliante qui puisse exister au monde, il n'en est pas cependant de même s'il s'agit de traiter et de discuter de sa nature, de ses qualités et de ses conditions, sans compter tout ce qu'il y aurait nécessairement à dire, s'il fallait traiter et exposer ce sujet comme il convient. Je déclare tout d'abord et affirme que cette question est si grave, la matière en est si vaste, si variée, si riche, si abondante en enseignements et pouvant si facilement provoquer à l'érudition et au savoir, à cause de tout ce que nous apprend l'histoire, de ce que rapportent divers auteurs, des différents cas qui nous ont été transmis, de ce qui résulte de l'expérience du monde, que pour en traiter comme il convient et comme cette question le mérite, il faudrait sans doute un excellent esprit, un jugement extraordinairement vaste, bien différent du mien, ou tout au moins plus tranquille et plus reposé ; toutefois si l'importance de la question trompait, comme il est à présumer, mes forces et mon savoir, la faute en serait à celui qui se laisse aveugler par son affection et qui pense que j'ai peut-être quelque mérite.

ANTONIO. — Je suis bien aise que vous preniez cette résolution et j'assume sur moi toute responsabilité s'il peut y en avoir.

SECTION II

SOSA. — Ayant donc à démontrer combien est malheureuse la condition de captivité dans laquelle vivent les captifs d'Alger et de la Berbérie, je commence par avancer qu'elle est plus cruelle, comme je l'ai dit, plus inhumaine et plus malheureuse que toutes celles qu'il y a eu au monde. Je remonterai, pour me faire mieux

comprendre, à son origine, la prenant d'un peu loin. Ainsi, nous remarquons d'abord qu'étant fils d'Adam et exilés dans cette vallée de larmes, il n'est pas possible que, de ce que notre père sema, nous récoltions d'autres fruits que des chardons, des épines et des ronces qui nous piquent, nous blessent et nous endolorissent. Nous vivons ainsi sujets aux peines et aux misères, et elles sont si grandes, si continuelles que les anciens sages de la Grèce, hommes d'un jugement remarquable et excellent, appelèrent la vie, celle dans laquelle nous vivons, non une vie, mais une continuelle et perpétuelle calamité. Pour la même raison, il y en eut beaucoup, comme l'ont écrit Marcus Tullius Cicéron et Pline, qui dirent qu'il serait préférable pour les hommes de ne pas naître ou tout au moins de quitter au plus vite cette triste et pénible existence.

Et en vérité, si l'on ne savait, par la foi que Dieu nous a donnée, que tout cela est la punition de notre faute et la marque certaine du péché dont nous portons le signe, puisque nous nous sommes faits si facilement ses esclaves, nous pourrions nous plaindre à juste titre, ainsi d'ailleurs que l'ont fait les auteurs, et dire que la nature est mère en toutes choses, mais que, pour les hommes seulement, elle est une marâtre. Cependant, dans le nombre si grand et la réunion de tant de maux, aucun ne peut ni égaler le malheureux et misérable sort de la captivité, ni lui être comparé. En effet, il est vrai, sans doute, que les peines dont nous souffrons chacun en notre particulier, nous coûtent beaucoup, et que nous ne payons ce lourd tribut qu'à contre-cœur; car certaines épreuves font perdre aux uns la joie, à d'autres la tranquillité, à d'autres encore la fortune; à ceux-ci la santé, à ceux-là ils enlèvent soit l'honneur, soit le courage ou la réputation; et, dans d'autres circonstances, des désastres imprévus nous enlèvent nos amis, que le poète appelait la moitié de notre âme; nous voyons encore que certains perdent leurs frères,

leurs pères, leurs fils, qui sont de si doux gages, qu'on peut dire d'eux qu'ils sont toute notre âme. Mais, par contre, l'esclavage est un sort si dur et si triste, qu'à lui tout seul il amène, non pas seulement l'un des maux dont nous venons de parler, mais tous ensemble ajoutés à tous ceux qu'il peut y avoir dans le monde.

Il prive tout à coup le triste et malheureux captif de tous les biens qu'il possède et qu'il peut posséder ici-bas. Aussi est-ce avec beaucoup de raison que la Sainte Écriture appelle l'esclavage une chose qui, tout d'un coup, en un seul moment efface tout, sans laisser ni aucun bien, ni quoi que ce soit; elle l'appelle encore un rasoir parfaitement aiguisé, qui ne laisse ni un cheveu, ni un poil depuis la tête et le menton jusqu'aux pieds. Elle compare le captif à la tablette sur laquelle l'écrivain trace des lettres charmantes, belles et bien formées, qu'il efface soudain, précipitamment, dans un accès de contrariété et de colère, de façon que la tablette demeure nette, comme si jamais personne n'y avait mis la main et n'y avait tracé de délicats caractères ou des signes d'écriture. Ailleurs elle le traite d'arbre bon seulement pour servir de mât de navire parce qu'il est tout desséché, sans fruits, sans feuilles, sans branches, tout uni et sans verdure; il ne sert sur la montagne que pour indiquer à celui qui le regarde de loin la direction du chemin. Le prophète Joël voulut exprimer la même chose quand, menaçant de la captivité le peuple de Juda et Jérusalem, il dit qu'ils seraient comme la vigne qui, lorsqu'elle est belle, superbe, chargée de fruits abondants, si savoureux, si agréables, est en un moment vendangée par les ennemis et demeure ensuite si seule, si laide, si abîmée, qu'elle paraît n'être plus la même; en disant encore qu'ils seraient semblables au figuier que l'on ne dépouille pas seulement de son fruit si beau et si doux, mais aussi de son écorce, et alors ses rameaux si bien disposés, si couverts de verdure, à l'écorce si belle, gisent abandonnés, dépouillés et blan-

chissant sous l'action des eaux et des neiges du ciel, et, ainsi se desséchant sur le sol, ils finissent par être brûlés. De sorte qu'une subite et terrible tempête d'eau, de grêle et de vent ne dépouille pas plus subitement un champ de ses fruits, et un frais et beau verger de ses belles fleurs, de ses feuilles gracieuses. Ainsi la triste situation de la captivité dépouille la malheureuse victime de tout ce qu'elle possédait auparavant.

ANTONIO. — Et quand bien même elle ne perdrait que la douce liberté que Dieu lui a donnée, quelle plus grande perte pourrait-elle subir ?

SOSA. — Vous dites vrai, car la liberté, ainsi que l'explique M. Tullius Cicéron, est la libre faculté pour chacun de vivre comme et de telle façon qu'il veut; elle est, pour ce motif, le bien propre et le plus excellent de l'homme, et comme dit saint Bernard : « C'est toute la beauté de l'âme et toute la valeur de l'être humain ; telle la pierre fine de la bague ou le riche diamant qui s'y trouve enchâssé. »

D'autres disent d'elle que c'est une puissance et une autorité divines, parce qu'elle l'est en effet; car de même que servent le vouloir et le désir de Dieu dans le gouvernement du monde, ainsi l'homme emploie, à sa manière aussi, son vouloir et désir dans un monde plus petit, qui est lui-même, relativement aux choses de la terre qui dépendent de la libre volonté dont l'homme se sert pour sa propre gouverne. C'est à ce propos que Diogène dit très bien, ainsi que le rapporte Plutarque, qu'étant interrogé sur la meilleure des choses existant au monde, il répondit : « La liberté. » Les lois l'appellent un bien inestimable et la plus précieuse de toutes les choses du monde. La liberté est un bien si grand et si précieux qu'elle ajoute de la valeur à tout ce qui en a le plus. Aussi n'y a-t-il pas de perte que l'on puisse comparer à celle d'une chose de si grand prix ou qui puisse l'égaler. Caton a dit avec raison que tout l'or qui existe ne formerait pas le juste prix auquel on pourrait vendre

la liberté. M. Tullius Cicéron disait que, pour conserver un si grand bien, on ne devait pas craindre la mort, qui est le dernier de tous les maux. C'est ainsi que nous voyons un grand nombre de Grecs, de Romains et de Barbares qui, pour recouvrer ou défendre leur liberté, s'exposaient à des dangers et à des peines innombrables, tels l'Athénien Thrasybule et Dion de Syracuse ; d'autres préférèrent plutôt mourir dans de cruels tourments, tels Anaxarque et Zénon l'Éléate ; et d'autres encore allèrent jusqu'à se tuer de leurs propres mains, comme le firent Caton d'Utique et Brutus. Que dirai-je donc des Astropéens et des Numantins, tous les deux peuples d'Espagne, qui préférèrent égorger leurs enfants et leurs femmes, se tuer de leurs propres mains et livrer aux flammes tous leurs biens et leur patrie, plutôt que de se voir captifs au pouvoir des ennemis. Il n'y eut pas que les hommes qui agirent ainsi, car nous savons que bien des femmes firent de même. Telle la belle Sophonisbe, femme du roi Syphax et plus tard épouse de Masinissa, laquelle, se voyant réduite à la captivité chez les Romains, sut prévenir cette situation d'infamie en se tuant de ses propres mains. Telle encore la magnanime Carthaginoise, femme du capitaine Asdrubal, qui, voyant que son mari s'était rendu à Scipion le Jeune, préféra mourir libre que de vivre esclave, et qui, après avoir adressé de nombreux reproches à son mari et l'avoir traité de vil, de pusillanime et de lâche, se jeta dans un grand bûcher en tenant ses enfants par la main. Ainsi firent les femmes des Cimbres et des Teutons, toutes barbares qu'elles étaient; dès qu'elles virent leurs époux vaincus par Marius, elles s'étranglèrent elles-mêmes en suspendant leurs enfants à leurs pieds pour qu'ils périssent avec elles et échappassent à l'esclavage. On raconte de même des femmes Cantabres espagnoles, que se voyant soumises aux horreurs de la guerre, elles égorgèrent leurs propres enfants et les dévorèrent pour qu'ils ne tombassent pas entre les mains de l'ennemi. Enfin, la

belle Cléopâtre, ne voulant pas être captive et devenir l'esclave d'Auguste, chercha la mort dans la piqûre d'une vipère. Toutefois, ces actes ne sont pas aussi étonnants, comme venant de personnes que dirige la raison, que ceux d'enfants espagnols, car l'on raconte que l'un d'eux, s'étant une fois rendu auprès de ses parents et de ses frères captifs, les égorgea de sa main pour ne pas les voir dans une aussi misérable situation. Que dire des animaux dépourvus de raison? Ils apprécient à un tel point, ils aiment tant la liberté dont les a gratifiés la nature, que, pour ne pas en être privés, ils s'exposent à perdre leur être et la vie; et lorsqu'ils ne jouissent plus de la liberté, il n'y a point de caresses ni de bienfaits qui les adoucissent ou les fassent vivre contents : on voit, au contraire, le petit oiseau, tout choyé qu'il est, chercher à fuir de sa cage, tout comme le tigre et le lion, quoique apprivoisés et bien traités, cherchent à rompre leurs chaînes et à fuir. Et, enfin, accablés par le chagrin ou par la colère, beaucoup se laissent mourir.

Ainsi, quand je réfléchis à ce sujet et que, comme cela m'arrive souvent, je vois un homme, quelque éminent qu'il soit, qui, dès qu'il est réduit à la servitude et dépouillé de ce bien inestimable qu'est la liberté, se trouve, d'autre part, soumis à un vil More ou à un Turc ivrogne dont les caprices sont la règle et la loi d'après lesquelles il doit vivre, faire chacun de ses pas, se mouvoir dans un sens ou un autre; quand je vois cela, dis-je, je demeure comme interdit et ne peux me décider à prendre ce malheureux pour un homme. Tout au moins cette situation me semble-t-elle ce qu'il y a de plus bas, de plus vil et de plus humiliant au monde. Je ne parle pas ici de quelqu'un qui s'est fait le serf de Dieu, qui, librement et de lui-même, a renoncé à sa liberté et à sa volonté pour ne faire que ce que Dieu et ses ministres commandent; parce que cet homme ne perd pas sa liberté : il lui en reste, au contraire, une plus large et plus indépendante que toute autre pouvant exister au monde, en servant, comme dit saint Jérôme, la volonté de son Dieu; la valeur de cet homme est telle qu'elle égale celle des anges du ciel auxquels il ressemble. Ceux-ci n'ont d'autre volonté que celle de Dieu, et leur état veut, en effet, et exige qu'ils ne désirent pas autre chose que ce que Dieu veut. Ils ne perdent cependant pas pour cela leur volonté ni en partie, ni en totalité; ils ne cessent d'être libres en rien. Mais ils veulent l'être sans y être contraints et, pour ce motif, ils aiment sans contrainte. Mais, en dehors de ce cas, un homme qui est créé libre pour tout, né libre en tout, et si réellement libre qu'aucune chose ne lui est plus propre et plus naturelle que la liberté elle-même; comment pourrions-nous le définir, ou quelle estime et quelle idée pourrons-nous nous en faire, si cela même lui manque, si, dans ses actes, dans la faculté de disposer de ses membres et de ses sens, il n'a ni volonté, ni libre arbitre, ni liberté? Je m'aperçois que ce n'est pas pour un autre motif que nous disons par mépris à un cheval, à un mulet « animal, brute, bête, » et, si nous connaissions un nom plus vil et plus outrageant, nous le lui appliquerions sans doute; mais c'est parce que cet être ne sait, ni ne peut se gouverner soi-même, de façon à faire librement sa volonté, car il doit recevoir en tout l'impulsion d'un autre; c'est un autre qui doit le guider, le mettre sur la voie, le diriger et, en outre, le secouer constamment à coups de bâton, à coups de fouet. Si donc un animal mérite tous ces qualificatifs, et si on le tient pour une chose si vile, qu'il est souvent honteux de les mentionner dans une simple conversation, que dirons-nous d'un pauvre captif, d'un esclave, si cet état le ravale au niveau de la brute? Nous ne dirons pas que la captivité lui enlève le jugement et la raison nécessaires pour parler de tout, ni la volonté libre qui est implantée dans son âme et qui lui permet intérieurement de vouloir, de désirer, d'aimer, de haïr, de choisir, d'approuver, de décider, d'espérer, en un mot de produire tous les actes de cette volonté et des

autres forces de l'âme que les théologiens nomment immanentes, incoercibles, intérieures. Aussi, pour tout ce qui concerne cette partie de son domaine naturel et de son autorité intérieure, il ne lui manque rien, il n'a rien perdu, tout lui reste comme auparavant. Mais si nous examinons, d'une part, la mise à exécution et le résultat produit par ces opérations, d'autre part, la seconde moitié de l'homme, c'est-à-dire la partie matérielle qui, pour n'être pas si noble, constitue, sans aucun doute, une part importante et non négligeable de la naturelle, libre et vraie disposition de soi-même; alors, dis-je, que pensez-vous de lui quand, tombé en esclavage, ce pauvre homme se trouve, par suite de sa captivité, privé de tout, tyrannisé et soumis à la violence?

Ceci sera mieux compris, si nous considérons que Dieu a donné à l'homme un corps admirable et d'une perfection si merveilleuse et si étonnante qu'il forme un résumé et un assemblage de toutes les perfections, lesquelles sont réparties entre toutes les autres créatures. Parce que, de même que cet excellent peintre Zénas, qui avait, pour peindre une image très parfaite d'Hélène, que l'on devait mettre dans le temple de Junon de la ville de Cortone, qui à cette époque était l'une des plus célèbres et des plus renommées de la Grande Grèce, — pays qui constitue aujourd'hui, pour la plus grande partie, la Calabre et la Terre d'Otrante, — prit pour élaborer son œuvre les plus belles filles nobles du pays pour modèles, et, les ayant sous les yeux, il choisit dans chacune d'elles ce qu'elle avait de plus beau et de plus parfait; — ainsi Dieu, voulant faire de l'homme la créature la plus parfaite, prit de toutes les créatures les principales perfections qui étaient réparties entre elles et les réunit pour en faire le corps de l'homme, bien que ce soit la plus humble et la moins parfaite portion de ce qui constitue ce dernier; et le choix qu'il en fit porta sur un nombre tel et de telle qualité que les Grecs appelèrent l'homme *microcosmos*, ce qui veut dire petit

monde. Il mit notamment en lui les fins instruments que sont les sens, pour qu'ils lui obéissent et servissent de ministres à sa libre volonté. Il lui donna également divers membres d'une structure extraordinaire et admirable, établis avec un ordre et des proportions d'un art divin, si bien adaptés à tous les usages et exercices que Galien, très grand médecin et excellent philosophe, ne tarissait pas en admiration, répétant que c'était le miracle le plus grand de la nature et la chose par laquelle Dieu, semble-t-il, a le mieux montré sa divine sagesse et sa bonté infinie; c'est de là que les Platoniciens dirent que l'homme constitue le plus grand miracle et est l'animal le plus remarquable. Mercure Trismégiste, qui fut célébré par tous les anciens, disait que l'homme avait été fait pour que l'on connût en lui toutes les œuvres divines de Dieu et pour servir de témoignage de son admirable toute-puissance, et pour que l'on comprît jusqu'où pouvaient atteindre les forces naturelles. Pour le même motif, saint Augustin a dit : « Les hommes s'étonnent de la hauteur des montagnes, des grandes vagues de la mer, des rapides courants des rivières, de la course des étoiles et des planètes, et ils négligent de s'admirer eux-mêmes, alors qu'il est certain que le plus grand des miracles qu'on puisse faire aux yeux de l'homme est l'homme lui-même. »

Tout cela a été donné à l'homme pour qu'il ne manquât ni de moyens d'exécution ni d'instruments pour la réalisation de sa volonté, pour qu'il manifestât tout son pouvoir et toute sa force dans le commandement et le gouvernement de cette organisation. Bien qu'on ne puisse nier que le captif ou l'esclave continue de posséder ce même corps si parfait qu'il tient de Dieu et de la nature, et cela sans qu'il y manque la moindre des choses pour que tous les sens, membres et autres parties soient au complet, dites-moi de quelle façon de dominer ou de gouverner il use, ou bien quelle est la liberté qu'il peut avoir et dont il peut se servir, soit sur

eux tous, soit sur chacun en particulier? Ou plutôt que lui manque-t-il pour qu'il puisse s'en servir et les diriger de façon à n'être pas, comme un animal, sans désir et sans volonté? Ce malheureux homme, si l'on peut l'appeler ainsi, peut-il se risquer à faire quelque chose sans que son maître, cet ivrogne barbare sous la domination duquel il se trouve, y ait consenti, l'ait permis, l'ait commandé ou voulu quand et où il lui plaît? Et cela fût-ce même pour remuer un œil, ou pour toucher un fétu? Qu'est donc l'esclavage, sinon, comme le définissait Cicéron, l'obéissance d'un esprit brisé, avili et abaissé, auquel manque son libre arbitre et toute volonté? Et qu'importe alors que l'esclavage ne touche pas à la substance ni aux forces naturelles de l'âme, que la volonté demeure libre dans le for intérieur, si d'autre part on le commande ou que l'on s'est emparé de force du droit qu'il avait d'user de son corps, de ses membres, de ses sens, de la domination qu'il doit exercer sur eux, ainsi que de la libre disposition de ce domaine et des ministres chargés de l'administrer? Il est vrai sans doute qu'en face d'elle, se trouve le Maître véritable et naturel de tout. Mais comme l'esclavage l'a réduite à un triste état, comme elle est devenue petite, humiliée, méconnaissable! Et celui qui jouit de cette situation, est celui-là même qui est arrivé à la produire par la force et la violence.

La volonté du captif est libre, mais elle est comme si elle n'existait pas; il est maître du corps et des sens, mais ne jouit que de nom de ces membres, qui semblent ne pas lui appartenir, mais avoir été empruntés à un autre corps, ou bien n'être pas nés avec lui; et ce qu'il y a de pire, c'est qu'ils ne servent ni n'obéissent à la volonté du misérable captif: malgré lui et à son grand chagrin, il doit accomplir par eux presque tout ce qui est en opposition avec son vouloir ou ses désirs et contre son gré. Il y est contraint avec force coups de bâton et de fouet, et cela par l'ordre de qui? d'une vile canaille de

More, ou d'une brute de Turc, ou d'un ivrogne et grossier renégat, sans jugement et sans raison, circonstance qui n'ajoute pas peu à l'infortune. Et en effet, Cicéron l'a dit, toute servitude étant un sort misérable devient intolérable quand on sert un être grossier, éhonté et efféminé. Aussi à bien réfléchir, ainsi que je l'ai dit déjà, le malheureux captif, privé de la plus grande partie de son être, ressemblant plutôt à une brute et à un vil animal, et arraché en quelque sorte à lui-même, quel courage peut-il avoir, quel cas peut-il faire de lui-même quand il subit un si extraordinaire changement de situation, une si étrange et si profonde transformation? Et comme il n'est plus ce qu'il était auparavant, je ne sais s'il faut dire que c'est un être nouveau ou quel nom lui donner.

Antonio. — Si j'étais appelé à lui donner un nom, je l'appellerais un monstre, parce que celui-ci est le plus dissemblable aux autres hommes, il ne peut plus être compté parmi eux; mais s'il possède des attributs de l'humanité, il lui en manque un si grand, si important, exclusif à l'homme, je veux dire la liberté, qu'il ne peut être qu'un monstre ou un demi-homme imparfait.

Sosa. — Cela n'est pas bien éloigné de ce qu'affirment les jurisconsultes, qui disent que l'homme captif ou esclave, en redevenant libre, devient un homme nouveau; donnant pleinement par là à entendre que tant qu'il est esclave, il n'est pas un homme, mais un monstre, comme nous l'avons dit, non pas créé de cette façon par Dieu, qui l'a fait libre et parfait en tout, ni davantage produit par la molle et insouciante nature, si encline à des erreurs et à des nouveautés, ainsi que le dit Aristote. La nature en effet n'est pas cause qu'un homme naisse sans liberté et esclave; ce produit monstrueux a été créé et formé par la méchanceté et la malice humaine qui a voulu jusqu'en cela se signaler par une invention si étrange, si extraordinairement honteuse pour la nature humaine, c'est-à-

dire de faire des hommes esclaves et de leur arracher la liberté par la violence.

SECTION III

ANTONIO. — Cette vérité étant admise, on comprend très bien que faire un homme esclave est le plus grand mal, le plus grand affront que l'on puisse lui faire.

SOSA. — C'est bien exact. Et voulez-vous voir qu'il en est ainsi ? On ne peut pas au monde proférer une plus grande injure, ni faire un plus grand affront à un homme que de le traiter d'esclave. Voyez plutôt les lois humaines et les fueros (1), les usages, les coutumes générales à tout le monde, même chez les chrétiens où l'on observe l'équité et la justice ; partout l'on tient pour ce qu'il y a de plus vil un homme sans liberté. La situation de l'esclave est si méprisée que son témoignage n'est pas admis ; jurât-il mille fois, on ne peut, on ne doit pas ajouter foi à ses dires ; il est si indigne de posséder des biens, qu'il ne peut ni garder ni dire que lui appartient cette pièce d'argent qu'il a acquise au prix de sa propre sueur et de sa fatigue. Il est considéré comme étant un animal, si bien que ni le testament, ni la donation qu'on pouvait faire en sa faveur ne subsistent ni ne peuvent subsister ; il est si méprisé et si indigne de faveur que même pour défendre sa personne, il ne peut être entendu ni comparaître en justice. Ceux à qui manquait la liberté étaient regardés comme faisant honte à l'humanité, et jamais les anciens ne voulurent ni ne permirent qu'ils apprissent les sciences humaines, qu'on appelait arts libéraux, parce qu'ils convenaient à tous les esprits libres et que ceux-ci seuls pouvaient les apprendre et les étudier. C'était une condition si rigoureuse que les Éginètes ne permettaient dans aucun cas

(1) Fueros, privilèges de province ou de municipalité.

que les esclaves fussent présents aux sacrifices de Neptune ; les Romains défendaient qu'aucun esclave entrât dans le temple de la déesse *Matuta* (Aurore), ainsi qu'en témoignent Plutarque et Ovide ; et pour bien établir ce fait, quand les matrones romaines célébraient dans son temple la fête de cette déesse, on y introduisait une seule esclave que toutes souffletaient, pour témoigner qu'il n'était permis à aucune esclave d'y entrer. La même coutume était observée par les habitants de Chéronée, patrie du philosophe Plutarque : pendant cette fête un prêtre se plaçait, un fouet à la main, à la porte du temple de cette déesse, et criait qu'aucun esclave, homme ou femme, n'entrât. Les habitants de l'île de Cos usaient de même quand ils sacrifiaient à Junon. Les Massiliens regardaient comme un sacrilège et un grand déshonneur que quelqu'un d'entre eux, si infâme fût-il, fût porté en terre sur un brancard employé pour les esclaves ; Valère Maxime dit que pour cette raison ils avaient à la porte de la ville deux caisses ou brancards, l'un servant au transport des cadavres des gens libres, l'autre à celui des esclaves. Bien qu'il fût d'un usage abominable et général d'oindre les corps morts après les avoir lavés, il n'était pas permis de faire de même pour l'esclave ou le captif. Les Athéniens défendirent par un décret public qu'aucun esclave fût appelé Harmodius ou Aristogiton, du nom des deux jeunes gens qui, pour donner la liberté à Athènes, tuèrent le tyran Hipparque. En effet, le titre et la situation que le droit donnait à l'esclave, c'était de le reconnaître et proclamer un corps mort, un non-être, ou plutôt le néant même, et il le traitait comme s'il n'était pas au monde. Que demander de plus, quelle plus basse situation que la sienne ? Car bien des vices qui, si on les rencontre chez n'importe quel homme libre, de quelque condition ou pouvoir qu'il soit, ne sont pas admis ni tolérés, ces mêmes vices chez un captif ou un esclave, de quelque importante condition qu'il ait été auparavant, non seu-

lement sont excusés, mais on dédaigne même de s'en apercevoir, ou, si on les considère comme des vices ou des fautes, on répond aussitôt : « Ce n'est pas grand'-chose parce qu'enfin c'est un esclave. » Si un homme fréquente un esclave, communique ou converse avec lui, dans quelle estime sera-t-il tenu par tous? On le juge aussitôt, et on le proclame tel, pour un homme amoindri, sans réputation et grossier. Le saint patriarche Noé devait bien comprendre cela, longtemps avant que l'esclavage existât, et il devait savoir combien cet état est bas, déshonorant et humiliant, car quand, justement irrité contre le méchant Cham, son fils, il voulut lui infliger le digne châtiment dû au mépris qu'il avait témoigné et à l'affront qu'il avait fait à son père ivre et nu, alors, dis-je, il lui infligea l'esclavage comme étant le plus ignominieux châtiment : « Sois maudit, Chanaan, tu seras l'esclave des esclaves de tes pères ! » C'est à raison du caractère d'infamie de l'esclavage que les anciens rois de la pieuse France ordonnèrent très chrétiennement et sous de très grandes peines (et cette règle s'observe encore dans ce pays), que dans tous leurs royaumes et seigneuries, on ne permît pas que l'homme qui professait la loi du Christ, fût-il un nègre de Sapé ou un Manicongo (1), devînt captif ou esclave d'un autre, estimant avec beaucoup de raison que c'était une grande infamie et un déshonneur pour la foi de Jésus-Christ et pour le nom de chrétien d'être à la fois esclave et chrétien. On en use aujourd'hui de même à Rome avec une vigueur extrême, parce que, non sans cause, le très noble Sénat et le peuple Romain ont jugé que ce serait un grand affront pour une telle ville, tête du monde, patrie commune de tous les peuples, maîtresse de notre foi chrétienne, séjour de tous les beaux-arts et de la civilisation humaine, véritable modèle de la véritable noblesse, de tacher l'Illustre Cour qui y réside d'ordi-

(1) Habitant du Congo.

naire, si l'on y pouvait trouver ce fait honteux : un chrétien esclave.

ANTONIO. — J'en puis bien témoigner, car j'ai vu à Rome, et non pas une seule fois, rendre la liberté, sous les yeux et au grand mécontentement de leurs maîtres et seigneurs, à un grand nombre d'esclaves que j'y ai connus. Mais pourquoi aller en France et à Rome pour chercher des raisons de prouver ce que vous dites ? Ici même, à Alger où nous sommes, nous voyons cela, et ce n'est pas chose à oublier. Les mêmes chrétiens libres, marchands ou autres résidant dans ce pays, bien qu'ils connaissent un captif et qu'ils sachent non seulement ce que sont ses mérites et sa qualité dans la chrétienté, mais aient peut-être regardé alors comme une grâce et un bienfait de lui parler ou de le fréquenter, maintenant qu'ils le voient en captivité et de libre devenu esclave, ils reconnaissent et regardent le malheureux s'il s'approche un peu d'eux, mais ils lui montrent une sorte d'oubli, de l'indifférence, comme s'ils ne se souvenaient plus de lui, comme si le malheureux homme était une chose nouvelle et encore inconnue ; très souvent même, ils lui montrent tant d'éloignement, témoignent tant d'ennui et de chagrin de lui parler, qu'on dirait qu'ils perdent de leur valeur et de leur réputation à entrer en relation avec lui, ou que l'esclavage ait, par une étrange métamorphose, transformé en un autre individu le pauvre et malheureux captif. Cela se présente si souvent, et ils se montrent si dégoûtés de la vue seule d'un captif, qu'il ne leur manque plus que de se signer en le voyant.

SOSA. — Et vous vous étonnez de cela, de la part de gens qui mesurent tout, qui en tout se gouvernent selon leur intérêt et leur profit personnel ! Ne voyons-nous pas à tout moment que même certains de nos compagnons de captivité, que nous avons connus quand nous étions libres, au faîte de notre prospérité, que nous aimions ou que nous traitions familièrement, ou que

nous comblions tout particulièrement de bienfaits, ne nous considèrent plus, ne nous parlent, ne nous cherchent, ni ne nous regardent plus dès que nous sommes arrivés ici ? Et si parfois quelqu'un de nous va à eux, ne remarquez-vous pas combien leur amitié est différente, combien autrement ils nous traitent, se montrant plutôt froids, tièdes et ennuyés, paraissant même gênés d'avoir des rapports avec nous ? Ils ne se souviennent plus des bienfaits ; les obligations qu'ils nous ont paraissent inexistantes ; le respect qu'ils nous doivent ne leur semble plus nécessaire ; ils se dispensent même de la plus banale politesse à l'égard de celui qu'ils voient sans liberté !

Que dire encore pour mieux faire comprendre l'extrême infortune du triste et abject état de captivité ? Qui niera que ce dédain, cet oubli et ce mépris de soi, le captif lui-même les porte en lui ? Que voyons-nous le plus ordinairement, sinon qu'un homme persuadé quand il était libre, de posséder toute la finesse, toute la prudence et le savoir du monde, et bien que le faîte de sa force et de sa générosité se trouvât placé à une corne de la lune (1), cet homme, dès qu'il est captif, ne se souvient plus de lui-même, ne se considère plus, ne fait plus de cas de lui-même, ne sait ce qu'est l'honneur, la tenue, la délicatesse ; il s'amoindrit, se méprise et s'avilit même à ses propres yeux, de telle sorte que certains, et ils ne sont pas peu nombreux, arrivent à ce point de ne savoir plus réfléchir et commettent, en tant qu'esclaves, toute espèce de lâchetés et de fautes, dont rougirait l'homme le plus vil dans un autre sort et une autre situation. Ainsi Plutarque raconte que Dion, tyran de Syracuse, en Sicile, ayant perdu son royaume et ayant été pris par Timoléon, qui l'exila à Corinthe, perdit tout respect pour ce qu'il avait été auparavant : il courait les tavernes et les mauvais lieux de Corinthe, déchiré, sale, en compagnie de coquins, fréquentant les prostituées, enseignant et se disputant avec les femmes de rien qui gagnaient leur vie à chanter, sur leur habileté respective ; il passait sa vie à la boucherie et, mal nourri, il avalait des yeux ce qu'il ne pouvait acheter avec de l'argent. Cette vileté, ce manque de dignité se retrouvent chez la plupart des captifs, et c'est là certes un très grand malheur de cette triste situation, qui non seulement nous enlève une infinité de biens des plus appréciables, mais qui nous jette si bas, qu'il n'est plus possible d'être bien d'aucune manière quelconque.

(1) Expression espagnole qui indique le plus haut point de gloire ou de puissance qu'un homme puisse atteindre.

Antonio. — C'est certainement le malheur suprême et la plus grande misère qui puisse être au monde.

SECTION IV

Sosa. — Maintes et maintes fois, quand j'arrête ma pensée sur ce sujet et que je songe à cette triste captivité, je ne trouve rien qui lui soit comparable, et tous les autres malheurs me paraissent être peu de chose. Parfois j'y vois un terrible et plus épouvantable naufrage que celui de Bias ou du philosophe Estilbon (*sic*). Car étant donné que ces deux philosophes avaient perdu tout ce qu'ils possédaient et qu'ils abordèrent à la plage, nus et privés de tout, ils pouvaient cependant dire, et ils le dirent avec raison, qu'ils portaient avec eux tous leurs biens. En effet, ils ne perdirent avec leur fortune ni la liberté, ni l'honneur, ni la possession d'eux-mêmes, ni l'usage de leurs membres ou de leurs sens, ni la patrie, ni les parents, ni les amis, ni l'intelligence, ni l'adresse, ni la vivacité, ni la générosité, ni le courage. Mais quel est le chrétien que nous trouverons captif, quelque important qu'il soit par lui-même, duquel nous puissions dire qu'il n'a pas perdu tout cela ou qu'il lui est resté quelqu'un de tous ces biens ?

Il me semble encore que c'est par un effet magique de sorcellerie semblable à ceux de Circé, cette fameuse magicienne qui changea en animaux divers et étranges, aux formes variées, les compagnons d'Ulysse jetés dans son pays par un destin funeste et un coup de fortune. Si bien qu'Ulysse lui-même, depuis tant d'années leur capitaine et leur associé dans de nombreux travaux, leur ami si sincère, ne put, quand il les rencontra et qu'il les eut sous les yeux, ni les voir ni les reconnaître. Je ne parle pas ainsi à raison seulement de ce que j'ai déjà avancé, mais parce que, quand nous parcourons ces rues, nous ne voyons que de nombreux chrétiens, des quantités de captifs d'importance que nous fréquentions auparavant, et qui maintenant sont si transformés, si accablés par des misères sans nombre et par les souffrances, qu'ils ressemblent plutôt à des déterrés qu'à des vivants. Ou bien encore je songe à cette transformation pythagoricienne grâce à laquelle un honnête homme comme Apulée devint un âne d'or, mais avec cette différence que le malheureux captif est devenu un vil monstre sans presque aucune valeur ; ou bien encore je crois qu'il s'agit de ce monde nouveau si différent et si étrange qu'imagina Démocrite et à l'existence duquel Anaxarque ou son disciple fit croire l'ambitieux Alexandre. Et en effet, quand le captif y pénètre, il n'y retrouve rien de tout ce qu'il avait dans le monde d'où il vient. Ce qu'il y trouve, c'est un autre Dieu, une autre loi, d'autres peuples, d'autres prêtres, d'autres coutumes, une autre façon de parler, une autre d'écrire, puisqu'on le fait à rebours, une autre de manger, puisqu'on le fait à terre, une autre de s'asseoir puisqu'on se croise les jambes, un autre visage, une autre manière de se vêtir, une autre manière de se nourrir, une autre de vivre, en un mot tout est différent. Ici règne non la justice, mais la force, on ne donne pas, mais l'on vole, il n'y a aucune retenue, mais toute crapule et luxure ; le courage y est remplacé par la témérité, la vérité par

le mensonge, l'amitié par l'égoïsme, la loyauté par la trahison réciproque ; en un mot, il n'y a ici ni état, ni point d'honneur, ni rangs, ni dignités, ni bonne grâce, ni politesse, ni éducation. Ici la liberté devient esclavage, l'honneur ignominie, l'orgueil abattement, la noblesse vilité, le courage lâcheté, la grandeur bassesse, bref, toutes les vertus deviennent des vices.

ANTONIO. — Disons alors tout.

SOSA. — Comment cela ?

ANTONIO. — C'est-à-dire que le captif doit considérer que dans la nouvelle situation qui lui est faite il naît une seconde fois.

SOSA. — Et encore est-ce dans une vallée plus remplie de larmes que celle où il s'est trouvé d'abord, quand, sortant du sein de sa mère, il toucha la terre en pleurant. Or, c'est encore là une condition particulière et à prendre en considération pour que l'on comprenne mieux ce malheureux état de captivité et le sort infortuné qui en résulte, car le mal serait moins grand si la captivité, en nous enlevant avec la liberté tous les biens et richesses dont nous avons parlé, nous laissait pauvres, misérables et malheureux, ce qui n'est pas un faible mal. Mais quel plus grand malheur, quelle plus forte peine que celle qui remplace tous les biens qu'elle nous enlève, en nous surchargeant au delà de toute limite de tant de maux, de misères et de chagrins, qu'il n'y a pas d'intelligence qui les comprenne, de jugement qui les apprécie, de mémoire qui les retienne, de langue qui puisse les exprimer. Celui qui jette les yeux sur un captif, et à plus forte raison s'il s'agit d'un captif d'Alger ou de Berbérie, ne voit autre chose que la somme totale de toutes les misères et de toutes les épreuves résumées. S'il y a au monde famine, soif, nudité, froid, chaleur, bastonnades, coups, injures, affronts, prisons, chaînes, besoins, angoisses, peines, tourments, martyre et douleurs, vous trouverez tout cela infligé au captif, non pas dans une certaine mesure, mais sans frein, ni limite, ni

terme, ni fin. Le malheureux ne peut ni respirer, ni suspendre une heure ou seulement un moment cet horrible tourment; de sorte que, s'il y a suspension et repos dans les autres choses naturelles, il ne s'en trouve, ni ne peut s'en trouver, pour un malheureux captif; ses souffrances sont plus continues et incessantes que les affres dont étaient, prétend-on, affligés le malheureux Sisyphe, fils d'Éole, Ixion et les filles de Danaüs. Aussi ne peut-on dire qu'un triste captif vit dans les souffrances, mais il y est noyé, tué, il est enseveli sous ses travaux. Que dis-je, tué et enseveli? Ce serait encore là un soulagement et un repos, car s'il tombait sous le faix, sa triste captivité finirait et avec elle ses peines, ses martyres et ses tourments; mais il vit et il est comme mort, il se noie et il respire encore, il est comme enterré et il a cependant le sentiment de la souffrance, si bien que, quand il pense que ses tourments vont prendre fin, il renaît pour en souffrir et en même temps pour en endurer de nouveaux. C'est pour cela que l'Écriture Sainte appelle si souvent, et avec beaucoup de raison, l'esclavage le déluge des grandes eaux, qui montent jusqu'au cou, parce que d'un côté la masse des tourments du captif est aussi considérable et générale que les eaux d'un grand et universel déluge, et que, si elles montent jusqu'au cou et le tiennent comme noyé, elles n'arrivent pas à le tuer, ni à l'achever, de sorte que le misérable captif vit en mourant et meurt en vivant toujours.

Antonio. — Comme tout cela serait difficilement et à peine cru, si on le disait ou on le racontait dans la chrétienté! Et cependant tout cela est vrai, et si vrai que c'est peu de chose en comparaison de ce que l'on pourrait dire.

Sosa. — Je le crois bien, et cela ne m'étonnerait même pas, parce que la captivité en usage chez les chrétiens est bien différente; comment donc un homme peut-il juger de ce qu'il n'a jamais vu de sa vie? Là-bas on connaît Dieu, l'on craint Dieu, l'on professe la doctrine de Dieu, du Dieu de pitié et du Père des miséricordes; aussi les chrétiens, soit dans leurs actes, soit dans le traitement des esclaves, ne peuvent oublier la miséricorde qu'ils ont dès le berceau sucée avec le lait, tandis qu'ici, c'est tout le contraire.

Antonio. — C'est pourquoi je ne m'étonne pas que des Mores ou des Turcs, qui se sont vus si bien traités là-bas, si bien soignés, et qui, poussés par un sentiment plus fort qu'eux, se sont enfuis et reviennent ici, où ils souffrent de la faim, se trouvent nus, sans chaussure, sans aucun bien ni ressource, je ne m'étonne pas qu'ils exhalent tant de soupirs et de plaintes, qu'ils maudissent même le jour où ils se décidèrent à fuir, ainsi que moi-même je l'ai entendu dire à beaucoup de ceux qui sont revenus de Naples, de Sicile et d'Espagne.

Sosa. — Ne vous souvenez-vous pas du Turc qui emmena au mois de juillet vingt-cinq chrétiens dans une barque, et s'en fut avec eux en Espagne?

Antonio. — Comment a-t-on raconté cette histoire?

Sosa. — La voici : Ce Turc avait été pendant plusieurs années captif en Italie, notamment à Piombino, port de mer de la Toscane, et pensant qu'à Alger il se trouverait mieux parmi les siens, il s'enfuit au commencement de l'année avec d'autres dans une barque qu'ils enlevèrent à un pêcheur. Ils arrivèrent ainsi en Berbérie et ensuite à Alger sains et saufs; mais voyant ce qui se passait ici, le Turc, qui avait apprécié le genre de vie et la bonté des chrétiens, ne se trouva pas bien avec cette vile canaille de Mores, et au bout de peu de mois, pas plus de six, il se prit à regretter d'avoir fui, et résolut d'employer ce que quelques Turcs et janissaires de ses amis lui donnèrent à retourner chez les chrétiens, bien que n'étant pas chrétien lui-même : il fit part de son intention à quelques chrétiens captifs, et s'y prit de telle sorte que, le 16 juillet 1579, à deux heures de la nuit, il enleva sur cette plage une barque de pêcheurs et de concert avec

vingt-cinq chrétiens, avec qui il s'était entendu, il partit pour l'Espagne en grande joie et satisfaction.

ANTONIO. — C'est bien ainsi que les choses se passèrent, car bien longtemps avant leur départ, j'en fus informé par deux de mes amis qui s'enfuirent avec ce Turc.

SOSA. — Que me direz-vous de cet autre, de ce More qui, au mois d'octobre de la même année, partit d'ici pour Cherchell, ville maritime située à soixante milles à l'ouest de cette ville, emmenant avec lui par terre douze chrétiens, presque tous espagnols, prit une barque en cet endroit, et, s'embarquant avec ses compagnons, gagna Majorque et de là l'Espagne?

ANTONIO. — Ce fait nous étonna tous, d'autant plus qu'il avait été captif en Espagne, et qu'il s'en était enfui depuis plus de six ans, qu'il s'était marié ici, et que sa femme lui avait donné deux fils alors tout petits; mais, malgré tout et bien que More, il se rendait si bien compte de la douceur de sa captivité et des bons traitements qu'il avait reçus des chrétiens, qu'il se résolut de lui-même à abandonner sa patrie, ses parents, ses frères et même sa femme et ses enfants chéris, pour s'en aller vivre au milieu d'étrangers et peut-être risquer de devenir captif une autre fois. Et puisque nous en sommes à citer des faits, deux autres Mores s'enfuirent de la même manière en 1576 de Bizerte en Sicile, où ils avaient été esclaves; dans le mois de mai 1578, un autre Turc partit d'ici pour Majorque; un autre pour l'Espagne dans la même année, au mois de septembre; un autre, au mois de novembre 1578, s'enfuit avec deux chrétiens à Oran. Tous ces gens préférèrent l'esclavage de là-bas à la liberté dont ils jouissaient ici. J'ai entendu conter la même chose de beaucoup d'autres qui, dans ces dernières années, partirent de la même façon et avec la même chance.

SOSA. — On ne pourra donc pas me reprocher d'avoir tort dans ce que j'ai coutume de dire, que l'on fait mal d'appeler esclavage la détention en usage en pays chré-

tiens. Ce que nous subissons ici, oui, c'est bien l'esclavage; mais là-bas, c'est de la captivité tout simplement. C'est ici qu'on goûte le fiel, ici qu'on se nourrit d'amertume, ici qu'on supporte des misères, ici qu'on éprouve des tourments, ici qu'on souffre le martyre, ici qu'on verse des larmes et qu'on entend des soupirs!

ANTONIO. — Comme tout cela est exact! Maudit soit celui qui fit le premier une si cruelle et si barbare invention! Comme s'il ne suffisait pas de tant de peines, de tant de misères, d'un nombre si infini de maux qui oppriment, brisent et rongent notre malheureuse nature; il fallut encore qu'on l'humiliât et accablât d'un poids si lourd, d'un si inhumain supplice! Quel fut le méchant homme ou, pour mieux dire, le démon qui introduisit dans l'humanité une si satanique malédiction?

SOSA. — J'ai déjà commencé par vous dire tout d'abord que Dieu ne créa point les hommes esclaves, mais qu'il les fit tous également libres, comme sans doute ils le fussent tous et toujours restés, s'ils avaient voulu conserver l'état et l'ordre de vie qu'il leur donna au commencement. La nature non plus n'est pas cause d'un pareil désordre, parce que jamais jusqu'à ce jour, elle n'a changé, que toujours elle a suivi l'ordre et l'arrangement que Dieu lui imposa dès le début. Aussi l'esclave Estrophile, de l'*Aulularia* de Plaute, se plaignait-il avec raison du mépris que lui valait sa condition servile et disait-il élégamment que la nature ne met au monde que des hommes également libres. La cause de la situation présente est que le péché troubla l'ordre établi par Dieu chez les hommes et fut notamment cause que les êtres humains se poursuivent les uns les autres comme des brutes, en employant la guerre, la violence, la tyrannie; et parmi d'autres maux qui en résultèrent, l'esclavage entra dans le monde et s'y perpétua. Les hommes se réduisirent les uns les autres en captivité et se privèrent de leur liberté naturelle, de sorte que l'esclavage est, ainsi que l'ont dit les jurisconsultes, le

propre fruit et la conséquence de la guerre, parce que, avec elle et par elle, il s'introduisit dans le monde. Pour cette dernière cause Laurent Vala a dit que le mot latin *servus*, qui dans cette langue veut dire esclave, vient du verbe *servo*, qui en langue latine signifie *garder*, parce que les capitaines qui ne voulaient pas qu'on tuât certains hommes, les gardaient pour les vendre ou en permettre le rachat, ou bien parce qu'ils voulaient s'en servir pour les employer à des besognes nécessaires. Et pour la même raison ils appelaient en langue latine *mancipia* les esclaves et les captifs, parce que dans la lutte ils touchaient de la main ceux qu'ils ne voulaient pas passer au fil de l'épée. La première chose qui résulte de là, c'est que, faute de vivre aujourd'hui conformément à l'ordre naturel que Dieu organisa dès le principe et dans l'intention que les hommes le gardassent, on fait usage de l'esclavage dans le monde.

Ainsi les auteurs rapportent qu'au temps où régnait Saturne, roi très juste et sage, on était à l'âge d'or, et alors les hommes vivaient tous selon la voie droite et juste et en conformité avec la loi naturelle. On ajoute comme preuve qu'à cette époque toutes les choses étaient communes, tous les hommes étaient égaux, car on ignorait ce que pouvait être un esclave ou un maître.

ANTONIO. — Alors donc, aujourd'hui, faire ou avoir un homme esclave doit être un très grand péché, puisque c'est là une chose contraire à la nature elle-même !

SECTION V

SOSA. — En cela on peut voir combien l'usage et la coutume ont de puissance en toutes les affaires humaines. Étant donné, en effet, qu'on ne pouvait au commencement sans grand péché réduire les hommes en captivité, puisque c'était troubler sans cause et renverser injustement l'état et la dignité où Dieu avait créé les hommes, cependant à des époques postérieures cet usage, tout mauvais qu'il était, fut tacitement approuvé et eut pour but de préserver de plus grands maux. Il fut accepté généralement dans le monde, et cette approbation générale fut cause que ce qui était auparavant défendu, devait, par suite de leur commun consentement, être permis parmi les hommes. Saint Augustin dit que non seulement les hommes acceptèrent et approuvèrent cet usage avec beaucoup de raison, mais qu'il fut chose nécessaire et juste qu'une loi établit, ainsi que tous les peuples l'ont fait, que la captivité fût la juste punition de la méchanceté commise par celui qui attaque les autres et jette le trouble parmi eux en leur faisant une guerre injuste. Cette opinion est étayée par Aristote de nombreux arguments dans son Traité de politique. C'est aussi ce que disent les juristes, que la servitude résulte du droit des gens, tous les êtres humains étant naturellement libres. Cet usage devenu général chez les hommes a même été ensuite très clairement approuvé par l'Écriture Sainte, puisque non seulement l'Ancien Testament nous le dit, mais beaucoup de grands saints, dont il nous propose les œuvres comme exemples, eurent de nombreux esclaves ; tels les saints patriarches Abraham, Isaac et d'autres encore. Dans le Nouveau Testament aussi, les apôtres saint Pierre et saint Paul recommandent, en employant de vives menaces, aux esclaves d'obéir et d'honorer leurs maîtres, alors même qu'ils seraient ignorants et sans connaissances, avec respect, crainte et simplicité de cœur, comme s'il s'agissait de Jésus-Christ même.

ANTONIO. — Toutes ces explications me satisfont. Mais comment expliquer ce qu'a écrit Aristote (1), qu'il y en a qui sont naturellement esclaves et serfs, tels que les ignorants et les moins parfaits, desquels il dit qu'ils

(1) *Polit.*, liv. I, cap. 3 et 4.

sont les serfs et les sujets des hommes intelligents et destinés à être régis et commandés par eux?

Sosa. — Il est vrai que Dieu n'a pas créé tous les hommes égaux, mais il existe une gradation qui fait que les uns sont supérieurs aux autres par le jugement, la science, la sagesse et d'autres mérites. Platon écrit dans les Dialogues des lois, et Stobée le fait remarquer (1), que le premier degré et le juste motif de la supériorité est qu'en tous lieux les parents dominent leurs enfants; le second est que les nobles dominent ceux de basse extraction (2); le troisième est que les vieillards dominent les jeunes gens; le quatrième est que les maîtres dominent les serfs; le cinquième est que ceux qui ont peu de pouvoir doivent servir les plus puissants; le sixième et le plus important est que, conformément à la loi naturelle, les ignorants suivent et que les sages précèdent, gouvernant et commandant. Ce qu'Aristote (3) confirme dans sa Politique en affirmant que la servitude du jeune homme à l'égard du vieillard est naturelle; et saint Augustin (4) dit: « Il y a aussi un ordre naturel parmi les hommes: que les femmes servent les hommes, les enfants leurs parents ».

Il est juste en effet que l'intelligence et le jugement le plus faible servent celui dont l'intelligence et le jugement sont plus forts et plus parfaits. Marcus Tullius Cicéron (5) dit que les sages sont libres et que les ignorants sont esclaves. Un nombre infini d'auteurs écrivent de même. Mais à tout cela on peut objecter que cette servitude est d'une autre espèce, d'une autre qualité que celle dont nous nous occupons, qui, comme nous l'avons dit, s'introduisit parmi les hommes à la suite des guerres. Cette

(1) Platon, dial. 3; Stob. fer. 42.
(2) Le texte porte: *Baja sangre*, sang inférieur.
(3) *Polit.*, livre VII, chap. 14.
(4) St-Aug., ad Gen.
(5) Tull., *Paradox*. 5.

servitude-là, en effet, n'est ni forcée, ni obligée, ni à proprement parler une domination, mais l'obligation naturelle pour les jeunes gens, les humbles, les enfants et les femmes, d'honorer et de vénérer les anciens, les gens honorables, les parents, les maris. En outre, cette domination est tout profit et utilité pour ces serfs: l'ignorant reçoit du savant, le niais du sage, le fils du père, les faibles des puissants et des riches qui les défendent, les protègent, pourvoient et portent remède à leurs misères et à leurs besoins. Les Docteurs (1) disent parfaitement que cette même servitude existait, dans le primitif état d'innocence de l'humanité, où l'on aurait trouvé tant de bonheur et de perfection si l'on avait su y persévérer. Puisque donc tous les hommes ne sont pas nés égaux en dons, en faveurs et en talents naturels, ils n'ont pas pu non plus être égaux en justice, en science, en sagesse, etc. Ainsi nécessairement, les uns dominèrent et les autres furent dominés, non pour le profit de celui qui était supérieur, ni pour remédier aux misères et aux nécessités de ceux qui leur étaient inférieurs, et sur qui il n'y avait pas à s'apitoyer dans cet âge heureux, mais pour que les plus parfaits conseillassent ceux qui l'étaient moins, pour qu'ils les guidassent vers une plus grande sagesse, une plus grande justice, une plus grande perfection. Mais l'esclavage dont nous nous occupons, introduit par les guerres parmi les hommes, est une servitude forcée, résultant d'une domination violente, au profit exclusif de celui qui commande, qui est le maître, qui peut disposer de son esclave comme de son cheval et l'aliéner ni plus ni moins que n'importe quelle autre chose lui appartenant.

Antonio. — Ce fut là certainement une jolie invention! Nous tous captifs, nous devons être grandement reconnaissants au traître qui a enseigné une telle chose

(1) St-Ambroise, Épître aux Coles.

au monde, qui inventa non seulement d'égorger les hommes, mais aussi de faire des captifs !

SOSA. — C'est bien cela.

ANTONIO. — Que dire de celui qui fit pareille invention et qui inventa aussi la guerre !

SOSA. — Assurément on ne se montrerait nullement injuste envers celui qui en a été l'inventeur, si on le traitait comme ce méchant et hardi criminel qui mit le feu au fameux temple d'Éphèse : un décret rendu par la communauté défendit sous les peines les plus sévères que personne écrivît, nommât ou publiât son nom, de manière à l'ensevelir dans un éternel oubli. Pline (1) dit que les Lacédémoniens furent les premiers qui inventèrent la servitude, mais la vérité est qu'ils ne furent pas les premiers qui inventèrent la guerre, dont le fruit, nous l'avons dit, est l'esclavage. Ce ne sont pas eux non plus qui guerroyèrent les premiers dans le monde, qui réduisirent des hommes libres en captivité.

ANTONIO — Alors qui est-ce ?

SOSA. — Justin (2) pense que Vexoris, que d'autres nomment Sésostris, roi d'Égypte, fut le premier qui fit usage de la guerre et que Tanaïs, roi de Scythie, fut le second ; que Vexoris conquit jusqu'au Pont et Tanaïs jusqu'à l'Égypte. Mais ce qui est la vérité, c'est ce que l'on tire du récit de l'Écriture Sainte, que le premier qui commença à guerroyer dans le monde, qui troubla la paix humaine en subjuguant et emprisonnant les hommes, fut l'orgueilleux et féroce géant Nemrod, le fils de Kouch, neveu de Cham et petit-neveu de Noé, lequel bâtit la grande tour de Babylone, et par des guerres et des violences fonda la première monarchie, le royaume de Babylone et des Assyriens, l'an 1788 du monde, et 3,411 ans avant la venue du Christ. L'Écriture Sainte (3), quand

(1) Pline, liv. VII, ch. 56.
(2) Justin, liv. I.
(3) Genèse, ch. 10.

elle traite de ce méchant géant, robuste, vaillant chasseur devant Dieu, veut parler de la manière et des artifices grâce auxquels il se rendit si puissant, et qu'il employa publiquement, ouvertement, sans crainte ni honte aucune de Dieu ; il était chasseur, non de bêtes féroces ou d'animaux sauvages, mais des hommes qui vivaient sans nulle crainte et dans la liberté que la nature leur avait donnée, sans savoir ce qu'étaient la captivité ni la sujétion résultant de la violence. Il est vrai que Bérose, l'ancien historien Babylonien, si estimé d'un grand nombre d'auteurs sacrés et profanes, — ou tout autre, quel qu'il fût, qui réunit ces fragments d'histoire connus dans le monde sous le nom de Bérose, — affirme que les anciens Chaldéens ont consigné dans leurs écrits qu'avant le grand déluge universel dont fait mention la Sainte Écriture (1), il y avait près du mont Liban une ville très grande et très populeuse que l'on appelait Énos, habitée par des géants, qui du levant au couchant dominaient tout le monde. Confiants en leur force et en leur grand développement physique, ayant d'autre part trouvé l'usage des armes, ils faisaient régner l'oppression sur le reste des hommes, qu'ils avaient subjugués : ils étaient d'un si extrême dévergondage qu'ils se servaient indifféremment de leurs propres mères, de leurs filles, de leurs sœurs et même des hommes et des bêtes. Il dit encore que ce furent eux qui inventèrent les pavillons ou tentes de camp, les instruments de musique et toutes les plus grandes délicatesses et jouissances de la chair ; qu'ils étaient si bestialement cruels qu'ils mangeaient les hommes et ouvraient le ventre aux femmes enceintes, pour dévorer les tendres créatures qu'elles avaient dans leurs entrailles, au mépris de toute religion et vivant sans aucune crainte et aucun respect de Dieu.

(1) Genèse, ch. 7. — Sebas. Mus. I. Geog.

Antonio. — Dieu me pardonne! Est-il possible que des hommes fissent des choses aussi horribles?

Sosa. — Il n'y a pas lieu de s'étonner, car c'est une vérité que formule Cicéron, qu'il n'y a pas de nation si barbare qu'elle ignore quel Dieu il faut adorer, qu'elle ne sache au moins qu'il existe.

Cette disposition est si naturelle aux hommes que Jamblique, excellent philosophe platonicien, dit que l'homme entend et sait cela avant de faire aucun usage de la raison. Les Grecs appelèrent cette connaissance *prolepse*, c'est-à-dire connaissance et formation de la chose anticipée dans l'esprit. Cela étant et l'intelligence de ces féroces géants étant fermée à une chose si naturellement claire et manifeste, leur jugement étant si perverti, si troublé, qu'ils ne reconnaissaient pas Dieu et ne s'occupaient nullement de l'honorer et de lui rendre un culte, — car la crainte de Dieu, qui est le frein naturel de la malice humaine, leur manquait, — il n'y a pas à s'étonner s'ils commettaient ces épouvantables bestialités. Certains disent que l'Écriture Sainte semble favoriser cette opinion, parce que d'abord elle dit dans le livre de la Genèse qu'avant le déluge il y eut beaucoup de géants, hommes très puissants, très nombreux et fameux, car il paraît que ce grand pouvoir et cette renommée dans le monde devaient avoir été obtenus par de grands faits d'armes et des conquêtes. L'Écriture ajoute encore que leurs péchés étaient si nombreux et si grands que Dieu leur envoya le déluge, qui les anéantit. C'est donc ainsi que ces géants inventèrent la tyrannie sur la terre pour subjuguer et dominer les autres hommes. L'esclavage ne pouvait avoir pour commencement de plus abominable malice et scélératesse.

Mais ce qui excite le plus mes doutes, c'est ce que dit ce même Bérose, qu'avant le déluge universel, ces géants avaient un pouvoir si grand et si étendu, qu'ils dominaient le monde du levant au couchant et qu'ils assujettissaient par force tous les hommes, parce que

l'Écriture Sainte (dont l'auteur est le Saint-Esprit) dit clairement, comme il a été rapporté plus haut, que ce fut Nemrod, et non un autre, qui le premier commença à faire des conquêtes, à subjuguer et à dominer les peuples, mais parlant seulement de l'époque postérieure au déluge. Elle dit encore qu'il fut le premier qui régna à Babylone et créa la monarchie des Assyriens, qui prirent le nom de son fils Assur. Tous les docteurs en général, tant les nôtres que les Grecs et les Latins, aussi bien que ceux des Hébreux, disent que cette monarchie fut créée sur ce point et ailleurs; ils déclarent qu'elle est la première qui ait existé au monde.

Tous les historiens anciens profanes et gentils, comme Appien, Élien, Diodore de Sicile, Strabon, Trogue-Pompée, Pline, Justin, Plutarque et d'autres encore, qui écrivirent ou traitèrent en quelque façon de cette matière, affirment la même chose. Et s'ils ont voulu dire que les géants qui fondèrent cette monarchie, et qui sont ceux dont parle Bérose, furent ceux qui vivaient du temps où Dieu commanda au juste Noé, cent ans avant le déluge, de fabriquer l'arche, les mêmes dont l'Écriture Sainte dit que c'était des géants fameux et puissants, je ne sais si l'on pourrait affirmer cela avec raison. En effet, si le pouvoir de ces géants fut aussi général que le veut Bérose et s'étendait au monde, et si ce fait, si remarquable qu'il en devient merveilleux, fut la cause de leur renommée, comment l'Écriture Sainte n'en fait-elle nulle part mention, ainsi qu'elle l'a fait pour des choses de bien moindre importance? A plus forte raison ces géants dont l'Écriture dit qu'ils étaient fameux et puissants, ne furent-ils pas les inventeurs des tentes de campagne, ni des armes, ni de la musique, comme le prétend Bérose, qui leur attribue la création de la monarchie, parce que cette même Écriture attribue positivement l'invention des tentes à Jabel, sixième neveu de Caïn, en disant qu'il fut le père et l'auteur de ceux qui habitaient sous les tentes et qu'ils étaient pasteurs. Les fils étant néces-

sairement obligés de vivre ensemble, en compagnie de leur père, et le père aussi avec eux ne faisant qu'un, tous devant conséquemment suivre la même manière, le même genre de vie, les fils se livraient à la même occupation que leur père. L'Écriture disant qu'ils vivaient dans les champs et non dans quelque ville où localité fameuse, comme le faisaient les géants de Bérose ; comme elle affirme en outre qu'ils étaient des pasteurs, qui ont pour profession de faire paître leurs troupeaux et de labourer la terre, mais non d'être soldats et de conquérir des peuples en guerroyant contre des pays éloignés, on déduit clairement que ni les géants de Bérose ne furent les inventeurs des tentes de campagne, ni Jabel ni ses fils ne furent ces géants conquérants, fondateurs d'un vaste empire. En ce qui concerne l'invention des instruments de musique, la même Écriture Sainte l'attribue à Jubal, frère de Jabel, de même que celle des armes et des instruments de fer, à Tubal-Caïn, frère des deux précédents; et elle ne dit pas que ces trois frères étaient ces fameux géants antérieurs au déluge, ni d'autres êtres de dimensions extraordinaires. Que l'on ajoute encore à cela que ces fameux géants, dont parle l'Écriture, vivaient cent ans avant le déluge et même à l'époque où la terre fut submergée ; toujours est-il certain qu'ils périrent avant le déluge. Au contraire, ces trois frères Jabel, Jubal, Tubal-Caïn, ainsi qu'il ressort de la même Écriture, existèrent à une époque plus reculée. De tout cela on peut enfin conclure que cette monarchie de géants, dont parle Bérose, n'est que quelque antique récit plutôt qu'une histoire véritable ; mais nous ne lui dirons pas d'injures et l'on doit l'accepter avec autant de vénération que font certains aux dires de ce livre, qu'ils respectent comme renfermant des oracles d'Apollon. En effet, beaucoup de gens très doctes et très érudits ont remarqué, avec beaucoup de justesse, que dans ce livre, qu'ils attribuent à Bérose, il se trouve bien des choses qui diffèrent ou même qui contredisent

ce qu'écrivent des auteurs de grand poids et très véridiques, tandis que d'autres, qu'on n'y rencontre pas, sont cités par des auteurs anciens dont l'autorité est grande; ce que je vous démontrerais clairement, si cela se rapportait au but que nous poursuivons, ou si nous étions autre part. D'une façon ou d'une autre, il leur semble, avec raison d'ailleurs, que ces fragments et rapsodies ne doivent pas être du fameux Bérose, le célèbre Babylonien qui a tant écrit sur les temps les plus anciens du monde, et que leur autorité n'est pas telle qu'il ne leur soit pas permis de s'écarter de ce qu'il affirme, surtout quand la raison est avec nous, ainsi que cela est plus copieusement et doctement exposé dans le remarquable Itinéraire de Gaspard de Barros, et bien que Hector Pinto le reprenne âprement dans ses dialogues. Mais quoi qu'il en soit, d'une manière ou d'une autre, ce qui est certain et bien démontré, c'est que, sans aucun doute, l'habitude de la guerre et de la domination par la violence a commencé après le déluge, en la personne de Nemrod, géant barbare et cruel, et ce ne fut pas un autre que lui qui inventa l'esclavage. Enlever aux hommes la liberté par la violence, les soumettre par les armes, répandre le sang, de pareilles monstruosités ne pouvaient véritablement provenir que d'un monstre exceptionnel, une si extraordinaire barbarie que d'un barbare, une aussi grande cruauté que d'un féroce et cruel géant. Aussi y en a-t-il qui écrivent que Nemrod avait un corps si énorme, des membres si extraordinairement grands, que sa stature atteignait trente coudées de haut.

Antonio. — Est-ce possible ?

Sosa. — C'est ce qu'affirme Honorius Auguste d'Autun, homme très docte en lettres divines et humaines, qui fut contemporain de Rupert, abbé de l'ordre de saint Benoît, du temps de l'empereur Henri V. Cela ne doit pas nous effrayer, car la nature humaine était dans ces temps primitifs si robuste et si exubérante, au rebours de ce qu'elle est devenue aujourd'hui, où, par suite du

cours des temps, des malheurs et des altérations, elle est si faible et si débile, qu'elle pouvait alors mettre facilement au jour des produits extraordinaires et merveilleux, principalement par le concours et la volonté du Seigneur et de quelques remarquables constellations et planètes qui existaient sans doute alors. La disparition de ces astres a aussi amené celle de ces monstrueux et épouvantables effets.

ANTONIO. — Il paraît incroyable qu'un homme si remarquable et si extraordinairement grand, un véritable monstre ait pu naître d'une femme. Comment la chose est-elle possible?

SOSA. — Il y a lieu de s'effrayer davantage de ce que raconte un auteur remarquable et écrivain très sûr tel que Plutarque, quand, dans la biographie de Sertorius, il dit qu'en Maurétanie, qui aujourd'hui forme pour la majeure partie les royaumes de Tlemcen, de Fez, du Maroc et de Sous, l'on ouvrit devant ce général le tombeau du fameux Antée et qu'on y trouva un cadavre d'une taille de soixante-dix coudées! Pline, écrivain exact et remarquable, dit que dans l'île de Crète, que nous appelons maintenant Candie, on découvrit, en remuant une certaine colline, un squelette long de quarante-six coudées. Et Solin, auteur non moins célèbre, écrit que dans la guerre entreprise par les Romains pour conquérir cette même île de Candie, on découvrit au milieu du lit d'une rivière un squelette long de trente-cinq coudées, que les légats L. Flaccus et L. Métellus, qui furent prévenus, allèrent voir et examinèrent de leurs propres yeux. Jean Boccace, dans son livre de la *Généalogie des dieux*, mentionne ce que décrit longuement Fazelo, auteur moderne, très au courant des choses de Sicile : en l'an du Seigneur 1342, certains paysans, mettant au jour les fondations d'une maison au pied du mont de Trapani, — que vous avez vu si souvent quand vous naviguiez près des côtes de ce royaume de Sicile, sur les galères de notre religion, —

trouvèrent, dans une très grande caverne, un corps humain d'une telle grandeur que le bâton qu'il tenait à la main gauche, et qui était placé près de lui, était aussi grand que le mât d'un navire. Épouvantés, ils appelèrent une foule de gens qui accoururent les armes à la main pour se repaître de ce spectacle merveilleux; ils entrèrent avec des torches allumées dans la caverne, mais quand, leur peur ayant disparu, ils voulurent toucher ce corps avec les mains, il tomba entièrement en poussière, ainsi que le bâton. Il ne resta qu'une grosse et longue tige de plomb qui était dans l'intérieur du bâton et qui du sol arrivait à la main du géant, ainsi que quelques dents d'une grosseur incroyable et la partie antérieure du crâne, qui était si grande qu'elle pouvait contenir quelques *salmas* (1) de figues. Fazelo affirme que ces dents et ce fragment de crâne étaient encore visibles de son temps, — et il y a un peu plus de 80 ans qu'il écrivait, — aux pieds d'un crucifix dans une église du pays. De même dans l'année du Seigneur 1548, le frère George Adorno, chevalier de votre Ordre, Génois de nation, qui était alors général des galères de la religion, étant à chasser dans les champs de Syracuse, aussi en Sicile, trouva dans une grande grotte un autre corps humain, haut de vingt coudées. L'ayant touché avec peu de soin et par mégarde, il tomba tout en poussière, sauf quelque partie du cerveau, les côtes et d'autres ossements, qu'il envoya à titre de grande curiosité au grand maître de la religion, qui était alors frère Jean Homédés, Aragonais. Ce fait a été aussi rapporté par Fazelo, et quelques Siciliens honorables m'ont raconté en avoir été témoins oculaires.

Mais pourquoi me fatiguer à multiplier ces citations d'auteurs? Vous pouvez bien me croire pour sortir de ce doute, car je vais vous dire l'exacte vérité : dans les

(1) Salmas, mesure de 55 arrobes; l'arrobe valant 16 litres 133, ce crâne aurait eu une capacité de 887 litres environ.

années où je me trouvais dans ce royaume de Sicile, comme vous le savez, non seulement à Syracuse et à Catane, mais à Augusta, à Letim, à Franca-Forte, à Melitelo (Mileto?), à Mineo et en d'autres lieux au pied du fameux Etna, que l'on appelle vulgairement Montegibello, souvent, et non une seule fois, j'ai vu et j'ai tenu dans mes mains quantité de molaires et d'ossements humains de toute sorte, que l'on trouva dans des cavernes qu'on appelle grottes dans ce pays, et dont quelques seigneurs siciliens me firent présent. Ces ossements étaient extraordinairement grands, et de leur proportion avec les autres membres du corps nous déduisîmes qu'ils avaient appartenu à des géants d'une stature et d'une grandeur remarquable.

Antonio. — De quelle taille pouvaient-ils être?

Sosa. — Il n'était pas possible de le savoir exactement. Si cependant nous avions eu la mesure certaine et véritable de quelques membres de ces corps, il n'aurait pas été impossible de deviner d'une manière certaine leur grandeur, de la même façon que l'excellent philosophe Pythagore déduisit celle du corps du fameux Hercule.

Antonio. — Comment cela se fit-il? Ne pourrions-nous pas le savoir?

Sosa. — Bien que nous sortions un peu du sujet de notre entretien, comme il s'agit d'une rare découverte, due au génie d'un aussi illustre philosophe que Pythagore, et par conséquent digne d'être connue, je vous la raconterai d'après le récit qu'en a fait Aulu-Gelle, auteur de tant de crédit et de réputation. Pythagore remarqua d'abord que la portion de stade que franchissait Hercule de son pas (lequel était dessiné et mesuré à Pissa, ville de Grèce, dans la province d'Achaïe, par où passe la fameuse rivière Alphée près du temple de Jupiter Olympien) était d'une longueur de 600 pieds; il vit d'autre part que si les autres stades ordinaires étaient aussi de 600 pieds, ces derniers étaient cependant plus

petits. Et ainsi il découvrit que la plante du pied d'Hercule était d'autant plus grande que le stade olympien dépassait les autres. Ayant donc trouvé la mesure du pied, il s'en servit pour mesurer les autres membres du corps d'Hercule, et il trouva ainsi que sa taille dépassait celle des autres autant que le stade Olympien dépassait les autres stades, et que par suite sa taille dépassait celle des autres de quatre brasses et un pied.

Antonio. — Ce fut certainement une ingénieuse et subtile découverte!

Sosa. — Autant que celui de qui elle venait. Mais revenons à notre sujet. Il y a de si nombreuses et manifestes preuves qu'il y eut au monde des gens d'une taille extraordinaire et qu'il y en eut beaucoup, que nous n'avons pas à nous étonner si Nemrod eut un corps de trente coudées de haut, ni de ce que disent Homère, Virgile et d'autres des grands Cyclopes, des Lestrigons, de Polyphème qui habitaient sur le mont Etna, bien qu'ils aient enveloppé la vérité de bien des choses fabuleuses et poétiques.

Antonio. — Je crois fermement que ce méchant Nemrod (car il mérite bien cette épithète), qui était si grand de corps et un si monstrueux géant, comme vous dites, ne devait pas être moins monstrueux ni moins brutal en son esprit et en son caractère, qu'il l'était dans le développement de son corps; ou plutôt, je pense, tout ce qui était en lui devait être d'un véritable Cyclope, d'un Lestrigon ou d'un autre Polyphème, ou d'un Éphialte, d'un Égéon, d'un Tiphon, d'un Briarée ou de tels autres géants anthropophages, puisqu'il fut naturellement et de lui-même si pervers qu'il inventa un procédé sauvage contre les hommes, et qu'il n'eut pas honte d'être le premier qui en usât dans le monde.

Sosa. — Et encore le dommage serait moindre, si sa perversité eût été satisfaite avec les deux calamités dont nous venons de parler, qui sont de troubler le

monde par des guerres et des assassinats, et d'enlever aux hommes, que Dieu et la nature firent libres, le glorieux et inestimable privilège de la liberté, pour les transformer en captifs et en esclaves. Mais on doit en outre tenir pour certain que ce fut lui, et nul autre, qui inventa de plus la barbare et infâme coutume d'un usage si général dans le monde, c'est-à-dire de vendre les hommes pour de l'argent, de les transformer en objets de lucre et de trafic, de les troquer ou de les acheter comme si c'étaient des animaux des champs contre de l'or ou de l'argent. Et il ne pouvait en être autrement, parce que l'orgueil étant accompagné de l'envie et ces deux choses s'entendant si bien, ainsi que le disent saint Augustin et saint Bernard, que ni l'orgueil ne se trouve sans envie, ni l'envie sans l'orgueil, car l'orgueil est d'origine céleste, comme le dit saint Jérome; — il naquit dans le ciel et s'y trouva d'abord, et par suite il tend toujours vers son origine et recherche ce qui est élevé ; — et ce fut sa grandeur même qui persuada à ce méchant homme, comme elle le persuada à d'autres, de se mettre au-dessus de tous, et de ne pas tolérer que quelqu'un fût ni plus grand, ni même son égal, mais de faire de tous des sujets, des inférieurs et des esclaves. Ainsi également l'envie, sa compagne et non moins furie infernale, ne pouvait demeurer tranquille en lui, et par suite lui faisait parcourir le monde pour voler, enlever, user de violence et ravir de force le bien d'autrui. Et comme le naturel de cette sangsue est, dit Innocentius, de ne jamais dire: « assez », mais « donne encore et toujours », après qu'il eut privé les hommes de leur liberté, de leurs vêtements et de leurs biens, elle lui fit inventer un nouveau procédé de gain consistant à vendre les hommes, et à fixer un prix à ce qui, par sa grandeur et son excellence, ne saurait être l'objet d'aucune estimation.

ANTONIO. — De cette façon il est probable que celui-là même, et nul autre, fut le premier à inventer les chaînes, les fers et les prisons où il pouvait tenir attachés et sous

bonne garde les captifs, afin qu'ils ne pussent s'enfuir. En définitive il inventa d'abord les mauvais traitements et les misères, compagnes du triste esclavage.

SECTION VI

SOSA. — Je tiens cela pour très probable, parce que si, selon quelques-uns, Tullus Hostilius, roi de Rome, fut celui qui inventa les prisons et les fers, cela ne s'entend que de la prison de la ville de Rome seulement ; mais la Sainte-Écriture dit qu'auparavant, du temps de Joseph, fils du patriarche Jacob, il y avait en Égypte une prison où ce saint personnage fut mis, et des fers aussi, puisque le Psaume dit qu'il les eut aux pieds. Et bien que ces choses n'eussent pas été inventées dès le principe pour les captifs seulement, mais plutôt soit pour châtier les méchants, soit pour le bon ordre de la justice, je crois que, l'état de captif ou de serf ayant toujours été le plus misérable de tous, la prison, les châtiments et les fers ont nécessairement servi de tout temps de cortège à la captivité ; partout les méchants s'en servaient dès l'origine de la captivité à l'égard des malheureux esclaves. Ainsi Justin appelle les coups de fouet et les chaînes, les compagnons de la captivité. Il devait en être de même de la faim, de la soif, de la nudité, des travaux, des affronts, des misères qui sont les compagnons les plus assurés et les plus assidus du malheureux captif.

ANTONIO. — Qu'ont pu inventer de plus les démons de l'enfer pour abattre davantage l'homme que Dieu avait créé si haut ! Combien plus honorable et profitable pour le monde qu'un homme aussi barbare et sauvage ne fût jamais né ! Ce misérable certes s'est ainsi acquis un bel honneur ! Quels trophées pleins de gloire, quels illustres exemples il a laissés à ceux qui devaient plus tard venir au monde !

(A suivre.) Traduction MOLINER-VIOLLE.

Note sur l'archéologie du canton de Bordj-Menaïel

Le canton de Bordj-Menaïel est riche au point de vue archéologique.

L'époque préhistorique y est particulièrement et largement représentée :

1° Par des outils de pierre gisant :

a). — A la surface du sol en petite quantité autour de la prison civile, — entre la maison Verrier et les deux fermes Villeneuve (voir la carte au $\frac{1}{40,000}$ de l'Algérie), — sur les pentes nord du Dra-zeg-Etter — dans les environs de Bredj dans la vallée du Sebaou, en grande quantité sur le mamelon de Dra-Zeboudjt (improprement dénommé Dra-Azib-Boudjet sur la carte au $\frac{1}{50,000}$) près de Bordj-Menaïel, etc.

b). — Dans le sol, — aux très curieux abris sous roches que je suis en train de déblayer ou de fouiller (1) aux gorges de l'Oued-Menaïel au lieu dit la *Cascade*, — dans les grottes d'Haussonvillers, dans la grotte d'Afir, douar Beni-Chenacha, dans la grande grotte de Bou-Ifri, etc. ;

2° Par des abris sous roches à Kara Ahmed, — sur le versant de la montagne entre Guenana et Raïcha (où les abris sont protégés en avant dans la plaine par un carré, séparé en deux parties, de murs en pierres brutes, — et dans tout le pâté montagneux des Raïcha ;

3° Par des sépultures (tumulus du Coudiat), très près du Camp-du-Maréchal, où des fouilles m'ont fait découvrir des tombeaux anciens avec ossements, les morts étant enfouis après désarticulation du squelette, — tumulus de Bredj, — tombeaux soit avec amoncellement de grosses pierres, comme à Kara Ahmed, soit avec cromlechs comme à Sidi-Mansour, près du chemin.

(1) J'ai recueilli là des ossements humains entourés de menus outils de pierre, de nombreux ossements d'animaux divers, plusieurs instrument en os, ainsi que de gros outils de pierre.

Du punique ou du néo-punique ou mieux du libyco-néo-punique, je connais actuellement l'emporium du cap Djinet, la curieuse enceinte rasée au sol de 15 mètres de long sur 12 mètres de largeur avec petits cercles de pierre à l'intérieur et nombreuse poterie cassée, qui se trouve près de Zouidia au-dessous de la cote 195, et, enfin, l'établissement franchement néo-punique de Dra-Zeboudjt qui avait deux nécropoles, et où j'ai trouvé trois grandes stèles anépigraphes avec personnages, une pierre avec la tête radiée du soleil surmontant le cône, deux vases et deux plats funéraires enfermés dans les tombeaux, une agrafe de bronze absolument remarquable, des clous en fer, des débris de verroterie.

L'époque romaine fait, de son côté, assez bonne figure. C'est une erreur profonde de croire que la Basse-Kabylie a été peu occupée par les Romains. Sans parler des ruines qui se trouvent dans le quadrilatère formé par Ménerville, Zaâtra, Courbet, la mer et la rive gauche de l'Isser (ruines de Tamsara, près de Ménerville, ruines de la ferme Hertmann, — ancienne ferme Petit-fils, — ruines de Mers-el-Hadjedje, ruines du mont Lalla-Touila, etc.), et qui appartiennent au canton de Ménerville, j'ai relevé actuellement :

1° Des vestiges romains et plusieurs fontaines près de Dar Mendil ;

2° L'établissement très important du Cap Djinet ;

3° Les ruines du marabout de Sidi Bouzid, douar Ouled Smir ;

4° Des restes et un mausolée à Boulendjas ;

5° Des inscriptions et des restes à Gouba, dans le douar Ouled Aïssa ;

6° Le mont Romain et un beau mausolée près des Ouled Guesmia ;

7° Des restes aux Ouled Guesmia même ;

8° Des tombeaux dans le roc, des vestiges, une inscription à Guenana et environs ;

9° Des restes entre Bechala et les Ouled Ameur dans le douar Raïcha ;

10° Une fontaine et des constructions près des grottes d'Haussonvillers ;

11° Des ruines près du Camp-du-Maréchal ;

12° Les restes d'un pont sur l'oued Chender près de la route de Tizi-Ouzou ;

13° Des ruines importantes à la fontaine Romaine, près de Bordj-Menaïel, dans le douar Rouaffa ;

14° Les restes de nombreuses fermes dans la banlieue de Bordj-Menaïel ;

15° Les restes d'un camp sur la rive droite de l'oued Menaïel, en face du bordj turc ;

16° Un grand poste avec fragment de voie pavée bien conservé aux Ouled Saïd, douar Beni Mekla, jalon de la route de Vasara (?) à Boghni (Dra-el-Mizan) ;

17° Une ruine importante avec citerne en face des Aït Tafat, douar Beni Mekla ;

18° Un grand fort sur la colline d'Akbou, douar El Guious ;

19° Enfin les ruines du Dra Zeg Etter sur le communal d'Isserville, avec nécropole dans le roc et que je crois être l'oppidum de Vasara.

Je n'ai pas de données précises sur cet oppidum. Piesse, dans ses *Monuments historiques de l'Algérie* (Paris, 1879, p. 45 et 58), dit en parlant de Bordj-Menaïel : « Les Turcs y avaient une petite forteresse sur les ruines d'un oppidum romain, Vasara ? » et dans son *Guide de l'Algérie*, il indique que l'ethnique de Vasara est donné d'après le baron Aucapitaine. Or sur la ligne de collines basses où est bâti le bordj turc, aucun vestige ne permet à l'heure présente de supposer l'existence antérieure d'un établissement assez important pour être qualifié d'oppidum. Il y a eu des fermes ou des maisons particulières, mais probablement pas de constructions publiques. D'autre part, à 3 kilomètres plus à l'Ouest, dominant le croisé des vallées de Dra-el-Mizan et de Tizi-Ouzou, en face du Col des Beni-Aïcha (Ménerville), entrée de la Kabylie, dans une position militaire de premier ordre, d'accès très difficile, bien autrement importante que celle du bordj turc de l'oued Menaïel qui ne commande à rien, existent les restes d'un poste étendu. C'est sans doute là qu'il faut chercher Vasara. Je me propose d'ailleurs d'y faire exécuter quelques fouilles ; peut-être trancheront-elles la question.

Je reviendrai d'ailleurs en détail sur toute l'archéologie du canton dans le travail détaillé que je prépare à ce sujet.

CAMILLE VIRÉ,

Juge de paix de Bordj-Menaïel.

Dans sa réunion du 10 janvier 1895, la Société a constitué son bureau comme suit :

Président, M. ARNAUD ;
Vice-présidents, MM. CAT et BIGONET ;
Comité de rédaction, MM. GAVAULT, GSELL et LUCIANI ;
Secrétaire-bibliothécaire, M. FAGNAN.

Des remerciements unanimes ont été votés à M. JACQUETON, dont le départ d'Alger a privé la Société de l'activité la plus dévouée et de services dont elle a apprécié le prix.

NÉCROLOGIE

La Société Historique Algérienne a perdu l'un de ses membres les plus dévoués, dans la personne de M. René BERNELLE, décédé le 26 décembre dernier.

M. René Bernelle appartenait à une famille de vieux Algériens. C'est son grand'père, le général Bernelle, qui commanda la première garnison de Constantine, lorsque, après la prise de cette ville, le général Valée ramena à Bône l'armée expéditionnaire (29 octobre 1837). Son père fut d'abord commissaire civil et ensuite sous-préfet pendant de longues années en Algérie. M. René Bernelle entra lui-même dans l'Administration en 1863 ; il était nommé administrateur de commune mixte en 1878, et a occupé ces fonctions jusjusqu'à sa mort. Son caractère essentiellement droit et franc, sa connaissance du milieu indigène, son expérience et son intégrité furent appréciés partout. Sa robuste santé paraissait avoir bien résisté aux fatigues de la vie active. Mais des malheurs de famille récents l'avaient douloureusement affecté, et il a succombé après quelques jours d'une maladie brusque, à peine âgé de 50 ans.

M. Bernelle était un archéologue distingué, qui a publié un grand

nombre d'inscriptions inédites et quelques études dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, dans les *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, dans le *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, dans la *Revue Africaine* (1). Administrateur de la commune mixte de l'Oued-Cherf, il a donné une très bonne description des ruines de ce pays de montagnes et de vallées, riche dans l'antiquité en oliviers et en céréales, habité alors par une population agricole très dense, pays de gravures sur roche, de monuments mégalithiques et d'inscriptions libyques, l'un de ceux où les mœurs, la langue, peut-être aussi l'esprit d'indépendance des indigènes se maintinrent le mieux sous les Romains et les Byzantins, qui durent le couvrir de forteresses. — Le centre, le grand marché de cette région fut Thibilis (Announa), dont il est resté de belles ruines, et où M. Bernelle a fait des fouilles importantes, soit à ses frais, soit à ceux de la *Société archéologique de Constantine*. Quoiqu'elle n'ait été complètement émancipée de Cirta et érigée en commune qu'à la fin du troisième siècle, cette ville prit, dès le second siècle, une physionomie romaine, et ses monuments ne sont pas sans mérite architectural.

M. Bernelle a étudié en particulier le Forum, où les recherches qu'il a faites devraient être reprises. Il a aussi fait déblayer l'église chrétienne, qui est un spécimen intéressant de l'époque byzantine. Les inscriptions, au nombre de plusieurs centaines, qu'il a trouvées dans ces ruines, permettent de reconstituer l'histoire de la ville : quelques-unes ont même plus qu'un intérêt local, comme celle qui indique toutes les charges et fonctions de Q. Anstitius Adventus Postumius Aquilinus, originaire de Thibilis, qui fut, au temps de Marc Aurèle, un des premiers personnages de l'empire.

S. G.

(1) Année 1892, p. 342 et suiv. : « *Ruines romaines d'Henchir-el-Hammam et mausolée de la famille Flavia.* »

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

ARNAUD.

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

NOTES

SUR

L'HISTOIRE DE LAGHOUAT

(Suite et fin. — Voir les nos 211, 212-213, 214-215 et 216)

II

Dès sa prise de commandement de la colonne mobile, le colonel Margueritte s'occupa de l'organisation de son convoi, et demanda avec instance au maréchal de Mac-Mahon, gouverneur général, la création à Laghouat d'un équipage de mille chameaux dans les mêmes conditions et par les mêmes procédés que ceux employés en 1853 par le commandant du Barail ; en attendant la réponse, il organisa un convoi d'eau avec quatre cents chameaux choisis parmi ceux qui provenaient de la razzia d'Aïn-Malakoff.

Bien lui en prit, car le 3 décembre, la colonne mobile reçut l'ordre de conduire à Tadjerouna un convoi de vivres destinés à la colonne Deligny. L'opération se fit sans aucun incident.

Le 24 décembre, le gouverneur général accepta en principe l'idée de la création d'un équipage de chameaux, mais en en renvoyant l'exécution à l'époque où l'on pourrait constituer un maghzen dans le Sud, question qui

lui paraissait liée à celle de la création d'un équipage de chameaux. Il autorisa cependant le colonel Margueritte à recevoir des tribus qui faisaient leur soumission, et en déduction de leurs amendes de guerre, cent chameaux pour parer aux premiers besoins des convois de la colonne du Sud. Mais, poussé par la nécessité de se mouvoir rapidement avec sa colonne, le commandant supérieur de Laghouat avait déjà formé un équipage de neuf cent cinquante chameaux. Délivré du grave souci de l'organisation du convoi, le colonel Margueritte employa l'influence qu'il avait acquise autrefois dans le pays pour faire rentrer les Larbâa dans le devoir. Il trouva un précieux auxiliaire en Lakhdar-ben-Mohammed, le fils de notre fidèle Mohammed-ben-Taïeb, caïd des Maamra, et peu à peu les dissidents des Larbâa vinrent faire leur soumission.

L'ordre rétabli dans le cercle, le commandant supérieur résolut de harceler les dissidents et de les contraindre à se retirer plus au Sud. Ils étaient alors campés sur l'Oued-Zergoun. Le 28 décembre 1864, le colonel Margueritte quitta Laghouat, emportant quinze jours de vivres. Le 3 janvier, il apprit à El-Menia, par des bergers arabes, que les dissidents se trouvaient plus au Sud, dans la direction de Kert, et qu'ils ignoraient complètement l'approche de la colonne. Après un séjour forcé à El-Menia par suite d'une violente tempête, la colonne reprit la route du Sud et alla camper aux puits de Ben-Debbane; le goum des Larbâa, lancé en avant, tomba sur le camp ennemi, mit les défenseurs en complète déroute, les poursuivit jusqu'aux puits de Kert et revint avec de nombreuses prises.

Le 14 janvier, la colonne entra à Laghouat.

Sur la demande du général Deligny, la colonne mobile quitta son camp du Ras-el-Aïoun le 20 janvier et fit une nouvelle pointe sur l'Oued-Zergoun, au cours de laquelle le goum des Larbâa razza les Chambâ de Metlili, à quelques lieues au sud d'El-Menia.

Menacé par les colonnes Deligny et Margueritte, Si-Mohammed se replia dans la direction de l'Ouest, et vint camper au pied du Garet-Sidi-Ech-Cheikh, près des ksours ruinés de Benoud. Le 4 février, le général Deligny se porta dans cette direction avec trois escadrons de cavalerie régulière, commandés par le chef d'escadron de Gallifet et huit cents chevaux des goums.

Vers dix heures du matin, il arriva en vue du camp ennemi. Gardant ses escadrons en réserve, il lança les goums à la charge. Une furieuse mêlée s'engagea; Si-Mohammed tomba bientôt mortellement blessé et fut emporté par les siens.

La panique s'empara alors des dissidents, qui s'enfuirent abandonnant leurs tentes et leurs troupeaux. Le butin fut immense. Avant de mourir, Si-Mohammed fit reconnaître comme chef par les principaux des dissidents son jeune frère Si-Ahmed-ben-Hamza.

Si-Lala était à Ouargla avec Ben-Nacer-ben-Chora, lorsqu'il apprit la mort de son neveu; il partit aussitôt pour rejoindre Si-Ahmed; mais attaqué à Hassi-bou-Rouba par le goum des Larbâa, il fut complètement battu et ne parvint que difficilement à gagner l'Oued-Gharbi, où se trouvait Si-Ahmed. Découragés par cette défaite, les Saïd-Atba, les Mekhalif et les Beni-M'zab firent leur soumission; le colonel Margueritte rentra à Laghouat.

Dans les premiers jours de mars, Si-Lala s'avança de nouveau vers le Djebel-Amour; le colonel de Colomb marcha à sa rencontre avec la colonne de Géryville (25 mars), l'attaqua près de Chellala, le battit plusieurs fois et le força à se replier précipitamment vers le Sud-Ouest.

Le 2 avril, le colonel Margueritte avait également quitté Laghouat, dans le but de tomber sur les troupeaux des dissidents et de faciliter, par cette diversion,

les opérations de la colonne de Géryville. Le 5 avril, il fut rejoint à El-Haouita par un goum de douze cents cavaliers, sous les ordres de Si-Belkacem-bel-Arch. Le 12, la colonne arriva au ksar de Si-El-Hadj-Ed-Din, sur l'Oued-Segguer, après être passé aux puits de l'Oued-Guimen, à Tadjerouna, El-Maïa, El-Meguerchi et Kert. Les goums, envoyés en reconnaissance, poussèrent hardiment jusqu'à quatre-vingts kilomètres et eurent la bonne fortune de rencontrer une émigration de dissidents sur laquelle ils firent un butin considérable.

La colonne rentra à Laghouat, le 26 avril.

A la fin de mars, les Harazlia et les derniers dissidents de la province d'Alger firent leur soumission et vinrent camper sous les murs de Laghouat.

Jugeant l'insurrection étouffée, le colonel Margueritte, qui était en campagne depuis le 22 août 1862, date de son départ pour le Mexique, s'empressa de demander un congé et quitta Laghouat, le 21 juin 1865. Le lieutenant-colonel de Sonis le remplaça.

La colonne mobile était alors campée au nord de l'oasis, au pied du versant méridional du Ras-el-Aïoun, au point appelé actuellement le « Vieux-Camp ».

« Ne pouvant songer, faute de bois, à se construire des baraques, écrivait un officier de la colonne (1), nos soldats ont pétri du sable avec l'eau du ruisseau, fabriqué des briques qu'ils ont fait cuire au soleil, à la mode du pays, et en un clin d'œil, une multitude de gourbis, de formes variées et pittoresques, se sont élevés. Chacun dans ses maçonneries suivait sa fantaisie : celui-ci bâtissait un châlet, celui-là un panthéon, l'un se creusait un terrier, l'autre se dressait une tour ; on vit surgir des petits alcazars, des minarets, des casemates, des huttes sauvages. L'art gothique fraternisa avec l'architecture sarrasine, il naquit des ordres nouveaux.

(1) M. Charles Lagarde.

» On a tiré parti de tout, on a fabriqué des portes et des fenêtres avec des caisses de biscuit, des ferrures avec des cercles de tonneaux ; on a fait des vérandas avec des roseaux, des contre-vent avec des joncs et de l'alfa. Chaque corps de troupe a son emplacement, ses rues, ses petits monuments habités par les officiers. Le camp est très sain, d'une remarquable propreté, il y règne une grande animation et presque une fraîcheur relative dans les appartements, autour desquels les gazelles, apprivoisées par le soldat, jouent avec lui et bondissent comme des balles élastiques sur leurs fines jambes d'acier. »

Au mois d'août 1865, les deux fils de Tedjini voulant s'affranchir de la tutelle du caïd Si-Rian, demandèrent la remise de ses comptes de gestion ; soutenus par la plupart des habitants d'Aïn-Madhi et par Ben-Nacer-ben-Salem, frère de Cheikh-Ali, ils portèrent leur réclamation au général commandant la subdivision de Médéa et obtinrent gain de cause. Si-Ahmed devint le chef de la zaouïa d'Aïn-Madhi et, pour enlever à Si-Rian tout esprit de retour, lui acheta les propriétés qu'il possédait dans ce ksar. Si-Rian se retira à Laghouat avec sa famille.

A son arrivée à Laghouat, le lieutenant-colonel de Sonis eut à s'occuper de l'équipage de chameaux.

Le gouverneur général avait sanctionné tout récemment la création faite par le colonel Margueritte ; mais le nombre de chameaux de l'équipage était insuffisant pour les besoins de la colonne. En effet, depuis qu'elle avait pour objectif les oasis et les ksours des Oulad-Sidi-Cheikh, elle était forcée de se munir d'un fort équipage d'eau, et ne pouvait se mettre en mouvement sans avoir avec elle un convoi de dix-huit cents chameaux environ ; il fallait recourir aux réquisitions non payées, qui imposaient de très lourdes charges aux tribus.

Instruit par l'expérience de ses prédécesseurs, le

lieutenant-colonel de Sonis poursuivit avec beaucoup de suite la réorganisation d'un équipage attaché à la colonne mobile du Sud, réorganisation basée sur un nouveau mode d'administration.

Mais il rencontra au début une opposition sourde de la part de l'administration de l'armée. En effet, le convoi de la colonne Margueritte était placé sous le commandement et la direction du chef du bureau arabe de Laghouat. Or, au moment où le colonel de Sonis vint prendre le commandement de la colonne, des propos très malveillants avaient été tenus par le sous-intendant de Laghouat sur l'administration du convoi, et ce fonctionnaire en avait même réclamé l'administration directe, comme étant un convoi auxiliaire de la colonne. Sur cette réclamation, le lieutenant-colonel de Sonis fit remettre aux services administratifs, le 30 septembre 1865, l'équipage fort de 1,086 chameaux.

Mais en même temps il adressait au gouverneur géné ral des propositions pour sa réorganisation. La répons se fit attendre, et la colonne de Laghouat dut participe aux opérations des troupes d'Oran.

Au mois d'octobre 1865, chargé de conduire un convoi à Géryville, le lieutenant-colonel de Sonis partit avec une colonne composée du 2e bataillon de chasseurs à pied, d'un bataillon du 1er zouaves, d'un escadron du 4e chasseurs à cheval, d'un peloton de spahis et d'une section d'artillerie. Les services administratifs ne purent fournir, pour les transports, que six cents chameaux de la smala ; on fut forcé d'en requérir douze cents dans les tribus.

La colonne parcourut le Sud du Djebel-Amour et poussa jusqu'à Si-El-Hadj-Ed-Din, pour couper la route de l'Est aux dissidents poursuivis par les colonnes de Colomb et Lacretelle. Le 3 décembre, elle razza radicalement une fraction des Oulad-Zian à Béïga, sur la rive gauche de l'Oued-Segguer.

Rentrée à Laghouat, le 3 décembre, elle en repartit

aussitôt pour Metlili, où se trouvaient Si-Lala et les Chambâ. Le 9 janvier 1866, la colonne était à Metlili, que les dissidents avaient évacué à son approche.

Le lendemain, au point du jour, le lieutenant-colonel lança son goum en reconnaissance, sous la conduite du capitaine Le Roux, chef du bureau arabe de Laghouat.

A quelques kilomètres de Metlili, le goum atteignit les Chambâ, qui, pour protéger la retraite de leurs troupeaux, occupèrent une ligne de collines rocheuses ; aux sommations du capitaine Le Roux, ils répondirent par des coups de fusil, et il fallut recourir à la force.

Mais, mal secondé par ses cavaliers indigènes, le capitaine Le Roux échoua dans une première attaque, et dut attendre l'arrivée de la cavalerie régulière et de deux compagnies d'infanterie. Les positions ennemies furent bientôt enlevées et les dissidents, chargés pendant leur retraite dans le lit de l'Oued-Sebseb, furent mis en complète déroute. On fit un butin considérable.

La colonne séjourna à Metlili du 9 au 11 janvier, et rentra à Laghouat le 28.

Quelques semaines plus tard, Si-Ahmed, soutenu par de nombreux fantassins marocains, marcha sur Géryville et attaqua, le 16 mars, à Ben-Attab, le colonel de Colomb. La lutte fut des plus vives et nos troupes n'échappèrent à un désastre que grâce à l'énergie de leur chef. Toutefois, le succès fut chèrement payé ; quarante-deux hommes, dont un officier, furent tués et cinquante-quatre blessés.

Après cette affaire, le marabout Si-Ahmed se retira vers le Sud. Pour empêcher sa jonction avec Ben-Nacer-ben-Chora, qui tenait toujours la campagne au M'zab, le lieutenant-colonel de Sonis quitta Laghouat, le 25 mars, avec deux bataillons d'infanterie (1er zouaves et 12e chasseurs à pied), quatre escadrons de cavalerie, une section d'artillerie et neuf cents chevaux des goums, en tout deux mille sept cents hommes. Le convoi comprenait dix-neuf cents chameaux, dont cent cinquante seulement

appartenaient à l'équipage. La colonne passa à Tadjerouna et descendit ensuite l'Oued-Zergoun. A Thir-el-Habchi, le 31 mars, on apprit que Si-Lala était campé sur l'Oued-Gharbi.

Pour éviter de lui donner l'éveil, le lieutenant-colonel de Sonis lança aussitôt un goum dans la direction du M'zab, avec ordre de répandre le bruit de l'arrivée de la colonne, puis, l'effet produit, de rejoindre celle-ci le plus rapidement possible. Pour laisser à cette fausse nouvelle le temps de se répandre, la colonne resta trois jours à Thir-el-Habchi.

Le 3 avril, elle marcha sur l'Oued-Segguer, dans la direction de Si-el-Hadj-Ed-Din. Le 14, elle fut rejointe en ce point par le goum et apprit que Si-Lala était toujours campé sur l'Oued-Gharbi, près des redirs de Bou-Aroua. Le lieutenant-colonel de Sonis laissa ses bagages au ksar de Si-el-Hadj-Ed-Din, sous la garde d'une compagnie de chasseurs à pied et partit aussitôt avec la cavalerie, trois compagnies de zouaves, le goum et un convoi d'eau; l'infanterie et l'artillerie le suivirent à distance avec le convoi de vivres et de munitions.

La marche fut rendue extrêmement pénible par la privation d'eau, et quand la colonne légère arriva, le 18, à Bou-Aroua, que les dissidents venaient de quitter, il fut impossible de pousser plus loin sans prendre de repos. Le goum des Larbâa seul continua la poursuite et atteignit les dissidents le 19. Il leur tua quelques hommes, fit de nombreuses prises et les mena battant jusqu'à Ras-el-Meharoug. Le 22 avril, il rejoignit la colonne au camp de Mengoub, sur l'Oued-el-Benoud, et rendit compte de son succès.

Le lieutenant-colonel de Sonis résolut alors de se porter à Ras-el-Meharoug pour rejeter vers l'Ouest les bandes insurgées. Le 22, au soir, la colonne se remit en route, mais l'infanterie, montée sur des chameaux, ne comprenait plus que deux compagnies, l'une de zouaves, l'autre de chasseurs à pied.

Le 23, à six heures du soir, la colonne arriva à Ras-el-Meharoug. Si-Lala en était parti le matin même, et avait pris la direction de l'Ouest pour gagner l'Oued-En-Namous. La provision d'eau de la colonne était presque épuisée; il fallut revenir sur ses pas. Le goum seul continua la poursuite, et, le 25 avril, atteignit Si-Lala vers Garet-el-Guefoul, sur l'Oued-En-Namous.

Bien que surpris, Si-Lala put s'échapper; sa tente, son trésor, ses bagages particuliers, quatre cent cinquante chameaux et de nombreux moutons tombèrent entre les mains des Larbâa.

Le lieutenant-colonel de Sonis n'avait plus, dès lors, d'agglomérations ennemies importantes à sa proximité; en ruinant les rebelles par des razzias répétées, en les poursuivant plus avant dans le désert, il les avait mis pour longtemps dans l'impossibilité de nuire.

Si-Ahmed et Si-Zoubir, son oncle, s'étaient retirés sur la frontière du Maroc; Si-Lala et Ben-Nacer étaient à El-Goléa. Ben-Nacer, impatient de reprendre la lutte, se rendit à Insalah, espérant recruter des partisans au Touat et chez les Touaregs; mais El-Hadj-Akhenoucken et Cheikh-Othman, nos alliés, le contraignirent à quitter le pays. Il se retira à Nefzioua, dans le Sud de la Tunisie, pour y attendre les événements.

Si-Lala resta à El-Goléa, guettant l'occasion de rentrer au M'zab, d'où ses principaux partisans avaient été chassés.

Le 8 mai, le lieutenant-colonel de Sonis rentra à Laghouat.

Les différentes sorties de la colonne, depuis le mois d'octobre 1865, avaient prouvé combien la direction et la surveillance de l'équipage de chameaux étaient chose difficile pour les services administratifs. Bien que, lors du ravitaillement de Géryville, en octobre 1865, le lieutenant-colonel de Sonis n'eût emmené avec lui que six cents chameaux de la smala, que dans sa marche sur

Si-el-Hadj-Ed-Din, du 22 octobre au 31 décembre 1865, il n'en eût que quatre cents, et cent seulement dans la récente expédition sur l'Oued-Gharbi (tous les autres chameaux étaient fournis par les réquisitions), il constata, le 9 mai 1866, qu'il ne restait plus que deux cent vingt-sept chameaux à l'équipage.

Or, le 10 avril 1866, le gouverneur général, approuvant les propositions qui lui avaient été faites en octobre 1865, donna l'ordre de constituer définitivement l'équipage et de le rattacher aux centimes additionnels. Le commandant supérieur fut donc forcé de rendre compte qu'il ne restait plus que deux cent vingt-sept chameaux à l'effectif, non compris cinq cents chameaux environ provenant de la dernière razzia de Metlili.

Bien qu'aucun procès-verbal de perte n'eût été établi depuis que l'intendance avait pris la direction de ce service, le lieutenant-colonel de Sonis prouva cependant très facilement que cette réduction considérable de l'effectif de l'équipage provenait non des pertes subies en expédition, mais bien d'une gestion défectueuse; car, se doutant de ce qui allait arriver, il avait eu soin de faire faire, par le chef du bureau arabe de Laghouat, des situations d'effectif chaque fois que les chameaux de la smala étaient employés à la colonne.

Pour liquider la situation, il dut vaincre l'hostilité de l'intendance, qui fit traîner la question en longueur, et ce fut en poursuivant le paiement par l'État des réquisitions faites en 1866, dans les tribus (lesquelles lui abandonnèrent cet argent pour être enfin débarrassées des réquisitions), qu'il parvint à constituer définitivement l'équipage avec approbation de l'autorité supérieure (29 novembre 1866):

Les sokhars furent licenciés et remplacés par vingt-six tirailleurs et un détachement de spahis pris dans l'escadron de Laghouat.

Le lieutenant-colonel trouvait que le bât arabe, dont on faisait usage, avait de graves inconvénients au point

de vue de la conservation en bon état des flancs de l'animal. Il imagina un modèle de bât analogue à celui employé pour les mulets du train, en tenant compte, bien entendu, de la forme particulière du dos du chameau. L'avantage particulier de ce bât, dont les panneaux en bois étaient naturellement rigides, consistait surtout dans la facilité d'accrocher avec des chaînettes les tonnelets de l'équipage d'eau; ceux-ci, portant sur le bât en bois, ne blessaient pas les flancs de l'animal; le chargement était d'ailleurs beaucoup plus commode. Mais bien que les bâts fussent rembourrés, ils ne s'adaptaient pas à la bosse du chameau comme le bât arabe, et il fallait à chaque instant les rembourrer de nouveau. A la suite d'expériences qui parurent concluantes, la fabrication de ces bâts fut suspendue, et on en revint au bât arabe.

C'est alors que l'administration de la guerre proposa la transformation de l'équipage de chameaux en une compagnie auxiliaire du train, dirigée par des cadres français et placée sous la dépendance des services administratifs. Cette demande fut repoussée, et le lieutenant-colonel de Sonis obtint définitivement gain de cause. En juillet 1867, la composition du personnel et le mode d'administration de l'équipage furent définitivement arrêtés. La direction en fut confiée à un des officiers du bureau arabe de Laghouat, qui eut sous ses ordres un bach-amar, maréchal des logis indigène de spahis, deux brigadiers indigènes, vingt spahis et cent tirailleurs chameliers, appartenant au 1er régiment.

Ce cadre était calculé sur les bases d'un effectif de deux mille chameaux, de telle sorte qu'il y avait un spahi pour cent chameaux, et un tirailleur pour vingt animaux; on pouvait encadrer un nombre de sokhars requis, tel qu'il y en eût un pour quatre chameaux. Les spahis étaient surtout chargés de la garde du convoi au pâturage, en route et en station, les tirailleurs de la surveillance des chameliers requis pour le chargement

des animaux et de la marche du convoi. Les tirailleurs furent recrutés dans les tribus du Sud ; on engagea même des hommes mariés qui habitèrent avec leur famille à la smala de l'équipage, ce qui offrit l'avantage de trouver, au moment du départ, des chameliers auxiliaires parmi les parents de ces tirailleurs.

L'équipage était placé sous la surveillance d'un conseil d'administration composé de quatre membres :

Le commandant du cercle, président.

Le commandant de place de Laghouat, membre.

Le receveur des contributions diverses, trésorier.

Le chef du bureau arabe de Laghouat, secrétaire.

L'équipage avait un budget spécial, présenté par le conseil d'administration, dont les recettes, ainsi que les dépenses, se fondaient en deux articles dans le budget des centimes additionnels de la subdivision de Médéa. La comptabilité de l'équipage était d'une grande simplicité.

Cette création du lieutenant-colonel de Sonis fut bientôt en butte à de nombreuses critiques. Les uns attaquèrent le système de comptabilité, d'autres blâmèrent la création elle-même, d'autres, enfin, trouvèrent que l'équipage était beaucoup trop à la disposition du commandant supérieur et pas assez à celle des services administratifs.

En 1869 même, l'intendant de la division d'Alger demanda que l'équipage fût mis à la disposition des services administratifs, sur une simple demande du fonctionnaire de l'intendance de Laghouat attaché à la colonne mobile, qui, une fois la réquisition faite, aurait la direction et la surveillance de l'équipage.

Dans ces conditions, il était difficile au commandant de la colonne de composer le convoi, d'après les besoins du moment. C'est ce que fit ressortir le lieutenant-colonel de Sonis dans son rapport ; l'autorité supérieure se rangea à son avis, et répondit à la demande de l'intendance par une fin de non-recevoir.

III

Au mois de janvier 1867, une grande agitation se produisit au M'zab et, le 15 janvier, les deux sofs Chergui et Gharbi, qui divisaient cette région, en vinrent aux mains dans les rues de Ghardaïa. La lutte fut acharnée et coûta la vie à soixante-dix personnes environ.

Le lieutenant-colonel de Sonis manda à Laghouat les djemâa et les principaux chefs, punit d'amendes sévères les coupables et parvint à rétablir l'ordre.

La plus grande tranquillité ne cessa de régner pendant le reste de l'année. Le 6 novembre 1868, la ville et l'oasis de Laghouat furent érigées en commune mixte, avec le commandant supérieur pour maire, et des revenus analogues à ceux des communes ordinaires. La commune mixte fonctionna à partir du 1er janvier 1869 et eut une administration et un budget complètement distincts de ceux du cercle, qui fut constitué en commune subdivisionnaire.

Dans le courant d'octobre 1868, on apprit la mort, à Tafilalet, de Si-Ahmed-ben-Hamza, de son frère Ed-Din et de la mère de Si-Hamza.

On prétendit qu'ils avaient été enlevés par le choléra, mais il paraît plus probable qu'ils moururent empoisonnés. Le chef de la maison de Sidi-Cheikh et l'héritier légitime du pouvoir religieux de cette famille était un enfant, Si-Hamza-ben-Bou-Beker, petit-fils de Si-Hamza, né en 1859. Ce fut son oncle, Si-Kaddour, cinquième fils de Si-Hamza, qui s'empara du pouvoir et se posa en chef de l'insurrection ; il garda avec lui son jeune neveu Si-Hamza.

On apprit en même temps que Si-Lala avait quitté les environs d'El-Goléa pour faire sa jonction avec Si-Kaddour et tenter un nouveau mouvement vers le Nord.

L'ordre fut aussitôt donné aux Larbâa et aux Ouled-Naïl, alors dans les pâturages du Sud, de se rassembler

et de gagner l'Oued-M'zi. Tout fut préparé pour une sortie éventuelle de la colonne. Mais à la fin de novembre, les nouvelles devinrent plus rassurantes, et les tribus reprirent leurs emplacements dans le Sud.

Mais dans les premiers jours de janvier 1869, des bruits vagues, démentis d'ailleurs aussitôt que produits, annoncèrent un mouvement des dissidents vers le Nord et les préparatifs faits par Si-Kaddour et Si-Lala pour tenter un coup de main sur les Larbâa.

Le 21 janvier, ces bruits furent confirmés par Sliman-ben-Messaoud, caïd des Chambâ. Ordre fut immédiatement donné aux Larbâa de se replier sur l'Oued-M'zi, en laissant leur maghzen en position à Tilghemt. Le goum des Oulad-Naïl fut également convoqué et, dès le 27 janvier, la colonne mobile de Laghouat fit ses préparatifs de départ.

Le 28, on apprit par une dépêche du gouverneur général, que les dissidents avaient envahi le Djebel-Amour, battu et mis en fuite les cavaliers de l'agha Ed-Din.

Les colonnes de Géryville, Tiaret, Téniet, Boghar et Laghouat furent mobilisées et les ordres donnés pour leur mise immédiate en mouvement et leur action combinée sur le Djebel-Amour. Les travailleurs du poste de Mokhta-el-Oust rentrèrent à Laghouat et les caravansérails furent mis en état de défense.

Le chef du maghzen des Larbâa, Lakhdar-ben-Mohammed, fils de l'ancien caïd des Maamra, partit de suite en reconnaissance à Tadjerouna, accompagné seulement des deux caïds, Aïssa-ben-Naïdja et Kaddour-ben-Bou-Beker, et de deux cavaliers. A El-Haouïta, il rallia vingt-trois cavaliers du maghzen et arriva à Tadjerouna, le 29 au soir. Il envoya aussitôt des éclaireurs dans différentes directions, surtout vers le Sud et l'Ouest, et constata que l'ennemi n'avait pas encore paru. Le 30, à une heure de l'après-midi, la colonne mobile quitta Laghouat et alla camper à Recheg, sur la rive gauche de l'Oued-M'zi, à vingt-quatre kilomètres de Laghouat.

La composition de la colonne était la suivante :

DÉSIGNATION DES CORPS		OFFICIERS	TROUPE	CHEVAUX	MULETS	CHAMEAUX
État-major de la colonne		6	2	8	»	»
2e Bataillon d'infanterie légère d'Afrique (une compagnie)		2	142	»	»	»
1er Tirailleurs algériens (2e bataillon)		18	475	5	»	»
2e Génie		»	11	»	11	»
3e d'artillerie (deux bouches à feu de 4 de montagne rayé)		1	59	9	32	»
1er Chasseurs d'Afrique (1er escadron)		5	90	103	»	»
1er Spahis (1er escadron)		4	64	68	»	»
2e Escadron du train des équipages		2	41	8	52	»
Ambulance		2	10	»	»	»
Administration		1	6	1	»	»
Maghzen et goum des Larbâa		»	31	31	»	»
Équipage de chameaux.	Spahis	»	10	10	»	860
	Tirailleurs	»	50	»	»	
	Chameliers auxiliaires	»	165	»	»	
TOTAUX		41	1.156	243	95	860

Cette colonne était numériquement très faible et disposait de bien peu d'éclaireurs arabes, les goums ne l'ayant pas encore rejointe. « En outre, je n'avais, écrivait le lieutenant-colonel de Sonis, ni chef de bureau arabe, ni officier d'ordonnance, ni chef d'état-major, et pas un seul officier supérieur dans ma colonne. Je venais de recevoir pour chef de bureau arabe un jeune lieutenant qui n'avait jamais vu le Sud, excellent garçon du reste. Les adjoints étaient aussi nouveaux que lui et ne savaient pas un mot d'arabe. Voilà dans quelles conditions je partais pour me trouver en face des trois marabouts réunis. »

C'est au camp de Recheg que le lieutenant-colonel de

Sonis eut des nouvelles de l'ennemi, et apprit que les dissidents occupaient le défilé de l'Oued-Er-Reddad, où passe la route d'El-Richa à Aïn-Madhi.

« Si-Ahmed-Tedjini, dit-il dans son rapport, m'avait déjà annoncé que des coureurs avaient paru dans la plaine, qu'ils avaient enlevé ses troupeaux et plusieurs groupes de chameaux; qu'aidés de quelques cavaliers des Larbâa, la population avait repris les moutons, mais non les chameaux. Si-Ahmed ajoutait qu'il manquait de poudre et il me demandait des cartouches. Cette demande de munitions m'étonna d'autant plus que je l'en avais pourvu tout récemment.

» Je fis dire aux marabouts de tenir, ce qui leur était facile, grâce à leurs murailles. Je leur annonçai que je campais dans les environs, puisque j'étais à Recheg, que je me mettais en route le lendemain et que je barrerais le passage à l'ennemi. En même temps je leur annonçai l'envoi d'un convoi de poudre, bien qu'il me parût difficile qu'ils en manquassent réellement. »

Le convoi fut escorté par l'escadron de chasseurs d'Afrique; mais, arrivé à Tadjerouna, il reçut l'ordre de rejoindre immédiatement la colonne; le lieutenant-colonel n'avait aucune confiance dans le dire de Si-Ahmed-Tedjini, et redoutait une trahison.

Le 31, la colonne marcha dans la direction d'Aïn-Madhi, laissant à Recheg l'escadron de spahis pour attendre un convoi de munitions qui venait de Laghouat. En arrivant à la hauteur du Guern-el-Haouïta, on apprit que le ksar El-Haouïta était investi par un goum ennemi, auquel les habitants avaient fermé leurs portes.

« Je ne pouvais dans cet état de choses, rapporte le lieutenant-colonel de Sonis, continuer à marcher en laissant sur mes derrières et aussi près de moi un ennemi qui, après avoir fait grand mal à un de nos ksours, pouvait inquiéter les escadrons de nos convois. Suspendant la marche à l'endroit où je me trouvais, appelé Mderreg-Marrou, j'y installai mon bivouac. Puis, après avoir pris mes dispositions pour la défense du camp, je montai à cheval avec la cavalerie qui venait de rejoindre et partis pour aller faire une reconnaissance.

» On venait de voir un parti d'une trentaine de cavaliers sortir d'Aïn-Madhi à bride abattue, et se diriger, croyait-on, sur El-Haouita. Je me portai à leur rencontre en dérobant mon mouvement, afin de les surprendre.

» On avançait en silence et avec précaution, les cavaliers cheminant à couvert au pied des accidents du terrain; j'allais me trouver en face du goum signalé, et déjà nous étions lancés à la charge contre lui, près de l'aborder, lorsque soudain j'arrêtai la marche. Je venais de reconnaître nos troupes; c'étaient les Larbâa commandés par Lakhdar. J'eus bien juste le temps d'empêcher le feu de nos cavaliers, auxquels heureusement j'avais donné l'ordre de ne tirer qu'à bout portant. »

Lakhdar rendit compte de sa mission. Ce même jour, 31 janvier, il avait quitté Tadjerouna et se dirigeait vers Aïn-Madhi, lorsqu'il aperçut autour de ce ksar une foule considérable.

Croyant que c'était la colonne de Laghouat, il continua sa marche, mais arrivé à un kilomètre du ksar, il reconnut les dissidents; il poussa néanmoins en avant, espérant se jeter dans Aïn-Madhi et aider Si-Ahmed-Tedjini et son frère à résister à l'ennemi. Arrivé aux portes du ksar, il apprit que ces deux marabouts avaient fait leur soumission à Si-Lala et l'avaient reçu dans leurs murs. A cette nouvelle, Lakhdar et ses cavaliers partirent au galop pour échapper à l'ennemi, qui, revenu de sa surprise, les poursuivit pendant quelque temps.

« La nouvelle de la trahison des marabouts me parut très-grave (1). Si-Ahmed-Tedjini n'ignorait pas cependant que j'étais tout près de lui et que ma colonne allait dégager sa situation. Il avait de la poudre, contraire-

(1) Rapport du lieutenant-colonel de Sonis.

ment à ce qu'il m'avait affirmé, et les murailles d'Aïn-Madhi lui permettaient d'attendre en toute sécurité l'issue des événements.

» Rentré immédiatement au camp avec mes escadrons et le petit goum des Larbâa, je réunis les officiers pour leur faire part de cet état de choses; je leur demandai d'y faire face en déployant toute l'énergie possible. Je ne puis me rappeler sans émotion ce que me dit alors le goum des Larbâa, commandé par Lakhdar. De retour de la reconnaissance, dans laquelle ils avaient pu mesurer de l'œil les forces de l'ennemi, ces braves gens m'entourèrent et me serrant la main : « Demain, me dirent-ils, nous mourrons à côté de toi ! »

» Je m'attendais à une attaque de nuit. Cette nuit du 31 janvier au 1er février fut pleine d'inquiétude et de travaux. Je fis entourer mes grand'gardes d'un retranchement fait à la hâte ; je les engageai à tenir bon et pris mes dispositions pour les appuyer au replier, si besoin était. Comme je redoutais beaucoup le désordre que les chameaux et chameliers auxiliaires de l'équipage pourraient produire dans le camp au cas d'une attaque nocturne, je fis coucher et lier fortement toutes les bêtes, et j'ordonnai aux chameliers, gens fort tumultueux et mal disciplinés, de se coucher eux-mêmes à côté de leurs animaux, en ayant soin d'observer le plus profond silence. Enfin, nous nous disposâmes à recevoir l'ennemi de notre mieux. »

Dans la soirée, Si-Ahmed-Tedjini envoya au commandant de la colonne un émissaire chargé d'excuser sa conduite et de lui dire qu'il avait fait sa soumission à Si-Lala dans la crainte de voir ses jardins ravagés, ses arbres coupés et ses troupeaux enlevés.

« Dis à ton maître, répondit le lieutenant-colonel, qu'étant Français, il sera considéré comme traître à sa patrie. Tout ce que je pourrai faire sera de tenir compte de sa situation en face de forces supérieures. Dis-lui que je regrette qu'au lieu de s'inspirer de la peur, il ne se soit pas inspiré du souvenir de son père, lequel, ayant eu les forces d'Abdelkader si longtemps à ses portes, avait constamment refusé de se rendre. Dis-lui que demain matin la colonne de Laghouat se mettra en route, qu'avec l'aide de Dieu elle culbutera l'ennemi et campera sur le terrain d'où elle l'aura chassé. Dis-lui que si j'ai à lui donner un conseil, c'est qu'il rachète sa faute par une conduite tout autre, me réservant de le traiter ensuite en conséquence. »

On sut d'ailleurs plus tard que les marabouts d'Aïn-Madhi avaient spontanément reçu Si-Lala dans leur ksar ; que les dissidents leur avaient rendu les chameaux enlevés le 27 et que Si-Ahmed avait visité, en compagnie de Si-Lala, les khouans de l'ordre de Tedjini qui avaient rallié les Oulad-Sidi-Cheikh. A l'annonce de l'approche de la colonne, Si-Lala et Si-Kaddour rappelèrent tous leurs contingents dispersés dans le Djebel-Amour, afin de livrer bataille devant Aïn-Madhi et réunirent en quelques heures 3,000 cavaliers et un millier de fantassins. Sans se laisser intimider par cette supériorité numérique, le lieutenant-colonel de Sonis résolut de marcher à l'ennemi, comptant beaucoup sur la discipline de ses troupes et sur la puissance redoutable du fusil Chassepot, qui allait paraître pour la première fois sur un champ de bataille en Algérie.

Pour éviter toute surprise et offrir une plus grande résistance à la cavalerie ennemie, il adopta, pour la marche du 1er février, les dispositions suivantes. La colonne marcha en carré, la première face occupée par la compagnie du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, les trois autres faces par le bataillon de tirailleurs. L'infanterie fut répartie sur les faces du carré par demi-sections, de façon à présenter des groupes maniables, faciles à commander et dont les feux pouvaient converger au besoin sur les points les plus menacés. Les compagnies des première et quatrième faces. marchèrent en ligne déployée ; les autres par demi-sections

en ligne, échelonnées les unes derrière les autres et prêtes à faire à droite ou à gauche pour se trouver face à l'ennemi. Dans l'intérieur du carré, une petite colonne, dite colonne du centre, fut formée par la section d'artillerie, le détachement du génie, l'ambulance et le train des équipages. Une section de tirailleurs, intercalée au milieu de la première face et marchant en tête de la colonne du centre, fut chargée, avec le petit détachement du génie, de la garde de l'artillerie et des munitions.

La cavalerie, en colonne par demi-pelotons, fut placée à l'intérieur du carré, parallèlement aux deuxième et troisième faces, l'escadron du 1er chasseurs d'Afrique près la troisième face, celui du 1er spahis près la deuxième.

La cavalerie devait combattre à pied et combler les vides qui pourraient se produire sur les différentes faces; toutefois si les dissidents parvenaient à pénétrer dans le carré, les cavaliers devaient monter à cheval et fondre sur l'ennemi. Quant au convoi, il fut placé à l'intérieur du carré, les animaux serrés les uns sur les autres pour occuper le moins de place possible. Le plus grand silence fut prescrit, et les chameliers auxiliaires menacés d'être mis à mort s'ils se laissaient aller au moindre désordre.

« La colonne ainsi formée devait être une forteresse marchant lentement, mais à coup sûr, et ne devait s'arrêter que sur l'emplacement du bivouac de l'ennemi (1). Nous devions suppléer au nombre par la tactique et la solidité, nous bornant d'abord à un combat défensif dans lequel la cavalerie aussi bien que l'infanterie devait agir par son feu, mais savamment ménagé. Tous étaient armés de chassepots, arme nouvelle et inconnue des dissidents.

» Après une heure environ de marche, nos éclaireurs

(1) Rapport spécial du lieutenant-colonel de Sonis.

signalèrent la sortie de l'ennemi hors du camp. Il arrivait en lignes rangées, et nous pûmes bientôt entendre le bruit des pas de son infanterie. En ce moment, nous nous trouvions engagés dans une vallée profonde, sorte de cuvette bordée de tous côtés par des collines rocheuses. La seule issue facile était un col large de cinquante à soixante mètres, qui sert habituellement de passage aux caravanes; mais l'ennemi en avait déjà pris possession; en effet, nous pûmes distinguer bientôt une trentaine de cavaliers qui en couronnaient le sommet, tandis que les forces ennemies, massées derrière la montagne, nous attendaient au passage.

» Je vis le péril dans toute son horreur; il m'était facile de prévoir qu'arrivés à une centaine de mètres du col, nous recevrions une décharge à bout portant, tandis que l'ennemi, se dérobant rapidement à notre feu, nous disputerait le terrain et, grâce à l'avantage de la position, annulerait la supériorité de nos armes et nous ferait beaucoup de mal.

» Sur notre droite se trouvait une autre vallée, très large et aussi basse que celle où nous cheminions, mais séparée de nous par des collines rocailleuses et très raides. Là pouvait être le salut, mais il fallait y arriver sans être coupé et en gagnant de vitesse sur l'ennemi.

» Donnant le change à celui-ci, je continuai à faire prononcer ma direction à gauche comme pour nous engager décidément dans le col, où il nous attendait. Mais en même temps, réunissant tous les chefs de détachement, j'ordonnai qu'aussitôt qu'à un signal de moi les tambours et les clairons sonneraient la charge, tout le monde fît à droite sur la colline indiquée, l'escaladât au pas de course et s'y établît promptement et définitivement.

» Nous étions environ à soixante mètres de l'ennemi, qui, nous voyant à sa portée, poussa un hourra de triomphe ; il croyait nous tenir. Je fis sonner la charge. A ce signal soudain, la colonne tourne à droite et le

mouvement s'exécute avec un ensemble et une rapidité merveilleuse. En quelques minutes, la deuxième face du carré avait couronné les hauteurs, puis les avait dépassées pour se former en bataille sur l'autre versant parallèlement aux crêtes de rochers.

» Les chameaux poussés en avant par la troisième face avaient aussi pris place sur les flancs de la montagne. Ainsi, notre carré se trouvait formé sur les deux pentes de cette chaîne, dans une position très forte, commandant par ses feux les deux vallées situées à droite et à gauche. En outre, le sommet de la chaîne présentait un plateau rocailleux de deux à trois mètres de largeur, ce qui était à la colonne ce que la passerelle est à un vaisseau de guerre.

» Ce plateau très en vue et sur lequel je me plaçai, me rendit très facile le commandement, d'ordinaire fort difficile par un convoi si nombreux. J'y fis venir les deux pièces de montagne. Cependant à cette vue, le premier mouvement de l'ennemi avait été de reculer, puis il alla se former en trois groupes, à quatorze cents mètres de notre position. Je fis mettre en batterie les deux pièces de montagne qui ouvrirent le feu contre lui ; la colonne, de son côté, engagea avec les Arabes une vive fusillade. Il était neuf heures un quart.

» L'ennemi fit d'abord une attaque sur la première face, puis une seconde attaque simultanée sur les trois premières faces, puis enfin réunit ses forces contre la quatrième. Dans ce dernier mouvement, le commandant de la quatrième face ayant fait avancer ses troupes d'une centaine de mètres, pour aller débusquer des fantassins cachés derrière un pli de terrain, son éloignement produisit dans le carré un vide considérable qui, laissant un libre passage à nos chameaux, faillit un instant compromettre notre succès. »

A la vue de ce désordre, l'ennemi accourut et la situation fut un moment très grave, mais les deux pièces de montagne furent amenées rapidement sur le point

menacé, les deux escadrons se jetèrent sur les cavaliers ennemis qui avaient pénétré dans l'espace laissé libre, les mirent en pleine déroute et l'ordre fut rétabli dans le carré.

Une dernière charge exécutée par les dissidents vint, comme les précédentes, se briser sur les faces du carré, et bientôt les cavaliers ennemis découragés battirent en retraite sur Aïn-Madhi, poursuivis par le feu de notre infanterie ; seuls, des fantassins marocains, embusqués derrière les rochers, continuèrent à tirailler contre la quatrième face ; le capitaine Maillard, qui la commandait, lança sur eux une section du 1er tirailleurs, sous les ordres du lieutenant Bergé, mais l'ennemi ne se laissa pas aborder et s'enfuit précipitamment.

A onze heures, le combat était fini ; nous n'avions que deux officiers et neuf hommes blessés, pas un seul mort ; les dissidents, au contraire, avaient fait des pertes considérables, et bien qu'ayant, selon leur habitude, emporté leurs blessés et une partie des morts, ils avaient abandonné soixante-dix cadavres sur le terrain.

C'était une belle victoire, due non seulement à la longue portée des armes et au tir de l'artillerie, mais encore et surtout à la discipline des troupes, au sang-froid et à la sûreté de coup d'œil du lieutenant-colonel de Sonis, qui avait, dans ces circonstances critiques, fait un choix heureux d'une position défensive.

« Ce qu'il y eut de remarquable durant toute cette action, dit-il dans son rapport, ce fut le calme parfait avec lequel chacun remplit son devoir. Le silence le plus complet répondait seul aux hurlements de ces barbares, qui, le matin encore, se promettaient un nouveau massacre comme celui de la troupe du colonel Beauprêtre. »

Ce combat eut lieu en un endroit appelé Oum-el-Debdeb, qui se trouve au nord du Guern-el-Haouïta et à quelques kilomètres au sud-est d'Aïn-Madhi.

La colonne prit immédiatement la route d'Aïn-Madhi, et vers une heure de l'après-midi, s'installa sous les

murs du ksar, à l'emplacement même du bivouac de Si-Lala.

Les deux Tedjini, mandés par le lieutenant-colonel, arrivèrent consternés. Si-Ahmed essaya en vain de justifier sa conduite ; quant à Si-el-Bachir, il sollicita et obtint de suivre la colonne dans la poursuite des dissidents, afin de racheter sa faute dans la mesure du possible et peut-être aussi dans l'espoir de séparer sa cause de celle de son frère.

Le commandant supérieur, dans son ignorance des intentions du gouverneur général, ne prit aucune mesure de rigueur contre les marabouts d'Aïn-Madhi, se réservant d'agir quand il aurait reçu des ordres.

Les bagages et la plus grande partie du convoi furent laissés sous bonne garde dans une ferme du caïd Rian, à quelques centaines de mètres d'Aïn-Madhi, et le même jour, vers les quatre heures du soir, la colonne se mit à la poursuite des fuyards. La nécessité d'emmener un équipage d'eau empêcha le lieutenant-colonel de Sonis de monter les fantassins à chameau et de marcher très vite ; mais il espérait que le lieutenant-colonel Colonieu arriverait à temps, avec la colonne de Géryville, pour barrer la route aux fuyards et qu'alors il pourrait peut-être les atteindre sur l'Oued-Segguer, vers Si-el-Hadj-Ed-Din.

Le 2 février, au matin, la colonne arriva à Tadjerouna et fut rejointe par le goum des Larbâa, qui, placé sous les ordres de Lakhdar-ben-Mohammed, se porta aussitôt en avant ; le 3, la colonne traversa El-Maïa, que les dissidents avaient pillé la veille et alla camper sur l'Oued-Er-Reçan ; le 4, après avoir renouvelé sa provision d'eau aux puits d'El-Meguerchi, elle campa en un point appelé El-Laïet, et le 5, elle arriva à Si-el-Hadj-Ed-Din.

Informé par Lakhdar que les dissidents avaient passé la nuit à Brézina, le lieutenant-colonel de Sonis marcha sur ce point, mais Si-Lala et Si-Kaddour, prévenus, s'enfuirent vers El-Abiod-Sidi-Cheikh. La colonne de Géryville venait seulement d'atteindre Ressoul et se trouvait dans l'impossibilité de couper la retraite à l'ennemi. Dans ces conditions, une poursuite plus longue était inutile et la colonne de Laghouat retourna à Aïn-Madhi, où elle arriva le 10 février. Si-Ahmed-Tedjini fut arrêté ; son frère, Si-el-Bachir, fut autorisé à rester à Aïn-Madhi, dont Si-Rian redevint le caïd ; le 12, la colonne rentra à Laghouat.

Le 26 février, le lieutenant-colonel de Sonis fut nommé colonel du 6e régiment de chasseurs.

L'enquête faite ultérieurement au sujet de ces événements, démontra que la défection des fils de Tedjini était complotée depuis quelque temps déjà et n'était nullement le résultat d'un entraînement provoqué par la présence des marabouts des Oulad-Sidi-Cheikh. Le plan des dissidents était d'utiliser l'influence religieuse des fils de Tedjini pour déterminer la défection des Larbâa et des Oulad-Naïl et de transporter ensuite à Figuig la zaouïa d'Aïn-Madhi.

Plusieurs personnages importants des Larbâa et des Oulad-Naïl étaient dans le secret. Cela nous expliqua pourquoi les goums s'étaient rassemblés si lentement et étaient arrivés trop tard pour pouvoir être utiles.

Si-Ahmed fut dirigé sur Alger et envoyé plus tard à Bordeaux. Dix-huit indigènes, ses confidents ou ses conseillers, furent internés dans le Tell, et des mesures de rigueur furent prises envers tous ceux qui étaient compromis dans cette affaire.

IV

Au mois de mai 1870, l'annexe de Djelfa forma un cercle autonome qui eut sous sa dépendance le bachaghalik des Oulad-Naïl. Au mois d'avril de cette même année, une certaine agitation se manifesta au M'zab et dans les

tribus du Sud. On parlait beaucoup d'un jeune homme, surnommé Bou-Choucha (parce qu'il portait tous ses cheveux), qui se disait fils de Mohammed-ben-Abdallah. Cet aventurier, que l'on appelait déjà le chérif d'Insalah, avait fait son apparition au mois de mars 1869, et avait parcouru les oasis du Tidikelt et du Touat, annonçant partout qu'il était envoyé pour chasser les chrétiens. Il réussit à grouper autour de lui un certain nombre de Touaregs, de Chambâ de Metlili et d'El-Goléa et, en avril 1870, marcha vers le nord, ralliant en route tous les aventuriers du Sahara.

Le caïd de Metlili, Sliman-ben-Messaoud, bien qu'appuyé par les fantassins du M'zab, ne put résister et se retira à Ghardaïa.

Le 10 mai, le chérif vint camper sur l'Oued-Sebseb, non loin de Metlili. Lakhdar-ben-Mohammed se porta aussitôt à sa rencontre avec trois cents cavaliers des Larbâa et des Mekhalif-el-Djorb et, le 12 mai, vers midi, arriva sur l'Oued-Sebseb. Après un court engagement avec un poste qui gardait les puits, il fit boire ses chevaux, puis attaqua l'ennemi. Le chérif, prévenu de son arrivée, s'était placé dans un endroit aux abords difficiles. L'engagement dura de une heure jusqu'à cinq heures du soir ; à quatre reprises différentes les charges des Larbâa, dirigées avec une grande vigueur par le caïd Lakhdar, les conduisirent au milieu des ennemis et ils purent voir le chérif de près et l'interpeller à la manière des héros d'Homère ; c'était un jeune homme de vingt-trois ans, presque imberbe, vêtu d'une gandoura verte et armé seulement d'un pistolet.

Mais la disproportion des forces était trop grande, le terrain très difficile était peu favorable à l'action de la cavalerie. Les chevaux, harassés de leur longue course et du combat, étaient à bout de forces, et Lakhdar dut, bien malgré lui, renoncer à la lutte ; à cinq heures du soir, il reprit le chemin du M'zab et rentra à Laghouat, le 17 au matin. Il avait eu un tué et trois blessés, le

chérif avait une cinquantaine d'hommes hors de combat. A la suite de cette affaire, la plupart des Chambâ l'abandonnèrent, et il se retira à Aoulef, dans le Touat, à vingt-cinq ou trente lieues au sud-ouest d'Insalah.

Nos revers, en 1870, contraignirent le gouverneur général à enlever à la colonne de Laghouat un escadron de chasseurs d'Afrique et un bataillon du 38e de ligne. Mais grâce à Cheikh-Ali et au caïd Lakhdar, les Beni-Laghouat et les Larbâa restèrent animés des meilleures intentions. Une collecte faite pour nos blessés produisit dans la seule ville de Laghouat trois mille deux cents francs donnés par quatre cents souscripteurs indigènes. On pouvait donc envisager l'avenir avec tranquillité, malgré la faiblesse de la garnison, lorsqu'un incident vint réveiller les haines des partis, qui paraissaient éteintes à jamais.

Le décret du 24 octobre 1870, déclarant tous les israélites citoyens français, avait déjà causé une certaine émotion à Laghouat, quand, le 10 décembre 1870, le conseil municipal eut la fâcheuse idée d'émettre un vote favorable à la transformation de la commune mixte en commune de plein exercice. Cheikh-Ali, chef des Hallaf, et Mouley-Ali (1), chef des Serghin, avaient émis des votes contraires dans la séance du conseil.

Une manifestation dirigée par Cheikh-Ali vint le lendemain, 11 décembre, protester sur la place Randon contre la transformation proposée. La présence en cet endroit des adversaires de Cheikh-Ali amena une scène tumultueuse, dans laquelle Mouley-Ali et plusieurs des siens furent blessés.

Le commandant supérieur traduisit les fauteurs du désordre devant la commission disciplinaire de Médéa ; ils furent acquittés. Cette mesure porta le désordre à

(1) Si-Mouley-Ali-ben-Ahmed-ben-Cheikh, descendant du marabout Si-El-Hadj-Aïssa et chef des Serghin, est mort le 30 juillet 1885 et a été remplacé à la tête de son parti par Ahmed-ben-Mouley-Ali, caïd de Ksar-el-Hiran.

son comble. Les Larbâa entrèrent dans la querelle et se divisèrent en deux camps ; Lakhdar prit fait et cause pour les Serghin. Si l'on songe que l'idée de notre affaiblissement commençait à prendre racine dans le pays, que la garnison de Laghouat était réduite à son strict minimum et que les mauvaises nouvelles (guerre civile à Paris, désordres à Alger, insurrection en Kabylie) étaient connues et commentées par les indigènes, on comprendra que la situation du chef d'escadron Carrus, administrateur du district (1), était fort délicate. Pour prévenir tout désordre, il fit rentrer en ville l'artillerie de la colonne. Des patrouilles parcoururent Laghouat, et la circulation des indigènes dans les rues après dix heures du soir fut défendue.

Ces mesures produisirent un très bon effet. Bientôt les nouvelles du Nord devinrent meilleures. On apprit le débarquement des troupes de renfort à Alger, les succès du général Cerez contre El-Mokrani, et la situation se détendit peu à peu. Lakhdar et Cheikh-Ali se réconcilièrent. Mouley-Ali lui-même céda aux instances de l'administrateur du district et fit la paix avec son rival. Le calme fut bientôt complètement rétabli.

Au mois de février 1871, le chérif d'Insalah reparut dans les environs d'Ouargla et s'empara de ce ksar, malgré la résistance des habitants. Ngouça et Rouissat reconnurent son autorité.

Redoutant une tentative sur le M'zab, le chef d'escadron Carrus convoqua le maghzen des Larbâa et l'envoya prendre position à Tilghemt. A l'annonce des succès du nouveau chérif, Ben-Nacer-ben-Chora, notre infatigable et irréconciliable adversaire, quitta le Sud de la Tunisie, vint rejoindre Bou-Choucha à Ouargla, et le décida à marcher sur Touggourt. Leur victoire à El-Guemar, leur entrée triomphale à Touggourt, la défaite

(1) Du 1er janvier au 1er août 1871, le titre de commandant supérieur fut remplacé par celui d'administrateur du district.

du caïd Ali-Bey sous les murs de ce ksar, causèrent une vive émotion à Laghouat et au M'zab. La situation devint même inquiétante, lorsqu'on apprit que Bou-Choucha était rentré à Ouargla, le 4 août, et qu'il se préparait à marcher sur Metlili et le M'zab.

L'administration du district réclama aussitôt l'envoi de quelques troupes à Laghouat, affirmant que le simple bruit de leur départ donnerait une grande force morale à nos partisans au M'zab, où depuis plusieurs années aucune troupe française n'avait paru et où il était nécessaire d'affirmer et de raffermir notre autorité. En effet, l'annonce de la formation, à Biskra, d'une colonne française destinée à opérer contre Touggourt et la retraite précipitée de Ben-Nacer-ben-Chora, qui était resté dans ce ksar, rassurèrent les esprits et maintinrent les Larbâa et les Beni-M'zab dans le devoir.

A la fin de novembre, Si-Kaddour et les Oulad-Sidi-Cheikh vinrent camper à El-Abiod et leurs éclaireurs menacèrent El-Maïa et Tadjerouna. La colonne de Djelfa, commandée par le chef de bataillon de Laminerz, vint aussitôt camper à Ksar-el-Hiran, pendant que la colonne de Laghouat, sous les ordres du commandant de Langle, se portait sur Tadjeroun et Brézina. Elle s'installa en ce point, le 16 décembre 1871, coupant les routes du Nord-Est à Si-Kaddour, alors à El-Mengoub, pendant que la colonne de Géryville, postée à El-Abiod-Sidi-Cheikh, lui fermait les routes du Nord-Ouest et lançait ses goums en avant. Les Larbâa descendirent le cours de l'Oued-Segguer et firent plusieurs razzias sur les dissidents. Le 23 décembre, les Oulad-Sidi-Cheikh furent surpris à El-Mengoub par Si-Sliman-ben-Kaddour et Si-Maamar, qui commandaient nos goums de la province d'Oran ; leur défaite fut complète ; Si-Lala et Si-Kaddour faillirent être faits prisonniers ; ils se réfugièrent au Touat.

La colonne de Laghouat reprit la route de l'Est et rentra dans sa garnison, le 10 janvier 1872.

Le 17 janvier, la colonne de Ksar-el-Hiran quitta son camp pour concourir aux opérations des troupes de Biskra. Le 25, elle arriva à Metlili, précédée et couverte par le goum des Larbâa, sous les ordres de Lakhdar-ben-Mohammed, nommé sous-lieutenant. Le 24, les Larbâa enlevèrent quelques tentes révoltées à Hassi-ben-Mekloufa et sur l'Oued-el-Fehal. Poursuivant leur marche en avant, ils tombèrent, le 26, sur un groupe considérable de dissidents, à Hassi-Berkaouï, sur l'Oued-el-Teguir, leur tuèrent 15 hommes et leur enlevèrent 250 chameaux et 4,000 moutons. Le 30 janvier, Lakhdar rejoignit la colonne à Metlili.

Quelques jours après, celle-ci marcha sur Hassi-Berkaouï. Sur l'avis que les dissidents étaient campés à Hassi-Zirara, à neuf journées de marche de Hassi-Berkaouï dans la direction d'El-Goléa, le sous-lieutenant Lakhdar fut encore envoyé en avant avec les goums, soutenus par quelques chasseurs d'Afrique et spahis de la colonne. Il rencontra les insurgés à Chabet-el-Hamid, au sud-est de Hassi-Zirara, dans un pays extrêmement difficile ; il fallut mettre pied à terre pour déloger l'ennemi de ses positions ; les dissidents eurent douze hommes tués et vingt blessés. Lakhdar n'eut que trois cavaliers blessés et revint avec un butin considérable.

Pendant ce temps, le général de la Croix reprit Touggourt et Ouargla avec la colonne de Biskra et continua sa marche vers le Sud. Il battit Bou-Choucha à Tamesguida et à Aïn-eth-Taïba et le rejeta dans le Touat.

Les principaux coupables, faits prisonniers dans cette campagne, furent passés par les armes ; cette sévérité eut d'heureux résultats, et Bou-Choucha, abandonné peu à peu par les siens, se retira à Timimoun.

Le général de Gallifet, dans sa marche sur Ouargla et El-Goléa, du 20 novembre 1872 au 7 février 1873, rétablit définitivement le calme dans le cercle de Laghouat.

A la fin du mois de mars 1873, le chérif Bou-Choucha fut fait prisonnier à El-Meilok, à quatre journées au sud-ouest d'Insalah, par Mohammed-ben-Dris, agha d'Ouargla, et son frère Saïd-ben-Dris, après une poursuite de vingt-sept jours dans un pays inconnu et dangereux.

Le 4 mai, Saïd-ben-Dris amena son prisonnier à Laghouat. On apprit alors que Bou-Choucha était né à El-Richa, au Djebel-Amour, et que son véritable nom était Mohammed-ben-Toumi-ben-Brahim. Le 6 mai, on le dirigea sur Alger.

Par décision du gouverneur général, en date du 25 mars 1874, l'aghalik d'Ouargla, qui jusqu'alors avait fait partie de la province d'Oran, puis de celle de Constantine, fut rattaché à la division d'Alger ; Saïd-ben-Dris en devint l'agha à la place de son frère Mohammed nommé à Touggourt.

Le 13 novembre 1875, le gouverneur général décida la suppression des communes subdivisionnaires. Elles furent remplacées par des communes indigènes, à raison d'une par cercle. Cette disposition entra en vigueur le 1er janvier 1875.

Le cercle de Laghouat eut, dès lors, une commune mixte et une commune indigène. Le commandant supérieur, administrateur de ces deux communes, était assisté d'un conseil municipal distinct pour chacune d'elles. Elles s'administrèrent d'après les règles en vigueur pour les communes de plein exercice.

A la suite d'une tournée d'inspection, faite dans l'extrême Sud, au printemps de l'année 1875, par le général Loverdo, commandant la subdivision de Médéa, les Chambâ d'El-Goléa et de Metlili furent distraits de l'aghalik d'Ouargla et formés en un commandement unique, à la tête duquel fut mis un caïd des caïds, Sliman-ben-Messaoud, alors caïd de Metlili, qui avait fait preuve d'un grand dévouement à nos intérêts lors des événements des dernières années.

La réunion de toutes les fractions des Larbâa sous un même commandement par la création d'un aghalik,

mesure déjà proposée au mois de juin 1870, fut demandée de nouveau par le général de Loverdo.

Les différents groupes qui formaient la tribu des Larbâa étaient alors commandés par neuf caïds, indépendants l'un de l'autre. Dans les circonstances ordinaires et lorsque les Larbâa n'étaient pas trop éloignés de Laghouat, le commandant supérieur du cercle pouvait imprimer l'unité d'action nécessaire pour assurer la sécurité réciproque de ces groupes et la protection de leurs immenses troupeaux. Mais s'il survenait un événement imprévu qui nécessitât une prompte solution, il devenait difficile de donner immédiatement les ordres nécessaires pour faire concourir toutes les fractions à la défense commune. Il était indispensable pour la sécurité de notre Sud que la tribu des Larbâa, qui nous couvrait de ce côté, eût une grande cohésion, et cette condition d'existence était d'autant plus nécessaire aux Larbâa qu'ils étaient entourés d'ennemis.

D'un côté, ils avaient comme voisins les Oulad-Naïl et les tribus guerrières de l'Ouest, dont ils étaient séparés par des haines séculaires ; de l'autre, le Sahara, où notre politique et l'emploi que nous avions fait de leur goum pendant ces dernières années, ne leur avaient pas laissé un seul allié.

Cette situation toute particulière et la création chez eux d'un maghzen, constamment en campagne, leur avaient donné une véritable organisation militaire, qui les prédisposait à l'unité de commandement et à une forte organisation administrative.

Nous avions d'ailleurs de grands avantages, au point de vue de notre action dans le Sud, à grouper les Larbâa sous un chef unique, afin que leur goum fût, en temps de guerre, l'avant-garde de notre colonne, et en temps de paix une menace perpétuelle pour tous les fauteurs de désordre du Sahara.

Le candidat proposé par le général de Loverdo était précisément le caïd des Maamra, Lakhdar-ben-

Mohammed-ben-Taïeb, alors sous-lieutenant au 2e spahis.

Lakhdar appartenait à l'une des principales familles des Larbâa. Ben-Nacer-ben-Chora, l'ancien agha des Larbaâ de l'Est, était son cousin. Il avait remplacé en mai 1870, dans le commandement des Maamra, son père Mohammed-ben-Taïeb, qui était caïd de cette fraction depuis 1849. Engagé aux spahis en 1857, Lakhdar fut nommé, en 1864, maréchal des logis et chef du maghzen des Larbâa. Dans cette pénible et difficile mission, il se montra toujours digne de la confiance sans borne qui lui fut toujours témoignée. Dans aucune circonstance, on ne constata chez lui ni défaillance, ni hésitation, et il fit partie des quelques Larbâa qui nous restèrent toujours fidèles.

Nous avons vu avec quelle intelligence et quelle vigueur il s'était comporté dans les différentes affaires où il avait pris part, à Oum-el-Debdeb et à l'Oued-Sebseb en particulier. Pendant la pénible période de 1870 à 1872, il ne donna à ses gens que d'excellents conseils, et ses brillants services lui valurent le grade de sous-lieutenant et la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Le 26 juillet 1875, Lakhdar fut nommé agha des Larbâa, et son frère Hamza-ben-Mohammed, brillant cavalier, brave et dévoué, le remplaça comme caïd des Maamra.

Le cercle de Laghouat fut partagé en trois groupes principaux :

1° L'aghalik d'Ouargla, confié à Saïd-ben-Dris ;

2° Le caïdat des caïdats des Chambâ, dont le chef fut Sliman-ben-Messaoud ;

3° L'aghalik des Larbâa.

Cheikh-Ali resta bachagha de Laghouat et des Ksours. Quant au M'zab, on continua à le traiter comme par le passé en respectant la convention acceptée par le maréchal Randon en 1853 ; on maintint le système de non-intervention dans les affaires intérieures en exigeant

seulement un tribut annuel et un concours loyal pour le maintien de la tranquillité publique.

Les Oulad-Salah, serviteurs dévoués des marabouts d'Aïn-Madhi, furent à peu près les seuls parmi les Larbâa qui virent d'un mauvais œil la nomination de Lakhdar; ils affectèrent de vouloir se rapprocher de Cheikh-Ali et de Si-Ahmed-Tedjini, qui avait obtenu, en 1872, l'autorisation de rentrer à Aïn-Madhi. Le 4 novembre 1875, ce marabout quitta brusquement Aïn-Madhi, à la fin des fêtes de l'Aïd-el-Kebir, et se présenta au milieu des Oulad-Salah, campés autour de Tadjemout. Le bruit de l'assassinat du caïd Si-Rian par Si-Ahmed se répandit aussitôt; les esprits commencèrent à s'échauffer et on parla même de se révolter. Impuissant à dominer la situation, le caïd de cette tribu se rendit à Laghouat. Le chef de bataillon Emond d'Esclevin, commandant supérieur, ordonna aussitôt les dispositions nécessaires pour la mise en mouvement immédiate de la colonne mobile. Le 5 au matin, il reçut une lettre de Si-Ahmed expliquant sa venue au milieu des Oulad-Salah par une simple tentative de conciliation entre eux et l'agha Lakhdar. Ordre lui fut donné de se rendre immédiatement à Laghouat. Ne recevant aucune réponse, le commandant supérieur alla camper à Recheg le 6 à quatre heures du soir avec toute la colonne. Mais le soir même le marabout arriva au camp et, le lendemain 7 novembre, la colonne rentra à Laghouat. Le calme se rétablit peu à peu chez les Oulad-Salah, et Si-Ahmed-Tedjini reçut une sévère admonestation.

Le 12 février, le général de Loverdo partit de Laghouat avec une compagnie du 1er tirailleurs algériens (120 hommes), un peloton de spahis, quelques cavaliers des Larbâa et un petit équipage d'eau. Il visita le M'zab, Metlili et Ouargla, réglant partout les questions en litige. Il rentra à Laghouat le 21 mars.

Au mois d'août 1879, une certaine agitation eut lieu, particulièrement à Tadjemout et chez les Oulad-Salah, à

l'occasion de l'exécution d'un arrêt de la Cour d'Alger, condamnant Si-Rian à restituer aux marabouts d'Aïn-Madhi une somme de cent treize mille francs; cette agitation n'eut pas de suite.

Du 19 décembre 1879 au 5 février 1880, le général de la Tour d'Auvergne, commandant la subdivision de Médéa, parcourut le Sud du cercle avec une colonne forte d'un bataillon du 1er zouaves, deux compagnies du 1er tirailleurs algériens, un escadron du 1er spahis et mille cavaliers des goums. Au début de la nouvelle levée de boucliers des Oulad-Sidi-Cheikh en 1881, l'attitude hésitante de Si-Ahmed-Tedjini nécessita son envoi à Alger.

Toutefois, les accusations portées contre lui ayant été reconnues non fondées, il put revenir à Aïn-Madhi; mais pour plus de sûreté, on mit dans ce ksar une petite garnison commandée par un officier. Des troubles sanglants ayant éclaté au M'zab au mois de décembre 1882, l'annexion de ce pays fut décidée; on créa à Ghardaïa un cercle qui embrassa le M'zab, l'aghalik d'Ouargla et le caïdat des caïdats des Chambâ. Il forma une commune indigène autonome à la date du 1er juin 1884 (1). Enfin en 1883, lors de la mort de l'agha Ed-Din du Djebel-Amour, on soupçonna des relations suspectes entre Si-Ahmed-Tedjini et Si-Kaddour-ben-Sahraoui, agha des Harrar et de Tiaret. L'enquête très-délicate et fort difficile qui fut faite, démontra qu'au moment de l'arrestation de Si-Kaddour, il n'y avait eu entre eux qu'un échange de cadeaux et qu'ils en étaient encore à se pressentir avant de concerter une entente définitive.

Si-El-Bachir-Tedjini, interné depuis 1882 à la zaouia de Temacin, pour avoir dans un moment d'ivresse furieuse, tiré un coup de fusil sur son frère Si-Ahmed, fut autorisé le 6 juin 1884 à rentrer à Aïn-Madhi.

Il nous reste, pour terminer cette étude, à dire un

(1) Arrêté du gouverneur général du 22 avril 1884.

mot de l'équipage de chameaux, et à montrer comment on a été amené à la suppression de cette création, qui avait rendu de si utiles services à la colonne de Laghouat.

Lors de la discussion de la loi des cadres du 13 mars 1875, le désir de faire disparaître ce qu'on appelait des non-valeurs fit supprimer les tirailleurs de l'équipage; il fallut les remplacer par des hommes payés à raison de un franc par jour par la commune indigène de Laghouat, au budget de laquelle était rattaché le budget spécial de l'équipage. C'était une augmentation de mille huit cents francs que le budget de la commune indigène devait difficilement supporter. Une subvention donnée par le budget de la guerre ne pouvait produire les mêmes résultats que l'adjonction des tirailleurs à l'équipage; car, pour assurer la marche régulière des convois il fallait des hommes soumis à la discipline militaire, sachant bien qu'on les poursuivrait comme déserteurs s'ils prenaient la fuite, ce que faisaient souvent les convoyeurs requis dans les tribus.

Néanmoins et malgré cet état de choses défectueux, l'équipage put encore fournir au mois de mai 1881, lors des débuts de l'insurrection du Sud oranais, un convoi de trois cent trente chameaux, ce qui permit au commandant Labeau de sortir de Laghouat avec une colonne forte de quatre cent quatre-vingt-seize hommes et de deux cent trente-deux chevaux, quarante-huit heures après avoir reçu l'ordre de mouvement. C'était fort heureux, car les Larbâa étaient alors disséminés sur l'Oued-En-Nsa et l'Oued-M'zab, et il eût fallu huit ou dix jours pour réunir les moyens de transport nécessaires, en procédant par réquisitions.

La marche rapide de la colonne sur Tadjerouna eut pour résultat d'empêcher les bandes insurgées de prendre pied dans le Djebel-Amour, ainsi qu'elles en avaient eu l'intention, et de maintenir dans le devoir quelques tribus de l'annexe d'Aflou, qui étaient alors très hésitantes sur le parti à prendre.

Mais, dès que la route de Laghouat eut été rendue carrossable, l'administration militaire fit faire presque tous ses transports par le train des équipages; d'autre part, les approvisionnements du commerce de Laghouat furent dès lors assurés par le roulage civil.

Les chameaux appartenant à l'équipage ne furent plus employés qu'aux convois de la colonne annuelle de manœuvres et à quelques ravitaillements des postes du Sud.

Les recettes devinrent dès lors insuffisantes et l'effectif de l'équipage alla en diminuant. Au commencement de l'année 1890, il n'était plus que de quatre cent quatre-vingt-deux chameaux, chamelles et jeunes chameaux de tout âge, fournissant deux cent cinquante porteurs environ.

Une grande partie du matériel était hors de service et les dépenses de l'exercice 1889 excédaient les recettes de dix mille francs environ. Un tel état de choses ne pouvait se prolonger sans compromettre la situation financière de la commune indigène de Laghouat, déjà assez précaire. D'autre part, les habitudes sédentaires prises par les indigènes permettaient d'espérer que, dans l'avenir, il serait toujours possible d'obtenir des tribus les moyens de transport dont nous pourrions avoir besoin.

Dans ces conditions, la solution toute naturelle des difficultés signalées était la suppression pure et simple de l'équipage de chameaux de Laghouat.

Cette suppression fut décidée, sur la demande faite, le 3 mars 1890, par le général Poizat, commandant la division d'Alger.

APPENDICE Ier

PRÉDICTIONS FAITES PAR LE MARABOUT SI-EL-HADJ-AÏSSA (1)

(Extraites du livre en vers qu'il a laissé)

1er Extrait

Préparez pour les Chrétiens leur repas du matin et leur repas du soir ;
Car, je le jure par le péché, ils viennent à l'Oued-el-Heumar.
La joie brille dans les yeux de leurs femmes,
Leurs soldats allument leurs feux sur nos rochers,
Ils retournent ensuite dans leurs magnifiques cités, dans leurs brillantes demeures.
Levez-vous et voyez dans un nuage de poussière briller mille étendards :
Ce sont les Chrétiens sortis d'Alger et qui se dirigent sur l'Oued-el-Heumar.
Vous qui entendez mes paroles, ne dites pas :
« Nous ne sommes pas près de voir ces choses » ;
Car je les ai vues, je les vois de mes deux yeux.
Alger devient la plus magnifique des cités ;
Elle rejette de son sein les fidèles
Et se remplit de Chrétiens qui viennent en foule de l'autre côté de la mer.
Malheur à cette magnifique cité : Alger se remplit de Chrétiens !
Les mosquées des Musulmans sont abandonnées pour les temples des infidèles.
Le sommeil du Turc a été troublé ;
Il a été vaincu ; son règne est passé.
Il a comblé la mesure de ses injustices.
Rien ne résiste à la présence de Dieu.
Alger était défendu par de braves guerriers ;
La puissance des Turcs semblait augmenter avec leurs crimes.
Ils étaient adonnés à tous les vices ;
Ils abusaient des hommes, des femmes et du vin.
Ils oubliaient leurs croyances et négligeaient tous leurs devoirs.
Une armée de Chrétiens, protégée de Dieu, s'avance vers nous.
Ils sont partout vainqueurs, rien ne peut les arrêter un instant.

(1) Voyez Marey, *Expédition de Laghouat*, p. 67.

Les Turcs sont humiliés. Leurs fautes les ont précipités dans l'abîme.
Leurs femmes mêmes sont abandonnées sans protection.
La puissance des Chrétiens n'aura pas de limite.
Alger, la superbe Alger, a été pendant longtemps soumise à la tyrannie des Turcs.
Leur puissance s'étendait à une année de marche ;
Leur renommée s'était étendue dans tous les empires au delà des mers.
Alger, mettant sa confiance en Dieu, attendait un meilleur avenir.

2e Extrait

Tout ce qui arrivera est écrit.
Quand tu verras arriver le jour du jugement, sois sans crainte.
Ne demande pas ce que fera Dieu, tu ne dois pas le savoir.
L'ange Tedzel viendra, n'en doute pas.
La porte du bien sera fermée, le mal seul se répandra.
Le règne des Turcs est passé.
A Alger il ne reste plus de croyants !
Malheur à son beau port !
Malheur à ses murailles !
Malheur à la glorieuse cité ! Malheur à ses maîtres !
C'est aujourd'hui comme s'ils ne t'avaient jamais possédée :
Tu es devenue la demeure des Chrétiens.
Ils ont chassé la religion et ses défenseurs ;
Ils ont détruit tes maisons, tes bains, tes jardins.
C'est en vain qu'autrefois tes vaisseaux couvraient les mers.
Malheur à tes braves corsaires qui faisaient fuir devant eux les enfants de l'Espagne !
Chacun d'eux t'amenait au port un vaisseau chargé d'esclaves
Et un autre vaisseau chargé de grands, faits prisonniers.
Telle est la volonté de Dieu, louanges à Dieu ! Ce qu'il fait est en dehors de nous.

3e Extrait

Une armée innombrable arrive.
Le Français et l'Espagnol traversent la mer.
Malheur aux Turcs ! Leur gloire est obscurcie.
Ils étaient souverains du monde.
Mais, n'en doutez pas, les Chrétiens arrivent.
A l'aspect de leurs mille étendards
Alger deviendra déserte.

L'armée des Chrétiens grossira et rien ne leur résistera.
Les mosquées seront abandonnées.
La paix règne dans le pays des Chrétiens ;
Ils ne sont plus inquiétés ; ils n'ont plus à craindre les corsaires
Qui répandaient la terreur chez eux,
Qui fondaient sur leur pays et revenaient en ramenant leurs filles en esclavage ;
Car les capitaines de ces corsaires étaient braves.
Tout ce qui arrive à Alger arrive par la volonté de Dieu.

4e Extrait

Alger tombe au pouvoir des Chrétiens !
Dieu n'a pas permis que son empire durât.
La religion des fidèles est morte à Alger,
A Alger qui jusque-là était l'obstacle où s'arrêtaient les efforts de l'ennemi.
Mes yeux ont vu ;
J'atteste ce qu'ont vu mes yeux.
La France vient faire la récolte dans nos champs.
L'armée des Chrétiens s'avance avec de grandes forces
Pour chasser les habitants d'Alger.
Ils entrent par force. Les riches sont dépouillés.
Les Turcs ont perdu leur puissance.
A Alger on adore les idoles,
Après avoir adoré le Livre et la vraie religion.
Telle est la volonté de Dieu ! Louanges à lui ! Ce qu'il fait est au-dessus de notre portée !

APPENDICE II

1° LETTRE DU CHÉRIF D'OUARGLA A SIDI-CHEIKH-BEN-EL-TAÏEB

« Louanges à Dieu unique !

» De la part de Mohammed-ben-Abdallah-ben-el-Madani, à celui qui fait la guerre pour la cause de Dieu, à notre frère et ami, celui qui suit dignement la voix de Dieu, celui qui abandonne les dignités du monde sans y regarder, celui qui adore la religion de son Dieu et de

son prophète, à Sidi-Cheikh-Bel-Taïeb, à tous ses frères !

» Salut sur vous, avec les grâces de Dieu très-haut et ses bénédictions !

» Je vous annonce une bonne nouvelle qui vous réjouira. Répandez-la, afin que tous se réjouissent avec vous. La vraie religion est victorieuse. Dieu et son prophète nous ont accordé leurs bienfaits et ont protégé ceux qui font la guerre sainte. Que Dieu soit exalté dans cette heure et la fasse toujours durer pour nous ! (S'il plaît à Dieu !).

» Je vous informe, ô mon frère, que j'ai été à la Mecque dans le but d'y étudier. J'y suis resté quatre ans. A la fin de la dernière année, j'ai reçu l'ordre de notre cheikh, qui est le chérif Si-Mohammed-ben-Senoussi (que Dieu soit satisfait de lui et qu'il nous soit propice par lui !), d'aller dans le pays d'Alger pour y prêcher la guerre sainte. Je suis parti et arrivé à Ouargla. A mon arrivée, j'ai trouvé cette ville en la possession des Français (que Dieu les anéantisse !) J'y restai néanmoins environ deux mois; je me tenais caché. Je prêchais à une partie des gens de cet endroit pour les faire rentrer dans la voie de Dieu et de son prophète. Dieu a fait le bien et leur bonheur.

» Le khalifa pour les Français, ayant su ce que nous faisions, a été arrêté par mon ordre et mis en prison. J'ai fait détruire son ksar. J'ai fait tous les siens prisonniers. J'ai ramené à moi toute la population de la ville. Elle était séparée par des inimitiés qui avaient fait deux partis qui combattaient journellement l'un contre l'autre. J'ai fait cesser cette inimitié. Dieu a mis la paix entre eux et a complètement lavé leurs cœurs de la haine et de la discorde. Ils ont marché comme des frères, que Dieu en soit loué !

» Tout cela n'a été fait que par la bonté du cheikh, que Dieu soit satisfait de lui et qu'il nous soit propice par lui ! Nous avons une grande armée, composée des Touaregs,

les Tarouds, des ksours des Beni-M'zab, tous les Larbâa et les Harazlia. Nous avons pris deux fois les gens de Touggourt, nous avons fait beaucoup de butin. Nous avons pris les troupeaux des Oulad-Naïl. Dieu seul peut savoir le nombre de moutons et de chameaux qu'il y a. Les Français (que Dieu les extermine!) ont envoyé contre nous trois colonnes : la première du Djebel-Amour, la deuxième des Beni-Laghouat et la troisième de tous les Oulad-Naïl. Nous nous sommes rencontrés avec elles le soir du samedi, la veille du dimanche, 10 du mois de rabia-et-tani (17 janvier). Dieu et son prophète nous ont protégés contre ces colonnes ; nous les avons prises en entier, chameaux, troupeaux, poudre et enfin tout ce qu'il y avait. Nous en avons tué environ trois cents ; nous avons perdu dix-huit guerriers. Nous vous donnons ces nouvelles. Que ceux d'entre vous qui veulent venir vers nous pour faire la guerre sainte arrivent. Ils seront dignement reçus. Si vous y mettez de la paresse et si vous avez peur, restez assis !

» Dieu sait et lit ce qu'il y a dans tous les cœurs.

» Saluez de notre part mes oncles, Sidi-el-Hadj-Ahmed, Sidi-el-Hadj-Cheikh-ben-el-Madani et ses frères ; saluez aussi tous ceux qui aiment et désirent la guerre sainte et l'élévation de notre religion. (Écrit dans la deuxième dizaine du mois de Dieu, rabia-et-tani, an 1268 de l'hégire). »

2° LETTRE DU CHÉRIF D'OUARGLA A SI-MOHAMMED-BEN-EL-MEKKI, CHEZ LES BENI-IZNASSEN

« Louanges à Dieu unique !

» De la part de Mohammed-ben-Abdallah-ben-el-Madani à nos frères et amis, la totalité des tribus des Beni-Idj-Nassen (Iznassen), les chérifs et les autres ! Je choisis parmi eux Si-Mohammed-ben-el-Mekki, El-Hadj-Mimoun et tous les chefs des Beni-Iznassen et tous les chefs des Angad pour m'adresser à eux.

» Salut sur vous avec la grâce de Dieu et ses bénédictions !

» Je vous annonce une bonne nouvelle qui vous réjouira ; répandez-la, afin que tous se réjouissent comme nous. La vraie religion est victorieuse. Dieu et son prophète nous ont accordé leurs bienfaits et ont protégé ceux qui font la guerre sainte.

» Nous vous faisons savoir que nous étions à Tlemcen ; nous y étions sous l'autorité et nous croyions au mensonge, jusqu'à ce que Dieu par sa bonté nous eût fait sortir de ces ténèbres, pour nous accorder la lumière, que Dieu en soit loué pour cela ! De cette ville nous sommes allés à Alexandrie pour y étudier, puis à la Mecque, pour y accomplir le saint pèlerinage. Nous avons vu le saint tombeau à la Mecque, puis la Caâba à Médine la fleurie.

» Que Dieu nous rende voisins avec vous à tout jamais dans cet endroit ! Nous sommes restés là quatre ans, étudiant. J'ai été prendre les conseils du cheikh, le chérif Sidi-Mohammed-ben-el-Senoussi, le prédicateur et le professeur, que Dieu soit satisfait de lui et qu'il nous soit propice par lui !

» Il est le maître de l'heure. Il m'ordonna d'aller dans le pays d'Alger pour y prêcher la guerre sainte ; nous l'avons quitté et nous nous sommes mis en route. Il m'avait ordonné d'habiter Ouargla ; mais à notre arrivée près de cette ville, nous l'avons trouvée en possession des Français, que Dieu les extermine ! Le khalifa pour les Français était là ; malgré cela, je suis resté dans la ville deux mois environ. J'étais caché et je prêchais la guerre sainte à une partie des chefs de la ville, pour les amener à défendre la religion et à faire la guerre pour le seigneur des Musulmans, que la prière de Dieu soit sur lui ! Nous avons réussi complètement ; nous avons été salués d'une salutation de prophète ! Je me suis emparé du khalifa des Français (que Dieu les confonde !) et je l'ai mis en prison. J'ai détruit sa ville, j'ai fait ses gens

prisonniers, malgré qu'ils fussent en très grand nombre et que je n'aie que très peu de monde. Tous les Arabes d'Ouargla et ceux de leurs ksours, ceux de Touggourt et de leurs ksours, les sept ksours des Beni-M'zab, tous les Larbâa, les Oulad-Naïl, les Kabyles des Touaregs, les Kabyles des Tarouds, tout cela est sous la puissance de Dieu et de son prophète et tous sont soumis à nos cheikhs. Ils font la guerre par le sentier de Dieu !

» Les Français (que Dieu les extermine !) ont envoyé contre nous trois colonnes : la première du Djebel-Amour, la seconde des Beni-Laghouat et la troisième du pays des Oulad-Naïl. Elles se sont avancées vers nous pour nous combattre. Nous nous sommes rencontrés le samedi soir, le 10 de rabia-et-tani (17 janvier) ; nous nous sommes bien battus, nous avons été protégés contre eux par Dieu et son prophète, nous les avons complètement défaits, nous avons pris tout ce qu'ils avaient en troupeaux, en armes, en tentes, en chameaux. Nous avons tué environ trois cents de leurs soldats, nous avons perdu dix-huit guerriers. Que Dieu leur accorde le repos ! Nous demandons à tous une prière pour le bien ! Dieu nous accordera le bien à nous et aux autres.

» Saluez de notre part le seigneur Cheikh-ben-Ali-el-Ghacel qui est chez les Oulad-Ghaz. Saluez aussi tous les tolbas du Riff et de notre pays. Je suis esclave de Dieu et leur serviteur. Je suis aussi leur ami et me compte comme la poussière de leurs semelles ! (Écrit dans la deuxième dizaine du mois de Dieu, rabia-et-tani, an 1268 de l'hégire). »

3° LETTRE DU CHÉRIF D'OUARGLA A SIDI-MOHAMMED-BEN-MOULOUK, MOKADDEM DE SIDI-M'AHMED-BEN-ALI-ZICIN, AU PAYS DES ATTIA.

« Louanges à Dieu unique !

» De la part de Mohammed-ben-Abdallah-ben-el-Madani à nos frères et amis, les meilleurs des tolbas, ceux qui éclairent les ténèbres ! Dieu vous a placés sur la terre comme des points lumineux et pour adoucir les cœurs. Moi, je suis votre serviteur et moins que la poussière de vos sandales, je ne pense qu'à suivre vos traces, la nuit et le jour. A leurs altesses tous les tolbas du Riff, de tout le pays arabe et enfin de partout, que le salut soit sur vous, avec la grâce de Dieu très-haut et ses bénédictions ! Nous vous annonçons une bonne nouvelle qui vous réjouira, et répandez-la afin que tous se réjouissent comme vous.

» J'étais dans le pays de Tlemcen, accomplissant la volonté de Dieu jusqu'à ce qu'il eût pitié de moi et me fît sortir des ténèbres pour me rendre à la lumière. Que Dieu soit loué pour cela ! J'espère de votre bonté et de votre générosité que vous me conserverez votre amitié comme je la garde au fond du cœur. Que Dieu la fasse toujours durer ! Je suis parti pour m'exiler et pour aller accomplir le saint pèlerinage.

» Dieu nous est venu en aide, car nous y sommes arrivés en bonne santé, moi et mes enfants. J'ai visité le tombeau sacré ; nous avons pris dans nos mains la balustrade du Seigneur de tous, que Dieu soit avec lui ! J'ai été précédé dans le pèlerinage par le maître de son heure qui est notre cheikh, le complet, le chérif Sidi-Mohammed-el-Senoussi, le prédicateur et le professeur, que Dieu soit satisfait de lui et qu'il nous soit propice par lui ! Je restai auprès de lui quatre années à étudier et à désirer mourir près de lui.

» Un jour, il m'ordonna de venir le trouver, je me présentai devant lui, je lui baisai sa main généreuse et son pied heureux. Il me dit : O mon fils, pars, va vers le pays d'Alger, tu y verras le pays pris. Mais Dieu le délivrera par ta main (s'il plaît à Dieu !).

» Il m'ordonna ensuite d'habiter Ouargla. Je marchai vers cette ville et je la trouvai sous la domination des Français (que Dieu les anéantisse !). Ils y ont un khalifa qui ordonne et rend la justice comme il lui plaît. Il a beaucoup de monde avec lui. Moi, serviteur de Dieu,

j'étais étranger et complètement seul. Je fus protégé de Dieu; je restai à Ouargla deux mois caché et prêchant la guerre sainte à quelques chefs de la ville, jusqu'à ce que Dieu leur ayant donné la foi, ils entendirent la voix et entrèrent dans le bon chemin, qui est celui de la guerre sainte. Nous nous entendîmes pour faire triompher la religion du Seigneur des Seigneurs, que la prière de Dieu soit sur lui et salut! Je fis saisir le khalifa des Français (que Dieu les confonde!) et je le fis emprisonner jusqu'à présent.

» Je fis détruire sa ville, qui est grande, et je fis une répartition de ses gens dans les villes. Toutes les tribus nous ont fait leur soumission, les villes aussi. Nous avons razzé beaucoup d'Arabes; Dieu seul sait le nombre que nous avons tué! Les Français (qu'ils soient détruits!) sont très abattus et très serrés sur tous les chemins.

» Les Français (que Dieu les anéantisse!) ont envoyé contre nous trois colonnes : la première du Djebel-Amour, la deuxième des Beni-Laghouat et la troisième du côté des Naïl. Nous nous sommes rencontrés avec eux, le samedi 10 de rabia-et-tani; nous nous sommes battus et très rudement. Dieu nous a rendus victorieux; nous les avons détruits, nous avons tué environ trois cents soldats, le camp est resté en notre pouvoir; les armes, la poudre, les chevaux, les chameaux sont à nous.

» Ceci nous vient de la faveur du cheikh (que Dieu soit satisfait de lui!) Nous vous demandons des prières pour la durée du bien, que Dieu nous accorde la victoire! Nous vous informons que les Français (que Dieu les confonde!) ont été tellement secoués dans ce moment qu'ils sont dans les montagnes. Ils ont perdu la tête et l'esprit. Les Kabyles des Zouaouas se battent avec eux aux portes d'Alger, en sorte qu'ils sont bloqués. (Écrit dans la deuxième dizaine du mois de Dieu, rabia-et-tani (1268 de l'hégire) (1). »

(1) Archives du gouvernement général de l'Algérie.

APPENDICE III

RAPPORT SUR LE COMBAT DE MEGGARIN, LIVRÉ LE 29 NOVEMBRE 1854, AUX CONTINGENTS RÉUNIS DU CHEIKH DE TOUGGOURT ET DU CHÉRIF MOHAMMED-BEN-ABDALLAH.

« Mon Colonel,

» Le 26 novembre, en arrivant à Meggarin, où vous m'aviez donné l'ordre de me porter afin de couvrir la récolte des dattes des Selmia et des Rahman, j'appris que le chérif, depuis quelque temps à El-Oued, avait réussi à déterminer un certain nombre de cavaliers et de fantassins à le suivre au secours de Touggourt.

» Tout me portait à croire qu'en me portant à Taibet, oasis sur la route de Souf à Touggourt, je parviendrais à arrêter ce mouvement et à appuyer les négociations que vous m'aviez autorisé à entamer avec les gens de El-Oued.

» Je donnai l'ordre au caïd Si-Ahmed-bel-Hadj de s'établir avec quatre cents cavaliers et quatre cents fantassins dans la position de Téla, afin de couvrir mes communications avec votre colonne, et je me suis mis en route le 27, à deux heures de l'après-midi, avec le reste de mes forces. Après avoir eu à traverser pendant une heure et demie des dunes de sable très difficiles, j'établis mon bivouac à quatre heures et demie à Rezzeg, terrain découvert et abondant en fourrages.

» Je m'étais fait précéder à Taibet par Si-el-R'Arbi, beau-frère de Si-Mohammed-el-Aïd, dont l'influence sur les Oulad-Sidi-Ahmed, propriétaires de l'oasis de Taibet, vous est connue. Si-el-R'Arbi m'avait assuré le meilleur accueil à Taibet; j'y marchais donc avec la plus grande confiance, lorsque, vers deux heures de la nuit, je reçus un courrier de Si-el-R'Arbi, qui m'annonçait qu'à peine

avait-il mis le pied dans Taibet, que le goum du chérif y avait fait irruption, bientôt suivi de nombreux contingents qu'il amenait de El-Oued. Prévenu à Taibet par le chérif, je ne pouvais plus songer à y marcher; pour y arriver, il me fallait traverser des dunes plus difficiles encore que celles que j'avais traversées la veille. Taibet elle-même est entourée de collines de sable qui en marquent les abords.

» Ce n'était pas le terrain où je devais engager la cavalerie qui faisait ma force, et je ne pouvais compter sur mes sagas pour enlever un village comme celui de Taibet, composé de plus de quatre cents maisons. Il ne me restait plus qu'à me replier sur Meggarin, où je ralliais, dans la journée du 28, les forces que j'avais laissées à Tela. Par suite de l'hostilité sourde de Meggarin, que je ne pouvais mettre en doute, et en même temps par suite de l'obligation d'être maître de l'eau, j'avais pris sur le flanc de l'oasis, à environ une demi-heure du village, une position qui conciliait assez bien toutes choses. J'avais une autre raison de m'éloigner un peu de Meggarin : c'était de rendre plus facile la surveillance de mes fantassins des tribus, dont l'ardeur de pillage aurait pu soulever bien des embarras.

» Le 28, dans l'après-midi, le chérif fit son entrée dans Touggourt avec ses nombreux contingents.

» Le 29, au matin, grâce à l'oasis de Touggourt qui leur permettait de dérober complètement tous leurs mouvements, Soliman et le chérif réunirent toutes leurs forces, que des renseignements positifs permettent d'évaluer à plus de quatre cents cavaliers et deux mille fantassins.

» Mon mouvement de retraite de l'avant-veille leur avait inspiré la plus grande confiance; mon nombreux convoi de chameaux et de mulets était une proie qui alléchait ardemment leurs bandes; enfin, les vices de ma position même n'avaient pas échappé au chérif.

» Aussi Soliman et lui nous avaient-ils désignés à

leurs gens comme une proie aussi riche que facile à saisir. Pendant que Soliman et le chérif, à la tête de leurs cavaliers réunis, devaient nous menacer dans la plaine, leurs nombreux fantassins cheminaient presque invisibles dans les replis de terrain qui bordent la Sebkha et devaient gagner le kra de Meggarin (longue bande de palmiers qui se réunit à l'oasis), se jeter dans les villages, assaillir et tourner notre camp.

» Après avoir donné l'ordre à mes fantassins de garder le camp et de border l'oasis, je réunis tous mes goums et je me portai en avant avec mes escadrons de spahis et la compagnie de tirailleurs en réserve. Aussitôt que je vis paraître les cavaliers ennemis, je lançai dessus le goum de Si-Ahmed-bel-Hadj, afin de déblayer le terrain. Si-Ahmed-bel-Hadj fut ramené. Les sagas, animés par sa retraite, s'élancent en masses des ravins où elles étaient tapies et cherchent à atteindre le village. Ce fut le moment critique de la journée ; l'hésitation de quelques minutes pouvait tout compromettre. Je dirige la compagnie de tirailleurs dans le marabout de Sidi-Ali-ben-Kanoun, qui domine le village et en même temps prend au flanc le côté par lequel l'ennemi cherchait à y pénétrer.

» La compagnie de tirailleurs indigènes se jette hardiment dans le marabout, arrête les assaillants par un feu roulant et bien dirigé, tandis qu'elle riposte aux habitants du village, qui tirent sur elle à l'abri de leurs murailles. En même temps, je lance le peloton de M. le sous-lieutenant Amar, du 3e spahis, qui charge avec la plus grande vigueur ; les Saharis et les Oulad-Saoula flanquent à gauche cette attaque, mais ils s'arrêtent à tirailler de loin. M. Amar se trouve un moment seul au milieu de l'ennemi, qui avec acharnement reporte ses drapeaux en avant; mais en ce moment s'avance mon deuxième échelon, à droite l'escadron du capitaine de Courtivron, à gauche le goum de Sidi-Mokhtar et Si-bou-Diaf. Le capitaine de Courtivron s'élance, arrive bien

massé au milieu de la cavalerie et de l'infanterie ennemies qui se croyaient déjà sûres de la victoire; la plaine est balayée. Saisissant ce moment de prendre l'offensive avec le plus grand à-propos, le capitaine Vindriois, de la compagnie de tirailleurs indigènes, se jette en avant avec une section, tandis qu'avec l'autre, le lieutenant Jouhanneau escalade le village intrépidement. Les sagas des R'amra, quelques Oulad-Djellal suivent les tirailleurs dans Meggarin et en chassent les habitants, auxquels s'étaient joints déjà des fantassins du dehors. Dès ce moment, le succès n'était plus douteux. Soliman et le chérif fuyaient à toute vitesse, abandonnant leurs propres fantassins, qui, débordés, enveloppés dans la plaine, cherchent à se sauver dans toutes les directions. Ce ne fut plus qu'une poursuite. M. le lieutenant Rabotte, détaché de l'escadron du capitaine Cavel, la poussa jusqu'au delà de la Sebkha.

» Cependant le capitaine Seroka vint m'avertir qu'un grand rassemblement de fantassins, avec leurs drapeaux et leur musique, s'étaient réfugiés dans un jardin du kra de Meggarin et se montraient disposés à y vendre chèrement leur vie. Tout faisait croire qu'il y avait là un personnage important; nous sûmes depuis que c'était le mokaddem de Nezla, un des plus chauds partisans de Soliman et qu'il y a été tué. Si-Mokhtar et Si-bou-Diaf avaient cerné à distance cette partie de l'oasis, de telle façon que pas un n'essayait d'en sortir. Je fis arriver les tirailleurs au pas de course et mettre pied à terre au capitaine Cavel, avec une partie de son escadron. Entraînés hardiment par leurs chefs, spahis et tirailleurs se précipitèrent et franchirent les murailles sous le feu désespéré de ces fantassins qui se sentaient perdus. Quelques-uns à peine échappèrent, tous les autres sont restés morts sur le terrain. Ce fut le dernier épisode de la journée; il était alors près de deux heures de l'après-midi ; le combat avait commencé à neuf heures et demie. La perte de Soliman et du chérif a été bien

plus forte que je ne l'avais supposé d'abord ; ils la portent eux-mêmes à près de cinq cents morts et ils ne comptent pas leurs blessés. Un incident peut donner une idée de ce que la déroute de l'ennemi a eu d'affreux.

» La multitude des fuyards se pressait avec une telle confusion sur le pont de Bab-el-Kr'odra, unique issue pour rentrer dans Touggourt, que treize hommes étouffés dans la presse sont tombés morts dans le fossé. Ce fait m'a été confirmé depuis notre entrée à Touggourt. Cinq drapeaux (deux du chérif et trois de Soliman), près de mille fusils, plus de cent sabres sont les trophées du combat de Meggarin. Ce brillant succès nous coûte dix morts et trente-huit blessés.

» *Signé :* MARMIER. »

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

1° DOCUMENTS MANUSCRITS

Archives du Gouvernement général de l'Algérie.

Archives de la section des affaires indigènes de la division d'Alger.

2° OUVRAGES IMPRIMÉS

BAUNARD (Mgr). — *Le général de Sonis* (Paris).

Carte de l'Algérie, au 800,000°, dressée au Dépôt de la guerre en 1876, revue en 1882.

Carte de l'Algérie (feuille de Djelfa), au 200,000°, dressée au Dépôt de la guerre.

DARIER-CHATELAIN (le lieutenant). — *Historique du 3° régiment de tirailleurs algériens.*

DAUMAS (le général). — *Le Sahara algérien* (Paris, Langlois et Fortin, 1845, in-8°).

DESCOUBÈS (le commandant). — *Historique du 1er régiment de zouaves* (Paris, 1882, in-8°).

FROMENTIN. — *Un été dans le Sahara* (Paris, Lemerre, 1874, in-8°).

HARCOURT (B. D'). — *Une colonne d'expédition dans le Désert*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1869.

Historique du 1er spahis.

HUE (F.). — *Le 1er régiment de chasseurs d'Afrique.*

Le Livre d'or des tirailleurs indigènes de la province d'Alger (Alger, Bastide, 1860, in-8°).

MAREY-MONGE (le général). — *Expédition de Laghouat dirigée aux mois de mai et juin 1844* (Alger, 1844, in-8°).

MARGUERITTE (le général). — *Les Chasses en Algérie* (Alger, 1869, in-8°).

MERCIER (Ernest). — *Histoire de l'Afrique septentrionale* (Paris, Leroux, 1888-1891, 3 vol. in-8°).

PEIN (le colonel). — *Lettres familières sur l'Algérie* (2e édit., Alger, Jourdan, 1893, in-8°).

PELLISSIER DE REYNAUD. — *Annales algériennes* (Paris, 1854, 3 vol. in-8°).

PHILEBERT (le général). — *Le général Margueritte* (Paris, Spectateur militaire, 1882, in-8°).

Revue africaine, tomes I et II (Alger, Bastide, 1856-1858, in-8°).

ROUSSET (C.). — *Histoire de la conquête de l'Algérie de 1841 à 1857* (Paris, Plon, 1889, 2 vol. in-8°).

Souvenirs d'un officier du 2e de zouaves.

TRUMELET (le colonel). — *Histoire de l'insurrection des Oulad-Sidi-Ech-Cheikh de 1864 à 1880* (Alger, Jourdan, 1884, in-8°).

— *Les Français dans le Désert* (2e édit., Paris, Garnier, 1885, in-8°).

— *Le général Yusuf* (Paris, Ollendorf, 1890, 2 vol. in-8°).

VILLE (M.). — *Exploration géologique du M'zab, du Sahara et de la région des steppes de la province d'Alger* (Paris, Imp. nat., 1882, in-4°).

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

APPENDICES

E. MANGIN,

Lieutenant au 1er tirailleurs algériens.

NOTES CHRONOLOGIQUES

POUR L'HISTOIRE DE CONSTANTINE

Le manuscrit 1807 (294) de la bibliothèque d'Alger est un album de poésies et de chansons formé au siècle dernier et qui a appartenu, vraisemblablement jusqu'à la prise de Constantine (1), à une famille « El Gueddj », qui compte encore des représentants dans cette ville.

L'un d'eux, utilisant les feuillets blancs de ce volume, l'a, de 1803 à 1819, employé comme livre de raison, y inscrivant pêle-mêle, au milieu de relevés de travaux, de comptes de commerce ou de ménage, de dates de naissances ou de décès, etc., certains faits de l'histoire locale dont le souvenir lui a paru devoir être conservé.

Le fragment le plus important est celui qui a trait à l'expédition tunisienne contre Constantine, en 1807. Les renseignements recueillis par « El Gueddj » rectifient, complètent ou précisent, surtout au point de vue militaire, la relation qu'en a donnée M. Vayssettes, d'abord dans son « Histoire des derniers beys de Constantine » (*Revue africaine*, nos 14 à 35), puis plus tard et d'une façon plus complète dans le *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*

(1) Cf. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XVIII, Alger, par E. Fagnan, Paris, 1893 (Introd. p. 1 et 2).

(tomes XI à XIII), sous le titre d' « Histoire de Constantine sous la domination turque de 1517 à 1837 », travail duquel il a été fait un tirage à part (in-8° de 424 pages, Constantine, Arnolet, 1869).

Un récit sommaire du règne éphémère d'Ahmed Chaouch el-Qebayly et quelques courts alinéas déterminant exactement les dates de l'élection ou de la mort de trois beys, complètent les emprunts que j'ai cru intéressant de faire à ce manuscrit, dont j'ai respecté la rédaction, me bornant seulement à en corriger l'orthographe.

[fol. 115, r°] وكانت عيطة الفبايل ڢ شهر الله ربيع الاول ڢ
السنة المذكورة (١٢١٩) وكانت وبتنة عظيمة من موت ڢ الخلف
شى. كثير وعم الفحط جميع البلاد الواصل الينا ذكرها حتى وصل
الفمح عندنا بخمسة عشر ريالا الصاع وكذلك الشعير بثمانية
ريالات الصاع وهذا الشر بافى الى سنة التاريخ وهى سنة احدى
وعشرون والله يلطف بعباده ويجعل الفرج فريبا بمنه وكرمه
امين وصلى الله على سيدنا محمد وآله وسلم *

[fol. 3, v°] * هذا تاريخ عرض تونس مع فسنطينة وما جرى بيننا *
وصل الينا العرضى يوم الجمعة وبتنه السيد حسين باي ابن
المرحوم السيد صالح باي ڢ اليوم المذكور يوم اربعة وعشرين ڢ
شهر الله محرم سنة ١٢٢٢ وبتنهم باربعة وخمسين خباء والفوم كثير
ولكن الفوم خايرة وعرضى تونس لا يحصي عددهم الا الله من فوم
وعسكر ووفع البتن على وادى بيير البرغوث مع فوم تونس
وربعناهم حتى للمريج وتغلّبوا علينا فومهم وعسكرهم وردونا الى

سطح المنصورة ولم يزل كذلك حتى اخذوا المحلة متاعنا والباي هرب الى السرا متاع الدايرة والخليفة الى عنابة واخذوا منا نحو ثلاثماية او اكثر بين الموتى ولاسرا و بانت البلد محصورة ثلاثين يوما [fol. 4, r°] واليوم الثلاثون يوم السبت فدم الينا السيد باش اغا من الجزاير بثمانين خباء واربعون خباء من عنابة واتى الباى بمن معه من الفوم كلهم تجمعوا يوم السبت المذكور وحطوا بو حمرون والتوانسة بتنوهم على الدار غدرا غدرا حتى كادوا ياخذونا وتغلب عليهم عسكر الجزاير وعرب البلاد حتى عاد البتن عند باب الجابية (1) متاع عرضى تونس وابترف البتن بعد الظهر والليل هربوا واحنا لا عندنا خبر بهم باتبعهم الباي يوم لاحد و عرب البلاد والعسكر بفتل منهم شي كثير نحو ستماية راس الذين ماتوا ڢ البعد شي كثير لا يعلم عدتهم لا الله والذين انحكموا حيّين احد عشر ماية و سبعة وستون رجلا كلهم بعثوهم للجزاير عريانين حبيانين و يوم هربوا يوم لاحد خمسة وعشرون ڢ صبر ڢ المذكور سنة ١٢٢٢. . . . .

[fol. 4, v°] وخرج لاغا يوم لاثنين زوج ڢ شهر الله ربيع الثانى وخرج الباي يوم السبت يوم سبعة ڢ الشهر المذكور الى تونس بوصلوا الى صرّاط بعد ايام نحو شهر ولا اكثر تفابل العريفان ووفع البتن هنالك بغلب ڢ اليوم لاول عسكر الجزاير وتباتنوا ڢ اليوم الثانى الى غروب الشمس وتبرّف العريفان بوجد عسكر الجزاير

(1) Texte الخيبة

الباي هرب وكذلك الفوم بلحف هو بالليل وخاب المحلة خالية باحتوت محلة تونس على جميع ما بيها ولما افبل العام الفابل خرج من الجزائر حسين اغا بعرضى افوى من لاول بوصل الى فسنطينة يوم الجمعة اثنين [fol. 5, r°] وعشرين ڢ ربيع الثانى بفام عليه العسكر وكذلك [على] علي باي بفتلوهم بالجامع لاعظم وهو جامع سوق الغزل وكانت بتنه عظيمة وفعد احمد باي على الكرسى ثم مشى الى الجزاير ليفعد باشا ببعث احمد باشا بيه وڢ كل من فام معه بالفتل بوصل الى بير البفيرات ودارت به الفوم وتولّى مكانه احمد الطبّال ولحف بالفوم وردهم بالبتن حتى الى المحلة ودارت بهم الفوم من كل جانب بعند العشية فتلوا العسكر الذين معه بكانت مدة لايام التى تولى بيها باي ثم باشا خمسة عشر يوما وزالت البتنة بامر الله تعالى ولطفه بعباده سنة ١٢٢٣ . . . .

[fol. 8, r°] تبدلت السكة بعد الثلاثة ارباع ولت اربعة ارباع ڢ شهر الله المحرم (1) سنة ١٢٣٢. . . . .

[fol. 9, r°] توبى المرحوم بكرم الله الحىّ الفيوم محمد باي يوم الخميس اربعة ڢ شهر صبر الخير رحمة الله عليه وفعد بى اليوم المذكور فارة مصطبى باي سنة ١٢٣٣ توبى فارة مصطبى باي يوم لاثنين بى ٧ شهر الله ربيع لاول سنة ١٢٣٣ وفعد احمد باي بى اليوم المذكور *

(1) Texte المحرم ذا الحجة

[Fol. 115, r°]. La révolte des Kabyles éclata en rebye premier 1219 (10 juin-9 juillet 1804). Ce fut une sédition grave, eu égard au nombre des personnes qui y trouvèrent la mort (1).

La disette régna dans toutes les régions dont nous entendions parler, au point que le prix du blé atteignit chez nous le cours de quinze réaux le « saa » et celui de l'orge huit réaux. Cette famine dure encore en l'an vingt-un — 1221 — (21 mars 1806-10 mars 1807) (2). Dieu veuille avoir pitié de ses serviteurs et par sa bonté et sa générosité ramener bientôt la joie dans leur cœur! Ainsi soit-il. Qu'Il bénisse notre seigneur Mahomet, etc.

. . . .

[Fol. 3, v°]. **Relation de l'expédition tunisienne contre Constantine.**

L'armée tunisienne arriva le vendredi, 24 moharrem 1222 (3 avril 1807). Hosseyne, fils de feu le bey Syd Sâlah, lui livra bataille le jour même. Il avait sous ses ordres cinquante-quatre « khiba » (3) et un « goum »

(1) Cf. Vayssettes, p. 267-274.

(2) El Gueddj ne spécifie pas la nature des « rial » dont il parle ; il est présumable qu'il s'agit ici de « rial qosenthyny » à 0 fr. 93 (ou suivant une autre estimation à 0 fr. 97 1/2) l'un. Voyez à ce sujet (p. 260) ce que dit Vayssettes de l'extrême bas prix des denrées pendant la période d'abondance qui inaugura le gouvernement de Hadj Mosthefa Ingliz-Bey. — Le mot « rial » désigne de nos jours, à Constantine, la pièce d'un franc.

(3) La « Khiba », unité administrative des troupes turques en campagne, comprenait vingt hommes. Vayssettes ne lui en attribue que dix-neuf (p. 30) ; peut-être ne fait-il entrer dans son calcul que les hommes de troupe, laissant le chef en dehors ? Un manuscrit arabe, qu'il cite d'après Féraud (p. 96) et un extrait du P. Dan, qu'il rapporte d'après Berbrugger (p. 97), donnent vingt hommes à la Khiba. Louis Liskenne, dans son « Coup d'œil sur la ville d'Alger et ses dépendances », Paris 1830, dit p. 185 : « En marche, il n'y » a plus d' « oldack » (اودا *oda*, litt. chambrée, — compagnie)

nombreux ; mais cette dernière troupe manquait de solidité. Dieu seul aurait pu compter le nombre des hommes de pied des troupes régulières et des cavaliers auxiliaires de l'armée ennemie.

Le choc avec le « goum » tunisien eut lieu sur l'Oued Byr el-Berer'out (1). Nous le repoussâmes d'abord jusqu'à El-Merydj ; mais cette cavalerie, soutenue par les troupes d'infanterie, reprit l'avantage et nous fûmes

» et d' « ortes » (اورتا *orta* — régiment.) On se distribue par » tentes. Il y en a de grandes et de petites. Les grandes tentes sont » de vingt hommes ; chacune a six chevaux ou mulets pour porter » les vivres et le bagage ; chaque soldat ne porte que son fusil et » son sabre ». Hosseyne Bey n'aurait donc eu, selon l'évaluation à laquelle on s'arrêtera, que de 1026 à 1080 hommes de troupes régulières à opposer aux envahisseurs.

(1) Le texte porte « Byr el-Berer'out » ; la carte annexée à l'ouvrage de Dureau de la Malle (*Province de Constantine, Recueil de renseignements*, etc., Paris, 1837), établie sur des documents déjà anciens (Voyages de Shaw, de Peyssonnel, etc.), appelle ce cours d'eau « Oued-el-Beragot » — la rivière des puces — (برغوث nom collectif). Ce ne serait donc que postérieurement à l'année 1807 que l'Oued Byr el-Berer'out (la rivière du puits des puces) serait devenu, tel que nous le connaissons aujourd'hui, l'Oued Omm el-Berâr'yt (la rivière du pays aux puces, براغيث pluriel). — Ce ravin, qui descend du Djebel el-Ouahch, se nomme d'abord « Chaâbt-ed-deryâs », puis un peu plus bas « Oued Ben Djelloul » et enfin, d'après la carte de l'état-major « Oued el-Berâr'yt ». Les Européens — et cette dernière carte avec eux — l'appellent dans la partie inférieure de son cours, c'est-à-dire le long du côté Est de l'hippodrome de Sydy-Mebrouk jusqu'à son confluent avec le Bou-Merzoug, près du Grand Séminaire, « Rivière des Chiens. » Cette appellation ne serait que la traduction d'une dénomination nouvelle qu'il aurait reçue des indigènes lors de l'expédition malheureuse de 1836, en raison du grand nombre de soldats français (chiens de chrétiens) qui trouvèrent la mort sur ses bords dans le combat qui marqua le début de la retraite. Ainsi — et ce trait n'est pas unique dans l'histoire de l'Algérie française — les Français auraient inconsciemment assuré la propagation et la perpétuité de l'outrage adressé sous l'empire de la colère et du fanatisme à la mémoire des héros de Changarnier, alors que les musulmans non seulement n'ont jamais donné d'existence officielle à ce nom, mais l'ont même, depuis bien longtemps, complètement délaissé.

ramenés jusqu'au plateau d'El-Mansoûra. Le combat continua ainsi jusqu'à ce qu'enfin les assaillants s'emparèrent de notre colonne. Le bey s'enfuit vers le « Sera mtâa-d-dâyra » (1) et le khelifa, de son côté, se réfugia à Bône. Il nous manquait plus de trois cents des nôtres, tant morts que prisonniers.

[Fol. 4, r°]. La ville fut aussitôt bloquée et demeura assiégée pendant trente jours. Le trentième jour, qui était un samedi (2 mai 1807), le bachaga venant d'Alger amena 80 « khibâ »; 40 « khibâ » arrivèrent de Bône; enfin le bey revint avec un certain contingent de « goum ». Toutes ces forces se concentrèrent le samedi et campèrent à Bou Hamroûn (2). Les Tunisiens les attaquèrent par surprise dans leur camp et peu s'en fallut qu'ils n'obtinssent un nouveau succès. Mais les troupes algériennes, aidées des Arabes de la contrée, finirent par l'emporter et l'action se termina à la porte d'El Djâbya. Le combat prit fin après le « dohor ».

Les assiégeants levèrent le blocus et s'enfuirent pendant la nuit sans que nous nous en fussions aperçus. Le dimanche, le bey, à la tête des Arabes du pays et des troupes régulières, se mit à leur poursuite et en fit un grand massacre : 600 d'entre eux environ périrent, sans compter ceux qui moururent plus loin et dont Dieu seul sait le nombre. 1,167 furent pris vivants et furent tous envoyés à Alger sans chaussures ni vêtements. La déroute des Tunisiens eut lieu le dimanche 25 (lisez 24) safar 1222 (3 mai 1807) (3).

(1) Le « Sera » région au sud de Mila, cantonnement de l'un des quatre groupes de « dâyra » du beylik de Constantine (p. 32).

(2) Quartier de la banlieue au sud de la ville. C'est un pâté de hautes collines compris entre le Bou Merzoug et la route d'Aïn-el-Bey (p. 280).

(3) Le chiffre de 600 morts donné par El Gueddj paraît beaucoup plus près de la réalité que l'évaluation qui aurait pour base le poids de quarante charges de mulet d'oreilles : à ce compte, il ne serait pas resté un seul homme de la colonne tunisienne. Le nombre des prisonniers est donné exactement. Enfin le combat qui a déterminé la levée du siège n'a duré qu'une demi-journée.

Ici, et plusieurs fois au cours de ses notes, El Gueddj s'est trompé dans la fixation du quantième. Cela n'a pas lieu de surprendre : le commencement du mois est indiqué non par le calcul, mais par l'observation de la nouvelle lune ; en outre, les musulmans se souviennent plus volontiers du jour de la semaine que du quantième du mois, et la précision leur paraît si peu nécessaire que les anciens cadis, trouvant suffisant de déterminer à dix jours près la date d'un acte authentique, se bornaient à indiquer dans quel tiers du mois ils l'avaient reçu et dressé.

[Fol. 4 v°]. L'aga se mit en campagne le lundi 2 (lisez 1er) rebye deuxième (8 juin 1807) et le bey le samedi 7 (lisez 6) du même mois (13 juin 1807), marchant sur Tunis. Ils arrivèrent à Serrât environ un mois après, sinon davantage. Là, les deux armées se firent face et le combat s'engagea. L'avantage resta le premier jour aux troupes algériennes. La lutte recommença le lendemain et dura jusqu'au coucher du soleil. Les deux partis s'étant retirés du champ de bataille, les soldats algériens s'aperçurent que le bey et le goum avaient pris la fuite. Il rejoignit cette troupe dans la nuit, abandonnant la colonne, ce qui permit aux Tunisiens de s'emparer de tout son convoi.

L'année suivante, Hosseyne Aga partit d'Alger avec une armée plus forte que la première et arriva à Constantine le vendredi [Fol. 5 v°] vingt-deux rebye deuxième (17 juin 1808). Les soldats se révoltèrent contre lui [et contre] Aly Bey et le tuèrent dans la Grande mosquée qui est la mosquée de Soûq el-R'ezel (1). Il y eut dans cette circonstance des désordres considérables à la faveur desquels Ahmed Bey s'assit sur le trône. Puis il se mit en route pour Alger, dans l'intention de se faire nommer pacha.

Ahmed Pacha envoya aussitôt l'ordre de le tuer avec tous ceux qui s'associeraient à son mouvement. Arrivé au Byr el-Beguyrât, Ahmed Bey fut entouré par le

(1) La cathédrale actuelle.

goum. Ahmed-et-Thobbâl fut élu à sa place. Il arriva avec le goum et ramena, en combattant, les partisans d'Ahmed jusqu'au camp [du Rumel]. Le goum les entoura de tous côtés, et le soir tous les soldats qui s'étaient joints à Ahmed Bey avaient péri. Ses fonctions de bey et son titre de pacha avaient duré quinze jours. Les troubles cessèrent par la volonté de Dieu Très-Haut et par un effet de sa bonté envers ses créatures. 1223 (28 fév. 1808 — 15 fév. 1809).

. . . .

[Fol. 8, v°]. En moharrem 1232 (21 nov.-10 déc. 1816) la monnaie fut modifiée : de trois « rebaa » elle passa à quatre (1).

. . . .

[Fol. 9, v°]. Mohammed [Tchaqeur] Bey mourut le jeudi 4 (lisez 1er) safar 1233 (11 déc. 1817). Dieu lui fasse miséricorde !

Le même jour eut lieu l'installation de Qara Mostefa Bey.

Qara Mostefa Bey est mort le lundi 7 (lisez 4) rebye premier 1233 (12 janvier 1818).

Ce même jour Ahmed Bey [El Memelouk] fut élu.

. . . .

S.

---

(1) Cette courte phrase m'a beaucoup embarrassé. Un de mes bons amis de Constantine a bien voulu se charger d'en éclaircir le sens. De l'avis de plusieurs vieillards qu'il a questionnés, il faut entendre qu'antérieurement à l'époque dont il s'agit, le « rial » en cours équivalait à trois petites pièces d'argent dites « rebaa » et qu'il fut converti en un « rial » de plus grande valeur s'échangeant contre quatre de ces mêmes pièces. J'avais d'abord pensé, sans aller jusqu'à supposer la création d'un « rial » de plus grand module, pouvoir comprendre qu'en raison de l'infériorité de leur titre, du frai et des rognures pratiquées par les juifs, la valeur de ces petites pièces avait assez baissé pour qu'elles ne fussent plus acceptées que sur le pied de quatre au rial.

LE CATALOGUE

DU

MUSÉE DE CHERCHEL

De tous les catalogues des musées africains publiés avec luxe sous les auspices et aux frais du ministère de l'Instruction publique, celui de Cherchel, qui vient de paraître, et que M. Gauckler a rédigé, est le plus intéressant.

Cela tient d'une part à la beauté des répliques d'originaux célèbres que possède cette petite ville, d'autre part au grand nombre de travaux dont le musée local a déjà été l'objet, et qui ont été habilement mis en œuvre par M. Gauckler.

Parmi ses devanciers, il convient de citer MM. Schmitter, Héron de Villefosse, Paul Monceaux, Audollent et Letaille, de la Blanchère, Gsell (chroniques archéologiques de la *Revue africaine)* et moi-même, qui dans des communications insérées au *Bulletin archéologique* du Comité des travaux historiques, dans la *Revue archéologique* ou dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, ainsi que dans deux chapitres de ma thèse latine sur l'ancienne Césarée de Maurétanie *(de cultu deorum* et *Index musei)*, eus l'occasion de décrire avec renvois bibliographiques, à

peu près tout ce que renferme ce musée, surtout à propos des fouilles que j'ai entreprises, et qui en ont doublé les richesses.

J'ai constaté avec plaisir que dans l'album de planches accompagnant ce texte, une douzaine des œuvres d'art découvertes au cours de ces fouilles, ont été reproduites.

Presque toutes mes déterminations ont été adoptées, notamment pour le petit prêtre de Cybèle debout devant l'autel (découvert en 1875 et dont il ne saurait être question dans le catalogue de Rattier, de 1852), pour le bétyle sacré *(Baal-Ammon)*, pour la tête d'*Isis*, pour le torse de *Mercure*.

Réciproquement, tel buste passait pour être un Macrin, empereur né à Cherchel. J'ai protesté contre cette identification, ce buste n'ayant rien de commun avec l'effigie de Macrin qui est sur les monnaies. A son tour M. Gauckler écrit (p. 152): « On s'accorde généralement à reconnaître Macrin. *Je ne puis admettre* le lien de parenté, etc. »

Parfois M. Gauckler exprime une opinion qui ne diffère de celle que j'ai émise que par une nuance. Ainsi dans une statue de femme délicatement drapée, aux manches bouclées à la grecque, sans tête ni attribut (en deux morceaux), où j'avais vu une *Cérès,* il voit une *Coré*, à cause d'une certaine analogie de costume avec un des personnages d'un bas-relief d'Eleusis.

La tête colossale de marbre massif, au visage ombragé de favoris, que j'avais qualifiée d'*Hercule*, devient pour M. Gauckler, un *Hercule jeune* (p. 106), qui ne serait pas comme je l'avais proposé « une réplique de l'Hercule de Lysippe ».

Un autre Hercule colossal, au repos, rattaché celui-là par M. Gauckler à l'école de Lysippe, porte des traces de clous de bronze dans la barbe, que je croyais destinés à produire un effet de polychromie, mais qu'il suppose avoir servi à fixer sur la barbe un placage de métal.

Telle tête de déesse marine est casquée d'une peau de phoque, selon moi, d'une peau de dauphin, selon lui. Il prend la peine d'informer le lecteur, par une note, de cette différence d'appréciation.

Mes erreurs mêmes ont servi. J'avais émis l'hypothèse (qui n'était pour moi qu'un prétexte pour attirer l'attention sur la beauté et le pathétique de ces figures) que les quatre magnifiques têtes colossales du musée, non encore aujourd'hui déterminées, représentaient peut-être Prométhée et les Océanides, et qu'elles décoraient le palais du roi Juba II, descendant d'Hercule. Quel que soit le nom qu'il faille mettre sur ces figures (Néréides, filles de Danaüs, etc.), si elles n'ont pas un simple caractère décoratif, il n'en reste pas moins que je les ai datées, en les présentant comme un ornement d'un édifice érigé au temps d'Auguste. Et cette date est aussi adoptée (p. 108): « Les masques du musée de Cherchel... ne peuvent guère dater que du commencement du premier siècle ».

Dans des considérations d'ensemble sur l'histoire de Cherchel, M. Gauckler est amené à citer des inscriptions que j'ai découvertes, déchiffrées et publiées, et il s'en sert, comme c'est son droit, en se les appropriant par une légère modification de style. Ainsi en 1887, plusieurs années avant la venue de M. Gauckler à Cherchel, j'écrivais dans ma quatrième note, à propos d'un rebord de table d'autel: « Le rebord gauche de cette table nous offre une inscription en petits caractères, datée du règne de l'empereur Commode. Elle nous apprend que l'autel a été construit et érigé par les soins de Marcus Cassius Divicianus, curateur, délégué en remplacement des édiles, et que les duovirs Messius Proculus et Caecilius Constans en ont fait la dédicace, aux ides du mois de novembre, l'an de la province 149, c'est-à-dire en l'an 188 après Jésus-Christ. Plus bas, sur le dé, le nom des deux consuls de l'année 188, Fuscianus et Silanus, Fuscianus l'étant pour la seconde fois. »

M. le marquis de Vogüé, qui vint l'année suivante à Cherchel avec moi, me fit remarquer, à la suite du nom de Silanus, deux traits presque effacés, et je profitai de son observation, qui était juste, pour compléter ma lecture dans ma thèse : « *Tous les deux étant consuls pour la seconde fois.* »

Or, M. Gauckler parle, chemin faisant, de ce même autel (p. 17), dans les termes suivants :

« Mais un texte en petits caractères, subsistant sur le rebord de la table à gauche, nous apprend qu'il avait été primitivement érigé par les soins de Marcus Cassius Divicianus, curateur délégué en remplacement des édiles, et consacré par Messius Proculus Caecilius Constans, duumvirs, aux ides de novembre, Fuscianus et Silanus étant tous deux consuls pour la seconde fois, l'an de la province 149, c'est-à-dire en 188, sous le règne de Commode. »

Si je donne quelques exemples, que je pourrais multiplier, du secours que M. Gauckler a puisé chez ses devanciers, ce n'est pas pour m'en prévaloir. J'ai, moi-même, profité des indications émises par des précurseurs. M. Gauckler utilise légitimement ce qui a été publié par moi, et d'autres se serviront à leur tour de ce qu'il a écrit pour préciser certains points, et essayer de remplacer ses conjectures par des conjectures plus plausibles. C'est la loi ; la science ne se fait que graduellement, par lentes accumulations de petites découvertes, par les tâtonnements successifs des chercheurs de bonne volonté.

Mais il semble qu'il en devrait résulter pour les derniers venus, qui sont les bénéficiaires des efforts antérieurs, un devoir sinon de gratitude, au moins de déférence envers les premiers défricheurs du terrain, plus exposés naturellement à faillir, desquels on pourrait dire, comme Pascal des anciens, que « s'étant élevés jusqu'à un certain degré où ils nous ont portés, le moindre effort nous fait monter plus haut ».

Or, tout en empruntant à ses devanciers les choses essentielles, importantes, comme la bibliographie et les déterminations, M. Gauckler apporte parfois une ardeur juvénile à les critiquer dans des détails souvent presque insignifiants de costume ou d'attribut ; il se plaît à relever les vétilles, il collige les minuties, comme s'il s'agissait d'un compte rendu critique détaillé. Ce n'est pas lui qui pratique le *non ego paucis offendar maculis*. Les menues taches, il les regarde à la loupe, et en triomphe. S'il vient à les rencontrer chez quelque ami ou supérieur, il les tait, et le lecteur n'y perd rien. Cette réserve, il eût été de bon goût peut-être de l'étendre à ceux-là aussi dont il a le plus mis à contribution les recherches, ne fût-ce que pour ne pas s'exposer à des représailles, d'autant que des ouvrages de luxueuse vulgarisation, comme sont ces catalogues des musées d'Afrique, publiés sous la direction de M. de la Blanchère, ne comportent guère ces velléités régenteuses qu'on ne trouve ni dans les *Monuments de l'art antique* de Rayet, ni dans les *Descriptions du cabinet des médailles* de Babelon, ni dans l'*Histoire de l'art* de Chipiez et Perrot, ni dans l'*Afrique romaine* de Gaston Boissier, et qui les dépareraient.

Voici le procédé :

Il apparaît dès le début. (P. 5). M. Gauckler énumérant les plans que nous possédons de la ville de Cherchel, mentionne naturellement celui de Ravoisié (plan sans texte). Il pourrait s'en tenir là, et passer aux autres, son sujet n'en demandant pas davantage. Mais ce plan a été reproduit dans ma thèse à une échelle moindre par un ouvrier graveur. Je l'avais prié de mettre des numéros sur les pâtés de ruines marqués par Ravoisié, et j'ai fait la légende, indiquant le théâtre, l'amphithéâtre, l'hippodrome, les thermes de l'Ouest, les thermes de l'Est, la nécropole de M. Archambeau, la villa élégante de la ferme Nicolas, etc. Là où les pâtés de ruines ne sont pas encore déterminés, je n'ai rien mis. M. Gauckler

signale, d'un ton tranchant, cette « légende incomplète, » ajoutant « les numéros 1, 2, 3, sont répétés deux fois sur le plan..., les numéros 13 à 17 ne se rapportent à rien ». Qu'on ouvre la thèse, qu'on regarde le tracé du plan, où les remparts antiques qui enveloppent la ville (n° 14) sont faciles à reconnaître, on constatera que les remparts actuels sont figurés par *trois petits chiffres*, et les gros monuments par des chiffres de *grande dimension*. La confusion dont se plaint M. Gauckler, outre qu'elle est étrangère à son sujet : *Catalogue du musée*, n'existe même pas. C'est comme si on reprochait à quelqu'un d'employer à la fois dans une figure géométrique un petit a et un A majuscule, ce qui se fait couramment.

Plus loin (p. 16), M. Gauckler, rappelant que le nom de Césarée est Iol Césarée et non Julia Cæsarea, renvoie à un texte de Rénier, et surtout de Berbrügger, reproduit, prétend-il, par moi.

Quand j'ai constaté qu'on ne trouve *Julia Caesarea* ni sur les monnaies ni sur les monuments, je ne pensais pas dire une chose énormément originale, mais simplement une chose juste. Ce serait le cas de s'écrier comme Labruyère : « Horace ou Despréaux l'a dit avant vous. — Je le crois sur votre parole ; mais je l'ai dit comme mien, ne puis-je pas penser après eux une chose vraie, et que d'autres encore penseront après moi ? » Du reste, en consultant le renvoi, je m'aperçois que je cite des phrases de trois académiciens, Fromentin, Marmier et Beulé, qui tous les trois ont usé de cette appellation reconnue fautive, et l'intérêt du passage réside précisément dans cette épigramme, qui n'est pas du tout chez Berbrügger.

(P. 93) A propos de la stèle de Dazas, cavalier dalmate, M. Gauckler semble croire que dans mes planches j'ai *reproduit* un croquis de Lhôtellerie, publié en 1857.

J'ai reproduit ce monument non d'après le *dessin* de Lhôtellerie, comme il est facile de s'en apercevoir (le mouvement de tête du cavalier et le harnachement de la croupe diffèrent), mais d'après une *photographie* envoyée par moi à M. Cagnat pour son *Armée romaine d'Afrique*, et dont celui-ci, dans son ouvrage (p. 302), a l'obligeance de me remercier.

Le besoin de contredire, ce que Montaigne appelle « la puérile ambition de vouloir paraître plus fin, pour être autre », conduit parfois M. Gauckler à substituer des indications erronées à d'autres qui étaient exactes.

Ainsi (p. 110), il rapporte que je signale comme trouvée dans la propriété Nicolas (et je le tenais du donateur lui-même), une tête d'Apollon archaïque, « ce que contredisent », ajoute-t-il, « les renseignements que j'ai recueillis à Cherchel ». Renseignements bien équivoques, puisqu'il en est réduit à mettre un point d'interrogation devant la provenance qu'il suppose, et à déclarer finalement que cette tête *semble provenir* des fouilles faites sur l'Esplanade par M. de Lhôtellerie. Il faut croire que les descriptions de ce dernier sont bien vagues, et ne permettent guère de reconnaître les objets dont il a pu signaler la découverte. La seule raison alléguée par M. Gauckler, c'est que cette tête était déjà au Musée en 1874. Mais M. Nicolas, un colon de la première heure, est venu s'établir à Cherchel en 1843. Les Arabes, en 1871, ont brûlé sa ferme, que le génie lui a reconstruite. Ce Vosgien n'a pas attendu 1874 pour labourer son champ, si riche en ruines et pour y faire des trouvailles. C'est M. Nicolas, lui-même, un vieillard à l'esprit vif et caustique, à la mémoire excellente, que M. Gauckler n'a pas connu, mais que j'ai amené au Musée, quelque temps avant sa mort, pour avoir quelques renseignements sur les provenances d'objets qui pouvaient être à sa connaissance, qui m'a directement instruit de la chose. Je le vois encore m'arrêtant devant cette tête d'Apollon archaïque, qu'il prenait pour une tête de femme (à cause des cheveux nattés et noués par devant), et me disant : « Les femmes étaient déjà coiffées *à la chienne* comme les femmes d'à présent.

C'est moi qui ai trouvé cette tête et qui en ai fait cadeau au Musée ». Pour la provenance de cette tête, voilà ma source. Elle est digne de foi. Il n'y en a pas d'autre. M. le curé Papelier, beau-frère de M. Nicolas, me confirmait encore le fait, il y a quelques jours. M. Nicolas avait assisté au percement des rues et à la construction des principaux bâtiments (caserne, manutention, pénitencier) qui amenaient toujours quelque découverte fortuite. J'ai eu par lui, pour d'autres provenances encore, des renseignements de première main inutilement contestés par M. Gauckler.

A cette ardeur pointilleuse, s'ajoutent chez lui certains silences qui pourraient laisser croire qu'il limite son impartialité, comme ses critiques, à quelques-uns.

S'agit-il d'objets trouvés par Rattier, par Lhôtellerie, par le commandant Sériziat, par lui-même? Les noms des inventeurs s'étalent :

(P. 41) Bas-relief « *trouvé en 1847 près de la porte d'Alger par M. Rattier* » et donné par lui au Louvre.

(P. 53) « *Un beau torse de jeune homme, trouvé en 1861 par M. de Lhôtellerie* ».

(P. 48) Vasque de marbre « *trouvée en 1860 par M. de Lhôtellerie près la porte d'Alger* ».

(P. 57) « Toutes ces statues ont *été trouvées ensemble en 1856-1857 par M. de Lhôtellerie* ».

(P. 63) « Un fragment d'une belle statue de femme a *été découvert par M. Sériziat* dans la rue du Centre, en 1869, etc.

Pour les poteries de Gouraya, que l'on découvre depuis dix ans et que l'on continue à découvrir en abondance dans des tombes, dont j'ai présenté les principaux types à la *Réunion des Sociétés savantes* antérieurement aux fouilles de M. Gauckler et dont le musée de Cherchel possédait déjà quelques spécimens donnés par M. Schmitter et par M. Bonnefoy, propriétaire de la nécropole, l'auteur du catalogue prend soin de nous avertir

que les plus intéressantes du musée ont été trouvées dans les fouilles qu'*il* a faites (p. 72). (P. 75) Vases de fabrication locale « *j*'en ai rassemblé au musée cent cinquante spécimens intacts ». (P. 67) « strigile brisé, provenant de *mes* fouilles de Gouraya ». (P. 79) « tête de vierge, au nimbe dentelé, provenant de *mes* fouilles de Gouraya ». (P. 66) « anneaux provenant des tombeaux romains superposés à la nécropole phénicienne que *j*'ai fouillée en 1891, à Gouraya ». Même à propos de clochettes — qui n'existent pas au Musée de Cherchel — il n'est pas fâché de nous apprendre ceci (p. 156) : « *j*'en ai trouvé deux dans la nécropole *romaine* de Gouraya », etc.

Il rend hommage aux découvreurs, du moins à quelques-uns, et c'est justice ; il ne s'oublie pas lui-même, et c'est fort naturel.

Qu'à propos d'une dédicace à Saturne que j'ai découverte et publiée dans un journal, il renvoie à ce journal sans me mentionner (p. 20), il n'y a rien à dire.

Mais quand il arrive au Bacchus colossal, rattaché à un original de bronze de Praxitèle (p. 57), que j'ai trouvé en 1886, lors d'une mission qui me fut confiée par M. Tirman, gouverneur, alors que je n'avais avec moi qu'une troupe d'ouvriers kabyles, pourquoi ne mentionne-t-il pas, comme il le fait pour les autres, par qui cette statue a été découverte, et pourquoi se borne-t-il à renvoyer à une planche de M. Gauckler? De même (p. 60), à propos de la Vénus marine, signée *Maurisius* (?), que j'ai ramassée sur un beau parquet de mosaïque, au cours des mêmes fouilles, on chercherait vainement l'indication de l'inventeur. Si je relève ces omissions, ce n'est pas pour me targuer de trouvailles dont la liste est pourtant longue, et qui n'ont été, après tout, qu'une suite de chances heureuses.

Mais ces premières découvertes ont eu des conséquences très importantes. Elles m'ont permis d'intéresser à mes fouilles le général Loysel. Par télégramme,

ce chef regretté a bien voulu m'autoriser à employer, pour les poursuivre dans des conditions économiques, les détenus militaires. M. le général Poizat, ensuite, me les a maintenus, et n'a pas cessé de m'honorer de son bienveillant appui. M. le général Swiney a bien voulu suivre, à cet égard, les traditions établies par ses deux prédécesseurs. Grâce à eux, j'ai pu mener à bien l'exploration du palais des Thermes, qui a duré plus de quatre ans. Dans une lettre de Beulé lue à l'Institut (1859), et qui est citée à la fois dans ma thèse (p. 80) et dans le catalogue de M. Gauckler (p. 8), il est dit que « le sol est facile à attaquer de toutes parts.» Je le croyais aussi; en réalité, nous avons trouvé aux Thermes, avec les énormes éboulis de maçonnerie, vrais rochers qu'on ne pouvait songer à attaquer à la mine, de grosses difficultés d'exécution. « La dépense serait presque nulle également vers la porte d'Alger, » ajoute Beulé, qui pensait qu'avec cinquante hommes et quelques milliers de francs, on arriverait à constituer un beau musée. Schliemann, venu à Alger il y a quelques années, évaluait, et je crois avec plus de sens, — étant donnée la vaste étendue de l'ancienne ville, — le sacrifice à des sommes beaucoup plus considérables. « Si on voulait m'autoriser », disait-il, « à dépenser *cent ou deux cent mille francs* à Cherchel, je ferais un musée grand comme la place du Gouvernement. »

A partir du jour où j'ai pu disposer de la main-d'œuvre militaire, mon rôle a consisté surtout à choisir les terrains, à payer les hommes et à faire les comptes rendus. Toute la partie scientifique m'incombait (détermination des objets, déchiffrement des inscriptions, etc.). La méthode plutôt simple que savante que j'indiquais et qu'on a suivie brutalement d'abord, et depuis presque avec délicatesse, consistait à chercher les murs sous le sol, à les dégager jusqu'au pied, à vider les chambres avec soin en notant sur un plan les objets découverts et à descendre par gradins. Les officiers qui ont été successivement à la tête du pénitencier n'ont jamais cessé de me considérer comme le chef de cette entreprise de fouilles, dont j'avais eu l'initiative et dont j'étais resté l'âme. Eux, de leur côté, par leur bon vouloir, par leur énergie et leur bon sens naturel, nous ont rendu les plus précieux services. Et je me suis toujours plu à reconnaître l'importance de leur collaboration, et à rendre hommage à leur zèle désintéressé, si bien que les seules récompenses attribuées pour ces fouilles l'ont été à des officiers; et cela sur ma demande. (Trois d'entre eux ont reçu les palmes et le quatrième est proposé). Je suis donc bien à l'aise pour revendiquer la part qui m'appartient, si on feint de la méconnaître. Je me suis toujours efforcé de transformer cette entreprise individuelle, pour lui donner plus d'utilité et d'ampleur, en œuvre collective. L'autorité militaire, la municipalité, le ministère de l'instruction publique qui fournissait les subsides, les architectes qui ont levé les plans, comme MM. Dauphin, ancien prix de Rome d'architecture, et Dupezard, mes collègues de l'École des sciences qui m'ont assisté pour la détermination des marbres, et des substances colorantes, pour la photographie ou le nettoyage des objets dont la forme est souvent dissimulée par des gangues plus dures que le ciment, tous y ont eu part. Cela posé, et ce juste hommage rendu au concours amical de mes auxiliaires, tous les gens de bonne foi reconnaîtront que je suis bien aussi pour quelque chose dans ces découvertes, quoique je n'aie pas gratté la terre avec mes mains. Comme ces fouilles ont été organisées et alimentées par moi (elles ont recommencé en 1886, *sur l'initiative et sous la direction de M. Waille*, note M. Gauckler (p. 10), qui ne paraît plus guère s'en souvenir ensuite); comme elles m'ont occasionné de fréquents voyages à Cherchel et fait écrire tant de rapports, j'ai quelque droit à déclarer que, pour une part, avec l'aide des détenus militaires placés sous les ordres de MM. Sordes et Perrin, j'ai trouvé des pein-

tures murales, des bronzes, des statues, des monnaies africaines, un vase d'argent, un camée de verre, une tête de Juba Ier et déblayé une basilique, de même qu'avec les détenus dirigés par M. Boutron-Damazy, j'ai exploré les Thermes de l'Ouest, trouvé l'Hercule au repos qui tenait les pommes d'Hespéride, un torse d'Hermès, un torse de Diane, deux têtes colossales, une Coré, etc.; comme avec les détenus commandés par feu M. le capitaine Clouet, j'ai exploré les Thermes de l'Est, trouvé une statue en toge, deux moules, un diplôme militaire, etc... Le diplôme, je l'ai déchiffré et je l'ai mis au cabinet des médailles, où il est inscrit à mon nom, comme provenant de mes fouilles, car le regretté capitaine Clouet, qui était étranger au latin, ne s'amusait pas à chercher des inscriptions latines pour son plaisir. M. Gauckler, qui tout à l'heure omettait de m'attribuer les découvertes qui me sont strictement personnelles, m'attribue encore bien moins celles que j'ai faites avec le concours des prisonniers. Sans songer à se demander comment il se fait que j'aie toujours eu la libre disposition des objets, il relate purement et simplement (p. 28) que « le diplôme a été trouvé en 1891 par le capitaine Clouet aux environs de la porte d'Alger. » Même observation sèche pour les deux moules dont j'ai déposé les originaux au Louvre, et les épreuves en plâtre au musée de Cherchel, et qui représentent : 1° un sanglier; 2° un médaillon de caractère hellénistique (bacchante endormie épiée par un satyre, que contrarie plaisamment dans son entreprise amoureuse l'intervention subite d'Hermès). Et s'il ne nomme que lui, ce n'est point par sympathie pour la mémoire d'un officier qui n'est plus, et avec qui il n'a guère eu que des querelles; mais pour essayer de taquiner les vivants.

Pour moi, il ne saurait me déplaire de voir mettre au premier plan, comme je l'ai fait moi-même dans mes articles, l'officier qui commandait le pénitencier quand les détenus, travaillant pour mon compte, sous la sur-

veillance d'un sergent, ont ramené au bout de leurs pelles les objets en question.

Toutefois, si, rendant compte des fouilles exécutées à Gouraya, dont M. Gauckler a eu de son côté l'initiative, avec les comptes rendus à faire, et qui par conséquent sont siennes, j'affectais de ne nommer que M. Wierzejski, qui y a présidé et les a conduites avec succès pendant que M. Gauckler était malade, je suis persuadé que M. Gauckler trouverait le procédé suspect et désobligeant.

(P. 28) M. Gauckler n'admet pas que le diplôme ait été découvert dans le même tombeau que certains fragments de poterie signés, et il en donne pour raison que « les rares sépultures qu'on a découvertes à l'intérieur de l'enceinte romaine sont toutes d'une époque où Cherchel était tombée en pleine décadence. »

Ce n'est pas moi, du reste, qui ai prétendu que les poteries, provenant du même champ de fouilles, avaient été trouvées dans *la même tombe*. Le fait est allégué de façon très dubitative dans une note ajoutée à mon article (1).

Revenons au catalogue de M. Gauckler. Il comprend deux parties :

1° Le texte; 2° un album de planches.

Des planches, je ne dirai rien, sinon que les sujets m'en paraissent heureusement choisis. Je regrette

(1) On en peut conclure qu'il importerait de communiquer aux intéressés les épreuves des articles insérés au *Bulletin archéologique*, pour éviter ces *lapsus* d'ailleurs bien légers (ainsi dans mon article sur le diplôme, où il est question de Lovessius, Espagnol, j'avais rapproché ce nom de Lovès, Sarlovèze et autres désinences espagnoles; on a imprimé Lovis, ce qui n'a plus aucun sens; comme ailleurs, à propos de l'épitaphe d'un Pannonien, fils de LANDIO, on a imprimé LAVDIO, par une substitution de lettre qui est fautive, etc. Il y aurait eu aussi intérêt à numéroter les notes successives relatives aux fouilles, pour rendre les renvois plus faciles, ce qui n'a pas été fait.)

cependant qu'on n'y ait pas joint le *faune flûteur*, bonne réplique d'une œuvre de Praxitèle.

Je regrette aussi qu'on ait publié le Bacchus avec le morceau de plâtre qui va du genou gauche au pied, comme si cette jambe façonnée à la hâte par un maçon, en guise de support, appartenait à la statue. Dans les images en phototypie qui accompagnent le catalogue du musée de Cherchel à la fin de ma thèse (1890-1891), j'avais reproduit aussi ce Bacchus tel quel, mais ces planches n'avaient qu'un caractère provisoire, et ne constituaient pas une publication officielle.

M. Gauckler se plaint du mauvais jour sous lequel il a dû photographier les statues du musée, qui sont restées à leur place en effet, dans une situation identique à celle qu'elles occupaient il y a trente ans (rien n'étant changé, à l'exception d'une table sur laquelle j'ai étalé les inscriptions auparavant empilées dans des coins poussiéreux, et d'un rayonnage établi dans une petite chambre obscure annexe, pour recevoir des poteries communes de Gouraya, parfois bouleversées et brisées par les incursions des chats), et il attribue l'insuffisance de quelques-unes de ses reproductions à cette lumière défectueuse.

Rien n'eût été plus facile que de les déplacer et de les mettre dans un jour meilleur ; une dépense minime lui aurait permis d'avoir les hommes nécessaires pour l'exécution de cette besogne.

Quant au texte, la langue en est sobre et ferme, et l'érudition de bon aloi. Si on voulait appliquer à M. Gauckler le système de relèvement des vétilles qu'il pratique à l'égard des autres, il serait aisé de signaler pas mal d'inadvertances.

(P. 144) Il appelle, dans le texte, une statue *Coré*, et la même statue, dans la planche XVI, il l'appelle *Cora*, — comme ailleurs (p. 90), il écrit *Mauritanie*, et (p. 53) *Maurétanie*. Il faudrait opter entre l'une ou l'autre de ces formes.

(P. 33) A propos de stèles votives ou funéraires trouvées à Cherchel, et du croissant de Tanit ou Cœlestis qui les décore : « le croissant *toujours* montant, dit-il, est tantôt seul, tantôt accompagné de l'astre ».

Je lui signalerai une stèle de *Julia Satura*, qui est chez M. Archambeau, et où les cornes du croissant sont *descendantes*.

(P. 135) Il donne le Jupiter-Sérapis comme provenant d'un groupe de ruines situé « *entre le théâtre et le pénitencier*. » Non, entre le théâtre et la caserne des tirailleurs. Le pénitencier est un autre bâtiment situé beaucoup plus à l'Ouest, à la hauteur de la porte de Ténez.

Ce Jupiter porte sur la tête deux petits trous arrondis, tout à fait pareils à ceux qu'on voit sur la tête casquée d'une peau de phoque ou de dauphin. Peut-être ces trous servaient-ils à fixer un modius ; M. Gauckler croit en être sûr, et en conclut, en s'appuyant aussi sur l'expression humble et douce du visage, que le Jupiter est un Sérapis. La statue ayant été trouvée sur la hauteur, j'avais présumé l'existence d'un Capitole (1). M. Gauckler y voit « une nouvelle preuve de la prédominance des cultes Alexandrins dans la capitale de Juba II » ; (ce qui prédomine au musée, ce sont les images d'Hercule et de Diane). Par contre, dit-il, « il est impossible d'en tirer argument pour démontrer l'existence d'un Capitole à Cæsarea ». (Quoique l'inscription mentionnant *Jupiter optimus maximus* dans une dédicace officielle rende cette existence probable).

---

(1) Dans ma cinquième note sur les fouilles :

« Si Cæsarea était calquée sur la ville de César, ce devait être quelque chose d'analogue à la Troie en miniature qu'Hélénus et Andromaque élevèrent sur la terre d'Epire. Dans cet ordre d'idées, le Jupiter trouvé sur la hauteur près de la caserne, à un endroit d'où le regard embrasse la ville et la majeure partie des remparts, pourrait avoir appartenu à un Capitole local, qui s'ajouterait ainsi à la liste des Capitoles provinciaux du monde romain, publiée par Aug. Castan ».

(P. 52) A propos de l'Esplanade (où s'élevaient peut-être le palais des rois et un temple de Neptune) et des statues qui en proviennent :

« Nous n'en avons pas le plan, » dit-il. Si, j'ai deux croquis partiels qui se raccordent, et je les publierai ; de même que nous avons le plan des Thermes de l'Ouest, le plan des Thermes de l'Est, le plan des petits appartements fouillés au champ de manœuvres, et le plan de la basilique que nous venons de déblayer.

(P. 8) Il donne les quatre têtes colossales (qui aujourd'hui décorent une fontaine) comme trouvées dans des fouilles exécutées à l'aide de subsides qu'il énumère et dont le total s'élevait à 1,300 francs. Elles ont été, je crois, trouvées *par hasard* par Paolo Greck, lorsqu'il fit un jardin dans le terrain du coin de la place qu'il avait loué au génie. C'est ce que m'a raconté le fils de ce Maltais, qui me demandait même de lui faire attribuer une gratification en raison de ce service rendu par son père à la collection archéologique de Cherchel.

M. Gauckler imagine pour l'emplacement primitif de ces quatre têtes une inclinaison telle (en surplomb sur la façade) que le regard, qui est tourné vers le ciel, devait paraître horizontal. Je voudrais voir les moulages de ces masques accrochés selon l'hypothèse émise, et qui paraît improbable aux architectes, mais je doute qu'ils y gagnent en beauté et en caractère ; outre que les paupières inférieures très larges et les paupières supérieures très minces indiquent manifestement le mouvement ascensionnel des yeux, d'ailleurs plus dramatique et conforme aux habitudes de certaines écoles asiatiques de sculpture, comme le Laocoon, les géants de l'autel de Pergame et d'autres statues célèbres en font foi. Comme j'avais supposé Prométhée prenant l'éther à témoin de ses injustes souffrances, M. Gauckler écrit (p. 106) : « les yeux, qui sont levés vers le ciel et semblent, a-t-on dit, invoquer la justice divine, avaient donc le regard dirigé horizontalement... Ce mouvement... s'explique par des considérations d'ordre purement architectural, sans qu'il soit nécessaire de recourir au mythe de Prométhée pour le justifier. »

(P. 109) Il suppose que la tête colossale, au diadème arraché, est un Juba idéalisé et presque divinisé. Je persiste à trouver que la chevelure ondulée (comme la photographie elle-même l'indique), séparée par une raie médiane, convient mieux à une femme. J'y voyais une Junon reine ; maintenant, à cause de la ressemblance d'expression douce et souriante avec un portrait de femme du premier siècle récemment découvert par nous (ressemblance qui frappa M. Joubert, inspecteur général de l'Université, lors d'une visite que nous fîmes ensemble au musée de Cherchel), j'y verrais peut-être une Cléopâtre-Séléné. Je persiste aussi à trouver que cette tête de *marbre massif*, provenant de nos fouilles dans les Thermes, est d'un style tellement différent de celui des têtes colossales *évidées* qui proviennent *de la place* et qui sont, à mon sens, incomparablement plus belles, qu'il n'y a pas lieu de les associer dans un même ensemble décoratif, ni d'établir une parenté entre elles.

(P. 152) Pour le buste du prétendu Macrin, il conjecture que c'est peut-être celui de Licinius Hiéroclès, gouverneur. La dédicace à Licinius Hiéroclès, nous l'avons trouvée sur la place, tandis que le buste provient des Thermes du centre. Rien n'autorise donc une telle identification.

(P. 50) Il énumère *deux* pierres phalliques. Il en existe une troisième au musée, dans la seconde cour habitée par la gardienne, et qui lui a échappé.

(P. 71) A propos de formules inscrites sur des lampes, il adopte et reproduit celle-ci, que je crois fautive (lecture de Schmitter) :

« VITA DONATO CORO (NARIO) MAGISTRO »

De Rossi (*Bullettino di archeologia christiana*, 1887, p. 142), a rejeté *coronario* et a supposé le fictif *coromagistro*, mot hybride auquel il attribue un sens équivalent à celui de coroplaste, voyant dans l'inscription une *acclamation* en l'honneur de Donatus, illustre fabricant de figurines! Explication trop ingénieuse et dont de Rossi se serait abstenu, s'il avait eu entre les mains ces fragments de terre jaune, mal gravés, sans art (nous en avons trouvé deux récemment avec la même inscription circulaire), à l'occasion desquels je suis tout étonné de le voir évoquer les statuettes de Tanagra. Ce n'est pas seulement la lampe (anse non forée) qui est chrétienne, mais l'inscription qu'elle porte et que je propose de lire ainsi, beaucoup plus simplement:

DONATO COR MAGISTRO VITA*e*

« Donne ton cœur au maître de la vie », c'est-à-dire au Seigneur. Si le petit o en forme de losange qui sépare COR de MAGISTRO n'est pas un simple point de séparation entre les deux parties de la phrase, on peut y voir une abréviation de *optimo*. C'est une exhortation analogue à celle que nous avons trouvée ces jours-ci sur un manche de couteau en os: IN DEO VIVAS « Vivez dans le Seigneur ».

Si M. Gauckler se fait ici l'écho d'une erreur, ailleurs il a le mérite d'en redresser une autre. La statue au manteau collant qui passait pour une Isis ou une Diane archaïque, et qui est comme la gemme du musée, il la qualifie avec vraisemblance de Caryatide archaïsante.

Je trouve également fort ingénieuse la conjecture d'après laquelle les statues exhumées du palais des Thermes, dont l'ordonnance présente une si belle symétrie, auraient été distribuées, selon leurs dimensions, de façon à se faire pendant, deux à deux, et à former des groupes harmoniques. (P. 56). « Nous pouvons aujourd'hui encore, dit-il, déterminer le plan exact de ces

groupes dans l'édifice, du moins les reconstituer en partie. Tantôt c'est le même type qui est reproduit deux ou même quatre fois, avec de légères variantes, et nous avons deux Mercures, deux Apollons, deux Vénus, deux faunes flûteurs, peut-être quatre Hermaphrodites, et dans la série des femmes drapées, deux « Cérès », deux « Pudicités », deux « Vénus vêtues ». Tantôt les types diffèrent, mais les statues se correspondent; tel est le cas pour les statues de Jupiter avec l'aigle, de Neptune avec le dauphin, de Bacchus avec la panthère; à deux Apollons font pendant deux Mercures, à un Pan couché un satyre assis. Même quand le groupe n'est plus représenté que par un seul de ces éléments, nous pouvons affirmer *a priori* l'existence de l'autre ».

Ces statues étant contemporaines de la construction des Thermes (IIe siècle) se trouvent par là même datées. C'est à l'époque des Antonins que M. Gauckler assigne l'exécution de toutes ces copies si inégales, qui dérivent pour un grand nombre de types praxitéliens, sans compter le Faune et le Bacchus dont j'ai fait présent au musée d'Alger.

L'école de Praxitèle, par son côté voluptueux, devait plaire à cette population de Grecs, de marins et de marchands; il en retrouve l'influence « mais altérée par le sensualisme alexandrin » (p. 57): « dans les nombreuses statues d'adolescents qui peuplaient les Thermes: Bacchus ou Faunes caractérisés par la nébride portée en écharpe, jetée sur l'épaule, ou simplement déposée à côté d'eux; éphèbes de complexion délicate, figurés seuls ou groupés, en marche ou au repos, taquinant une panthère, jouant de la flûte ou bien accotés au tronc d'un arbre, les jambes croisées, la hanche saillante, étalant avec une grâce nonchalante les formes ambiguës de leur jeune chair en fleur. »

Je doute que les statues destinées à réjouir l'œil des baigneurs aient été rangées suivant une disposition géométrique aussi rigoureuse. Le caractère religieux de

quelques-unes d'entre elles indique aussi que leur fonction première n'était pas d'embellir les Thermes. Ils provenaient sans aucun doute de sanctuaires désaffectés, les nombreux piédestaux de marbre que nous y avons recueillis, et qui portaient sur des dédicaces martelées l'inscription :

TRANSLATA DE SORDENTIBVS LOCIS

Quels débris d'images sacrées accompagnèrent alors les socles en cet endroit, qui n'était peut-être déjà plus, au temps de Théodose et de la démolition des temples, qu'un dépotoir communal et qui devint peut-être le cimetière des dieux ? Quel moyen avons-nous d'établir le départ entre les statues qui sortaient des temples et furent enfouies, et celles qui décoraient les niches des piscines ? Les premières n'étaient-elles pas plus nombreuses que ne le suppose M. Gauckler ?

A côté des statues plus ou moins riantes et praxitéliennes qui proviennent des Thermes, il existe au musée des œuvres d'un caractère plus grave, trouvées sur l'Esplanade pour la plupart. Ce sont des répliques d'originaux grecs du cinquième siècle avant Jésus-Christ. Telles sont : la caryatide archaïsante, la Minerve qui porte l'égide en sautoir comme la Lemnienne de bronze de Phidias, les deux majestueuses statues, sœurs, par le costume, des caryatides de l'Erechteion et de la Minerve des métopes d'Olympie, la tête d'Apollon archaïque, et la copie du Tireur d'épine. Toutes ces reproductions auraient été exécutées, selon M. Gauckler, indiquant des dates probables, au premier siècle. C'est le roi Juba II, élevé à Rome comme otage, et nourri dans les lettres grecques, qui se serait offert des copies des plus célèbres statues, comme l'a conjecturé M. Paul Monceaux, dans son article sur le *Musée grec des rois de Maurétanie,* et cette prédilection pour les

œuvres sévèrement belles de l'époque de Phidias, qu'on veut bien lui attribuer, lui ferait honneur.

Voilà donc, en gros, les statues du musée de Cherchel réparties comme il suit :

1° Copies d'originaux du cinquième siècle avant J.-C. (exécutées au premier siècle de l'ère chrétienne) ;

2° Copies de statues praxitéliennes (datant des Antonins).

Cette classification, un peu simpliste, ne laisse pas d'éveiller quelques doutes. Si l'article archaïque était très demandé des amateurs au temps d'Auguste, il l'était encore davantage au temps d'Hadrien, de sorte que les répliques d'originaux de bronze du Ve siècle que possède le musée de Cherchel ne sauraient être assignées toutes uniformément à l'époque de Juba. Quelque passion qu'on prête à Juba pour les sculptures simples, amples et glorieuses du temps de Périclès, je ne saurais attribuer uniquement à son influence personnelle l'existence de toutes ces répliques. La puissante colonie grecque établie à Césarée, qui a si profondément marqué de son empreinte ce coin de terre maurétanienne, aimait sans doute aussi à évoquer ces augustes souvenirs de la mère patrie, et à en multiplier le témoignage, moins peut-être pour le plaisir de ses yeux que pour les satisfactions de son orgueil, et cela, non pas seulement au premier siècle, mais aussi longtemps que dura l'habileté des praticiens au ciseau desquels elle demandait de les reproduire.

Je rattacherais aussi plus de statues que ne le fait M. Gauckler au troisième siècle, qui fut pour l'Afrique romaine et les constructions monumentales le temps de la plus belle floraison. Il n'attribue à cette époque que le petit prêtre de Cybèle, p. 143 « *produit de l'art provincial romain, du IIme ou du IIIme siècle de notre ère.* »

Il est regrettable que Pausanias n'ait pas poussé ses voyages jusqu'en Maurétanie : s'il avait décrit les monuments de Césarée et les statues qu'ils renfermaient,

comme il l'a fait pour Delphes, nous n'aurions pas à agiter ces problèmes qui, en l'absence de tout texte, restent obscurs, malgré tous les efforts d'ingéniosité.

Ces efforts, M. Gauckler les a fait porter aussi sur de menus fragments, épars au musée ; il a rapproché deux morceaux d'un Hercule assis, trois morceaux d'une tête d'Eros, et treize fragments du groupe de l'Hermaphrodite ; il constate que les autres essais de reconstitution auxquels il s'est livré, n'ont pas abouti en général à des résultats satisfaisants.

Pour les bronzes du Musée, il reproduit (planche XX) un chandelier, un sistre, un *crepitaculum* (jouet), deux jambes et deux têtes qui lui paraissent être des *têtes d'Amours*. Dans le journal l'*Art* (15 mars 1895), où j'ai publié d'autres bronzes trouvés à Cherchel et communiqués au Comité des travaux historiques, j'ai donné incidemment une interprétation différente de l'une de ces figures encapuchonnées, à l'aspect sévère, ayant sur le cou une tête d'animal, où M. Gauckler voit « un sujet incohérent....., une sorte de griffon..... à gueule ouverte....., sorte de gargouille ou de fontaine ». Je serais tenté d'y voir une pièce de candélabre, et dans la femme voilée, dont le nœud du fichu est remplacé sur le cou par une énorme tête de chien rappelant peut-être la ceinture aboyante des scylles infernales, quelque déesse de la nuit.

M. Gauckler nous apprend (p. 157) qu'il a *décrassé* et *rajusté* deux fragments du chandelier. Donnons-lui acte de ce service rendu à la science, et sachons-lui gré de cet effort, qu'il n'a pas voulu laisser ignoré.

Cette collection de bronzes étant très maigre, il déplore qu'un certain nombre d'objets trouvés à Cherchel aient été transportés ailleurs. Quand on n'a mis ces objets dans des collections publiques mieux gardées que pour en assurer la conservation, ce qui est mon cas, on n'a pas à le regretter, étant donné surtout que c'est le Musée de Cherchel qui a le plus abondamment profité des

fouilles que nous y avons entreprises avec les fonds de l'État (une vingtaine de statues, des autels, des chapiteaux, des piliers de marbre sculptés, des vasques, une table de jeu, des inscriptions, etc.).

Tout en adressant au Comité des Travaux historiques, qui fournissait les subsides et pour les justifier, quelques échantillons de ce qu'on trouve à Cherchel (destinés d'ordinaire à la *salle algérienne* du Louvre), j'aurais désiré laisser tout au musée local, absolument tout. Je rêvais (V. ma thèse, p. 80) un musée installé dans deux ou trois salles du palais des Thermes, cadre poétique pour les antiquités, comme celui du Musée de Cluny, avec un des officiers retraités, si nombreux à Cherchel, comme conservateur. Mais comme ce musée n'est toujours, en somme, qu'un entrepôt en plein air, d'autres que moi auraient hésité à lui confier de menus objets ayant — comme le diplôme militaire — un réel intérêt scientifique, surtout si l'on se souvient du sort qu'a eu la collection de monnaies, qui fut détournée en grande partie, et vendue à l'étranger. J'aurais pu, me disait quelqu'un, laisser le diplôme dans le tiroir du secrétaire de la mairie, au lieu de le déposer au cabinet des médailles. Mais le secrétaire a disparu, emportant trente mille francs à la commune. S'il avait pensé pouvoir tirer la moindre somme de ce diplôme, il se serait bien gardé de l'oublier, et je me félicite de l'avoir mis à l'abri.

Pour avoir placé au musée d'Alger quelques antiquités trouvées à Cherchel, M. Berbrügger, l'honorable fondateur de la bibliothèque-musée, dont M. Aumerat nous racontait l'autre jour dans la *Dépêche algérienne* la vie courageuse et désintéressée, nous est présenté sous de noires couleurs, et comme pillant le musée de Cherchel. M. Gauckler s'indigne presque de ces spoliations, puis tout à coup, par une contradiction étrange, dans une conclusion inattendue, il prend un ton comminatoire, et fait appel à l'intervention de l'État pour déposséder

Cherchel de ce qui reste, tout cela à propos d'une fontaine érigée sur la place, et pour l'embellissement de laquelle on a employé quatre têtes du musée, où elles étaient du reste exposées à toutes les intempéries. Voici le texte de cette menace (p. 84) :

« Au moment de livrer ces lignes au public, nous apprenons que la municipalité... détruit, ou du moins décapite le musée. Elle en extrait les pièces les plus précieuses et les plus importantes... et les emploie à la construction d'une fontaine. Ainsi, loin d'en assurer la conservation, elle les retire du lieu clos, où elles étaient, pour les offrir à tous les risques de la voie publique, et les placer sous une chute d'eau. Ce serait peut-être le moment de rappeler que toutes ces collections appartiennent à l'État, que personne n'a le droit d'en disposer sans lui, et que, puisque l'offre réitérée de son concours afin d'en assurer le maintien et la conservation sur place produit un effet tout contraire, son devoir est d'intervenir. »

Sans doute on vient d'élever sur la place, par les soins du maire, l'ex-commandant Lombard, une fontaine avec jet d'eau, dessinée par M. Munkel, ancien élève de l'école des beaux-arts de Paris, et membre du Conseil municipal de Cherchel, et les matériaux en ont été empruntés au musée : vasques antiques supportées par de hauts chapiteaux corinthiens, socle flanqué de quatre têtes superbes que la municipalité serait disposée, du reste, à remplacer par des moulages de ciment, bordure de bassin octogonale formée de fragments de corniche de marbre, seconde bordure séparée de la première par un petit jardin, et surmontée d'élégantes bases de colonnes et de piliers de marbre quadrangulaires délicatement sculptés sur les quatre faces. Mais à quoi bon menacer la municipalité, qui n'est pas composée de sauvages, et qui reconnaît qu'elle n'a pas les ressources nécessaires pour avoir un musée bien installé avec piédestaux, vitrines et conservateur ? Elle a des soucis plus pressants que

l'archéologie, elle ne s'émeut pas le moins du monde de la disparition des ruines et de l'effacement continuel des vestiges du passé, quelle qu'en puisse être la valeur économique et politique, qui est plus réelle qu'on ne suppose. C'est vrai, mais faut-il lui en vouloir ? Il me souvient que mon camarade Burdeau, l'ex-rapporteur du budget de l'Algérie, à qui je faisais entendre des doléances analogues sur cette incurie lamentable, mais toute naturelle, me répliqua tranquillement : « Que veux-tu, on ne fait pas des colonies avec des gens qui s'intéressent à ces choses-là ».

Ce qu'on reproche à la municipalité d'avoir aliéné, elle l'offrait. Il y a plus d'un an qu'elle a offert officiellement à l'État, par mon intermédiaire, les principales pièces archéologiques de sa collection, en échange de quelques statues modernes destinées à la décoration de son square. Et cet échange, elle l'attendait, elle l'attend encore, elle l'accepterait comme une libéralité.

Ce que je voudrais voir réunis à Cherchel, ce sont les *moulages* de tout ce qui a été trouvé dans la région : on aurait ainsi un musée maurétanien des plus curieux dont la municipalité pourrait poursuivre graduellement et à peu de frais la réalisation.

L'érection de cette fontaine me conduit à faire remarquer que ce catalogue est dès à présent inexact et incomplet, puisqu'il donne comme figurant au musée des statues qui en sont sorties et ne mentionne pas celles que nos dernières fouilles y ont fait entrer. Nous y avons déposé récemment une colossale statue d'orateur, ayant le *scrinium* à sa droite, une statue de femme drapée tenant verticalement dans la main gauche une corne d'abondance, une tête de femme du premier siècle (Cléopâtre-Séléné ?), plusieurs autres têtes mutilées, des chapiteaux, des piliers de marbre, trois pierres phalliques qui s'ajoutent aux trois autres que possédait déjà le musée, etc. Mais c'est le sort des catalogues de

collections qui continuent à s'enrichir; il suffira d'en combler les lacunes lors de la prochaine édition.

En somme, ce catalogue, malgré les réserves faites, est une œuvre distinguée, élégamment écrite, et parsemée de vues ingénieuses. Comme dans son catalogue du musée de Constantine, le jeune Inspecteur du service des antiquités du bey de Tunis a patiemment rassemblé tous les documents qui existent sur la question, et il les a vulgarisés avec talent. Il ne lui reste plus qu'à appliquer à des sujets personnels et originaux la finesse et la vigueur de son esprit.

Victor WAILLE.

DE LA CAPTIVITÉ A ALGER

PAR

Fray Diego de Haëdo

(Suite. — Voir le nº 216)

SOSA. — Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas ainsi que la chose fut envisagée par les fils et les descendants de Nemrod; au contraire, ils ne s'efforcèrent en rien davantage de ressembler au tronc d'où ils sortaient, car ils suivirent le même chemin que leur père, et firent consister toute leur gloire et tout leur bonheur à marcher sur ses traces. Aussi son fils Assur, que d'autres nomment Bélus, poursuivit-il, avec un très grand soin et beaucoup de zèle, ce que son père avait commencé; ainsi fit aussi son neveu Ninus, époux de Sémiramis, laquelle, d'après leur exemple, conquit l'Éthiopie et attaqua l'Inde; ainsi firent d'autres encore, qui pendant longtemps leur succédèrent, et qui ne furent ni moins diligents, ni moins avides de ce genre de gloire et de l'honneur de subjuguer et emprisonner les hommes. Ils développèrent ainsi considérablement la monarchie d'Assyrie, grâce aux violences dont ils accablèrent les hommes, aux grandes conquêtes de royaumes et de princes qu'ils firent et où ils semèrent la dissolution. Leur gloire dura jusqu'à Sardanapale, dont la puissance diminua et qui perdit la monarchie avec la vie.

ANTONIO. — C'est de ceux-là et de leurs pareils que le proverbe dit : « *De méchant corbeau, mauvais œuf.* »

Les lionceaux, les griffons, les tigres, les bêtes féroces et les oiseaux de proie font de même, eux qui, étant petits, apprennent de leurs parents ce que, devenus grands, ils font continuellement.

SOSA. — Ces plaintes ne rapportent rien aujourd'hui, et, comme dit le proverbe, « *il ne sert de rien de crier après les morts.* » Il vaudrait mieux, avant de pousser plus loin, que vous remarquiez une chose digne de considération et qui se présente ici. La monarchie aujourd'hui est une chose qui présente une telle majesté, qui est d'une si merveilleuse et excellente grandeur et, pour dire vrai, la fidèle image, autant que cela peut être dans le monde, de l'autorité suprême que Dieu exerce sur toutes les créatures qu'il gouverne et sustente. Ainsi que l'ont dit Aristote et d'autres, des diverses formes de gouvernement, qui sont la démocratie ou état populaire, l'oligarchie, où l'autorité appartient à un petit nombre, l'aristocratie, où les grands dominent, la monarchie, où un seul gouverne, — c'est cette dernière qui est la meilleure, la plus sûre, la plus utile, la plus tranquille et, par conséquent, la plus avantageuse, la source des plus grands biens pour les hommes, ce qui prouve que c'est une grâce toute particulière faite par Dieu à ceux qui vivent sous ce régime. Eh bien! considérez combien viles et basses, ou plutôt combien blâmables et abominables furent ses origines : l'orgueil, l'envie, la force, la violence, l'assassinat, l'effusion du sang, le brigandage, le vol, l'injustice, l'emprisonnement et l'abaissement des hommes, la confusion et le trouble du monde, tels furent bien les moyens employés par Nemrod pour fonder la première monarchie du monde.

En même temps réfléchissez que ce sont là les divinités que nous hommes nous adorons extérieurement et mentalement, et devant lesquelles nous ressentons une frayeur qui nous laisse comme hébétés. Considérez aussi les moyens et les inventions que trouvèrent les hommes pour se faire appeler divins, et même pour se

faire honorer comme des dieux, si bien qu'on consacrait à leur nom des temples, des autels, des statues et des prêtres. Nemrod, en effet, ne fut pas le seul qui agit ainsi dans le monde, ni le seul qui devint roi à l'aide de si beaux procédés; car si vous avez lu, comme je le pense, les livres des historiens, vous avez dû aussi remarquer que toutes les monarchies qui ont existé dans le monde et presque tous les royaumes, empires, souverainetés ou autorités inventés par les hommes eurent des débuts identiques à ceux de Nemrod; pas un n'a commencé autrement que par quelque méfait ou trahison remarquable. Je vous le démontrerais clairement, si je ne craignais de vous fâcher et de trop nous éloigner de notre but.

ANTONIO. — Si cela seul vous arrête, je vous supplie de ne pas laisser de me faire cette grâce, car je ne pourrai qu'être très satisfait d'entendre des choses si intéressantes, et nous pourrons nous distraire un peu en apprenant des faits si remarquables, bien qu'étrangers à notre sujet.

SOSA. — Je suis heureux de vous obéir à propos de cette question intéressante, bien que je veuille le faire brièvement. Je commencerai par la monarchie des Babyloniens, qui remplaça immédiatement celle des Assyriens, qui eut moins d'extension et qui ne dura pas plus de soixante-dix ans, ainsi que le constate le prophète Jérémie. Celui qui la fonda fut le grand Nabuchodonosor, et le moyen qu'il employa pour arriver à cette puissance consista à se soulever contre son maître naturel, Sardanapale; il sut gagner à son projet de nombreux complices, et, quand leurs mesures furent prises, ils lui refusèrent l'obéissance. Leur trahison jeta Sardanapale dans un si grand désespoir que, quand il se vit hors d'état d'y résister, il alluma un grand bûcher dans son palais, et, après y avoir jeté tout ce qu'il avait de meilleur et de plus précieux, il se précipita lui-même dans les flammes qui le réduisirent en cendres.

Darius le Mède, oncle, beau-père et compagnon de Cyrus, fut celui qui enleva le trône à Balthazar, dernier roi de la dynastie des Chaldéens, que d'autres nomment Laborsodac (Nabonide), mais comment! En poussant ses propres serviteurs à se conjurer contre lui, et à le tuer traîtreusement dans son propre palais sans qu'il se doutât de rien, ainsi que le lui avait prédit la veille le prophète Daniel, en lui expliquant la vision de la main et des caractères tracés sur la muraille, parce qu'il avait agi cruellement dans toute la Babylonie, perçant les enfants à coups de flèches, fracassant contre les murailles la tête de ceux qu'allaitaient encore leurs mères. Alors la ville tout entière fut, à l'imitation de Gomorrhe et de Sodome, livrée aux flammes, conformément à ce que, bien des années auparavant, avait prophétisé Isaïe.

Cyrus, étant ensuite resté seul chef du pouvoir qu'il avait enlevé aux Mèdes pour le faire passer aux Perses, ne souffrit pas, raconte-t-on, de partager le commandement, et au bout de deux ans, selon les uns, ou de six, selon d'autres, il se souleva contre Darius son oncle, frère de sa sœur et son beau-père, et le contraignit à se contenter de vivre en simple particulier et non en empereur. Cependant il faut dire que Justin le fait agir ainsi à l'égard de son aïeul Astyage, père de sa mère, roi des Mèdes, car sa mère, après l'avoir mis au monde, le fit exposer dans les champs pour y être dévoré par les bêtes féroces. Mais, quoi qu'il en soit, il ne semble pas qu'il ait pu devenir roi sans violer ses devoirs et faire fi des obligations naturelles du sang et de la parenté. Philippe, qui fut le père du grand Alexandre, se rendit à peu près maître de toute la Grèce, non pas tant par les armes que par des fourberies sans nombre, des mensonges, des ruses et des cruautés, ainsi que s'en plaint si souvent Démosthène dans ses Philippiques. C'est de lui aussi que l'on dit qu'il avait ordinairement à la bouche ce dicton en opposition avec un caractère royal et généreux : « *Le renard se glisse là où le lion ne peut entrer.* » Ce fut grâce à ces procédés qu'il laissa le chemin ouvert à son fils Alexandre, appelé plus tard le Grand, et le fils ne tarda guère à ressembler au père : il déclara la guerre à Darius, roi des Perses, violant ainsi la paix qui régnait entre eux, sans qu'il eût été offensé ni provoqué d'aucune manière, et parce qu'il était aveuglé par l'ambition ; il ravagea quantité de provinces, de villes, de villages, immola un grand nombre d'hommes, commit des brigandages et des violences dans toute l'Asie, ainsi que le lui dirent hardiment les ambassadeurs des Scythes, et ce fut ainsi qu'il arriva à ce qu'il ambitionnait, c'est-à-dire de se trouver roi et seul maître d'une grande partie du monde, bien que cela ne le satisfît pas encore. Alexandre eut pour successeurs ses nombreux capitaines, qui s'installèrent dans diverses parties de cet empire nouvellement conquis, qu'ils démembrèrent et partagèrent entre eux à leur gré : à Cassandre échut la Grèce ; à Antigone, l'Asie ; à Ptolémée, l'Égypte ; à Lysimaque, la Thrace ; à d'autres encore divers royaumes et provinces. Mais ils n'aboutirent à ce résultat que parce que les uns aidèrent, les autres consentirent à ce que cet homme hors ligne fût empoisonné à la fleur de l'âge par une redoutable substance que son échanson versa dans son vin.

Romulus, fondateur de l'empire Romain, était fils de Rhéa, et bien que les Romains, pour s'enorgueillir, prétendissent qu'elle avait conçu du Dieu Mars deux jumeaux, Romulus et Rémus, la vérité est qu'elle conçut d'un inconnu, et que par suite ses enfants étaient des bâtards. Au début de son règne, Romulus tua son frère utérin Rémus, et bien que dans la suite les Romains aient agrandi extraordinairement leur empire grâce à de beaux faits d'armes, de combien de fourberies, de mensonges, de violences n'usèrent-ils pas à l'égard de leurs amis et de leurs alliés ? Tantôt ils voulaient, disaient-ils, les aider et les favoriser, tantôt ils s'offraient généreusement à les défendre, et grâce à cette amitié feinte

et à leur duplicité, ils les subjuguaient et se rendaient maîtres de leurs amis, tout aussi bien que de leurs ennemis.

On raconte, si je ne me trompe, que Stésichore, celui que Suidas place parmi les sept célèbres poètes lyriques et que Pline, Horace et Quintilien désignent comme un homme de grande valeur et très savant, voulant empêcher les Himériens d'avoir confiance en leur capitaine Phalaris, qui cherchait à devenir tyran à Himère, comme d'ailleurs il le devint dans la suite à Agrigente, et qui leur demandait des soldats pour sa garde personnelle, Stésichore, dis-je, se servit d'un apologue que je vais vous rapporter et qui vous donnera une idée des ruses employées par les Romains. Il y avait, leur dit-il, un cheval seul maître d'une vaste plaine, où il mangeait et buvait tout à son aise. Mais un cerf venait la nuit dans son domaine et y cherchait sa pâture. Il s'en plaignit à l'homme, son voisin et ami, qui lui répondit de ne pas s'inquiéter, que le remède était facile, car le cheval n'avait qu'à consentir à ce qu'il lui mît un frein et une selle, puis que lui-même montant sur son dos et armé d'une lance, tirerait vengeance du cerf son ennemi. Le cheval, enflammé de colère, consentit ; il fut bridé, sellé et monté par l'homme. Mais au lieu de se voir vengé il demeura dans une perpétuelle servitude. C'est le même but, ajoutait le poète, que poursuit Phalaris sous ces beaux dehors et sous cette apparence d'équité, quand il demande à être votre gouverneur et à avoir une garde payée par vous pour sa sécurité personnelle. Et en effet, l'intention de Phalaris était bien de dompter la ville et de s'en rendre maître, d'elle et des habitants.

C'était tout à fait de même et avec ni plus ni moins de ruse qu'agissaient les Romains, qui, sous prétexte d'aider et de défendre leurs amis, s'emparaient des royaumes et des pays des autres peuples dès qu'ils avaient mis un pied chez eux. C'est avec autant de méchanceté, avec tout aussi peu de bonne foi et de franchise qu'ils se rendirent peu à peu maîtres de l'Espagne, sous le prétexte de secourir les Sagontins contre les Carthaginois ; de la Grèce, en favorisant les Grecs contre Philippe et Persée, rois de Macédoine ; de l'Asie, en défendant Attale, roi de Pergame, et d'autres contre le grand et puissant Antiochus. Ils firent de même pour bien d'autres provinces, et se rendirent ainsi maîtres de la plus grande partie du monde.

Cela dura jusqu'à l'époque du grand Jules César, dont vous savez, car le fait est notoire, que pour devenir roi et pouvoir tyranniser Rome et tout l'univers, il attira à lui tous les jeunes gens les plus débauchés et les plus vicieux, et que ce fut grâce à eux qu'il recourut aux armes, leva ses étendards contre sa patrie, persécuta le Sénat, égorgea un grand nombre d'hommes illustres et ravagea le monde.

Tous ceux qui se succédèrent dans l'empire romain ne prirent pas d'autre voie et n'eurent pas d'autres titres pour arriver au pouvoir que de mettre à mort leurs propres parents et maîtres naturels. Ainsi fit l'empereur Caligula, qui étouffa, en lui appliquant un coussin sur la bouche, le vieux Tibère, son oncle et seigneur. De même Néron, à l'instigation de sa mère Agrippine, tua son père adoptif qui était aussi son beau-père, l'empereur Claude, en lui donnant à manger un gâteau empoisonné. Othon devint le maître de Rome en tuant à coups d'épée, en pleine place publique, le bon vieux Galba. Vitellius, qui lui succéda, fut un monstre de gloutonnerie et de luxure ; il parvint à l'empire en conspirant contre Othon, qui, réduit au désespoir, ne trouva d'autre issue que de se poignarder. Et Vespasien, pour faire disparaître Vitellius et demeurer seul maître de l'empire romain, ne fit-il pas saisir l'empereur par son frère Flavius Sabinus Vespasien ? On attacha une corde autour du cou de l'empereur, on le traîna ignominieusement et tout nu dans les rues de Rome, on le couvrit de boue, on lui jeta des immondices au visage, et quand on l'eut

assez injurié et martyrisé, on le jeta dans les latrines publiques ! Beaucoup d'autres, à Rome, agirent de même pour parvenir à l'empire, et si je voulais seulement les nommer, les jours ni les heures ne suffiraient pas.

Que serait-ce si je parlais des autres royaumes, des pays appartenant aux barbares et des actes infâmes par lesquels ceux-ci débutèrent pour arriver à la puissance suprême ? Je ne vous parlerai que de cinq ou six d'entre eux, qui sont les plus célèbres ou sont restés plus connus et ont joué un rôle important dans le monde. Les Parthes achevèrent la destruction des restes de l'empire des Grecs, qui possédaient encore de nombreuses provinces en Asie ; pendant de longues années ils furent très puissants, inspirant de la crainte aux Romains, les défirent dans de nombreuses batailles, et leur firent subir des pertes importantes. Et d'où venaient-ils sinon de bandes de pillards parties de Scythie pour piller en Asie ?

Arsace, Perse de nation, abattit ensuite l'orgueil des Parthes et après les avoir détruits, parvint à rendre aux Perses l'antique gloire de leur empire ; c'est de lui que ceux qui, pendant de longues années, lui succédèrent, tirèrent leur nom d'Arsacides. Bien que certains disent que c'était un simple particulier, mais un homme honorable, la vérité est qu'il était un simple berger, mais qui, hardi et audacieux, était accoutumé à voler sur les grands chemins.

Et de Mahomet, nous savons bien, pour notre malheur, qu'il finit à force de méchancetés et de duplicité par persuader à un grand nombre de barbares qu'il était quelque chose, et laissa après sa mort, à ses khalifes et successeurs, l'empire qu'il avait fondé par ses conquêtes en Arabie, en Perse, en Médie, en Parthie, en Babylonie, en Syrie, en Égypte et dans d'autres provinces de l'Asie et de l'Orient. De même les Turcs, qui, grâce à nos discordes, à notre mortel assoupissement

et à notre négligence, sont aujourd'hui maîtres d'un si grand et si vaste empire, n'ont d'autre auteur et initiateur de leur puissance que le turc Othman, homme féroce, voleur renommé, coupeur de routes, qui, grâce à d'autres voleurs de son espèce, commença à piller et à assassiner les gens de sa race pour ensuite devenir leur maître par la force.

Et ensuite Tamerlan, qui n'était qu'un misérable berger boiteux, devenu un voleur fameux, quelles violences, quelles cruautés inouïes ne commit-il pas, quels atroces désastres n'infligea-t-il pas au monde épouvanté pour se rendre maître de nombreuses provinces de l'Asie et de l'Orient, qu'il laissa à ses fils impuissants à les conserver ! Et le grand Sophi, qui est actuellement un si grand prince, roi de Perse, de Médie, de Parthie, d'Assyrie, de Mésopotamie, de Bactrie, de Caramanie, de Gédrosie et autres grandes et riches provinces d'Orient, et qui est issu du sang de Tamerlan ; est-ce que notre Jean de Varros, homme très docte et très véridique, n'a pas écrit que dans l'année du Seigneur 1490, à peu près, cet homme réussit à devenir un grand prince et à laisser à ses fils un empire riche et puissant, grâce à l'appui de voleurs, d'assassins et d'autres gens perdus et de mauvaise vie auxquels il laissait toute latitude pour voler, violenter et détruire selon leur caprice ?

SECTION VII

Mais abandonnons ce sujet inépuisable, car si l'on voulait tout dire, on n'en finirait jamais, et revenons à la question dont vous m'avez tant détourné. Sachez que lorsque St-Augustin et Justin disent que dans les temps primitifs les rois qui dominaient les hommes et les peuples n'étaient pas élevés à cette situation par le vœu populaire, mais par la modestie et la vertu qui distin-

guent et font choisir un caractère, cela doit s'entendre seulement pour quelques provinces ou royaumes particuliers, l'Italie par exemple, où Saturne fut élu roi après avoir été chassé du trône de l'île de Crète ou de Candie par son fils Jupiter. Dès que Saturne fut arrivé en Italie, les habitants reconnurent en lui un homme très juste, ami de la paix et du bien public, très sage en toutes choses, de sorte que l'admiration qu'ils ressentirent pour ses grandes qualités le leur fit choisir pour roi.

Il gouverna l'Italie avec tant de prudence, se fit tant aimer et établit si bien la concorde générale, que Plutarque et Macrobe, comme nous l'avons déjà rapporté, disent que son règne fut appelé *l'âge d'or*, période de félicité où tous vivaient en commun et où il n'y avait pas de différence entre l'esclave et l'homme libre. Mais ce roi et ceux qui lui ressemblèrent furent en très petit nombre comparativement à ceux, très nombreux, qui imitèrent Nemrod, ce prince qui ouvrit la voie du mal, déchira effrontément le voile de toute pudeur humaine, et dont l'exemple poussa les hommes dans le sentier maudit de la violence, de la brutalité et de la tyrannie. Et plus tard il y en eut beaucoup qui, poussés par l'ambition et leurs mauvais penchants, devinrent, par l'oppression des autres princes et chefs, les tyrans du monde.

Peu satisfaits de ce qu'ils possédaient, ils convoitèrent le bien d'autrui et commencèrent à se faire la guerre les uns aux autres, se volant, se tuant, ruinant leurs voisins, les réduisant même en captivité, les troquant ou les vendant à n'importe quel prix, par suite de l'envie et de l'avarice qui régnaient alors. On était dans la dure période qu'on a dénommée *âge de fer*, époque où, ainsi que l'a ingénieusement imaginé le poète Hésiode, les Furies ennemies des hommes sortirent de l'enfer. L'amour, la paix, la concorde, la justice, la vérité et les autres vertus furent pourchassées et, abandonnées de tout le monde, elles se réfugièrent au ciel ; tandis que la haine, l'inimitié, la guerre, la discorde, l'injustice, le mensonge, l'hypocrisie et tous les vices se répandaient sur la terre et en devenaient les maîtres. Et comme tous ces monstres sont naturellement laids et d'aspect repoussant, ils se couvrirent, pour ne point épouvanter les hommes, des robes et des vêtements que les vertus avaient laissé tomber en s'élevant au ciel et qui étaient restés sur la terre ; ils se mirent des masques et prirent l'aspect des vertus pour qu'on ne les repoussât pas et qu'on n'en eût pas horreur si leur artifice venait à être découvert.

En ce qui concerne l'esclavage, il est certain que Nemrod l'introduisit dans le monde par les guerres et la tyrannie dont il fut le premier auteur. Dans la suite, dit-on, il fut établi sans aucune peine ni contradiction, accepté par la plupart des nations et si généralement pratiqué que les hommes les plus justes eux-mêmes, et les saints amis de Dieu, tels Abraham et son neveu Loth qui vivaient presque à cette époque, avaient des esclaves et s'en servaient pour les travaux domestiques et la culture de leurs champs. C'est ainsi que lorsque, obéissant à l'ordre de Dieu, ils quittèrent la Chaldée et la Mésopotamie, ce qui eut lieu 261 ans après la confusion des langues, lors de la construction de la tour de Babylone par Nemrod et au commencement du règne de ce prince ; — parmi les choses leur appartenant et qu'ils réunirent pour les emporter, se trouvaient les *âmes* qu'ils avaient *faites* à Harran, d'où ils partaient, c'est-à-dire qu'ils avaient acquises, achetées, parce qu'à ce moment ils n'avaient ni fils, ni filles, légitimes ou bâtards faits ou engendrés par eux ; ces *âmes* étaient les esclaves, hommes et femmes, qui constituaient une bonne part de leurs grandes richesses. A la fin du même chapitre *(Genèse XII)*, l'Écriture Sainte, voulant faire connaître combien Abraham était riche, quand, pressé par la famine, il se rendit dans la terre de Chanaan, peu

après son retour d'Égypte, nous dit qu'entre autres éléments de sa fortune figuraient des esclaves, hommes et femmes, desquels naquirent trois cent dix-huit « Vernaculi », hommes courageux, qu'Abraham avait chez lui à son service, et à l'aide desquels il vainquit les quatre rois qui avaient défait les cinq princes de Sodome et de Gomorrhe. Il reprit aux quatre rois Loth son neveu et tous les autres captifs, et aussi le grand et riche butin qu'ils emportaient. Or, comme le disent Festus Pompée et les jurisconsultes, *Verna* et *Vernaculus* désignent les esclaves qui naissent chez nous et qui sont issus d'autres esclaves; et c'est de là, comme le dit élégamment Laurentius Valla, que l'on donne le nom de *Vernaculus* à tout ce qui naît dans notre maison ou dans notre patrie. C'est pour cela aussi que Cicéron appelle la faute commise dans la maison, *Crimen vernaculum et domesticum.*

Plus tard, au temps du patriarche Jacob, neveu d'Abraham, la coutume d'acheter et de vendre les hommes était si commune et si unanimement approuvée par tout le monde, que l'on ne considérait pas comme un trafic blâmable que certaines gens employassent leur argent à s'en procurer. Lorsque les frères de Joseph décidèrent qu'il valait mieux vendre leur frère aux marchands que de le tuer, ils n'auraient pas pris cette détermination si, dans le pays où ils vivaient et dans toute la Syrie, il eût existé une coutume contraire, ou si cela avait pu causer quelque scandale parmi le peuple qui les eût vus agir de la sorte. De même les marchands Madianites, qui acceptèrent si volontiers la vente, n'auraient pas déboursé leur argent pour acheter Joseph, si, en Arabie leur patrie (car la terre de Madian se trouve dans cette contrée) eux et d'autres marchands n'avaient pas déjà exercé un pareil trafic. Ils ne l'auraient pas à leur tour vendu à Putiphar, général du roi Pharaon, non plus que ce général ne l'eût acheté, si ce n'eût été un usage généralement établi dans tous ces pays. Enfin la

coutume de posséder des esclaves, de les acheter et de les vendre est un fait indiscutable; il existait à cette époque, et s'est continué jusqu'à nos jours, car nous avons hérité de tous les vices et défauts des anciens.

ANTONIO. — Il n'en pouvait être autrement, car la transmission d'un vice ou d'une coutume vicieuse donne peu de peine et demande peu de temps; la mauvaise herbe étend d'elle-même ses racines et tout vice tend à se propager.

SOSA. — Ou plutôt, comme le dit Sénèque, la mauvaise habitude ou le vice est comme un chancre qui va toujours en augmentant et se développant, ou comme une maladie contagieuse qui se communique par le simple attouchement de la main et infecte facilement un voisin.

ANTONIO. — Il me vient à l'esprit quelque chose que je voudrais bien savoir: comment traitait-on les esclaves, puisque l'esclavage et le trafic des hommes étaient d'un usage si répandu dans l'antiquité?

SOSA. — C'est, si vous vous le rappelez, le désir d'être renseigné sur ce point qui a motivé cet entretien et qui est notre but principal. C'est certainement une chose qui mérite d'être connue et sur laquelle tous les écrivains anciens auraient pu nous laisser plus d'éclaircissements que je ne pourrais vous donner en ce moment. Mais ce n'est que par supposition que nous pouvons savoir cela. Je pense donc que ce furent de cruels barbares qui les premiers inventèrent l'esclavage et l'introduisirent dans le monde; mais qui, dans la suite des temps, le conservèrent et le développèrent, qui furent assez privés d'entrailles pour regarder comme une gloire suprême et un véritable honneur une chose si impie et si affreuse; aussi, ne devaient-ils pas être bien cléments dans leur manière de traiter de misérables captifs! Bien que, d'autre part, on sache quelle était la cruauté de quelques hommes pour leurs esclaves, et ce que faisaient certaines nations anciennes dont nous entretiennent les récits de l'antiquité, l'esclavage et la capti-

vité ne furent à aucune époque aussi durs que parmi les barbares de ce pays-ci. Il est au moins bien avéré qu'alors les esclaves n'étaient pas tourmentés comme le sont aujourd'hui ceux qui sont captifs chez les Mores et les Turcs, êtres barbares qui déploient une férocité inhumaine. En nous reportant à la plus haute antiquité, nous voyons, par ce qui a été dit touchant Joseph, que durant son esclavage il fut bien traité par Putiphar, et même après qu'il eut été accusé d'un crime honteux, son maître se contenta de le faire jeter en prison. Il est manifeste que les enfants d'Israël, étant donné qu'ils étaient captifs et soumis à la domination des Égyptiens, lesquels naturellement les haïssaient et détestaient, vécurent cependant pendant leurs quatre cents ans de captivité, non seulement sans être persécutés ni opprimés, sans être soumis au travail, mais dépourvus de tracas et bien réellement libres et maîtres de leurs actions. Cela dura jusqu'au moment où Dieu lui-même permit, tant pour avoir l'occasion de montrer aux Israélites l'amour qu'il avait eu pour leurs ancêtres et ce qu'il ferait pour eux s'ils le servaient, que pour se faire glorifier par Pharaon, permit, dis-je, qu'ils fussent maltraités pendant quelque temps, ce qui n'avait pas eu lieu antérieurement, parce qu'ils avaient excité l'envie par leur accroissement en nombre et en richesses. Ils furent donc contraints à coups de bâton et par de mauvais traitements à faire des briques et à élever des constructions. Ils habitaient néanmoins leurs maisons, labouraient leurs champs, faisaient paître leurs troupeaux, procédaient à la récolte et élevaient leurs enfants, ce qui nécessairement devait beaucoup alléger le peu de travail qui leur était imposé, eût-il même été plus dur.

ANTONIO. — Dans ces conditions, bien des gens en Berbérie voudraient être esclaves! Je n'appelle pas cela de l'esclavage.

SOSA. — Les intéressés ne pensaient pourtant pas

ainsi, car ils élevaient leurs cris vers le ciel et adressaient à Dieu des plaintes nombreuses tout comme s'ils eussent été soumis au plus terrible travail du monde.

ANTONIO. — Ce peuple était le peuple de Dieu, habitué au bien-être et à la satisfaction de ses caprices; comme il se passait d'ordinaire toutes ses fantaisies, le moindre travail, si peu fatigant qu'il fût, lui paraissait insupportable.

SOSA. — Quoi qu'il en soit, la vérité est que leur esclavage n'était pas plus pénible que ce que nous avons dit, et, à mon avis, si je crois que ce ne fut pas un plaisir, au moins ce ne fut pas une bien grande peine que la captivité qu'ils subirent en Assyrie quand Salmanazar conquit le royaume de Samarie et emmena en captivité le roi Osée, ainsi que toute la noblesse et le peuple israélites. Or, bien qu'à cette époque la haine, la malignité et la cruauté des hommes fussent considérablement accrues, et que le roi Osée et les dix tribus de Samarie se fussent révoltés contre le roi Salmanazar et l'eussent trahi, nous voyons cependant que ce prince, resté vainqueur, se contenta de les faire passer en Assyrie, où, pour tout mauvais traitement, il leur donna de nouvelles demeures dans les provinces médiques de Kalakh et de Khabour, et ne les soumit ni à la bastonnade, ni aux fers, ni aux cachots. Seul le roi Osée, ce n'était que justice, fut emprisonné, afin qu'il ne pût s'enfuir et ne devînt pas une cause de nouveaux troubles ou de guerre. Mais les autres vivaient libres et riches, avaient en abondance des biens, des serviteurs, des héritages et des troupeaux, tout comme les indigènes eux-mêmes. C'est ce qui ressort de l'Écriture, car le bon Raguel, père de la vertueuse Sara et beau-père du jeune Tobie, était l'un de ces captifs et possédait de grands biens.

La captivité des deux autres tribus de Juda et de Benjamin ne fut ni plus dure, ni plus pénible, quand le grand Nabuchodonosor, roi des Chaldéens, lesquels succé-

dèrent aux Assyriens, les fit par deux fois passer presque tous en Babylonie. Bien que ce roi se montrât peu humain à l'égard des deux rois Joachim père et fils, et très cruel à l'égard de Sédécias, à raison de l'ingratitude et du parjure de ce dernier, il traita cependant le reste des grands et du peuple juif, déportés en Babylonie, comme les naturels eux-mêmes. Ainsi que l'écrivit plus tard le prophète Jérémie, ils pouvaient planter de la vigne, installer des jardins, bâtir des maisons, diriger leurs familles, élever et marier leurs enfants. Josèphe dit que, durant cette captivité, ils édifièrent sur les bords de l'Euphrate une belle et grande ville qu'ils nommèrent Nearda, ornée d'un grand nombre de synagogues et d'écoles où l'on enseignait aux enfants tous les arts et sciences. C'est là, disent les docteurs, que fut composé le Talmud dit babylonien que les rabbins tiennent en grand honneur. Ainsi donc, non seulement les Juifs n'étaient pas molestés par les Chaldéens, parce qu'ils vivaient selon leurs lois, mais encore pendant cette captivité ils vécurent tout à leur aise et comme ils l'entendaient, avec assez de liberté pour pouvoir même fonder des écoles et étudier librement tous les arts. Les Chaldéens n'avaient cependant aucun motif pour user de bienveillance et de bons traitements à l'égard des Juifs, qui s'étaient montrés ingrats et parjures; il est de toute évidence que s'ils les traitaient ainsi, ils devaient employer les mêmes procédés à l'égard des autres nations qu'ils avaient conquises et des captifs faits à la guerre. Nous verrons d'ailleurs que cette captivité, qui dura soixante-dix ans, ne pesait guère aux Juifs, puisque quand le roi de Perse Cyrus ou, selon d'autres, Artaxercès, donna, dans le courant de la première année de son règne, à tous ceux qui le désiraient l'autorisation de retourner dans leur patrie, beaucoup de ceux qui se trouvaient bien en Babylonie y restèrent. Ce sont leurs descendants qui habitent encore de nos jours en grand nombre dans ce pays, ainsi que l'a rapporté le grand

patriarche Abisou, qui vint à Rome dans l'année du Seigneur 1563.

ANTONIO. — J'ai entendu dire la même chose en Espagne par bien des gens qui ont voyagé pendant de longues années dans ces régions et dans le royaume du grand Sophi, et qui ont suivi ce monarque dans les guerres qu'il entreprit contre Soliman, empereur des Turcs et trisaïeul de celui qui règne aujourd'hui; Paul Jove signale également ce fait. Les personnes dont je viens de parler affirment que les Juifs sont là-bas aussi nombreux que le sable de la mer, et si riches que la majeure partie du commerce du pays est entre leurs mains. Aussi beaucoup d'entre eux, venant de la Babylonie, de la Mésopotamie ou d'autres provinces, descendent par le grand et large Euphrate, arrivent jusqu'à Bassora au Golfe Persique avec de riches marchandises, traitent avec nos marchands et ceux de diverses nations de l'Orient, tant dans les royaumes soumis à la couronne d'Espagne que dans les provinces portugaises : Ormuz, Diu, Daman, Chaoul, Goa, Cotchin, Cananor, Ceylan, et même aux Indes orientales.

SOSA. — S'ils sont actuellement si riches des biens de la terre dans ces régions, ils ne l'étaient sans doute pas moins alors en Babylonie, tant que dura la captivité, car le peu de Juifs qui retournèrent dans la Judée, leur patrie, avec Zorobabel, Esdras et Néhémie, étaient si chargés de richesses qu'à eux seuls ils purent réédifier de fond en comble le somptueux temple de Salomon et couvrir les dépenses considérables qui furent faites pendant les quarante ans que l'on employa à l'embellir.

ANTONIO. — Heureux esclavage, peut-on dire, et combien différent de celui qu'on subit avec la maudite canaille d'ici !

SECTION VIII

Sosa. — De ce malheur nous porterons le deuil quand il en sera temps, mais poursuivons notre entretien.

Aux Assyriens et aux Chaldéens succédèrent les Mèdes, qui se soulevèrent contre Sardanapale, dernier roi de la famille d'Arba ou Arbace, gouverneur de Médie; cet empire, d'après Justin, dura trois cent cinquante ans. Nous ignorons comment on traitait alors les captifs, mais il est à supposer que les Mèdes agissaient comme les Assyriens et les Babyloniens, bien que, par extraordinaire, il pût se rencontrer parmi eux certains maîtres cruels comme ce Mède qui, rapporte Justin, tenait un Perse nommé Sybares dans les fers. Cet esclave s'enfuit et fut rencontré un beau matin dans les champs par Cyrus, qui plus tard fut roi de Perse. Cyrus lui enleva ses fers, fit de lui son compagnon dans la guerre qu'il entreprit contre son aïeul Astyage et plus tard l'éleva à un rang important, le nomma gouverneur de la Perse et lui donna sa sœur en mariage.

Les Perses succédèrent ensuite aux Mèdes dans l'empire du monde quand Cyrus, enlevant le pouvoir à Astyage, dernier roi de Médie, fonda la dynastie perse. Xénophon et Justin font les plus grands éloges de ce prince, dont ils vantent la clémence à l'égard de ceux qu'il domptait : tel par exemple Crésus, roi de Lydie et allié des Babyloniens, qui marcha contre lui et qui, ayant été fait prisonnier, garda non seulement la vie sauve, mais obtint même de conserver le patrimoine de ses pères. Il en fit autant et même mieux à l'égard des Lydiens qui se révoltèrent, car les ayant de nouveau vaincus, il ne leur fit d'autre mal que de leur enlever leurs armes et leurs chevaux, en leur ordonnant de se livrer aux plaisirs, aux danses et aux banquets.

Les rois de Perse qui succédèrent à Cyrus n'eurent aucune haine plus vive que contre les Grecs et ne poursuivirent aucun peuple par des guerres plus cruelles et incessantes. Darius et Xerxès surtout les attaquèrent avec de grandes et formidables armées; ils détruisirent, massacrèrent et réduisirent en captivité une grande partie de cette nation, et cela parce qu'ils voulaient rester maîtres de la mer du côté de l'Asie Mineure. Or, les Grecs, qui possédaient de ce côté un grand nombre de colonies très peuplées, ne pouvaient supporter de les laisser maltraiter par les Perses; ils défendaient et protégeaient de toutes leurs forces des colonies qui étaient pour eux comme leurs enfants. Les Perses prétendirent même étendre leurs domaines jusqu'au delà de l'Hellespont, sur les provinces de la Grèce. Les Athéniens et les Lacédémoniens s'opposèrent courageusement à la réalisation de ces convoitises et firent les guerres où se signalèrent maints rois et capitaines distingués, tels que Léonidas, Agésilas, Lysandre, Miltiade, Thémistocle, etc., qui furent la gloire et l'honneur de la Grèce. Au cours de ces combats, on commit d'atroces cruautés à l'égard des captifs grecs, à cause de la haine qui animait ces deux nations. Telles furent, selon Quinte-Curce et Justin, celles dont furent victimes les Grecs qui vinrent au devant d'Alexandre le Grand, quand il entra victorieux en Perse : aux uns on avait coupé les mains, aux autres les pieds, d'autres étaient aveuglés, d'autres n'avaient plus d'oreilles. Alexandre et toute son armée furent profondément remués par cet épouvantable spectacle, encore que souvent les soldats et les gens de basse extraction commissent ces horreurs. Mais, en général, les Perses se contentaient de garder leurs ennemis en captivité pour les employer comme domestiques, pour en faire des présents à leurs parents, amis ou maîtres ou pour les vendre.

Les Grecs, qui succédèrent aux Perses, vendaient les ennemis faits prisonniers quand ils étaient trop nombreux, mais sans les maltraiter aussi cruellement que les Barbares, et encore ne le faisaient-ils

pas toujours, car si Philippe, roi de Macédoine, vendit les Thessaliens et d'autres Grecs faits prisonniers, Justin, qui rapporte ce fait, ajoute que ce prince, après avoir vaincu les Athéniens à deux reprises et lorsqu'il pouvait les faire tous égorger, les renvoya libres et sans rançon. De même son fils Alexandre vendit les Thébains vaincus, mais traita les Athéniens avec humanité, bien que dès le début ils fussent pour lui des ennemis haineux et obstinés; il rendit généreusement à la liberté tous ceux qui avaient été pris dans une bataille. D'autres Grecs n'étaient pas moins humains envers les Barbares : Plutarque raconte qu'Alcibiade, après avoir défait Pharnabaze, général du roi de Perse, en Asie, fit sur-le-champ rendre à la liberté et sans rançon tous les prêtres captifs, qui étaient nombreux. On sait qu'Alexandre ayant vaincu Darius, roi de Perse, et pris la mère, la femme et les enfants de ce prince, les traita tous avec le même respect et les mêmes honneurs que dans leur propre palais, à tel point que la mère de Darius disait qu'elle ne se regardait pas comme captive, car dans sa nouvelle situation elle était plus libre et plus maîtresse qu'elle ne l'avait jamais été; aussi, vaincue par tant de courtoisie et de générosité, ne voulut-elle pas survivre à Alexandre, et elle se tua quand il mourut.

Quand Darius, vivement désireux de recouvrer ces précieux joyaux, fit offrir par ses ambassadeurs une grande quantité d'or et une bonne partie de l'Asie et de son royaume pour les racheter, Alexandre considéra ces offres comme une insulte ; et comme son capitaine Parménion lui disait que, s'il était Alexandre, il accepterait ces offres, le prince irrité lui répondit qu'il agirait ainsi s'il était Parménion et non Alexandre. Il lui donnait ainsi à entendre que cela était contraire à la dignité d'un prince tel que lui, car dans la guerre qu'il avait entreprise ce n'était pas l'argent qu'il avait en vue, mais bien l'honneur, la gloire et la renommée. Il montra la même

grandeur d'âme vis-à-vis des nombreux captifs, dynastes, satrapes et généraux des Perses et d'autres nations, qui tombèrent entre ses mains : non seulement il ne les maltraita pas ni ne souffrit qu'ils fussent insultés, mais il fit d'eux ses amis et ses intimes, il leur rendit ce qu'ils avaient perdu et bien au delà. Bref, on ne voit nulle part qu'Alexandre ni aucun de ses capitaines aient accepté de l'argent pour rançon de barbares ou de captifs faits sur les barbares. Le valeureux Pyrrhus, qui était Grec aussi, avait les mêmes sentiments et la même générosité. Quand il vainquit Valérius Levinus, il accorda généreusement leur liberté à deux cents notables Romains qui étaient tombés entre ses mains, car, dit Justin, il considérait comme déshonorant d'accepter de l'argent comme rançon de ceux qui avaient perdu la liberté à la suite de faits de guerre. Il fut froissé des offres que lui faisaient les Romains d'une grande quantité d'or pour le rachat et l'échange des prisonniers qui se trouvaient en son pouvoir, ainsi qu'on le voit par la réponse qu'il fit à cette occasion et qui a été écrite d'après Ennius et rapportée par Cicéron dans ses *Offices*. Quand les Grecs gardaient des esclaves ou des captifs pour s'en servir selon leurs besoins, il est certain que ces esclaves ou captifs appartenaient aux nations les plus barbares, telles que les Gètes, les Cappadociens et autres semblables. Sur ce point, il y a d'autant moins à adresser des reproches aux Grecs que les esclaves et les captifs leur ont plutôt de l'obligation, car ce furent les Grecs qui honorèrent la captivité et qui firent rejaillir sur leurs esclaves une grande partie de l'honneur attaché à leurs personnes ; ils se faisaient gloire de posséder des esclaves, d'en être entourés, de s'en faire accompagner dans les rues et les lieux publics, d'en avoir beaucoup dans leurs maisons. Plutarque dit dans la biographie de Lucullus que les Lacédémoniens employaient à trois choses les captifs faits à la guerre : premièrement, au labourage des

champs, pour quoi ils payaient une certaine rente ou pension à leurs maîtres, qui leur laissaient le surplus, ce qui constituait un bénéfice important et aidait au bonheur des esclaves ; en second lieu, ils exerçaient toutes les professions mécaniques, leurs maîtres se réservant pour eux seuls l'honneur de porter les armes ; troisièmement, ils avaient à s'occuper des soins de l'intérieur et à préparer la nourriture, ce qui était une grande preuve de confiance. Ils nommaient ces esclaves des *Ilotes ;* les Athéniens les employaient aux mêmes usages et les nommaient *Penestes*. Les Candiotes agissaient de même et les désignaient sous le nom d'*Elaréotes*, ainsi que le dit Fazelo dans son histoire; mais, selon d'autres, ils les nommaient *Epharmiotes*. On leur permettait d'embrasser toutes les professions, sauf celle des lettres et celle des armes. Les Grecs étaient tellement éloignés de leur faire subir de mauvais traitements ou de les tourmenter, que lorsqu'un esclave commettait quelque crime ou grave délit, le plus grand châtiment qui lui était infligé consistait à lui faire tourner la meule d'un moulin, d'où le proverbe grec si souvent employé par Aristote et certains poètes grecs : « On l'a envoyé au moulin », proverbe qui leur fut emprunté par les Latins. Que dirai-je de la modération et de la patience qu'ils témoignaient à l'égard des fautes de leurs esclaves, même quand le châtiment aurait été parfaitement justifié ? On en aura la preuve par deux exemples, car il n'est pas possible de citer tous les faits de ce genre. Valère Maxime rapporte qu'Architas, maître d'un esclave qui remplissait la fonction de *villicus*, c'est-à-dire de contre-maître ou de chef de bergerie, dirigeant et surveillant une de ses propriétés, s'emporta contre cet homme à cause d'une besogne mal faite, et plein de colère, il marcha sur lui pour le frapper ; mais se calmant subitement et réfléchissant qu'il n'était pas raisonnable de se laisser dominer par la colère contre un esclave, il s'arrêta et

s'écria : « Je te punirais si je n'étais pas en colère ! » D'autres rapportent ce fait autrement : il s'adressa tout bouillant de colère à ses esclaves, dont il y avait plusieurs, et leur dit : « Vous êtes heureux que ce soit moi et non un autre qui soit irrité contre vous ! » Puis il tourna le dos et s'en alla. Le second exemple est celui du Lacédémonien Charilaüs : un de ses esclaves ayant été grossier avec lui et lui ayant parlé hardiment et irrespectueusement, il se borna sans se fâcher à lui dire ces seuls mots : « Si je n'étais pas irrité, je te tuerais ! »

ANTONIO. — S'ils avaient eu affaire à quelques-uns de ces Maures ou Turcs, nos patrons, ils se seraient vu donner, sur-le-champ et des mains mêmes du patron, cinq cents coups de bâton qui les auraient laissés moulus comme du sel et plus morts que vifs !

SOSA. — Je n'en doute pas, car ce sont des gens à l'âme vile et à qui il est naturel de se laisser aller à n'importe quel mouvement de colère. Mais l'homme magnanime est, comme le disait Sénèque, celui qui, ayant son ennemi en son pouvoir, se trouve suffisamment vengé en domptant ses sentiments. Et de même Pétrarque a dit : « La plus noble vengeance consiste à pardonner ».

Après les Grecs, les Romains eurent la domination du monde, et bien qu'ayant eu un très grand nombre de guerres avec des peuples nombreux et barbares, ils usèrent rarement du droit de la guerre et de ce que leur reconnaissait la coutume, qui consistait à vendre ceux qu'ils avaient vaincus et pris dans les combats. Ils n'agirent avec cette rigueur qu'envers quelques populations par trop rebelles, ou qui avaient commis quelque grand crime contre le Sénat et la République. D'ordinaire, ils se contentaient d'affirmer le principe qu'ils avaient pris pour devise et qu'ils exprimaient ainsi : « Pardonner aux soumis, soumettre les orgueilleux. » Tite-Live, Cornélius Tacite, Denys d'Halicarnasse, Plutarque et d'autres rendent témoignage des bons traite-

ments employés généralement par les Romains à l'égard des esclaves et des captifs ; ils les traitaient avec humanité, car ils s'en servaient pour faire valoir leurs propriétés et garder leurs maisons, ils faisaient d'eux leurs économes et mettaient en eux toute leur confiance, les employaient en qualité d'intendants, de trésoriers, de précepteurs pour leurs enfants, de secrétaires intimes à qui ils confiaient leur honneur et leur personne. Tels furent Tiro qui appartenait à Cicéron, Démétrius à Pompée, Antigone à Jules César, Euporius à C. Gracchus, Chilius à Portius Caton, Daphnis à M. Caurus, Hipparque à Marc-Antoine, Ménécrates à Sextus Pompée, Pacchus à Caton d'Utique, Cécilius à Pomponius Atticus, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Ce qui est absolument vrai encore, c'est ce qu'écrit Plutarque, que les Romains se plaisaient à les marier, à leur faire apprendre toutes sortes de métiers et de professions mécaniques. Ils mettaient une grande partie de leur importance et de leur renommée à être les maîtres de nombreuses familles composées de ces esclaves ; en quoi se signalèrent surtout, nous dit Cornélius Nepos, L. Lucullus, M. Crassus et le richissime Pomponius Atticus ; cet auteur dit notamment de Crassus qu'il assistait en personne aux leçons que les maîtres donnaient à ses esclaves et que souvent il les enseignait lui-même. Festus Pompée dit que, pour honorer davantage leurs esclaves, les Romains décidèrent qu'aux ides d'août, qui tombent vers le 13 du mois, on célébrerait la fête générale des esclaves, parce qu'à cette date le roi Servius Tullius était né d'une esclave. Plutarque raconte qu'entre autres pratiques d'humanité et de générosité que les Romains établirent, il était de règle que pendant les Saturnales les serfs et les esclaves mangeassent à la même table que leurs maîtres et en même temps qu'eux, ce qui était un moyen de leur faire concevoir quelque sentiment de l'honneur tel qu'il convient à des hommes libres. Quelle meilleure preuve de bonté et d'humanité à

l'égard des captifs et des esclaves peut-on demander aux Romains, sinon qu'après avoir fait des lois destinées à réprimer l'audace ou à punir l'ingratitude de quelques-uns envers leurs maîtres, ils en firent également d'autres pour interdire de les maltraiter sans justes causes ! L'empereur Hadrien exila de Rome, pour une période de cinq ans, une matrone qui avait châtié trop sévèrement plusieurs femmes ses esclaves. Plutarque, dans la vie de Coriolan, Macrobe et Cicéron disent que les esclaves étaient alors traités avec humanité à cause des services qu'ils rendaient et parce qu'ils vivaient près de leurs maîtres ; que le plus grand châtiment infligé à l'esclave infidèle était de promener dans le voisinage, fixé autour de son cou, le bâton qu'on attache au timon du char ; il était appelé par ceux de la maison, ainsi que par les voisins, *furcifer*, c'est-à-dire porteur de fourche, du nom du bois en question. Dans le même passage, Plutarque dit qu'un Romain faisant un jour appliquer un châtiment extraordinaire par quelques-uns de ses esclaves à un de leurs camarades coupable, la procession des jeux, fête que l'on célébrait en l'honneur de Jupiter, vint par hasard à passer dans cet endroit ; les Romains qui y participaient furent fort scandalisés par ce douloureux spectacle, et tous se mirent à maudire et à invectiver celui qui remplissait l'office de bourreau. Plutarque ajoute que les dieux, qui n'étaient pourtant que des démons, trouvèrent ces procédés si peu louables qu'ils apparurent en songe à Titus Latinus (Latinius d'après Tite-Live, Annius d'après Macrobe), et lui commandèrent d'informer le Sénat du traitement cruel qu'avait subi l'esclave. Les Romains, sur l'avis des prêtres, châtièrent sérieusement le maître, et de plus, considérant la fête comme profanée, parce que ceux qui y avaient pris part avaient assisté à l'application de ce cruel châtiment, ils firent recommencer la fête et les jeux de Jupiter.

On raconte qu'un des principaux sénateurs, Vedius

Pollion, furieux contre un esclave qui avait brisé un vase de cristal d'un grand prix, donna l'ordre de jeter cet esclave dans le vivier aux poissons ; ce que voyant, l'empereur Auguste, indigné contre le sénateur qui voulait à raison de ce fait infliger un pareil supplice, fit délivrer le pauvre esclave, défendit qu'on lui fît aucun mal, puis fit briser sous ses yeux tous les vases en cristal qui se trouvaient dans la maison de Pollion.

Après avoir, de leur vivant, aimé et traité les esclaves comme leurs propres enfants, les Romains pouvaient-ils leur donner une preuve de sollicitude plus grande qu'en les inhumant dans leurs propres tombeaux? Aussi, voyons-nous sur un grand nombre d'anciens tombeaux romains, des inscriptions gravées portant : « *Un tel fit ce sépulcre pour lui, pour ses successeurs, pour ses enfants, et libertis suis libertabusque,* » c'est-à-dire, « *et pour ses esclaves des deux sexes.* » Il ne faut donc pas s'étonner de trouver dans l'histoire romaine tant d'admirables exemples d'affection et de fidélité donnés par des esclaves pour leurs maîtres, ainsi que le rapporte Macrobe reproduit par Textor dans son *Officina.* Je veux vous en citer quelques-uns, et celui-ci tout d'abord. Publinus Cassianus Philotime était un esclave qui, institué héritier universel par son maître, se jeta dans le bûcher pour se faire consumer en même temps que son bienfaiteur. Alors, en effet, la coutume était de livrer aux flammes les corps des personnages importants, dont les cendres étaient conservées dans une urne ou dans quelque place d'honneur.

Marc-Antoine vaincu par Auguste et désespéré de sa défaite, commanda à son esclave Eros de saisir une épée et de le tuer. L'esclave prit l'épée comme pour en frapper son maître, mais la tournant contre lui-même, il s'en perça et tomba mort aux pieds d'Antoine.

Tandis que Caïus Gracchus poursuivi par ses ennemis, fuyait sur le mont Aventin, Europe, son esclave, fit tous ses efforts pour le sauver et le défendit jusqu'à la dernière extrémité; mais quand il se vit impuissant à le protéger contre la mort, il tourna son arme contre lui-même et tomba expirant sur le cadavre de son maître.

Urbitus se cachait dans la campagne Réatine, fuyant ses ennemis qui le recherchaient pour le mettre à mort ; un de ses esclaves se revêtit de ses habits et se jeta sur son lit, convaincu que ceux qui poursuivaient Urbitus, se précipitant chez lui aveuglés par la colère, le prendraient pour son maître et le tueraient à sa place ; et c'est ce qui arriva. En mémoire de cet acte de fidélité, Urbitus fit ériger à son esclave une statue ornée d'une inscription qui relatait cet acte de dévouement digne de passer à la postérité.

Ancius Restion, ayant été condamné à mort, s'enfuit de nuit en compagnie d'un esclave qui lui était très attaché. Celui-ci, après l'avoir tenu caché pendant quelques jours et l'avoir nourri du produit de son travail, apprit que les ennemis se rapprochaient de l'endroit où son maître était caché. Il tua alors un vieillard que le hasard lui fit rencontrer et jeta son cadavre sur un bûcher auquel il mit le feu; puis se portant au-devant de ceux qui cherchaient Restion, il leur dit que c'était lui qui avait châtié le misérable et qu'il lui avait infligé des tortures extraordinaires; en même temps il leur faisait voir le corps que consumaient les flammes du bûcher. Grâce à ce stratagème, Restion réussit à s'enfuir.

Cipion ayant été condamné à mort parce qu'il avait soudoyé des gens chargés de tuer Auguste, un de ses esclaves le porta jusqu'au Tibre dans une corbeille qu'il chargea sur ses épaules, et de là lui fit gagner Ostie. De cette ville il l'emporta, en voyageant de nuit, dans une ferme appartenant à son père et qu'on appelait le Champ des Lauriers; il l'embarqua ensuite sur un bâtiment qui fit naufrage et le jeta à Naples. Le fidèle serviteur y cacha soigneusement son maître, et dans un interrogatoire auquel le soumit un centurion, on ne put, ni par

promesses ni par menaces, l'amener à dénoncer la retraite de son maître.

L'Italien Ascentius Polinius, étant tombé entre les mains de ses ennemis, fut tué par son esclave, qui voulut ainsi empêcher qu'il ne fût livré à Pompée, et qui se suicida ensuite pour ne pas survivre à son maître.

Laissons là ce sujet, qui, si nous voulions nous y arrêter, nous conduirait trop loin. Sachez que, à la même époque que les Romains, florissaient les Parthes, de qui Justin rapporte que pour tout ce qui concernait la guerre ils n'employaient que leurs esclaves, dans le courage et le zèle de qui ils avaient une telle confiance qu'ils leur remettaient la défense de leurs personnes, de leurs enfants, de leurs maisons et de leurs biens. Bien que pour cette raison il ne fût pas permis au vulgaire de rendre la liberté à un esclave, toujours est-il que d'une manière générale tous traitaient leurs esclaves comme leurs propres enfants. Le nombre chez eux en était si grand que lorsque Marc-Antoine les attaqua avec toutes les forces de l'Orient, il n'y avait, dans l'armée de cinquante mille cavaliers qui lutta contre lui, que quatre cent cinquante Parthes libres; tous les autres étaient des captifs ou des esclaves.

Cornélius Tacite dit que les Germains, dont le courage était alors peu ou prou connu des Romains, avaient un grand nombre d'esclaves composés de prisonniers de guerre ou de gens qui se vendaient ou jouaient leur liberté, mais en gens de cœur qu'ils étaient, ils ne permettaient pas, sauf exceptionnellement et dans des cas rares, de les fouetter, de les maltraiter, de les emprisonner, de les mettre aux fers, de les astreindre au travail. Mais pourtant ces peuples étaient naturellement très emportés, et quand la colère les aveuglait, ils se précipitaient sur leurs esclaves comme sur des ennemis et les massacraient.

Les Indiens, selon Hérodote, ne se faisaient pas esclaves entre eux et n'admettaient d'esclavage d'aucune

espèce, et il ne pouvait en être différemment, puisque, comme le dit Pline, jamais ils ne sortirent de leur pays pour conquérir des territoires étrangers, et que, comme doivent le faire des gens non vicieux, ils haïssaient naturellement tout ce qui est contraire à la loi naturelle.

Il était d'usage chez les Albins que les prêtres chargés des choses sacrées et des sacrifices fussent pris parmi les esclaves, de sorte que ceux-ci seuls étaient revêtus de ces hautes et honorables fonctions de l'État. La plupart d'entre eux étaient, à ce que croyaient les Gentils, inspirés de l'esprit prophétique, et quand leurs prophéties se réalisaient, on en attribuait le mérite à la piété et à la bonté de leurs maîtres.

Depuis les premiers âges jusqu'à l'époque romaine, les captifs furent toujours traités comme je viens de le dire, et il s'écoula de longues et nombreuses années pendant lesquelles il n'y eut pas, d'une manière générale, de traitements cruels ou inhumains. Si quelques-uns, sur ce point, dépassèrent les bornes de la raison et s'écartèrent de l'usage établi, ce furent des tyrans que l'on appela monstres parce qu'ils affectaient d'agir autrement que le reste des hommes. Tels furent les Syracusains, dont la ville produisit de tout temps un grand nombre d'êtres cruels et tyranniques. Ainsi, à l'effet de distinguer les esclaves des hommes libres, ils marquaient les premiers au fer rouge, à l'imitation de ce qu'on fait aux chevaux et à d'autres animaux. Ils en avaient un grand nombre qu'on appelait, dit Aristote, *Caliceres*, qui répondaient aux *Ilotes* des Lacédémoniens, aux *Pénestes* des Athéniens, aux *Élariotes* des Candiotes, car ils avaient à gagner leur nourriture et leur habillement en creusant et en labourant la terre. A une certaine époque, ils devinrent, dit Suidas, si nombreux que les Syracusains, craignant de les voir se soulever, les expulsèrent de chez eux.

SECTION IX

ANTONIO. — De sorte que l'usage si répandu de marquer le visage des esclaves au fer rouge, n'est pas une invention de notre époque?

SOSA. — Certes non; mais ceux qui appliquèrent les premiers cette mesure inhumaine furent de cruels tyrans semblables aux Syracusains dont nous venons de parler. Avant eux, cependant, les habitants de Samos, rapporte Plutarque, marquèrent du blason des vaincus, c'est-à-dire de la chouette, le front des Athéniens qu'ils avaient capturés dans une bataille navale qu'ils gagnèrent pendant une absence de Périclès. Ils disaient, à la vérité, qu'ils rendaient aux Athéniens la monnaie de leur pièce, car antérieurement ces derniers restés vainqueurs les avaient déjà marqués eux-mêmes d'une *Samienne*, sorte de bateau qui tirait son nom de l'île de Samos, où il était employé, et dont Polycrate, premier tyran de l'île, avait été l'inventeur du vivant de Périclès. Cela eut lieu environ quatre cent quarante ans avant la venue du Christ. Ce procédé trouva ensuite quelques imitateurs, tel, par exemple, le tyran Alexandre de Phalère, qui se faisait, dit Cicéron, servir par un esclave marqué de lettres au visage. De même les Perses, qui, au dire de Quinte-Curce, marquèrent avec des lettres persanes le visage des Grecs captifs qui plus tard se portèrent au-devant d'Alexandre le Grand, lorsque ce dernier entra victorieux en Perse. Suétone, décrivant les horribles cruautés de Caligula, raconte que cet empereur fit marquer au visage un grand nombre d'esclaves qu'il avait condamnés aux mines et à d'autres travaux, et signale ce fait comme étant un acte de cruauté qui émanait non d'un homme, mais d'un monstre féroce. Valère Maxime parle, si je me souviens bien, d'un esclave appartenant à Ancius Restion et que ce maître cruel avait marqué de certaines lettres au visage. Cette manière d'agir était

considérée comme si inhumaine et si étrangère à la magnanimité romaine, que Valère Maxime dit de cet esclave marqué qu'il portait la sinistre trace de la cruauté de son maître.

Aussi la marque, n'ayant été employée que par des êtres infâmes, cet usage ne pouvait être imité par les hommes dignes de ce nom, et moins encore par des chrétiens qui font profession de plus de bonté et de plus de vertu. En outre et à défaut d'autre raison, il suffisait que ce fût une chose honteuse et blâmable en soi, car imprimer à la face d'un malheureux captif ou d'un esclave un signe pareil, qu'est-ce sinon un témoignage public, une proclamation générale destinée à faire connaître à grands cris et par les rues, pour que personne ne l'ignore, qu'un tel, maître de cet esclave, est un être vil et cruel! Au dire de Diogène Laërce, Diogène, pour se venger de certains Athéniens qui l'avaient marqué au visage, traça leurs noms sur un écriteau qu'il s'attacha au front; de sorte que dans tous les endroits de la ville où il passait, on pouvait voir et lire tous les noms des auteurs de cet acte de cruauté. C'était là certainement une sérieuse et honnête vengeance.

Sur ce point nous devons reconnaître que les Turcs, si brutaux, inhumains et cruels qu'ils soient, nous font grand'honte : bien que leur seul désir soit de prouver, par tous les actes possibles, leur férocité envers les chrétiens et de se faire gloire de l'invention toujours renouvelée de tortures et d'affronts à leur infliger, ils n'ont jamais voulu jusqu'à présent user de ce procédé et marquer les chrétiens au visage, car ils pensent que c'est là faire une grave offense à Dieu, et ils nous reprochent de n'avoir pas honte d'enlaidir et de défigurer la belle et excellente œuvre de Dieu, que constitue le visage de l'homme. Il faut cependant excepter le renégat vénitien Hassan, ce cruel et féroce tyran qui devint roi d'Alger : seul parmi les Turcs, il appliqua le même procédé que nous et fit marquer au visage le

pauvre Martinez, Espagnol et bon chrétien, parce qu'il s'était enfui. Pourtant les Mores de Fez et de Maroc, qui sont nos plus proches voisins et qui ont vu que nous, chrétiens d'Espagne, nous pratiquons généralement cette coutume inhumaine, commencent eux aussi à en faire autant à l'égard des chrétiens, mais en reconnaissant que c'est un grand péché.

Antonio. — Il leur sied bien d'avoir ce scrupule quand à toute heure ils se livrent à tous les méfaits ! Mais pour ce cas particulier ce qu'ils disent me paraît juste, et à mon avis, il y a là une pratique qu'on ne devrait pas permettre si facilement chez les nations chrétiennes.

Sosa. — Que ceux qui, par leur situation, ont le devoir de juger la chose veillent à cela et revenons à nos tyrans !

La cruauté des Syracusains et des Samiens fut encore dépassée par les habitants d'Agrigente, ville qui ne produisit pas moins de féroces tyrans que Syracuse et où les captifs et les esclaves étaient astreints à de pénibles et continuels travaux. A la suite d'une grande victoire que, grâce à l'habileté de leur tyran Téron, secondé par son gendre Gélon, tyran de Syracuse, ils remportèrent sur les Carthaginois, commandés par Amilcar, ils se partagèrent les captifs tombés entre leurs mains, qui étaient tellement nombreux que chaque Agrigentin en eut cinq cents pour sa part. Ils les mirent sur-le-champ au travail, employant les uns à labourer la terre, d'autres à cultiver la vigne, d'autres à apporter des pierres, de la chaux, du sable, du bois et autres matériaux nécessaires aux édifices publics de la ville ; d'autres encore eurent à tailler les gros blocs et les colonnes qui servirent à la construction des temples somptueux et de ces merveilleux canaux ou aqueducs, dont les fondations et les restes épars sur le sol excitent encore aujourd'hui toute notre admiration. On donna à ces aqueducs le nom de Phéaces, tiré de celui de l'Agrigentin qui eut la direction de ces travaux.

L'événement dont il s'agit arriva un peu avant que Xerxès, le puissant roi de Perse, fût vaincu par le valeureux Athénien Thémistocle, à la bataille navale qui fut livrée près de Salamine, et presque à l'époque où les Fabius furent tués près de Rome et où Coriolan marcha à la tête des Volsques contre cette ville.

L'exemple donné par les Agrigentins fut aussitôt suivi par d'autres villes et localités voisines, qui avaient également réduit en esclavage de nombreux Carthaginois qui s'étaient enfuis de tous côtés en implorant le secours des populations, et qui, tombés entre les mains de celles-ci, furent employés à des travaux d'utilité publique.

Comme les tyrans luttent entre eux à qui sera le plus cruel, de même que les bons princes rivalisent en vertu et en grandeur d'âme, des tyrans successeurs de ceux dont nous venons de parler, par exemple Gélon, Hiéron le Grand et Thrasybule, qui régnèrent à Syracuse, inventèrent d'étranges et cruels procédés contre les captifs. Il y avait dans cette ville de grandes carrières d'où l'on extrayait les pierres destinées à la construction des édifices et où se trouvaient des cavernes et de vastes souterrains : ce fut cet endroit horrible, obscur, humide et froid, que l'on employa comme lieu de détention pour les esclaves et les autres prisonniers. On les y enfermait la nuit, et on les en faisait sortir le jour pour les employer aux travaux ordinaires, comme faisaient les habitants d'Agrigente. Ce sont là les célèbres *latomies*, prisons et lieux de supplice cités et longuement décrits par de nombreux auteurs, et qui servirent pendant bien des années à satisfaire la cruauté de nombreux tyrans.

Antonio. — Seraient-ce les carrières qui se trouvent près de l'endroit où court la jolie et importante fontaine de Galerme, en sortant de Syracuse?

Sosa. — Ce sont précisément celles-là.

Antonio. — Je les ai vues bien des fois et je les ai

admirées de compagnie avec d'autres chevaliers mes coreligionnaires et amis, qui, lors des fréquents voyages que font nos galères à Syracuse, me menaient promener dans ces belles et charmantes campagnes et me faisaient admirer les remarquables antiquités de cette ville fameuse. Et en vérité, en considérant ce qui reste encore de ces prisons et de ces horribles cavernes, on ressent une épouvante telle que la chair en frémit et que les cheveux se dressent sur la tête.

SOSA. — Thucydide, Diodore et Plutarque mentionnent ces latomies et rapportent un fait à noter comme preuve de la cruauté des Syracusains à l'égard des captifs et des esclaves. Thrasybule [lisez Polyzèle] ayant recouvré sa liberté et succédé à Hiéron, son frère, les captifs et les esclaves furent expulsés de la ville. Les Syracusains eurent, peu de temps après, à soutenir contre les Athéniens cette guerre pénible que Thucydide décrit longuement, et où ils finirent par vaincre complètement les Athéniens, grâce à l'aide des ennemis infatigables des Athéniens, c'est-à-dire des Lacédémoniens, qui envoyèrent au secours de Syracuse le courageux capitaine Gylippe et de nombreux soldats. Les deux généraux athéniens, Nicias et Démosthène, furent pris avec 711 soldats, qui se rendirent; mais les vainqueurs égorgèrent une foule de vaincus dont le nombre, paraît-il, s'élevait à dix-huit mille. Cet événement, d'après Eusèbe de Césarée, arriva dans l'année 4780 de la création du monde, dans la 93e olympiade ou 342e année de la fondation de Rome, 422 ans avant la venue du Christ. Les captifs rassemblés furent menés à la ville et placés dans les latomies ou carrières, où ils étaient si entassés qu'ils ne pouvaient se remuer. Peu de jours après, on mit impitoyablement à mort les deux généraux Nicias et Démosthène, bien qu'il fût inouï de tremper l'épée dans le sang de captifs et surtout de deux généraux en chef. D'après Justin cependant, Démosthène, encore libre mais voulant échapper à la captivité, se tua

de ses mains, de même que les autres chefs de l'armée athénienne.

Les Syracusains ne montrèrent pas plus de cœur quand, après avoir réduit les vaincus à l'état de captivité, ils ne leur donnèrent à manger que deux pains d'orge par homme, bien que le pays fût l'un des plus fertiles du monde en blé, et une cotyle (1) d'eau, petite mesure dont se servaient les Syracusains. Il mourut un grand nombre de captifs dans ces cavernes, par suite des mauvais traitements et de la misère dont ils souffraient, en outre de l'exiguïté du lieu eu égard à la quantité de gens qui y étaient enfermés, de la puanteur et de la corruption de l'atmosphère. Si parfois on en tirait quelques-uns pour les faire travailler aux carrières ou ailleurs, ils n'en sortaient que sous bonne garde et bien surveillés. Cette situation se prolongea pendant bien des jours, jusqu'à ce que leurs maîtres, fatigués eux-mêmes de les maltraiter, les vendirent en qualité d'esclaves après les avoir, au préalable, marqués au front d'un fer rouge, qui représentait un cheval, de façon à les faire reconnaître partout où ils iraient.

ANTONIO. — Puisqu'ils étaient si ardents à apaiser leur rage, pourquoi ne pas les achever d'un coup en leur tranchant la tête?

SOSA. — C'eût été le moindre des maux qu'ils pouvaient leur infliger et qui leur aurait fait pardonner toutes les tortures dont ils les accablèrent. Mais comme parmi les méchants il se trouve quelquefois un bon ou tout au moins quelques-uns moins méchants, il ne manqua pas parmi les Syracusains de s'en trouver qui usèrent d'humanité à l'égard des captifs athéniens : ils mirent en liberté et laissèrent rentrer dans leur patrie, ou tout au moins laissèrent vivre et aller et venir à leur gré, comme s'ils étaient libres, tous ceux de leurs

(1) La cotyle, κοτύλη, petite mesure de capacité, équivaut à un demi-sextarius ou 1 litre 25 environ.

esclaves qui étaient nobles ou qui, par leur visage, leurs manières et leurs allures, paraissaient l'être. Et, chose à noter, ils rendirent aussi la liberté à d'autres uniquement parce qu'ils les entendirent déclamer des vers du fameux poète Euripide, qui jouissait d'une grande renommée, ou parce qu'ils pouvaient leur enseigner les règles de la versification. Alors comme aujourd'hui, en effet, les Siciliens étaient grands amateurs de poésie. Aussi beaucoup de ces Athéniens captifs se mirent à parcourir la Sicile, gagnant leur vie en récitant des vers à ceux qui leur faisaient l'aumône, de la manière qu'aujourd'hui les aveugles récitent des prières ou font entendre des chansons. Il y en eut qui purent s'enfuir, et, sitôt débarqués en Grèce, ils se rendirent auprès d'Euripide pour le remercier de ce que, grâce à ses vers, ils avaient les uns recouvré la liberté, les autres pu gagner leur vie en Sicile.

Antonio. — Qu'il serait agréable d'en pouvoir faire autant dans ce pays-ci ! Je suis persuadé qu'à Alger il y a un grand nombre de poètes qui ne valent pas moins que ceux qu'il y avait alors en Sicile.

Sosa. — Je le pense, car nous voyons de nos jours un grand nombre de personnes de talent très versées dans les beaux-arts et les sciences que les corsaires détiennent en captivité à Alger. Mais nous avons affaire à une population bien différente, à des gens grossiers et brutaux qui ne savent ce que c'est que la culture de l'esprit et l'ornement de l'intelligence, qui ne font cas que de la crapule et de la luxure et vivent comme des animaux des champs.

Peu de temps après, les Syracusains perdirent leur liberté, car soixante ans ne s'étaient pas écoulés que le fameux Denys l'Ancien se souleva contre sa patrie et s'en rendit maître. Bien que cet homme se distinguât par de nombreuses et rares qualités physiques et morales, il se signala par sa cruauté, ce qui ne l'empêcha pas de toujours vivre dans les transes et le soupçon, à tel point qu'il n'avait même pas confiance en ses filles pour se faire couper les cheveux et la barbe et redoutait qu'elles ne l'égorgeassent. Il n'était pas sûr non plus de ses nombreux esclaves et il lui arriva souvent, au dire de Justin, d'en avoir jusqu'à trois cents chargés de fers et enfermés dans les *Latomies* ou prisons, dont nous avons parlé ; ils furent remis en liberté par son fils Denys le Jeune, qui tâcha, au début de son règne, d'acquérir la faveur populaire par sa douceur.

Pour assurer sa sécurité, Denys l'Ancien inventa une chose qui mérite qu'on en garde mémoire : avec un art merveilleux et jusqu'alors inouï, il fit établir, dans une cavité de ces Latomies, un écho qui paraissait naturel et qui existe encore aujourd'hui en partie. La construction était combinée de telle sorte, comme on en peut juger encore par le peu qui en reste, qu'il était impossible à un esclave ou à un prisonnier enfermé en cet endroit, de dire un seul mot, même à voix basse, sans qu'il fût entendu très distinctement par les gardiens qui se trouvaient en haut dans une tourelle adroitement placée au milieu de la partie convexe, au-dessus des Latomies.

Antonio. — Je me rappelle bien avoir entendu l'écho de la tourelle dont vous parlez quand j'ai été visiter les Latomies ; cette tourelle est encore en grande partie debout.

Sosa. — C'est merveille que le temps ne l'ait pas complètement détruite, car d'après le compte d'Eusèbe et de Fazelo, il y a plus de 1900 ans que Denys l'Ancien la fit construire.

Les cruels tyrans qui se succédèrent, Denys le Jeune son fils, Agathocle, Hiéron II, Hiéronyme et d'autres agirent de même et employèrent les mêmes traitements envers les captifs ; il ne leur parut pas nécessaire d'augmenter le nombre des cruels traitements, car il suffisait de ceux que nous venons d'énumérer et dont leurs ancêtres faisaient un si barbare usage.

Les Carthaginois, qui furent toujours un peuple barbare, sauvage et cruel, avaient assez peu d'entrailles pour crucifier vivants, et pour les causes les plus légères, leurs plus grands capitaines et leurs hommes les plus remarquables ; c'est ainsi qu'ils infligèrent ce supplice à Hannon et à Amilcar, ainsi que le raconte Justin, livre XXII. Ils allaient jusqu'à brûler vivants leurs propres enfants, qu'ils sacrifiaient à Saturne ; usage qui dura jusqu'au jour où Darius, roi des Perses, leur fit enjoindre par ses ambassadeurs d'y renoncer, ainsi que Justin le rapporte longuement. Ce furent eux qui ajoutèrent des raffinements de torture aux maux de l'esclavage et de la captivité, ainsi qu'ils en donnèrent la preuve à propos du vaillant capitaine romain M. Atilius Régulus qui était tombé entre leurs mains. Furieux d'avoir été battus précédemment près de Carthage, blessés de ce que les Romains, sur l'avis même de Régulus, qui avait été envoyé à Rome pour traiter de l'affaire, n'avaient pas voulu condescendre à certains arrangements injustes demandés par eux Carthaginois, ils jetèrent Régulus dans une cage de fer et le torturèrent à l'aide des pointes aiguës de gros clous qu'ils passaient entre les barreaux de la cage. Ils ne le laissaient pas dormir pendant la nuit et chaque jour ils se payaient le plaisir de lui tenir de force les yeux ouverts sous les rayons ardents du soleil. Quelques auteurs disent que quand ils furent enfin fatigués de le torturer, ils le crucifièrent. Ils traitèrent dans une autre occasion des captifs romains avec la même sauvagerie : Valère Maxime dit que, pour satisfaire leur rage, ils les étendaient à terre et leur faisaient passer sur le corps les navires qu'ils lançaient à la mer et les réduisaient ainsi en lambeaux. On dit notamment qu'Annibal faisait couper les jarrets ou les jambes aux captifs romains, et qu'en guise de passe-temps, il forçait à se battre sous ses yeux des frères avec leurs frères, des parents avec leurs parents et à ainsi s'égorger les uns les autres.

Après la chute de l'Empire romain, quand se précipitèrent du Nord tant et de si nombreuses nations barbares qui se répandirent par le monde comme un déluge universel, tels les Goths, les Vandales, les Huns, les Hérules et bien d'autres qui versèrent tant de sang, qui ruinèrent quantité de royaumes et de provinces, qui commirent tant de brigandages et de méfaits, usèrent de tant de violence, je ne me souviens pas d'avoir lu dans aucun livre ou chronique rapportant leurs actes, qu'ils aient imité les barbaries des tyrans de Syracuse et d'Agrigente ou la cruauté des Carthaginois, ni que, une fois la fureur de la lutte apaisée, ils réservassent leurs captifs pour les torturer. Ils les laissaient, comme il était d'usage dès l'origine chez les gens de guerre, se racheter à prix d'argent, ou bien ils les échangeaient contre d'autres prisonniers, ou bien encore ils s'en servaient pour leur service personnel. Cela dura jusqu'au moment où les péchés des hommes attirèrent sur la terre ce cruel fléau, la secte sauvage de Mahomet, honte et affront de la nature humaine, modèle d'erreurs, d'impiété et de mensonges, propagatrice de vices monstrueux que le monde n'avait jamais connus, créatrice des procédés sauvages et barbares dont ses adeptes usent d'ordinaire envers les autres hommes.

Ceux qui la pratiquent sucent avec le lait une haine féroce du nom chrétien, et comme en général ils sont ignorants, sans aucune instruction, sauvages et barbares, ils se signalent notamment par ceci : qu'ils veulent qu'on les reconnaisse pour de vrais disciples de Mahomet, sans qu'on trouve chez eux rien de ce qui fait l'homme ; ils poursuivent, pillent, tyrannisent et tourmentent les pauvres misérables chrétiens qu'un mauvais sort jette entre leurs mains ; ils inventent des supplices peu ordinaires, tortures, chaînes, boulets, moulins, prisons souterraines, affronts, misères et travaux de toutes sortes, s'ajoutant sans un moment de répit aux tourments d'une faim incessante, d'une soif jamais

apaisée. Si vous et moi, qui sommes des témoins oculaires et aussi des victimes, nous nous mettons à tout dire et exposer par le menu, il nous faudra déployer une longue série de misères sans savoir ni par où commencer, ni comment finir.

SECTION X

ANTONIO. — Et que diriez-vous si, au lieu d'être enfermé dans ces prisons, vous alliez par les rues et que vous vous promeniez par tout Alger, comme nous faisons moi et d'autres qui ne cessons de voir de nos yeux et entendre de nos oreilles un nombre infini de chrétiens martyrisés à toutes les heures, à tous les instants, à l'aide de tourments variés, étranges et féroces ?

SOSA. — Je ne suis pas sans savoir que, même en cela, Notre Seigneur m'a fait une grande et toute spéciale grâce, par le fait que je suis enfermé dans cette prison et qu'ainsi je ne vois pas de mes yeux tant de cruautés et de méfaits qui causent à un cœur chrétien un double tourment et augmentent d'autant cette lamentable captivité.

ANTONIO. — Et combien vous avez raison ! Car c'est la dernière misère du monde, et personne ne cherche à en être ni témoin auriculaire ni même témoin oculaire ; car, sans qu'il y ait à faire aucune différence, de quelque manière qu'un chrétien soit devenu captif en un pays comme celui-ci, soit qu'on le fasse ramer sur les galères, soit qu'on le laisse à terre, lequel ne porte les marques cruelles de la rage de ces loups, de ces bêtes féroces ?

SOSA. — C'est bien cela, c'est la vérité même ! D'autant plus que cette manœuvre de la rame, qui constitue le supplice le plus ordinairement infligé aux captifs chrétiens, a lieu dans des galères qui ne valent pas mieux que le taureau de bronze ou le cheval de métal dont les

sauvages tyrans Phalaris et Émile se servaient pour supplicier leurs malheureuses victimes. On se rend, en effet, aussitôt compte que les chrétiens employés à l'aviron dans les bateaux des Turcs et des Mores sont dans une autre situation que ceux-ci sur les galères chrétiennes, car l'unique et continuelle occupation de ces barbares est d'exercer le brigandage sur toutes les côtes des États et royaumes chrétiens ; semblables à des harpies infernales, ils ne vivent que de rapines incessamment renouvelées, si bien que s'ils s'arrêtent pendant deux mois et que, suspendant leurs courses, ils ne fassent plus, comme ils disent, de butin, eux-mêmes, leurs enfants et tous les habitants de ce pays de voleurs meurent aussitôt de faim et de misère. Pour prouver qu'il en est ainsi, ne vous souvient-il pas, sans parler des nombreux exemples que nous voyons quotidiennement, comment l'an dernier (10 avril 1577) cette canaille est restée si riche, grâce à la magnifique prise qu'elle fit de votre malheureuse galère le *Saint-Paul,* de Malte, où nous nous trouvions, et qui lui valut, en outre du copieux butin de toute la cargaison, 1,600 ducats en monnaie et 290 passagers.

Mais ensuite il fut organisé, vers la fin du mois, une autre expédition qui comprenait douze grandes galères et autres bâtiments, à la tête desquels l'amiral Mami l'Arnaute, renégat esclavon, se mit en course et menaça tout l'Ouest, les îles et les côtes d'Espagne ; après trois mois de croisière (22 mai-14 août), cette flotte ne ramena qu'un pauvre berger enlevé dans l'île d'Iviça, et les corsaires, tout honteux et déconfits d'un insuccès qui n'avait pas de précédent, moururent presque tous de faim à Alger, notamment les reïs, les matelots embarqués et les soldats, si bien qu'ils durent presque aussitôt repartir (19 septembre) à la recherche de rapines qui leur permissent de vivre. Vous le savez, tous les reïs désespérés ne durent-ils pas s'endetter et recourir aux usuriers ?

ANTONIO. — Je puis parfaitement attester que mon patron Morad Reïs le pouilleux Espagnol et d'autres de ses amis en firent autant. On ne peut dire ni à moi, ni à quiconque connaît ce pays, que tous ces larrons et ceux qui dépendent d'eux, c'est-à-dire tous les habitants d'Alger et une grande partie des Mores, puissent, sans se livrer à la rapine et au vol, se nourrir ni vivre pendant deux mois, car ils n'ont aucun autre moyen de se procurer de quoi manger.

SOSA. — Certes ; mais à cette nécessité de toujours pratiquer la course, ajoutez la satisfaction et le plaisir qu'ils ont à s'y livrer ; car, ainsi qu'ils le disent avec raison et avec plus de justesse que nous ne voudrions, tandis que les galères chrétiennes mènent grand bruit dans les ports, que ceux qui les montent y préparent à loisir leur nourriture, la digèrent à leur aise, passent les jours et les nuits à banqueter, à jouer aux dés et aux cartes, ces corsaires battent à leur gré toutes les mers du Levant et du Ponant, sans avoir rien à redouter et comme s'ils en étaient les maîtres incontestés. On dirait des chasseurs qui poursuivent des lièvres par passe-temps : ici ils prennent un bateau chargé d'or et d'argent et revenant des Indes, là un autre venant de Flandre, puis encore un autre arrivant d'Angleterre ; à ceux-là en succèdent aussitôt du Portugal ou de Venise ou de Sicile ou de Naples ou de Livourne ou de Gênes, tous porteurs de riches et copieuses cargaisons. D'autres fois ils prennent pour guides des renégats, dont il y a tant à Alger, provenant de toutes les nations chrétiennes, à ce point qu'on pourrait dire que presque tous les corsaires sont des renégats, tous connaissant bien les terres et les plages chrétiennes ; puis ils partent à leur gré, et au milieu du jour ou selon leur caprice, ils font un débarquement, s'avancent dans l'intérieur jusqu'à dix, douze, quinze lieues et davantage, tombent sur les pauvres chrétiens surpris, pillent les populations, enlèvent de nombreux captifs, ravissent des quantités d'enfants encore à la mamelle et emmènent avec eux un butin riche et varié. Ainsi munis, ils se retirent tranquilles et joyeux pour en charger leurs bâtiments. Il y a même nombre de ces renégats qui traînent attachés derrière eux leurs pères, leurs frères ou leurs parents, qu'ils vendent ou dont ils font des Turcs ou des Mores, tout cela sans que personne leur fasse de résistance ou leur dise un mot. C'est ainsi, vous le savez, que sont ruinés et ravagés la Cerdagne, la Corse, la Sicile, la Calabre, les côtes de Naples, de Rome et de Gênes, Mayorque, Minorque, Iviça, toutes les côtes d'Espagne ; ces dernières, notamment, à cause des Mores qui y habitent, et qui, plus Mores que ceux mêmes de la Berbérie, accueillent ceux-ci, les caressent et les renseignent sur tout ce qu'ils veulent ou doivent savoir. C'est ainsi que vingt ou trente jours, quelquefois un peu plus, après qu'ils sont sortis de chez eux les mains vides et le ventre creux, ils reviennent rassasiés et riches sur des bateaux remplis jusqu'à fond de cale d'objets de grande valeur, ayant acquis en une heure et sans travail la jouissance de tout ce que le travailleur indien et péruvien ramène des entrailles de la terre et des mines de métaux précieux avec tant de peine et de souci, et encore de ce qu'un cupide marchand a été au grand et manifeste péril de sa vie chercher à tant de milliers de lieues, soit aux Indes, soit au Ponant ou au Levant, au prix de sueurs et de fatigues sans nombre. Et c'est ainsi, comme vous le voyez de vos yeux, que toutes les maisons, magasins et boutiques de ce pays de larrons se remplissent d'or, d'argent, de perles, de corail, d'ambre, d'épices, de sucre, de fer, d'acier, de cuivre, d'étain, de plomb, d'alun, de soufre, de cire d'Espagne, de *tincal*, de brésil, de teintures, de grains, de drap, de laine, de tissus, de toile grosse et fine, de coton, de verre, de cristal, de blé, de vin, d'huile, de sel, de fleur de sel, sans compter d'autres marchandises en quantité innombrable, qui ont fait et qui font de cette ville la plus riche de

toutes celles du Levant et du Ponant, si bien que les Turcs disent avec raison qu'elle constitue leurs Indes et leur Pérou.

Antonio. — Il y a peu de jours que chez mon patron quelques-uns de ces Turcs, abjects et bestiaux, — qui méritent bien d'être traités de chacals parce qu'ils le sont en effet et que leurs manières de parler et de vivre leur en donnent les dehors, — arrivés de Constantinople sur les deux galères envoyées pour se rendre compte des événements de Fez (novembre 1578), ces Turcs, dis-je, s'exprimaient de même en causant avec des renégats et autres soldats de la galère de mon patron; ils affirmaient que dans toute la Turquie, en Roumélie, en Anatolie et en Syrie, on parle d'Alger de la même façon que dans la Castille et en Portugal on parle des Indes. Et ce ne sont pas seulement ces gens grossiers, qui en Turquie sont toujours restés misérables et n'ont fait que garder les vaches et les chèvres, qui ont cette opinion concernant Alger : les grands et les renégats, qui sont pachas et occupent ordinairement les hauts postes et les gouvernements les plus considérables, ne convoitent rien davantage, ne mettent pas plus haut leur ambition que d'arriver, en recourant à toutes les protections et en distribuant des sommes considérables aux membres du Conseil suprême du Grand Turc, à obtenir le gouvernement d'Alger, encore qu'il ne reste, comme c'est ordinairement le cas, que trois ans dans les mêmes mains. Pour le renégat vénitien Hassan, qui règne en ce moment ici, nous savons tous à combien de compétiteurs il se heurta à Constantinople, quelles sommes énormes il versa entre les mains du grand pacha Méhémet et à la sultane femme du pacha Piali et sœur du Grand Turc Mourad, alors régnant, et combien son patron Otchali (Euldj Ali), le grand amiral, eut de peine, même avec le concours d'autres pachas considérables de ses amis, à obtenir qu'il fût nommé à ce poste. On ne se refusait pas pourtant à lui donner d'autres gouvernements des plus importants dans d'autres parties de l'empire, mais c'est que véritablement Alger pour les Turcs n'est pas autre chose que sont pour les Castillans et les Portugais les richissimes mines des Indes orientales et occidentales, ainsi que je l'ai dit; et cela sans aucun des dangers, des frais, des labeurs auxquels s'exposent ou que souffrent nos compatriotes qui se rendent dans ces pays lointains. N'y eût-il d'ailleurs même plus en ce pays ni or ni argent, ni aucune de ces marchandises de grand prix, antérieurement énumérées ; quelles plus grandes richesses que tous ces milliers d'âmes, tous ces captifs chrétiens que ramènent à tout instant, à toute heure ces galères, ces brigantins et ces frégates, prisonniers que l'on vend dans toute la Berbérie et la Turquie et dont le prix de vente ou la rançon constitue un trésor énorme !

Lequel des princes ayant régné ici, après avoir presque chaque année envoyé des présents énormes, consistant surtout en espèces monnayées d'or et d'argent, qu'on charge sur les galiotes par grandes caisses et coffres pleins, et destinés au Grand Turc, aux principaux pachas du Conseil suprême, etc., lequel, après ses trois années de gouvernement, ne se retire à Constantinople en emmenant quatre et cinq galères et galiotes avec des cargaisons complètes d'or et d'argent ? Et tout cela comparé à la réalité est peu de chose, car que dire des richesses procurées par les vols et la course des larrons et des corsaires qui habitent le pays ?

Sosa. — Tout cela étant donc admis, comme d'autre part ils sont si friands de la douce profession du vol qui leur est si profitable et qu'ils n'ont rien à redouter des chrétiens, ni de la lourde carcasse des galères de ceux-ci, desquelles ils raillent de façon méprisante, il résulte nécessairement qu'ils doivent agir comme nous le voyons. Ils se livrent sans trêve à la course, hiver comme été, sans tenir compte du mauvais temps ou de la tempête, car il ne leur faut qu'un jour ou deux pour atteindre ces îles, où ils sont en sécurité et aussi tran-

quilles que dans leurs demeures et dans les ports de Berbérie ou à Alger; dès qu'une bonace survient et que la tempête ne les trouble plus, ils se mettent aussitôt à croiser librement de côté et d'autre pour chercher et attendre les barques et bâtiments chrétiens, qu'ils prennent à l'improviste ou qu'ils coulent à l'aide de leur artillerie, sans jamais se reposer ni nuit ni jour, que le vent soit favorable ou contraire, toujours marchant à la rame et sans jamais hisser leur voilure, pour éviter d'être vus de loin, coupant, comme ils disent, le vent dans les bras des chrétiens, et même naviguant ordinairement, ainsi que l'exige l'art de la course, à toute force, vent debout et contre les courants marins. Que l'on se figure donc — car pour vous je sais très bien que vous ne l'ignorez pas — les fatigues, les angoisses, les suées des misérables captifs qui, à toute heure et toujours, sans aucun répit, si court soit-il, doivent tirer l'aviron et supporter le poids d'un travail sans trêve.

Et ce n'est pas tout: à une bête de somme ou à un mulet employé à apporter à la maison les provisions d'eau et de bois, on donne sans faute la paille et la litière quand sa besogne est terminée; mais un chrétien qui rend l'âme et les entrailles à force de ramer jour et nuit et qui est toujours en sueur, qu'est-ce qu'on lui donne, qu'est-ce qu'on lui fait, comment le traite-t-on? Comme nourriture, vous le savez, on lui donne à peine un peu de mâchemoure réduite en poussière ou deux ou trois morceaux de biscuit puant et presque pourri; dans de rares circonstances et à titre de régal, on y ajoute un peu d'eau acidulée qui donne à ce biscuit sans saveur un semblant de goût, et voilà toute la nourriture du malheureux et désespéré rameur. Comme boisson, c'est à chacun de prendre l'eau qu'il peut lorsque le bateau en fait quelque part en toute hâte et presse pour éviter d'être signalé; à défaut de ce faire, un chrétien peut crever de soif sans trouver personne qui lui donne ou lui fasse donner une gorgée d'eau. Bien plus, il arrive maintes fois que ces larrons, dans leur insatiable convoitise de vols toujours répétés, négligent de faire de l'eau et compatissent si peu au sort des misérables chrétiens, que de ceux-ci les uns s'évanouissent, d'autres meurent de soif, d'autres encore sont réduits à boire l'eau de la mer même, ainsi qu'il arriva (juin 1579) sur le bâtiment de Mami Corso : trente-deux rameurs chrétiens, captifs depuis peu, y moururent de soif, et des esclaves de mon patron embarqués sur ce bateau me jurèrent que pendant plus de huit jours ils n'avaient bu d'autre eau que celle de la mer. Quant aux traitements, ils reçoivent de terribles coups, toujours renouvelés, à l'aide de bâtons durs et noueux d'olivier ou de grosses courbaches de nerfs de bœuf et de fortes cordes de chanvre, qui sont maniés à deux mains et lancés à toute volée, non pas par un seul, mais par le reïs aussi bien que par tous les Turcs ou renégats qu'il y a dans la galère ou la galiote; tous se font bourreaux et exécuteurs, tous sautent dans la coursie, les uns à droite, les autres à gauche, déchargent d'épouvantables coups sur les chrétiens nus, chacun s'efforçant de se montrer plus cruel que son voisin, leur cinglant les épaules, les blessant à la tête, leur brisant les dents, leur arrachant les yeux, leur broyant les os, bref, ne laissant aucune partie du corps qui ne soit martyrisée, noire, mâchurée, couverte d'atroces meurtrissures; les bancs ruissellent du sang chrétien qu'ont fait jaillir les bâtons et les courbaches qui s'abattent de toutes parts tout sentiment de pitié est mis de côté et les malheureuses victimes se trouvent estropiées des bras ou des jambes. Et cette rage est ordinairement si répandue chez eux tous, que même ces vils valets Mores et renégats se lèvent de leurs bancs pour distribuer aussi de coups de poing, de pied et de fouet, des soufflets à ces malheureux chrétiens près de rendre l'âme et qui ramen de toutes leurs forces. Cela ne suffit pas encore, on en voit beaucoup qui se précipitent sur ces misérables et

qui, animés d'une rage sauvage, leur arrachent les oreilles à coups de dents et leur tranchent les narines, ce qui est un spectacle quotidien.

Aussi, un de ces bâtiments ne semble pas être autre chose qu'un enfer dans lequel s'agitent de toutes parts des démons infligeant tous les genres de supplices aux chrétiens ; on n'y entend autre chose que le retentissement des coups provenant de l'une ou l'autre espèce de tourment, que les paroles infernales lancées par les persécuteurs : chiens, dogues, cornards, canailles, ennemis de Dieu, maudit soit ton Christ, maudites soient ta loi et ta foi, maudit soit le Dieu que tu adores et à qui tu crois ; toutes choses telles que les yeux ne puissent les voir, que les oreilles d'autres que ces bêtes féroces ne puissent les entendre sans grande peine et chagrin, bref un spectacle plus terrifiant et plus horrible que nul autre. Puis ce sont les ordres relatifs à la navigation : rames à l'eau, en route, dressez la tente, abattez-la, dressez les mâts, calez les mâts, hissez la voile, levez l'ancre, carguez la voile, halte, balayez, lavez les coursies, étendez les vêtements, battez les capotes et les turbans, faites de l'eau, allégez, carénez ; enfin pour boire, manger, dormir et faire tous les menus services du bateau ou pour tout ce qui concerne les rameurs, ces barbares ne peuvent rien dire ou ordonner sans employer le bâton, les coups de pied, les ruades, les coups de poing, bourrant et suppliciant sans trêve ces misérables captifs. Y a-t-il donc au monde des fatigues et des travaux tels qu'on puisse les dire égaux ou comparables à ceux-là ?

ANTONIO. — Il y a encore un autre exercice auquel ils se livrent très ordinairement ; j'ignore si vous l'avez vu comme moi. Quand ils font une *çofra* ou banquet, ou encore quand ils sont remplis de joie, par suite d'une prise qu'ils ont faite, ils s'enivrent de vin et d'alcool *(arrequin)*, puis soudain font mettre habit bas à toute la chiourme, et la plupart d'entre eux s'armant de bâ-

tons, de courbaches et d'étropes se mettent à frapper à tort et à travers, ne s'arrêtant que quand ils ont moulu de coups tous ces malheureux et qu'ils se sont teint les mains et les vêtements du sang chrétien qui dégoutte de leurs épées comme d'autant de fontaines ; ils restent alors satisfaits et triomphants, tandis que les éclats de rire de leurs compagnons saluent les cris, les gémissements et les exclamations de douleur des chrétiens.

SOSA. — Des actes aussi barbares et dont certains fauves sont même incapables, n'ont pas été commis par ces monstres de Phalaris et d'Aruncus *(sic)*, qui se faisaient, dit-on, un grand plaisir d'entendre les cris de douleur poussés par ceux qu'ils faisaient brûler vifs dans le taureau et le cheval de bronze. Mais c'est ainsi qu'agissait cette bête féroce qu'était l'empereur Caligula, qui, infligeant d'affreuses tortures à un musicien distingué, se raillait des gémissements et des cris de douleur arrachés par la souffrance à sa victime, et disait que ce chanteur avait tout de même une belle et agréable voix. On m'a raconté la même chose de cet impur renégat, de ce Calabrais teigneux qu'était Otchali, qui fut amiral du Grand Turc et que cette canaille tient pour un homme unique et le plus extraordinaire du monde. Comme il avait entre autres pris un chevalier italien de notre ordre, quand nos trois galères de Malte se perdirent en Sicile sur la Licate, en 1569, et qu'il lui arrivait plus d'une fois, d'autres disent tous les jours, de s'enivrer, il criait à haute voix quand il était dans cet état : « Qu'on saisisse ce chien de Saint-Jean et qu'on lui applique sur l'heure deux cents coups de bâton ! » On prenait le malheureux par les pieds et les mains, on le couchait tout nu et à plat ventre sur la coursie, et si Otchali avait ordonné deux cents coups, on lui en appliquait trois cents ou davantage, tandis que l'amiral regardait de la poupe en riant joyeusement des cris poussés par le malheureux chevalier.

ANTONIO. — Je connais très bien ce chevalier, qui

s'appelle Lanfre Duche, à propos de qui j'ai maintes fois entendu raconter à Malte ce que vous venez de dire. Il n'y a pas à s'étonner qu'Otchali manifestât une haine si grande et si ardente spécialement contre les chevaliers de Saint-Jean, car ce sont eux qui ont toujours refréné et réprimé son audace de corsaire et de brigand depuis le jour où il a commencé, de concert avec le roi de Tripoli Dragut, proche voisin de Malte, à se livrer aux déprédations. Nul renégat, après avoir rejeté la foi du Christ, s'être éloigné de Dieu et avoir logé Satan dans sa poitrine, ne peut pas, en fait de vices, de malédictions contre les pauvres chrétiens, n'être pas pire qu'une bête, ou pour mieux dire, qu'un démon incarné. Quel plaisir, quelle satisfaction peut-il avoir sinon de baigner ses mains dans le sang des chrétiens et de voir ceux-ci s'agiter dans les tourments ? Toutes ces affres, ces coups de bâton, ces coups de fouet, ces mauvais traitements dont souffrent les chrétiens embarqués dans les galères, qui les cause, de qui viennent-ils sinon de ces renégats, qui, pour montrer qu'ils sont de bons Turcs — alors qu'en réalité, aussi peu Turcs que chrétiens, leur seul but est de s'adonner sans aucun frein aux plaisirs de la chair — se vantent de martyriser leurs anciens coreligionnaires et de dépasser, en cela et dans tous les genres de cruauté, tous les Mores et tous les Turcs. Il arrive même maintes fois qu'ils montrent cette férocité et infligent ces tourments à leurs anciens amis et connaissances, bien plus, même à leurs parents et à leurs propres frères, sans que jamais la compassion les saisisse; sans que la vue du martyre de leur chair et de l'effusion de leur propre sang puisse les émouvoir.

SECTION XI.

SOSA. — Du moment que la dureté et la sauvagerie d'un cœur peuvent dépasser celles d'un fauve ou d'un

tigre, les devoirs éminents et aussi naturels que ceux de la parenté ne sont pas faits pour émouvoir et adoucir. Aussi ne m'étonné-je pas que les pauvres chrétiens employés à la navigation, trouvant tant et de si cruels bourreaux avides de leur sang et ardents à les maltraiter sans pitié, meurent en si grand nombre sous les coups, par la faim et par les supplices, et que tous ces navires, chaque fois qu'ils sont en mer, fournissent aux poissons une si copieuse nourriture par les cadavres qu'on leur lance.

ANTONIO. — Il ne peut en être autrement, et l'on ne peut dire quelle pitié c'est que de voir parmi ces chrétiens crevés de travail et de tortures, les uns tomber morts sur leurs avirons, d'autres sur leurs bancs, d'autres encore entre les bancs. On en voit qui, réduits au désespoir, se pendent en attachant au banc une corde qu'ils se passent au cou avant de se jeter à la mer : c'est ce que firent naguère (septembre 1578) un Napolitain en revenant du Ponant sur la galère de Mami Reïs, et un Espagnol monté sur la galère du renégat Génois Djafar Reïs en revenant dernièrement de la course du Levant en compagnie des autres bâtiments. Et ceux qui restent en vie, en quel état les retrouve-t-on ? Bornez-vous à jeter un coup d'œil sur ces esclaves de votre patron qui sont rentrés récemment et que vous aurez vus dans cette cour : regardez ces corps et ces visages, si desséchés, si difformes qu'ils sont méconnaissables, si réduits de partout qu'il ne leur reste que les os et la peau, à un point tel que, tout vivants qu'ils sont, on peut en faire l'étude anatomique et découvrir tous leurs os, nerfs, veines, artères et cartilages.

SOSA. — J'ai eu l'âme et le cœur pleins à déborder quand naguère (5 novembre 1578) ils sont venus me voir à la suite de leur retour, et que chacun d'eux m'a raconté, avec accompagnement de larmes et de soupirs, ses travaux et ses misères. Je dois à la vérité de dire que, bien que les ayant sous les yeux, je ne pouvais

reconnaître plusieurs d'entre eux; et quand je leur demandai, en manifestant toute ma pitié, ce qui avait ainsi déformé et rendu méconnaissables leurs visages, ils m'exposèrent tous les supplices, travaux et misères des chrétiens embarqués sur les bâtiments de ces barbares, ce dont nous venons de parler, et ajoutèrent deux choses qui m'ont laissé tout surpris. Voici la première.

Partis d'Alger et arrivés en peu de jours à Bizerte, ils procédèrent au radoubage, car les Turcs songeaient à se diriger vers la Sicile et la Calabre pour y faire la course, et le reïs, en sa qualité d'homme versé dans l'art de la navigation, fit procéder à l'examen de tous les agrès, apparaux et rames du bâtiment, pour que tout fût parfaitement en règle et qu'au cours du voyage on ne se trouvât en faute de rien, ni gêné par le manque de quoi que ce soit. On arriva ensuite à la Galippe, toujours sur la côte de Berbérie, mais plus à l'Est que Bizerte et la Goulette, en face de Trapani, ville de Sicile, et, comme on voulait mouiller, il arriva, tant les chrétiens ramaient vigoureusement, qu'une rame se rompit par le milieu, là où se trouvait un nœud dans le bois; c'était donc plutôt une séparation entre les parties du bois réunies en ce nœud qu'une rupture ou une cassure. A cette vue les Turcs et les renégats se mettent à crier bien haut trahison, trahison! et accusent les chrétiens de s'être entendus à Bizerte avec le fabricant de rames, quand ce dernier les avait préparées et examinées, pour lui faire donner un coup de ciseau, à cette rame comme aux autres, afin que si, pendant leur course, un navire chrétien leur donnait la chasse, ils restassent en plan et ne pussent fuir par suite de la rupture des rames. A peine cette allégation, encore que dépourvue de fondement, est-elle émise que tous l'admettent pour vraie et affirment qu'il en est bien ainsi. On se saisit aussitôt du fabricant de rames, brave Espagnol originaire du port de Santa-Maria et esclave de notre patron, et, pour lui arracher

l'aveu du complot et de la prétendue entente existant entre lui et ses complices chrétiens, on le dépouille entièrement de ses vêtements, on l'étend dans la coursie en lui empoignant les pieds et les mains, et on lui distribue trois cents coups sur le dos et autant sur le ventre, l'estomac et les jambes, si bien qu'on le fit passer du blanc au noir et qu'on le laissa tout moulu et comme mort, malgré les cris que poussait le pauvre diable affirmant qu'il n'avait jamais fait pareille chose ni n'y avait même jamais songé, car on ne voulait ni le croire, ni même l'entendre. On s'apprêtait à faire de même à ses compagnons de banc, qui étaient les plus soupçonnés, ainsi qu'au reste des chrétiens, quand par hasard un Turc, examinant avec soin la rame et voyant qu'elle s'était rompue à un nœud du bois et qu'il n'y avait aucune trace d'un coup de ciseau ou d'un autre instrument, s'écria que personne n'était coupable, et put ainsi tranquilliser ses camarades, qui déjà se saisissaient des chrétiens, blêmes de terreur à la vue du supplice dont ils étaient menacés et des coups dont ils allaient être accablés.

Antonio. — Je vous crois, mais je ne m'étonne pas peu que cette canaille ait ainsi pu se calmer, car dans de pareils cas et pour des motifs moins graves elle a coutume de s'emporter contre les pauvres chrétiens, pour des raisons bonnes ou mauvaises, sans vouloir prêter l'oreille à la raison, et d'obéir à une folle colère, où ces gens prennent pour prouvé ce qu'ils disent.

Sosa. — C'est ainsi que cela se passa dans le second fait qui m'a été raconté, et que voici. Après avoir passé un mois et demi à faire la course et à se livrer au brigandage sur les côtes de Sicile, de la Calabre et de Naples, ils revenaient avec leur bâtiment chargé de captifs et de riches marchandises de toute sorte qui remplissaient la cale, et arrivèrent à Panaria, l'une des huit petites îles situées au nord de la Sicile : — les anciens les appelaient Éoliennes, Vulcaniennes, Lipa-

riennes, Éphestiades ; Pline et Strabon disent que de leur temps il ne s'en trouvait que sept, alors qu'il y en a maintenant huit, tandis que Servius en compte neuf. — La chiourme était donc là à prendre le repos que méritait une navigation ininterrompue quand un chrétien trouva qu'il lui manquait l'un des deux souliers qu'un Turc lui avait donné à garder avec d'autres hardes, ainsi qu'ils font tous, car il est d'usage pour chacun d'eux de confier cela au chrétien qui rame à côté du banc où il se trouve lui-même. Le chrétien prend peur, car il redoute d'être fouetté, en vain il retourne tout ce qui se trouve autour de lui, et comme il ne trouve rien il prie les chrétiens ses voisins de se passer de mains en mains le soulier et de donner le mot à tous, comme d'habitude, pour le cas où l'un d'eux aurait vu ou trouvé la chaussure manquante et qui devait compléter la paire, tout cela se faisant avec toute la naïveté du monde et sans aucune arrière-pensée maligne. Mais le hasard fait qu'un renégat le voit et prévient le reïs ; aussitôt tous les Turcs et renégats élèvent la voix et poussent des cris : les chrétiens, disent-ils, veulent se soulever et s'enfuir avec le navire, le soulier qu'on passe de mains en mains est le signe de l'entente intervenue entre eux. Et alors sans autre motif ni raison, fermant l'oreille aux explications les plus nettes que donnent les chrétiens, ils se jettent comme des lions enragés sur le misérable captif qui cherchait ce soulier sans songer à mal ; en vain il élève la voix pour leur faire entendre son innocence, ils le saisissent, le dépouillent incontinent, lui attachent les mains par derrière et lui suspendent aux pieds une lourde pierre fixée par une corde ; on le hisse en l'air à l'aide d'une poulie fixée à une antenne ; puis on lui administre tant de vigoureux et terribles coups de corde qu'on lui disloque tous les membres, les muscles et les os, et qu'on finit enfin par le laisser pour mort et sans voix. Ce chrétien cependant était si homme de bien que, malgré toutes les demandes qu'on lui faisait de dénoncer

ses complices et de donner des détails sur le complot, la douleur ne put rien tirer de lui et il se borna à confesser la vérité, invoquant Dieu et la Vierge sa sainte Mère et répétant toujours que tout cela était de la méchanceté et de vaines imaginations. Mais toutes ses protestations ne servirent guère à le faire croire ni à calmer ces caractères sauvages ; car ils dépouillèrent sur-le-champ de leurs vêtements autant de chrétiens qu'il y en avait, et les étendirent sur la coursie depuis la proue jusqu'à la poupe, puis poussant des clameurs à ébranler le ciel et la terre, ils les accablèrent de coups de fouet et bâton jusqu'à ce que ces bourreaux lassés restassent eux-mêmes hors d'haleine.

Antonio. — Quel triste et horrible spectacle, digne d'exciter toute la compassion humaine ! J'ai touché à une chose qui, à elle seule et à défaut de toute autre, suffirait à rendre le sort des pauvres chrétiens qui naviguent si péniblement sur les navires de ces barbares, le plus malheureux et le plus misérable du monde : car s'il est insupportable et pénible au plus haut point de vivre ou d'avoir affaire avec un homme soupçonneux et méfiant qui n'obéit pas à la raison mais à ce que son humeur fantasque et son imagination troublée lui font voir et qu'il prend pour la vérité, quel tourment ne doit-ce pas être si par-dessus le marché cet homme est un vil barbare sans jugement et adonné à l'ivrognerie, qui, le bâton ou le fouet à la main, peut vous faire subir les conséquences de tout ce que lui inspirent le vin d'une part, la haine et la peur d'autre part ? Aussi ce qui est cette fois arrivé aux chrétiens dont il s'agit a lieu pour presque tous ceux qui naviguent, en quelque sorte à tout moment, non seulement pour des raisons de ce genre mais aussi pour d'autres bien moindres et tout à fait insignifiantes ; pour maltraiter les malheureux employés à la chiourme, pour les faire tomber sous le bâton et le fouet, il suffit que l'un d'eux parle bas à son camarade, rie avec lui, le regarde fixement, fût-ce même

la nuit et dans l'étroit espace qui sépare les bancs dans un petit bâtiment, alors que les pieds et les mains ne peuvent s'allonger. Qu'il y en ait un qui remue à peine un bras ou une jambe, qui touche un tonnelet ou une gamelle ou un soulier, aussitôt les gardiens sont sur lui, le frappent à tour de bras à coups de bâton et de fouet, et parce qu'ils lui imputent quelque méfait, l'accablent aussitôt.

Ce sont là des faits qui paraissent incroyables et que je n'ai à la vérité pas vus de mes yeux, dont je ne parle pas par expérience personnelle; mais ils sont si ordinaires et ces supplices sont tels que nous ne nous étonnons pas du nombre considérable de chrétiens qui meurent chaque jour lorsqu'ils sont employés à la course, tandis que d'autres, réduits au désespoir, se donnent la mort de leurs propres mains; il faut être surpris plutôt que quelques-uns reviennent à Alger et qu'ils ne trouvent pas tous leur tombeau dans la mer. Pour conclure on peut tout simplement affirmer, en présence des souffrances du chrétien embarqué, qu'il est prodigieux de le voir revenir jusqu'ici.

Sosa. — Et quel est l'homme doué de sens qui ne jugerait pas de même? La vérité est pourtant que le labeur auquel sont soumis ceux qui restent à terre n'est guère moindre, si bien que c'est une cause d'étonnement et d'épouvante pour quiconque s'en rend compte.

Antonio. — Je ne nie pas en effet que ces barbares ne puissent pas quelquefois, s'ils ont un peu de pitié, permettre à leurs victimes de déposer leurs rames, ni non plus qu'à terre le traitement ne puisse être meilleur. La haine et l'horreur qu'ils ont presque tous pour nous sont si vives, si ardentes que tout ce qui nous fait souffrir est pour eux une cause de plaisir et de satisfaction; mais quand ils voient que les forces et le tempérament de certains ne sont pas faits pour le labeur et les tortures de la mer, ils les laissent à terre en les réservant pour d'autres tortures qu'ils croient plus supportables

et auxquelles ils les jugent en état de résister, si grandes et si épouvantables qu'elles soient véritablement.

Sosa. — C'est bien ce que je disais, et vous voyez comment ils chargent ces malheureux de tant de fers et de chaînes qu'ils ne peuvent se mouvoir : les uns ont de gros fers aux pieds, les autres de lourdes barres transversales; ceux-ci ont de gros brodequins de fer, ceux-là d'horribles chaînes, soit sur les épaules, soit ceignant le corps, soit encore sur le cou et les épaules; d'autres encore ont de lourds colliers de fer avec crochets et cloches. Le nombre n'est pas petit de ceux qui sont chargés à la fois de tous ces instruments, qui les empêchent de faire un pas ni de se remuer. Vous trouverez en outre que la plupart sont enfermés dans les maisons, dans les bagnes ou dans des logements obscurs, humides, puants, qu'il y en a beaucoup au sous-sol, dans des caves étroites et des cachots obscurs où on les fait travailler continuellement, à la lumière d'une chandelle si même il y en a, à tourner des moulins à bras que tous ont chez eux à cet effet. C'est au même travail qu'ils occupent aussi jour et nuit d'autres captifs dans des cours froides et humides, et tout ce qu'on leur donne après cela consiste en deux petits pains d'orge ou de son et en eau; ajoutez que les portes sont surveillées par autant de gardiens que s'il s'agissait de fauves qui, une fois dehors, ne manqueraient pas de massacrer et décoller tout le monde. Si par hasard on en laisse sortir quelques-uns dans la rue, vous savez bien que c'est pour aller les occuper aux travaux publics, ou aux monuments ou aux murailles de la ville; tout chargés qu'ils sont de chaînes et de fers de toutes sortes, on leur fait extraire la pierre des carrières, on la leur fait apporter au logis, on leur fait gâcher le mortier, cribler la chaux, ramasser le sable, charrier les briques, le bois et le marbre. Tout le service domestique du logis n'est-il pas encore fait par ces malheureux, toujours porteurs de leurs chaînes? Ils apportent les

provisions de bois, montent l'eau sur leurs épaules, portent le pain au four, vont au moulin, balayent, lavent les corridors, les cours et les vestibules, prennent soin des chevaux et de tous les animaux, labourent les champs, font paître les vaches et les troupeaux, défoncent les vignes, cultivent les jardins, ensemencent, arrosent, cultivent et gardent les enclos. En outre, presque toujours ils ont à côté d'eux, tandis qu'ils se livrent à ces occupations, un More ou un vil nègre qui leur sert de gardien et qui, un bâton à la main, les suit partout, les bourrant de coups, ne leur laissant le temps ni de se reposer ni d'éponger leur sueur. Si par hasard, fatigués de leur énorme labeur et du poids pesant de leurs fers et de leurs chaînes, ils relâchent quelque peu celles-ci ou les laissent tomber de leurs épaules pour ainsi un peu soulager leurs membres endoloris, ce gardien barbare ne le permet pas et les force, comme s'ils étaient de marbre ou d'acier, à toujours supporter cette charge et à garder la houe dans leurs mains. Tel est le service inhumain et cruel auquel ils doivent toujours, et sans arrêter un moment, peiner et suer, y épuisant leur vie et près de rendre l'âme. Ajoutez à cela, ainsi que vous le voyez, qu'on les laisse tous sans aucune exception nu-pieds, sans vêtements, affamés, exposés au soleil, à la lune, à la pluie, au vent, au froid aussi bien qu'à la chaleur; si par hasard on leur donne d'une main un petit pain de son pour tromper la faim cruelle qui les ronge, de l'autre on leur distribue des coups de bâton, tout en les traitant toujours de chiens, juifs, canailles, cornards et maudits.

Et que dire encore de tous ceux qui, déjà traités si inhumainement, sont en outre forcés, les jours où le travail manque, d'aller gagner des journées dont le prix est versé à leurs maîtres? Comme la plupart ne connaissent aucun métier manuel, on les envoie au loin dans les champs et les montagnes, jusqu'à dix et douze milles de distance, pour faire du bois, pour vendre de

porte en porte de l'eau contenue dans de grands et lourds tonneaux qu'ils portent sur leurs épaules et qui leur meurtrissent les chairs, pour s'occuper à des travaux de labour ou autres que font les voisins, pour fouir et creuser dans les vignobles et les jardins, pour fabriquer de la poudre ou forer des canons, pour fouler la glaise, pour faire des briques et autres travaux analogues qui leur rapportent, non sans sueur, quelques aspres; ils remettent ce salaire, quand ils rentrent le soir au logis, à leurs inhumains patrons, et il n'y a pas à refuser ou à tâcher d'esquiver cette remise, car les coups de bâton, de fouet et de poing ne manquent pas. Et si au moins quand ils rentrent le soir tout trempés de sueur, ils recevaient un morceau de pain dur ou de biscuit ou qu'ils pussent se procurer un peu de blé ou de son mal cuit dans de l'eau salée, ou un peu de pilau insipide ou du surplus du riz du patron, ce qui ne se refuse pas même aux ânes, les malheureux captifs surmenés pourraient ainsi s'alimenter et recouvrer quelques forces, et leur malheur serait moins grand! Mais pour comble de barbarie, le misérable qui ne peut gagner pour le patron un salaire qu'en suant et peinant toute la journée doit encore chercher à se procurer quand, comment et d'où il peut de quoi se sustenter, sans quoi il doit, comme le caméléon, vivre d'air et de vent.

ANTONIO. — C'est là la cause pour laquelle dans toutes les rues et endroits de la ville on trouve toujours une infinité de chrétiens si faibles, si malades, si exténués et défigurés que c'est à peine s'ils se tiennent debout ou s'ils sont reconnaissables. Beaucoup d'entre eux pourtant ne sont rien moins que des gens honorables et considérables, des prêtres, des religieux, et beaucoup de vieillards, si bien que c'est la plus grande pitié du monde rien que de les voir.

SOSA. — Il ne se peut qu'un corps formé d'une chair périssable, fût-il d'acier, ne finisse pas par se consumer

et se décomposer par l'effet d'un poids si formidable de travaux excessifs et ininterrompus accompagnés de tant de misères. Se peut-il donc que par l'inhumaine cruauté de cette vile et bestiale canaille les choses se passent ainsi ! Un chrétien perd la santé et, son tempérament ne pouvant résister à ces grandes fatigues, le voilà qui tombe malade et sans forces, il est pris par les entrailles ; on ne lui donne aucun soin, ni purgatif, ni bouillon, ni sirop, ni aucun aliment destiné à l'homme, pas même un morceau de bon pain ou un broc d'eau fraîche ; nul ne cherche pour lui une natte ou un paillasson ou un peu de paille où il puisse reposer ses membres malades et sans force ; nul même le voyant ne s'arrêtera pour lui dire : « Chrétien, de quoi souffres-tu ? qu'as-tu ? » Et ces mêmes gens trouvant dans la rue un chien malade s'empressent de l'emporter chez eux et regardent comme un mérite aux yeux de Dieu les soins qu'ils lui donnent ! Alors que s'il s'agit d'un chrétien qui a comme eux une âme et une raison, qui est leur congénère, qui représente après tout leur argent et leur propriété, dès qu'il est malade ou qu'ils le voient mourant, ils l'éloignent d'eux aussitôt, comme s'il s'agissait d'une chose empestée et maudite ; ils ne veulent même plus le regarder et le font plutôt jeter aux ordures.

(A suivre.) Traduction MOLINER-VIOLLE.

BULLETIN

M. de Brazza, commissaire général du Congo, est rentré à Alger, de son excursion dans le Sud, le 8 avril dernier et en est reparti le lendemain pour Paris. Quelques heures avant le départ du célèbre explorateur, la Société historique algérienne était reçue par lui à l'hôtel de la Régence. M. Arnaud, notre président, a pris la parole en ces termes :

« Monsieur le Commissaire général,

» La Société historique algérienne a décidé, dans sa dernière séance, pour rendre hommage à l'illustre et intrépide voyageur, au grand patriote, de vous offrir le titre de membre honoraire.

» Votre retour à Alger a été si soudain, votre départ est si rapide que nous n'avons pu, à notre grand regret, donner à notre démarche d'aujourd'hui toute la solennité désirable. Quoi qu'il en soit, nous vous prions d'être des nôtres. Qui, plus que vous, y a droit ? Qui, plus que vous, a droit de cité chez nous ? Votre nom est populaire en Algérie, non seulement parmi les Français, parmi les étrangers, mais encore parmi nos musulmans qui savent que vous les aimez, que vous les appréciez.

» Le Congo était inconnu, hier, de nos indigènes ; aujourd'hui il leur est familier. Pour eux, c'est un pays algérien, c'est la continuation de leur Sud. Dans leur foi robuste, il n'y a qu'à monter à cheval pour vous rejoindre.

» Cette croyance de nos populations musulmanes, toujours enthousiastes du beau, du merveilleux, deviendra, nous l'espérons, dans un avenir peu lointain, une réalité, grâce à vos gigantesques et irrésistibles efforts. »

M. de Brazza, après avoir remercié de leur démarche les membres de la Société historique algérienne, a répondu qu'il était très heureux de revenir en Algérie, où il était déjà venu en 1871, pendant l'insurrection algérienne.

« Dans le nord du Congo français, a-t-il ajouté, nous nous trouvons, comme en Algérie, en présence de populations musulmanes, et il y a, selon moi, une liaison plus étroite qu'on ne pense entre les intérêts de l'influence française dans ces contrées et ceux de notre domination dans l'Afrique septentrionale. De nombreux Algériens se sont déjà consacrés à étendre notre influence dans des territoires dépendant du Congo ; ce sont, la plupart, des Français, mais nous avons aussi des Arabes algériens, notamment deux instituteurs qui sont établis à Koundé et qui ont été fort bien accueillis par la population du pays. C'est en raison de cette connexité d'intérêts entre le Congo français et l'Algérie, que j'ai tenu à voir de près les musulmans algériens et que j'ai fait un voyage dans le Sud des provinces d'Alger et d'Oran. J'en reviens persuadé que nous avons ici des éléments précieux qu'il nous sera facile d'utiliser au profit de l'expansion coloniale française dans le centre de l'Afrique. »

L'acquisition par l'Allemagne de territoires sur la côte orientale de l'Afrique a aussitôt provoqué chez les savants de ce pays des recherches relatives entre autres au droit Ibadite. C'est ainsi que M. Sachau, professeur à l'université de Berlin, a publié, avec une introduction, la traduction de la portion du traité de droit d'El-Besîwi, imprimé à Zanzibar en 1886, relative au droit successoral (*Muhammedanisches Erbrecht nach der Lehre der Ibaditischen Araber von Zanzibar und Ostafrika*, Berlin, 1894, 55 pp. 4°). Il est à souhaiter que nos arabisants s'occupent aussi d'étudier le droit musulman sous une forme que la possession du Mzâb ne nous permet pas de négliger.

Il n'est que juste, cependant, de rappeler que M. E. Zeys, qui avait fait paraître, en 1891, une brochure de 94 pages (*Le Nil ; du mariage et de sa dissolution*), lui a donné récemment une suite, sous la forme d'une autre brochure (*Le Nil ; chapitre des successions*, Alger, Gojosso, 1895, 55 pp. in-8°). L'exécution typographique de la seconde est fort inférieure à celle de la première, mais par contre celle-ci était dépourvue de notes.

Sous le titre *Tunisische Maerchen und Gedichte*, M. Stumme a publié à Leipzig (1893, 2 vol. 8°, 113 et 157 pp.) divers contes et poésies dans la langue vulgaire de Tunis. De ces divers morceaux, les uns sont publiés en texte, transcription en caractères latins et traduction ; d'autres en transcription et traduction seulement.

Dans son introduction, l'auteur a aussi étudié la prononciation, qu'il s'est efforcé de figurer par des signes typographiques très nombreux et compliqués, peu propres à faciliter la lecture. Il est même permis de se demander si parfois un excès de scrupule ne lui a pas fait noter comme positives et générales des nuances de prononciation toutes personnelles. L'intérêt des contes édités est purement philologique, car le fond en est d'ailleurs connu.

Les poésies populaires (p. 87-113 du t. I) doivent être rapprochées des poésies bédouines publiées par le même savant (*Tripolitanische-tunisische Beduinenlieder*, Leipzig, Hinrichs, 307 pp. 8°), traduites en français par A. Wagnon (*Chants des Bédouins de Tripoli et de la Tunisie*, Paris, Leroux, 1894, VI-37 pp. 8°).

On ne peut que s'associer au souhait exprimé dernièrement par M. Clermont-Ganneau dans la *Revue critique*, que les Français s'occupent d'étudier *scientifiquement* le dialecte maghrebin et de suivre pour cela les modèles existant pour les dialectes égyptien et syrien.

Le *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine* pour 1894 constitue un gros volume d'environ 750 pages, orné de nombreuses planches et très nourri. La portion principale en est constituée par la seconde et dernière partie de l'importante étude consacrée par M. Vars à Constantine antique, où il étudie l'administration et les magistrats de la ville ; ce travail tout entier a été édité à part sous le titre *Cirta, ses monuments, son administration, ses magistrats*. La chronique de Zerkechi, où l'on trouve bien des renseignements nouveaux sur les Hafçides de Tunis et l'est de l'Algérie actuelle, a été traduite et annotée par M. Fagnan. Le Musée de Philippeville a fourni les deux portraits d'Agrippine l'aînée et de Julia Pia à M. Gsell, qui a également édité un grand nombre de fragments d'inscriptions provenant de Thibilis (Announa). Les inscriptions inédites de la province de Constantine ont été étudiées et publiées par M. Vars. M. Gœtschy a

rendu compte des fouilles entreprises en Tunisie à Haydra et publié les inscriptions mises au jour ; il a en outre relevé et décrit les restes d'une muraille élevée par les Romains pour barrer un passage du Cherb, montagne qui sépare le Nefzaoua de la région de Gafsa. Une note de M. C. Viré nous fait connaître les antiquités préhistoriques et romaines qu'il a relevées sur le territoire de la commune mixte de Taher. L'âge de pierre à Tébessa a fourni à M. Duprat l'occasion de publier divers silex taillés ; d'autres spécimens typiques de ce genre de monuments, provenant du Musée de Constantine, sont également mis sous nos yeux par M. Prudhomme, qui nous fait en outre connaître une stèle laraire trouvée au Chettaba. Enfin, le lieutenant Durand, dans un rapport sur des recherches d'eau entreprises vers Tébessa, signale les puits et citernes romaines que ses travaux lui ont fait rencontrer.

Dans les *Nouvelles archives des missions scientifiques* (t. VII, 1895), M. de la Blanchère a traité également cette question si importante de l'eau dans l'Afrique septentrionale ; il a parlé au point de vue historique, et plus particulièrement de la Tunisie, de *L'aménagement de l'eau et l'installation rurale dans l'Afrique ancienne* (tirage à part, 109 pp. in-8°, Paris). Après avoir tracé le plan de l'étude qu'il y a lieu de faire sur la colonisation romaine dans cette région, l'auteur expose le résumé d'un travail complet qui doit paraître ultérieurement et insiste notamment sur les principes d'hydraulique agricole suivis par les Romains pour la mise en valeur de l'Enfida. La petite colonisation individuelle ne lui paraît pas possible, et la mise en valeur complète du pays doit commencer par une phase latifundiaire.

La somptueuse collection des *Musées et collections archéologiques de l'Algérie* s'est augmentée du catalogue du Musée de Cherchel, par M. P. Gauckler, dont il a été question plus haut.

Le catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale vient enfin de se compléter par un troisième et dernier fascicule ; le premier est de 1883 ! Malgré les nombreuses réserves qu'il y a lieu de faire sur le fond même de cette publication, il faut se féliciter qu'elle soit terminée. La partie qui vient de paraître comporte IV pages d'avertissement (sur la formation du fonds), plus les pages

657-820 (fin de la section grammaire, lexicographie, rhétorique, *inchâ*, prosodie, bibliographie, un supplément, la table des titres, celle des auteurs et enfin la concordance des nos anciens et nouveaux). On est doublement surpris de voir figurer, dans un supplément, sans aucune explication, des volumes examinés par M. de Slane, mort en 1878, et de retrouver, là et ailleurs, des volumes entrés depuis lors à la Bibliothèque (voir p. ex. les nos 2,513, 2,514, 4,560, 4,561, etc.) Pourquoi ne pas prévenir les lecteurs de cette collaboration, ni expliquer ce manque d'ordre ? On se convaincra d'ailleurs d'une autre bizarrerie en se reportant à la dernière colonne du tableau de concordance, à la p. 818, où les nos anciens 2,508 à 2,512 et 2,515 à 2,533 provenant de la portion du fonds dite *supplément*, ne figurent pas dans le catalogue imprimé, où l'on trouve le n° 2,534 dudit *supplément*. N'eût-il pas valu mieux faire figurer dans un appendice tout ce qui n'avait pas été examiné en 1878 et tout ce qui a été acquis depuis lors, en augmentant ainsi du nombre respectable d'environ *cinq cents* les manuscrits décrits ?

La lenteur de publication de ce catalogue a été presque égalée par celle de la *Tohfat d'Ebn Acem*, par MM. Houdas et Martel : le premier fascicule de ce traité de droit malékite est de 1882, et le dernier a paru naguère. Les bibliographes et les spécialistes n'ignorent pas que la traduction de cet ouvrage et d'un commentaire complet dont il a été l'objet, qui n'est même pas citée dans la préface de la publication dont il s'agit, avait été faite aussi par feu Bourdens Lasalle, conseiller à la Cour d'Alger. Perron en parle dans sa traduction de Khalîl, Sautayra et E. Cherbonneau reconnaissent, à maintes reprises, toute l'aide qu'ils en ont tirée (voir notamment *Du statut personnel et des successions*, Paris, 1874, préface, p. V).

Il a été publié par M. E. Clavel un nouvel exposé *Du statut personnel et des successions d'après les différents rites* (Paris, 1895, 2 vol. in-8°). Le rite ou école malékite, qui nous touche de plus près, et qui a été antérieurement l'objet de diverses publications, y tient une place importante.

La *Revue algérienne et tunisienne de législation et de jurisprudence* a continué d'imprimer la traduction française, par MM. de France de Tersant et Damiens, des *Principes du droit musulman* selon les rites hanéfite et chaféite, de M. Van den Bergh. Nous y relevons aussi une étude sur la *Terre arch : quel en est, quel en doit être le*

juge? par M. Eyssautier. Mais il faut mentionner d'une manière particulière, à raison de son caractère historique, le commencement d'un travail sur la *Condition de la femme dans l'Afrique septentrionale* (avril 1895), où M. E. Mercier groupe habilement tous les renseignements épars et authentiques de nature à former un tableau complet.

E. F.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

ARNAUD.

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

ALGER AU XVIIIe SIÈCLE

Dans le recueil en cinq volumes constitué par les papiers Venture de Paradis et conservé à la Bibliothèque nationale, une partie du tome I se compose des notes recueillies par ce savant, et relatives à Alger, où il se trouvait encore vers 1789 (1). Elles portent le simple titre de « *Notes sur Alger* ». Elles ont été probablement rédigées dans cette ville même, car le papier sur lequel elles sont écrites porte les traces évidentes des coupures opérées par le service des quarantaines lors de l'arrivée des paquets à Marseille. Elles devaient, dans la pensée de l'auteur, recevoir une forme définitive qu'il n'a pas eu le temps de leur donner ; à plusieurs reprises, on trouve les mêmes faits répétés sous deux ou même trois formes, différant à peine entre elles ; des traces d'eau ont, en plusieurs endroits, rendu très pénible la lecture d'une écriture passablement menue ; plusieurs feuillets sont déplacés, car le classement de ces notes a été imparfaitement opéré par la personne chargée de ce soin lorsque la Bibliothèque les fit relier ; elles sont écrites tantôt à pleines pages, tantôt sur deux colonnes, soit verticalement, soit horizontalement, et maintes fois la marge renferme des annotations ou des compléments ; elles présentent enfin un caractère fragmentaire, dû peut-être à ce que certaines pages se sont perdues ou à la circonstance que l'auteur n'a pas achevé de noter tous les faits qu'il se proposait de colliger.

L'éditeur n'a introduit aucun changement quelconque dans un texte qu'il a cru intéressant de mettre au jour ; il s'est borné à rap-

(1) Cf. la notice de Jomard sur la vie et les travaux de ce savant, en tête de l'ouvrage intitulé *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, Paris, 1844.

procher, à déplacer parfois certains fragments d'après la nature des renseignements qu'ils fournissent, à mettre entre crochets ou à rejeter au bas des pages une rédaction légèrement différente, mais qu'il peut y avoir profit à respecter, le tout de manière à permettre au lecteur de s'orienter plus facilement. La transcription des mots arabes ou turcs, qui d'ailleurs n'est pas uniforme partout, a été le plus possible respectée.

E. FAGNAN.

Situation d'Alger

La ville d'Alger donne son nom à tout le royaume ; elle est le siège du gouvernement et le centre des forces de l'État. Elle est située à 36 degrés et 30 minutes de latitude nord et à 21 degrés et 20 minutes de longitude.

Rien n'annonce qu'Alger soit une ville ancienne. Elle a été probablement bâtie par les Maures, depuis qu'une grande ville qui existait sur le cap Matifou aura été détruite dans quelque révolution ; on y trouve des ruines très étendues, et les pierres des grands édifices qu'il y avait ont servi aux Algériens à faire une partie de leurs fortifications. Cette ville de Matifou pourrait bien être celle à qui Juba II, père de Ptolémée, donna le nom de Julia Cæsarea en reconnaissance des bienfaits qu'il avait reçus de César Auguste. Je laisse aux savants le soin de vérifier mes conjectures.

On peut compter aux environs d'Alger 16,000 jardins ou métairies qu'on nomme حوش (haouch). Comme le beilik hérite de tout homme qui ne laisse point de postérité, il se trouve possesseur d'un grand nombre de ces jardins et de ces métairies, qui fournissent tout ce qui est nécessaire pour l'armement des corsaires, la provision des camps et des garnisons et la table du gouvernement et celle de l'ogeac qui se tient chez l'aga des deux lunes.

Alger peut avoir 5,000 maisons en comptant 180 maisons juives. Il n'y a dans la ville ni places publiques, ni jardins : les rues y sont extrêmement étroites. Mais on doit observer que les appartements sont toujours bâtis à l'entrée d'une cour plus ou moins vaste, selon la maison, et que ces cours mangent beaucoup de terrain. Alger a l'étendue qu'aurait en France une ville de vingt-cinq à trente mille âmes, et je pense que l'on approcherait de sa vraie population en l'évaluant à cinquante mille âmes, eu égard au nombre des femmes qui sont toujours enfermées et qui n'augmentent jamais la foule (1). Parmi ces 50,000 âmes, on peut compter 6,000 Couloglis, 3,000 Turcs levantins, 7,000 Juifs, 2,000 esclaves et autres chrétiens, et 32,000 Maures, parmi lesquels seront compris les gens de Biscara, qui font ici l'office que les Savoyards et les Auvergnats remplissent à Paris ; les Zevawis, les Mozabis, les Gerbavis, etc. Je ne compte que 3,000 Turcs à Alger, parce que les garnisons des places, les camps et les sipahis qui sont au service des beys enlèvent toujours une grande partie des 7 à 8,000 Turcs levantins. Ces 3,000 Turcs, au milieu de tant de peuples qui sont intérieurement leurs ennemis, suffisent pour maintenir tout dans l'ordre et l'obéissance, mais ce n'est que par une extrême vigilance qu'ils peuvent y parvenir, et ils ne doivent jamais l'oublier. Les Couloglis sont encore plus leurs ennemis que les Maures, et il n'y a peut-être dans Alger que les consuls européens qui désirent leur prospérité.

Les Arabes et les Turcs nomment la ville d'Alger

---

(1) Ailleurs on lit (f. 97) : « On pourrait peut-être juger de la population d'Alger par les moulins à farine qu'il y a dans la ville, moulins à meules tournées par des mules ou des chameaux ; il y en a vingt-cinq tenus par les Mozabis, qui font au plus trente mesures chacun par jour. »

Gezair-el-Garb جزاير الغرب, c'est-à-dire les îles de l'Occident, et cette dénomination lui vient des petites îles qui étaient devant la ville et sur lesquelles sont assises maintenant les fortifications de la marine. En 1505, les Espagnols, après s'être rendus maîtres d'Horan, forcèrent les habitants maures d'Alger à leur laisser construire, sur la plus grande de ces îles, un petit fort où ils mirent quelque artillerie, pour empêcher le départ et l'entrée des corsaires mahométans. Cheref ed-Din, le père de Barberousse (1), détruisit en 1530 ce fort qui l'incommodait, et où commandait alors Martin de Vargas, qui fit avec une poignée de monde une très longue résistance. Lorsque ce château fut détruit, Cheref ed-Din [*lis.* Khérédine] fit construire un môle depuis la ville jusqu'à cette île principale, pour mettre les vaisseaux à l'abri du vent du nord et du nord-est. Ce môle a été fort élargi sous le règne de Baba Ali. Ces travaux et les jetées que l'on a faites ensuite ont rendu le port d'Alger plus sûr. Mais dans les tempêtes qui surviennent du nord et du nord-est, les vaisseaux souffrent beaucoup par le retour de la mer, et il faut qu'ils soient amarrés de quantité de câbles pour ne point se briser.

Port. — Le port est artificiel; on a joint à la terre ferme quelques îlots pour former ce port, par un môle d'environ 500 pas géométriques, qui va nord-est et sud-ouest. On en a pratiqué un autre sur les mêmes rochers presque aussi long que le premier, situé nord et sud, qui couvre le port. Il regarde le midi; la largeur de sa passe est à peu près la moitié de celle du port de Marseille; il n'a guère plus de profondeur que de largeur. Il y a partout 14 ou 15 pieds d'eau. Dans le bombardement des Espagnols, les Algériens coulaient à fond leurs corsaires pour les préserver de la bombe. Le fond du port fait cependant un coude où les bâtiments souffrent beaucoup

(1) Il y a là un *lapsus* : lisez Khérédine ou Barberousse.

moins du ressac de la mer dans les gros temps; c'est là où sont placés les vaisseaux de la Régence. Les bâtiments marchands mouillent à l'embouchure amarrés de plusieurs câbles, et ils n'en peuvent trop avoir pendant l'hiver. Il faudrait néanmoins bien peu de chose pour faire de ce port un excellent abri : une jetée de 15 à 20 brasses qui, partant de l'île sur laquelle sont assises les fortifications, s'avancerait un peu en biaisant dans la rade suffirait pour éloigner les vagues et en faire un abri sûr contre toutes les tempêtes.

La rade d'Alger n'est point dangereuse bien qu'elle soit ouverte au nord et à l'ouest; la tenue y est excellente et peut-être n'y est-il plus arrivé de naufrages depuis la malheureuse expédition de Charles-Quint. Les Espagnols dans leurs dernières tentatives y ont cependant laissé beaucoup d'ancres.

Durant notre dernière guerre, M. de la Porte, chef d'une division de trois frégates, y endura un gros coup de vent dans le mois de janvier.

En 1780, le 28 octobre, M. de la Porte, commandant une division d'une frégate et deux corvettes, vint mouiller à la rade d'Alger pour y prendre sous son escorte les bâtiments français qui chargeaient dans ce temps là; il survint une furieuse tempête qui le mit fort en souci.

Les frégates hollandaises y font tous les ans un long séjour durant la mauvaise saison pour venir porter le tribut. En 1784, M. Harenberg, commandant une escadre hollandaise de quatre vaisseaux ou frégates, endura dans le mois de janvier une des plus fortes tempêtes qu'il y ait eu sur mer sans qu'aucun de ses vaisseaux eût chassé.

Mais ce qu'il y a de plus dangereux, ce sont les mauvaises exhalaisons qui partent de la rivière de l'Harach et des étangs de la Métidgé : depuis le mois de juillet jusqu'après les premières pluies d'automne, les vents de terre portent dans les bords des fièvres qui mettent un équipage sur le cadre.

En 1788, dans le mois d'octobre, la frégate la *Courageuse*, commandée par le capitaine Clechon, eut 50 malades en trois jours, et M. de Van der Capel, commandant hollandais, plus de 70 en un mois.

Métidgé. — La plaine de la Métidgé est coupée par la rivière d'Elarach, qui a son embouchure dans la rade à une lieue d'Alger. C'est une superbe plaine de 10 lieues de long sur 2 lieues de large ; elle va aboutir aux montagnes de l'Atlas habitées par les Cabaïlis. Il s'en faut malheureusement beaucoup qu'elle soit toute cultivée ; elle est remplie de lacs et de terres en friche. Les gens d'Alger et le beilik y ont des métairies d'ici et de là, où on met une petite maison pour le maître et des cabanes de joncs pour les cultivateurs maures ; on appelle ces cabanes gourbis. Pour en défendre l'entrée au vent, on applique sur les côtés des bouses de vache.

Château de l'Empereur. — Le Château de l'empereur est avantageusement situé, et les Algériens pourraient l'avoir fortifié d'une manière beaucoup mieux entendue et qui leur aurait été d'une plus grande utilité. Il est à environ 900 toises de la place, dominant sur la plage qui borde la baie.

Cette fortification est d'une figure assez irrégulière, très mal flanquée, sans fossés ni chemins couverts, pas même de palissades qui puissent empêcher d'aller pour ainsi dire frapper à la porte. Il ne leur est pas aujourd'hui d'un grand secours, car les feux sont entièrement plongeants du côté de la place et de la baie. Mais il découvre assez bien les avenues de terre, surtout à l'est. Le grand chemin taillé dans le roc sur lequel ce château est bâti passe auprès à une portée de pistolet ; il lui est presque parallèle et creux d'environ deux toises. Et ce qui prouve encore mieux que ce château a été bâti sans combinaison, c'est qu'à deux portées de mousquet plus avant, sur le droit du même chemin, il y a une hauteur qui commande ce château.

Une erreur populaire attribue ce château à l'empereur

Charles-Quint. Ce prince y fit seulement dresser quelques batteries et quelques retranchements, qu'il n'eut même pas le temps de faire perfectionner ; on en voit encore quelques vestiges tout près du château sur le front qui regarde la place.

Forces maritimes. — Les forces de l'ogeac consistent dans ce moment-ci, 1788, en 8 chebecs ou barques de 18, 22 et 30 canons de divers calibres, et en deux demi-galères. Deux ou trois de ces vaisseaux, ainsi que les galiotes, appartiennent au beilik et les autres aux grands de la Régence et aux particuliers (1).

Depuis le dernier bombardement des Espagnols, les Algériens ont résolu que l'État entretiendrait dorénavant 60 chaloupes canonnières et 40 chaloupes bombardières. A un quart de lieue de la porte de Bab el-Wad, qui est au nord, on a construit de grands magasins voûtés où on remisera ces chaloupes à l'abri du soleil et des intempéries de l'air.

En attendant que les voûtes soient assez sèches pour pouvoir lever la charpente qui les soutient, on a mis les chaloupes dans les fossés des remparts, où elles dépérissent par l'ardeur du soleil. Le port est trop petit pour pouvoir les contenir.

Architecture. — La ville d'Alger est bâtie sur le penchant d'une colline escarpée : les maisons, depuis la marine jusqu'au sommet, y sont rangées en amphithéâtre, de sorte qu'on découvre la mer de presque toutes les terrasses. Le bas de la maison est en pierres, et le restant en briques. Elles sont revêtues de chaux ou de bois, et on les blanchit au moins une fois l'an. La direction des édifices regarde le cap Matifou ; ce cap et Alger forment les deux extrémités d'un fer à cheval. Cette ouverture a environ deux lieues de distance.

Cette ville peut contenir environ 5,000 maisons, toutes bâties sur le même plan, de sorte que lorsqu'on en voit

(1) Cf. *infra*, pp. 304 et 311.

une, on peut avoir une idée de toutes les autres, grandes et petites. La plupart des maisons n'ont que le rez-de-chaussée et le premier. La porte d'entrée donne sur un espace plus ou moins grand qu'on appelle l'*esquifé*, où les hommes s'assoyent pour causer avec les voisins. La porte intérieure ouvre sur une cour carrée ou oblongue, pavée en pierre ou en marbre; tout autour de cette cour règne une galerie soutenue par des colonnes de pierre ou de marbre. Aux quatre faces sont des appartements d'une forme oblongue et étroite, qui ne reçoivent le jour que par la porte et les deux fenêtres qui sont à côté de la porte. Au-dessus de cette galerie est une autre galerie qui soutient les terrasses, et les appartements y sont construits dans le même ordre et dans la même forme que ceux de dessous. Aux côtés de l'escalier qui conduit aux appartements supérieurs et à la terrasse, on pratique quelques chambres pour les domestiques; on nomme ces chambres une *macsoura*. La cour s'appelle *pati* en langue turque et *vast el dar* en arabe. La galerie s'appelle *sahi;* l'intérieur s'appelle *sahi vast el dar* et la supérieure *sahi el âli.*

Le dey. — La maison du dey n'est point bâtie différemment: la cour est très large, et tout à l'entour sont des galeries où le divan se tient. On y est garanti de la pluie par les galeries qui s'avancent sur la cour. Le corps de logis où demeurait le pacha que la Porte envoyait était au fond de cette cour; ils servent de magasins pour les effets du beylik, et le dey y tient au bas ses chevaux et ses mules. Il est d'usage que la petite musique y joue tous les matins. Au-dessus et attenant à ces magasins est le jardin du khrasnadji actuel, nommé Assen Effendi; c'est le plus joli jardin des environs d'Alger. Les appartements où se tient le bey sont tout petits et étroits; il nous a reçus deux fois dans une antichambre qui n'a pas plus de six pieds de large. Personne ne monte dans ses appartements sans sa permission; il est rare qu'il l'accorde. Le vendredi seulement, les quatre grands officiers vont

le prendre dans ses appartements pour l'accompagner à la mosquée(1). La cuisine du dey est dans la galerie supérieure; c'est de là qu'on donne à manger aux grands qui sont obligés de se tenir dans cette maison depuis l'aube du jour jusqu'à l'*assere.* On leur sert trois fois du café, ainsi qu'aux neubetgis: le matin à neuf heures, le moment du dîner et à l'assere. Les neubetgis de la porte y ont leur dîner et leur souper, car ils sont obligés d'y dormir. Le mardi la casa d'enré (?) est fermée.

Le dey descend de ses appartements à la pointe du jour, et il reste au divan jusqu'à neuf heures du matin, qui est l'heure du dîner. Le *krasné* se ferme à bannière basse, c'est-à-dire à une heure et demie; on laisse dehors un sac de 2,000 piastres pour payer la laine et la cire que les gens de la campagne portent; on les paye toujours à l'instant même qu'ils la présentent. La laine est payée sur un teskeré du *vekil kradg,* et la cire se pèse dans le palais même.

Aucun des grands officiers ne peut monter chez le dey pour lui parler d'affaires. Lorsqu'il a quelque chose à lui communiquer, il lui envoie le drogman maure du divan, de sorte que le khasnegi, le cogea des chevaux, l'agha ne parlent au dey qu'en public, lorsqu'il descend à la salle ouverte où se tient le divan et se traitent toutes les affaires. Le vendredi seulement, les grands officiers ci-dessus nommés, les grands écrivains et les autres grands se rassemblent à onze heures et demie, et ils montent tous ensemble dans les appartements du dey, qu'ils accompagnent à la mosquée.

Cette maison, qu'on nomme *pacha capousi,* la Porte du pacha, et que les Francs nomment la maison du roi, est située dans la plus grande rue d'Alger, dont une extrémité aboutit à la porte de Bab el-Wad, au nord, et l'autre à la porte dite Bab Azoun, au midi. Cette rue, quoique la plus large d'Alger, n'a guère plus de dix pieds

(1) Cf. p. 274.

de largeur. On la nomme *el-souc el-kebir*, à cause que toutes les boutiques des marchands et des ouvriers y sont situées. Les autres rues d'Alger sont si étroites que trois personnes auraient de la peine à y passer de front; elles sont sales, puantes et obscures : sales et puantes parce que chacun porte les ordures de sa maison dans une espèce d'auge qu'on pratique à côté de la porte, et obscure parce que les maisons des deux files sont liées très souvent par des ponts et qu'elles avancent leur premier étage sur la rue ; on marche en beaucoup d'endroits à l'abri de la pluie. Il est rare que les maisons aient des fenêtres sur la rue; elles en ont sur la mer lorsqu'elles sont situées de manière à la voir. Ces fenêtres sont à peu près grandes et ont la même forme que les fenêtres des colombiers.

On distingue la maison du dey premièrement par un mât de pavillon surmonté d'une pomme dorée; secondement par un fanal semblable aux fanaux des galères, posé sur l'angle gauche de la terrasse qui est au-dessus de la porte; troisièmement par une grande porte ferrée du cintre de laquelle pend une chaîne, qu'on a coutume de fermer un quart d'heure avant l'assere en dehors avec un cadenas. Cette chaîne n'empêche pas cependant d'ouvrir et de fermer la porte, mais alors ceux qui veulent entrer et sortir sont obligés de se baisser.

La façade de cette maison est tapissée en briques émaillées, dont on pave les maisons en Barbarie et en Espagne. Vis-à-vis est une petite place carrée couverte d'une treille; au milieu de la place est une fontaine, et tout autour diverses boutiques où se tiennent tous les officiers du gouvernement et de l'ogeac lorsque le divan n'est point assemblé; ce n'est qu'après l'assere que chacun est libre d'aller chez lui. A côté de la porte, à droite et à gauche, est un long *mastabé* de pierre sur lequel on met des nattes; c'est là où s'assoient les joldachs neubetgis; le cogea qui est à leur tête se tient dans l'*esquifé* en entrant, et c'est là où il dort. C'est un

emploi de confiance qui conduit aux places les plus éminentes. Le dey actuel a été fait de là khrasnegi et ensuite dey. Cet emploi est cependant un vrai esclavage, puisqu'on est obligé d'y rester jour et nuit. C'est lui qui est le gardien de la porte et qui en a la clef; cette porte une fois fermée après l'assere ne s'ouvre plus; on passe par une petite porte pour entrer et sortir qui donne dans la partie où sont situés les appartements du dey; mais elle s'ouvre bien rarement. Le dey en a la clef.

Vis-à-vis de la grande porte est une grande boutique ou salle où se tiennent les officiers, écrivains et attachés du gouvernement lorsque le divan n'est point assemblé. Le *kiaja* et les *bulukbachis* ont à côté leurs magasins, où ils se tiennent. A côté de celui-ci est celui des chiaoux, celui de l'aga des sipahis, celui de l'aga le généralissime. Tous se trouvent dans des boutiques qui leur sont affectées depuis la pointe du jour jusqu'à l'assere. Ils mangent de la cuisine du beylik.

Administration : le caïd, le cadi et le mufti. — Le caïd a la police de la ville et du district. Un cadi nommé par le mufti malekite d'Alger a l'administration de la justice; son jugement n'est point irrévocable : on peut en appeler au *meglis chérif* d'Alger, où assistent les deux muftis maleki et hanefi et les deux cadis de ces deux sectes. Lorsque le cadi d'Alger prononce un jugement qui ne paraît pas juste, on peut le faire suspendre en l'appelant à ce tribunal qui se tient une fois la semaine, le jeudi, dans la grande mosquée, cathédrale d'Alger. Les deux muftis maleki et hanefi sont les *oukils* suprêmes des biens ecclésiastiques des mosquées. Les biens de la mosquée sont administrés par un *mutevelli*, homme de loi nommé par le dey.

Le *beit ulmalgi* a un cadi particulier, mais un homme d'honneur se fait de la peine d'accepter ce cadilik, parce que le beit ulmalgi [lui] force à tout instant la main et lui dicte les jugements. En général, la place de cadi n'est pas recherchée par un homme qui vise à la répu-

tation d'honneur. La place de mufti, au contraire, est une place très honorable : il est fait pour expliquer la loi de vive voix ou par écrit, sur un cas qu'on lui propose. — Chacun est maître d'aller chez le cadi maleki ou hanbeli *(sic)* pour se faire juger, et un maleki ne peut récuser le témoignage d'un hanbeli. Telles difficultés [se résolvent en jurant?] par la vérité par Dieu. Ils font les uns leurs prières avec leurs mains jointes l'une avec l'autre, les autres les croisant [cinq ou six mots illisibles].

District d'Alger

Il y a dans le district d'Alger six caïderies : Sebouâ, Mehedié, Meliana, Beni Giaab, Belidé et [Bou Ferik]. Chacun d'eux paye sa gérance en argent, en productions et en *avaïds*. Le caïd de Sebouâ ne donne point d'argent à cause des dépenses qu'il doit faire pour avoir des troupes suffisantes pour en imposer aux Cabaïles de Felissa : il envoie au beilik de l'huile et des figues sèches pour les corsaires. Ce caïd a la musique et le train des beys ; mais il n'est point dispensé d'avaïds, c'est-à-dire de présents en argent, vis-à-vis du dey, des grands et tout ce qui tient au gouvernement. Ses moyens de gagner c'est de soudoyer une nation de Cabaïles contre l'autre, les Maures qui se soumettent lui donnant aussi le prix du sang. Et cela ne laisse pas d'être considérable parmi des gens qui héritent du droit de se venger, etc.

Belidé est une des plus agréables villes du royaume ; elle est à 6 lieues d'Alger, sur la grande route qui conduit à Mascara. Toutes les maisons ont leur fontaine. Les jardins fournissent tous les fruits et toutes les verdures qui se consomment à Alger. Il s'y tient tous les jeudis un marché général, où de tous les environs on apporte les poules, les œufs, les bœufs, les fruits secs, l'orge, le blé et les légumes. Chaque caïderie a un jour

de la semaine où se tient un marché semblable. Il y a à Belidé le foulon, où on prépare et on teint tous les bonnets qu'on fabrique à Alger.

Dellis est aussi une caïderie, mais dépendant du bey de Titeri : le caïd paye seulement 2,000 piastres au beilik et les *garames* au bey. Dellis est un mauvais port, ouvert à l'est, où les navires se perdent. Il faut choisir le bon moment pour faire un chargement ; il s'en fait environ quatre l'année en blé, en orge et en fèves (1).

Cabaïlis de Flissa et de Zevawa

La plupart des montagnes, depuis le royaume de Sous jusqu'à la plaine du Keroan, sont peuplées de nations indépendantes. Alger en a deux fameuses qu'il n'a jamais pu soumettre : les Cabaïlis de Flissa et ceux de Zevawa. Les montagnes de Flissa règnent depuis Dellis jusqu'au Collo ; celles de Zevawa sont plus au midi. Les Zevawis ont près de 300 villages ; ils ne payent ni tribut, ni capitation, mais ils se font entre eux une guerre extrême et ne se réunissent que contre l'ennemi commun. Ils viennent cependant à Alger et ils y forment même un corps de nation qui a des privilèges ; ils sont chargés d'une patrouille nocturne. Flissa est régie aussi par des chaïks particuliers.

Les Cabaïlis semblent tenir une place intermédiaire entre les hordes sauvages et les nations civilisées. Ils professent la religion mahométane sans entendre cepen-

(1) On lit ailleurs : « Il y a 6 caïds dans la généralité d'Alger, compris celui de Sebouâ, qui ne revêtit pas de caftan. Sebouâ était autrefois du beilik de Titeri ; maintenant il forme une caïderie séparée, mais le caïd lui paye une somme annuelle de 1,000 sequins ; le caïd de Sebouâ a le rang de bey et les honorifiques. Mehedié est la résidence du bey de Titeri, mais il n'y commande pas : la ville est sous les ordres d'un gouverneur particulier qu'on nomme *hakim*. Meliané, Belidé ont aussi des hakims. Les cinq caïderies d'Alger sont Bou Ferik, Beni Giaad, Khachené..... »

dant l'Alcoran. La plupart ne savent que leur langue très pauvre, très bornée et n'ayant aucun terme abstrait. A peine savent-ils compter jusqu'à mille; ils n'ont point de livres, ni d'écriture; la mémoire des événements ne s'y conserve que par tradition. Les montagnes inaccessibles dans lesquelles ils vivent les mettent à l'abri des vexations des Turcs, mais entre eux ils se font des guerres éternelles, et le plus faible se fait soutenir par le commandant turc le plus voisin, qui profite de ces divisions pour les dévorer. Leur haine est implacable et n'est assouvie que par le sang.

Gigel. — Les gens de Gigel sont ceux qui ont reçu les premiers les Turcs dans leur pays. En conséquence des preuves de dévouement qu'ils leur ont données, ils jouissent ici des mêmes privilèges que les Turcs levantins, à l'exception de la paye : ils ont le port d'armes, ils peuvent s'habiller avec des broderies en or, chose défendue aux autres Maures; ils peuvent se battre avec les Turcs; les filles publiques leur appartiennent ainsi qu'aux Turcs, et le mezouar ne peut les saisir pour cette raison. Ils ont un amin particulier, et c'est le dey seul qui peut les juger et les punir. Les gens de Gigel sont chargés des fours du beilik pour le pain des joldachs et des esclaves.

Les Mozabis. — Les Mozabis forment un corps séparé qui a un amin de leur nation. Ce sont eux qui ont tous les moulins pour la farine, les boulangeries de la ville, les bains publics et la ferme de la viande. Ils jouissent de plus de privilèges que les Maures.

Les Biskris. — Les gens de Biscara sont ici les gardiens des prises, les bateliers, les portefaix et les valets.

Chemin. — Un exprès met 10 jours pour venir de Bône à Alger; je calcule qu'il fait 8 lieues par jour, ce qui fait 80 ou 85 lieues. Bône est le lieu le plus éloigné. Constantine est à deux journées plus à l'ouest; il y a deux jours de plaine pour venir de Bône aux montagnes de Zwawa, et deux jours de plaine encore depuis Sebaou

jusqu'à Alger, tout le reste est montagne. Il y a deux routes : celle par les montagnes de Felissa, par le rivage de la mer, est la plus courte. Il y a des exprès qui ne mettent que sept jours pour venir de Bône à Alger. Les gens du pays d'Aghwat sont très renommés pour la marche. Aghwat est dans le désert, à l'ouest de Biscara. Pour de Bône à Alger, il n'y a que quatre jours de route par la plaine et six jours par les montagnes. Les exprès marchent tout le jour et ils demandent le soir hospitalité; le plus souvent ils ne trouvent que des figues sèches sans pain ni couscoussou.

Une caravane met huit jours pour se rendre d'Alger à Mascara et un courrier du gouvernement met deux jours en poste. Une caravane met dix jours pour se rendre d'Alger à Constantine, et un cavalier en poste fait ce trajet en trois jours de temps. Une caravane ne faisant guère plus de 5 lieues par jour, et le chemin d'Alger à Constantine étant fort difficile à cause des montagnes et des marais, je ne donne guère plus de 50 lieues de distance d'Alger à Constantine et d'Alger à Mascara.

Industrie et commerce d'Alger

On y fabrique des toiles grossières façon de la maugrebine d'Egypte. Ces toiles sont faites avec du lin du creux [cru] du pays; elles servent au peuple de la ville et de la campagne, mais il ne s'en fait point d'exportation. [On y fait encore] des rubans de soie de toutes couleurs et de toutes grandeurs, même jusqu'à un pan de large. Les rubans couleurs écarlate et violet ont même plus d'éclat et de solidité que ceux de la chrétienté et ils se vendent aussi plus cher : par exemple les 100 pics petits rubans écarlates et violets de Livourne valent ici un demi-sequin algérien, c'est-à-dire L. 5 1s 3d et ceux d'Alger dans ces mêmes couleurs valent un mahboub, c'est-à-dire L. 7 11s 9d. Livourne en fournit une grande

quantité et il n'en vient point de France. C'est sans doute à la qualité des eaux que les Algériens doivent le brillant et la solidité de l'écarlate et du violet.

Il se fait dans tout le royaume d'Alger une grande consommation de rubans pour l'ornement des meubles et des habits des femmes. Celles-ci surtout en emploient une grande quantité dans les manches de leurs chemises. Elles sont très larges, composées de trois toiles, et entre chaque toile il est de mode d'y mettre un ruban. On emploie les rubans de la même manière pour les meubles : par exemple un rideau qui sera composé de deux lez d'étoffe aura dans le milieu trois rubans de diverses couleurs auxquels on joindra ces deux lez.

Il y a aussi à Alger diverses fabriques de bonnets ou calottes de laine, qu'on nomme *chachiet gezirié* شاشية جزيرية. Ils sont faits avec de la laine du creux du pays, ce qui les rend inférieurs à ceux qu'on fabrique à Tunis, où on emploie de la laine d'Espagne. Les chachié d'Alger ne valent que la moitié du prix de ceux de Tunis, et ils sont par conséquent plus à la portée du peuple ; mais il ne s'en fait aucune exportation au Levant. Les jeunes gens de la ville et les matelots n'ont pour coiffure qu'une simple calotte de laine rouge. Les femmes ont aussi une pareille calotte couverte d'une broderie en or et argent : on la nomme [*blanc*].

Les ceintures de soie simples, ou en or et en argent, sont un article de plus grande conséquence : on en fait des envois considérables dans la Barbarie et dans le Levant, où elles servent de turbans de parure aux gens de mer. On les vend à l'once, et leur prix ordinaire est un quart de sequin algérien l'once. On en fait qui valent 25 à 30 sequins algériens. On remarquera que les Maures d'Alger ne peuvent point porter de ces ceintures de soie en or et argent, ni avoir de l'or et de l'argent sur leurs habits. Le port des armes leur est également prohibé.

On fait à Alger des maroquins jaunes, noirs, violets

et rouges, pour la consommation du pays simplement. On nomme ces maroquins *gild musbagh* جلد مصبغ ; les cuirs préparés pour les semelles se nomment *nâal* نعل. Il y a quantité de gens qui s'occupent à broder sur le maroquin : ils font des souliers de femmes, des espèces de portefeuilles et de gibecières très riches, en broderie en or et argent. Ces sortes de portefeuilles, qu'on nomme *giusdan* جزدان servent de bourses pour l'argent. Les gibecières se nomment *palasca*, et il en passe beaucoup en Levant.

On fait dans diverses villes et bourgs du royaume d'Alger des tapis, mais plus grossiers que ceux de la Caramanie ; les meilleurs se fabriquent à *El-Alaï* [El-Calaa?] petit bourg éloigné d'une journée de Maâsker, que nous nommons Mascara. Dans tout le royaume on fait des couvertures de laine qu'on nomme *haïks*. Ces haïks servent d'habillement aux femmes de la campagne et aux Arabes. Les femmes les mettent autour de leur corps et les assujettissent par des agrafes sur les épaules. Les hommes en mettent un bout sur la tête, qu'ils lient avec un cordon de soie, de fil ou de laine. De cette même étoffe de laine, les hommes font des *bernus*, qui sont des capes sans coutures, si ce n'est sur la poitrine, avec un capuchon ; ces capes tombent jusqu'à mi-jambe. On borde ordinairement le bernus avec un cordonnet de soie blanche ou de fil, et au bout du capuchon pend un flot de soie. Les Arabes élégants mettent un de ces bernus sur leurs haiks. Les gens de la campagne et les Arabes, tant hommes que femmes, ne portent point de chemise.

Les haïks les plus communs, fort courts et fort étroits, valent demi-sequin algérien. Les plus beaux, qui sont ceux qu'on fabrique à Constantine, valent quatre sequins algériens.

Commerce extérieur. — Les articles les plus importants que le royaume d'Alger fournit au commerce sont le blé

dur, l'orge, toute sorte de légumes, à l'exception des haricots blancs, de l'escayolle (1), un ou deux chargements d'huile, de la cire, de la laine, des cuirs et trois ou quatre cents quintaux de vermillon cueilli à Mascara et à Titéri. Les terres sont très fertiles, mais plus de la moitié du royaume est en friche. La province la plus riche est celle du Levant ou de Constantine; celle de Maasker ou du Ponant est moins cultivée, et la plus pauvre est celle du sud ou de Titéri.

Il sort annuellement du port d'Alger pour la chrétienté sept à huit mille quintaux algériens de laine; elle vient presque toute de Titéri. Il en sort annuellement de Bône dix à douze mille quintaux. C'est un des articles exclusifs de la Compagnie d'Afrique, mais elle n'a aucun droit sur la laine d'Alger, de Titéri et de Maasker : le beilik vend celle-ci à qui lui plaît. La maison française établie à Alger s'en accommode ordinairement, malgré la concurrence des Juifs qui trafiquent à Livourne et qui font leur possible pour se l'approprier. Il donne un an et même deux ans de terme.

En 1787, la Compagnie en a fait à Bône 25,000 quintaux, et la cause de cette exportation extraordinaire est venue de la quantité de bras que la peste a enlevés aux fabriques de bernus et de barracans. Cette raison fera que, pendant encore plusieurs années, l'exportation des laines, soit d'Alger soit de Bône, sera plus forte que de coutume.

Le beilik achète la laine à 8 piastres et la vend à 10.

La laine pelade des moutons qui se tuent en ville sert à faire des couvertures pour les esclaves et les joldachs. Le restant se vend au même négociant qui se charge des cuirs; on en fait une centaine de balles de 5 à 6 quintaux l'une. Cette laine est très chargée de chaux et remplie de vilarnes qui occasionnent un déchet de

(1) Drogue qui vient du Levant par la voie de Marseille (Dictionnaire de Trévoux).

moitié au lavage. Le codgea qui a les cuirs a aussi la laine pelade de tous les moutons qui se tuent en ville.

Les cuirs sont entre les mains d'un *vekil kradj* qui les afferme du gouvernement, auquel il paye 10,000 piastres tous les mois, environ 3,000 lb.; il les achète 6, 7, 8, 9 mezounes, suivant la grandeur et la quantité, et il les revend à 30 mezounes, grands et petits, en donnant cependant 110 cuirs pour 100. Cette pelte n'est que pour les cuirs de bœufs qui se tuent hors de la ville et tous les moutons qui se tuent en ville. Les bœufs qui se tuent en ville, comme les chameaux et les buffles, sont pour le compte particulier du beilik, qui les fait préparer pour les semelles qu'il donne aux soldats et autres objets. Sur les moutons qui se tuent en ville, le fermier est obligé de faire faire des couvertures grossières qui valent un quart de sequin algérien environ; le beilik en donne une à tout soldat et à tout esclave, mais une seule fois. Les moutons et les bœufs ne peuvent entrer en ville sans un teskeré du fermier qui est à Bab Azoun. On doit payer à la peau ou donner des arrhes jusque chez son tanneur.

[*Autre rédaction,* fo 136. — Le codgea des cuirs en afferme la pelte à la charge de donner au beilik 300 sequins algériens chaque lune. Les gens de la campagne et du dehors sont obligés de les lui apporter et il leur achète au meilleur prix qu'il peut; il les vend ensuite à la maison française établie à Alger, à raison de 30 mezounes, grands et petits; mais les 110 sont comptés pour 100 à la livraison. Le cuir des bœufs qui se tuent dans la ville n'entre point dans la ferme de ce codgea : ils appartiennent *(sic)* au beilik, qui les fait préparer pour l'usage des troupes et des esclaves. A chaque départ d'un camp, le beilik donne à chaque soldat deux semelles pour doubler les semelles des souliers qu'il achète de ses propres deniers. A l'arrivée d'un soldat du Levant, le beilik lui donne une paire de souliers, un bonnet de laine, une chemise, un gilet,

un capot et une ceinture rouge. Le beilik donne aussi un habillement par an à un esclave et une paire de souliers.

Les moutons qui se tuent à Alger, le codgea des cuirs en a la dépouille, et on est obligé de la lui porter. Il en tire une laine pelade par le moyen de la chaux ; de cette laine il doit faire faire des couvertures grossières dont le beilik a besoin ; il en donne une pour toujours à un soldat qui arrive et à un esclave. Le codgea des cuirs est obligé de faire quelques présents en cire aux grands de l'ogeac].

Il sort annuellement du port d'Alger 20 à 25,000 cuirs et de Bône... *(sic)*, autre article exclusif à la Compagnie d'Afrique. On peut évaluer les cuirs d'Alger qui passent à Marseille à la somme de cent mille livres l'année.

Le royaume fournit beaucoup de cire et de miel. Les gens aisés du pays consomment beaucoup de cire pour l'éclairage. Ils connaissent cependant bien peu l'art de la blanchir, et ils se contentent de bougies de cire jaune ou d'un blanc sale, avec une mèche de côton non trempée à l'esprit-de-vin. Les hordes arabes de la campagne ne consomment ni cire, ni huile, ni suif pour l'éclairage. Ils mangent avant le coucher du soleil, et pendant l'hiver ils allument un feu de crotin [?] autour de la tente qui les échauffe et les éclaire. Il en sort annuellement du port d'Alger, pour la chrétienté, 3 ou 4 cents quintaux. Il en devrait sortir presque autant de Bône ; mais il s'en fait une grande contrebande, à la lésion des intérêts de la Compagnie d'Afrique, qui a beaucoup de peine à en faire cent *(sic)* quintaux.

Le beilik achète la cire à 60 pataques chiques et la revend à 163.

La maison française établie à Alger se charge de toute la cire du beilik. Cela ne va guère qu'à 3 à 400 quintaux l'année, y compris les 100 quintaux de redevance du bey de Mascara, parce que, attendu le bas prix auquel le beilik l'achète, il se fait beaucoup de contrebande, mal-

gré les risques qu'il y a à courir pour celui qui est surpris en fraude (1).

Dans une année de bonne récolte, il se fait à Bône ordinairement 40 chargements de grain, 30 à Arzew et 2 ou 3 à Tedles [Dellys].

En 1788, il est sorti de Bône, d'Alger, d'Arzew, le port de Maâsker, et de Tedles, qui est à une journée au dessus d'Alger, du côté de l'est, environ 150 mille charges de blé, d'orge et légumes. Le blé ne peut sortir du royaume que par la permission particulière du dey. La Compagnie d'Afrique a le droit, par une ancienne concession, d'en extraire tous les ans 500 caffis de Bône, au prix du marché. Dans le principe ces 500 kaffis lui avaient été accordés pour nourrir les matelots corailleurs de la Calle; mais les Arabes et le vekil de Tabarque lui en fournissent au delà de ce qu'il faut pour cet objet. A Bône et dans le gouvernement du Levant, la mesure des grains n'est point le sâa, mais le kaffis : le kaffis rend 15 mesures au beilik, et 14 mesures à tout autre, attendu que pour le beilik on laisse le grain qui est au-dessus du boisseau et que pour tout autre on l'enlève avec un cylindre en bois.

En 1786 le prix de Bône pour le blé de la Compagnie était de 22 piastres, le prix des fèves 14, le prix de l'orge 8 le kaffis. Le blé vieux et le blé nouveau que le bey achète se met tout dans le même magasin.

Selon l'abondance ou la médiocrité de la récolte, le prix de la rahbé à Bône est de 8, 10 et 12 piastres. Le bey achète à ce prix et le revend à 26, 30 et 33 piastres. L'an 1787, 33 bâtiments français ont chargé à Bône et presque autant de navires étrangers. A Arzeu il s'en est

(1) On lit ailleurs (f. 68) : « La cire à Alger est accaparée par le beilik ; les gens de la campagne sont obligés de la lui porter, et le beilik la paye à raison de 60 pataques. On la reçoit et on l'emmagasine dans la maison du dey ; c'est le khasnagi qui la paye. Il y a peine de mort pour celui qui en ferait la contrebande. Il est cependant permis aux particuliers d'en acheter pour leur usage. »

fait 26 chargements, 3 ou 4 à Dellis, qui est le port de Titéri, et tout autant à Bougie; ce dernier port fournit un ou deux chargements d'huile.

La sortie du blé et de l'orge était fort peu de chose sous Baba Ali. Comme il avait une grande prédilection pour les Anglais, il en accordait quelques chargements aux Mahonnais, mais dans son temps aucune des maisons françaises établies à Alger n'a jamais pu faire un seul chargement pour Marseille. Le commerce des grains date du règne de Mohammed Bey, et il devient tous les jours plus important. La culture des terres a été surtout beaucoup encouragée dans le gouvernement du Ponant; le bey de Mascara a fait construire quelques magasins à la plage d'Arzeu (Mersa el-Kebir). Il y tient un vekil qui paye argent comptant et sans délai tout le blé que les Arabes y portent et leur donnant quelque chose en sus de ce qu'ils le vendraient au marché. Il revend ensuite ce blé et cet orge avec la permission du dey aux bâtiments espagnols et français qui viennent le prendre. Ce commerce donne les moyens de faire des présents considérables à tous les grands officiers du gouvernement sans cependant trop peser dans le prix du blé.

Tout le blé du royaume est dur et fournit beaucoup de saumoule; il est employé pour les pâtes de Gênes et pour le biscuit de mer. Le plus beau grain, celui qui est le mieux nourri est celui de la province de Constantine. Il n'y a que celui de Sardaigne qui lui est supérieur.

Les beys de Constantine et de Mascara achètent le blé au prix courant et le revendent au plus offrant et dernier enchérisseur. Cette année le bey de Mascara a vendu plusieurs chargements aux Espagnols. Il l'achète à 2 pataques chiques la mesure, qui est le prix courant de la place, et il le revend à 7. Mais les grands tiennent compte de ses profits, et il serait peu politique s'il ne les partageait point avec eux, en augmentant les présents d'usage.

Le bey de Mascara encourage la culture dans sa province, en donnant quelque chose de plus que la rahbé pour les chargements qui se font. Il fait ensemencer pour son compte et il s'associe.

A Alger on donne le titre de *capoudan* à tous les directeurs de la Compagnie, aucun au chancelier d'Alger. C'est un titre que l'orgueil turc distribue plus facilement que tout autre.

Dans le district d'Alger, à une journée de la ville du côté du sud, on cultive le riz dans le territoire d'une ville murée qu'on nomme Magnana. Depuis quelques années, on a commencé aussi à le cultiver dans une contrée du gouvernement du Ponant nommée Miné. Ces deux en fournissent annuellement 5 ou 6,000 quintaux qui suffisent à la consommation du pays; n'y ayant plus que les grands de l'ogeac qui mangent du riz d'Égypte, on n'en apporte plus. Il y a trois ou quatre ans que M. Gimon, négociant français, en ayant fait venir un chargement de Damiette, il fut obligé pour s'en debarrasser de le vendre à perte et d'envoyer même à Marseille ce qu'il ne put pas vendre à Alger. Le riz de Magnana est de meilleure qualité que celui de Miné; celui-ci est trop mou et se brise à la cuisson, ce qui est un grand défaut pour le pilau, le mets chéri des Turcs. Le riz du pays revient à 10 ou 11 fr. le quintal, mais il se vend à sâa ou mesure qui contient deux quintaux (1).

(1) On lit ailleurs (f. 157) : « Dans le district d'Alger, à une grande journée de la ville, il y a un village qu'on nomme Milianė, où on fait du riz, et dans le district de Maasker, à la contrée qu'on nomme Miné, on cultive aussi le riz. Celui de Milianė est d'une meilleure qualité et un peu plus dur que l'autre. Ces deux endroits en fournissent annuellement 5 ou 6,000 quintaux, qui suffisent à la consommation du pays; il n'en vient plus d'Égypte. Le riz du pays se vend à raison de 10 ou 11 francs le quintal du pays: le sâa avec lequel on le mesure contient deux quintaux.

» Depuis quelques années on cultive aussi le lin dans le royaume d'Alger; cette récolte devient tous les jours plus considérable. Il est

On pourrait augmenter considérablement la récolte du riz, ainsi que celle du lin. Cependant celle-ci devient tous les jours plus considérable, et le lin est d'une très belle qualité; on s'en sert pour les toiles qu'on fabrique à l'usage du pays, et le beilik en envoie quelquefois en présent à Constantinople.

Une des grandes récoltes du royaume est le tabac. Celui qu'on recueille aux environs d'Alger est très doux et très bon à fumer; il en passe beaucoup à Tunis et à Tripoli, mais surtout de celui de Bône, qui est un peu plus fort que celui des terres d'Alger. Le prix du tabac est de 2 mezounes la livre de 16 onces tout coupé, et de 3 mezounes pour les qualités supérieures. En gros il se vend par 100 masses, chaque masse formant un rouleau d'environ une livre; le prix diffère suivant la qualité.

Entre Arzeu et Horan il y a des lacs de sel très abondants qui en fourniraient à tout le royaume. Lorsque les bateaux qui font le capotage de la côte n'ont rien de mieux à faire, ils vont charger du sel en cet endroit et ils le portent à Alger, où le beilik le leur achète à raison de 22 sols et demi le quintal algérien; il le revend ensuite à raison de 45 sols, mais personne n'est forcé d'en prendre de lui, et on serait maître d'aller s'en fournir aux salines si cela pouvait tourner à compte. Les bâtiments étrangers en portent de temps à autre de Girbé, de Tripoli, de Sardaigne et de Majorque; le beilik le leur achète aussi au prix mentionné ci-dessus. C'est une règle invariable. Mais de pareils chargements ne peuvent convenir qu'à des navires qui ont l'espoir d'obtenir quelque chargement de grain pour le retour ou un nolissement pour la Turquie ou bien la chrétienté.

Arzeu se nomme en arabe Marsat el-Kebir; c'est une rade une fois plus grande que celle d'Alger, mais moins sûre. L'endroit des salines est à trois lieues de Marsat el-Kebir, dans les terres. Ce sont de grands lacs qui fourniraient du sel à tout le pays, mais on en tire très peu, et il est même rare que les bateaux aillent en chercher, à cause des frais de transport des lacs à la marine, qui absorbent en grande partie le prix auquel le beilik l'achète. Il y a aussi d'autres salines du côté de Belidet dans le district d'Alger, mais elles sont plus éloignées de la mer que celles d'Arzeu.

d'une très belle qualité; on en envoie quelquefois en présent à Constantinople.

» Une des récoltes du pays est aussi le tabac, qui est doux et très bon à fumer; il en passe beaucoup à Tunis.

» Le beilik achète la laine à 8 piastres et il la revend à 10. »

La régie du sel est entre les mains d'un cogea pour deux années; son droit sur la vente est de 10 pour cent sur le produit.

Les droits d'ancrage à Arzeu pour un bâtiment qui y charge sont de 25 sequins algériens, et en outre on paye 1 0/0 de droit au capitaine du port, et les bateaux et les portefaix font encore une dépense de 2 0/0.

Ben Zenet, rade à six lieues à l'est de Tedles, où on fait pendant l'été un ou deux chargements de denrées.

Dans le gouvernement du Ponant, il y a des mines de plomb, de cuivre et de fer; mais ils ne savent point en tirer parti.

Le beilik afferme les terres du domaine pour 3, 4 ou 5 pataques gourdes de 3lb 7 s. 6, le carré qu'une paire de bœuf est supposée pouvoir labourer en un jour; c'est à peu près un arpent. Indépendamment il lève la garame sur la récolte, qui est au moins de un sur dix, et plus ordinairement un sur huit. Les métairies qui lui appartiennent dans le district d'Alger, il les fait travailler pour son compte; à chaque métairie et à chaque jardin qu'il a, il y a un Turc pour vekil; les métairies sont travaillées par les Cabaïlis ou les Maures, les jardins sont travaillés par les esclaves. Les beys afferment certains cantons à des cheiks arabes qui prennent pour leur compte particulier cent feddans. Le prix de la terre est plus ou moins fort selon la qualité et la proximité des villes.

Les campagnes d'Alger produisent beaucoup de raisins; il est permis à chacun d'en acheter pour faire du vin. Selon l'abondance de la récolte, le beilik fait le prix de la charge. Le prix du raisin en 1788 fut fixé à 23 mezounes le quintal de 133lb de France. Dans les années d'une meilleure récolte, le quintal vaut 1/4 de sequin algérien; il s'est aussi souvent vendu à une pataque chique. Les esclaves chrétiens qui afferment les tavernes ici sont chargés de faire la provision du vinaigre dont le beilik a besoin pour ses corsaires, ses camps et ses garnisons.

Nourriture. — Toutes les choses nécessaires à la vie sont à si bon compte que la haute paye d'un joldach peut lui suffire strictement parlant pour s'entretenir avec une femme et des enfants. La haute paye du soldat est de 27lb tous les deux mois et de 142 livres par an, et de 4 pains de munition par jour, mais lorsqu'il se marie il en est privé. Ce pain est fait moitié farine de froment et moitié farine d'orge; il pèse dix onces environ. Le soldat le revend et mange du pain de buzai, qui est plus blanc mais très peu cuit selon l'usage de tout l'Orient. Le pain de munition du soldat se vend dans les rues pour les gens de la campagne; on en donne 10 pour un sol. Beaucoup de personnes en nourrissent les volailles, les vaches et les cochons.

Les herbes potagères sont à donation ainsi que les fruits; le quartier d'un gros mouton vaut 20 et 24 sols, en hiver 30, et il vaut toujours beaucoup moins pour un soldat; un mouton en été vaut 5 ou 6 livres, en hiver, 10 à 12 livres; le riz du pays vaut 10 à 12 livres le quintal. Une poule vaut un temin bougiou, 9 sols; une livre de viande de 16 onces, 3 sols; deux gros poulets, 12 à 14 sols; un pain de bezaz pesant 10 onces, 10 aspres, environ un sol; un cent d'œufs, 36 sols; une paire de pigeons 9 sols; le loyer d'une petite maison, 30 ou 40 francs l'année. Il n'y a que les juifs et les chrétiens qui mangent de la viande de bœuf: il revient à 12 ou 14 livres le

quintal de 133 lb. En général les Turcs mangent la chair de bœuf mal volontiers; le Maure est moins délicat. Les uns et les autres préfèrent le buffle et le chameau. Il n'y a point de buffle dans le royaume d'Alger, et quant au chameau il ne convient de le tuer et d'en vendre la chair au marché que lorsque par accident il se casse quelque membre en tombant avec sa charge.

A Alger et dans tout le royaume, on fait dans les ménages maures une provision de viande de bœuf et de mouton qu'on nomme *kheliâa :* on désosse une pièce de bœuf ou de mouton, on le coupe en morceaux qu'on fait sécher au soleil après l'avoir salé; ensuite on les fait bouillir tant soit peu, et après qu'on les a laissés bien égoutter, on les jette dans une jarre, où on les couvre d'huile d'olive. De là ensuite on en tire quelques morceaux pour faire le couscoussou ou pour apprêter des choux et autres herbes potagères. Le *sadid* sont ces mêmes morceaux de bœuf, de mouton ou de chameau qu'on a salés et fait sécher au soleil; on les conserve ainsi sans les mettre ni dans l'huile ni dans la graisse.

Les Turcs font une autre provision de ménage dans le même genre, mais beaucoup plus agréable au goût : on prend un mouton bien gras; on le désosse et on le coupe en très petits morceaux qu'on dépouille de la graisse; on fait frire à demi ces petits morceaux, qu'on sale un peu, et on les jette dans une jarre; et de l'autre, on fait fondre cette graisse, on l'écume, et la mêlant avec du beurre on la verse sur ces morceaux de viande. Ils les conservent ainsi toute l'année. On nomme cette provision *caourma* قاورمه; elle serait excellente à prendre dans un voyage de long cours.

Le Turc ne mange ni le veau ni les poulets ni aucune espèce de gibier, à l'exception des canards sauvages; il se soucie fort peu du poisson; il ne mange non plus les coquillages et il préfère la viande du buffle et du chameau à celle du bœuf. En général en Turquie il n'y a que

les pauvres gens des villes (?) et les Européens qui mangent le bœuf.

Commerce d'entrée à Alger

De Marseille, cinq ou six bâtiments chargés de sucre, de café, de fer, de grenaille, de papiers, de quincailleries, parmi lesquelles beaucoup de peignes de buis, de soies, des vieilles cardes usées pour peigner la laine, des caisses de liqueur de ceraoune, de girofle, 2 barils de cochenille pour la consommation du pays et 5 ou 6 barils qui par Tremcen passent en contrebande sur les terres de Maroc; du beau drap fin de Sedan ou autre; des riches étoffes de Lyon, des mouchoirs de soie de Catalogne, parmi lesquels quelques-uns fabriqués à Nîmes. Ce commerce peut être évalué à 7 à 8 cent mille livres, dont la maison française fait à peu près la demi, et les Juifs et les Maures le restant.

Plus, de Livourne 2 ou 3 bâtiments chargés de toiles d'Allemagne, de mousseline des Indes, de damas, de damasquetes, de rubans, de velours de Gênes, des cristaux, des verres, des miroirs, quelque peu de sucre et des épiceries, qu'on peut évaluer un million. Le commerce de la Turquie d'entrée peut être évalué à 2 ou 3 cent mille livres, — en tout deux millions.

10 ou 12 mille paires de cornes de buffle, qu'on façonne au tour pour en faire des bracelets pour les femmes de la campagne et de la ville; ces bracelets, pour les femmes riches, sont ornés d'or et de pierreries.

Il vient habituellement à Alger deux bâtiments de Turquie, et un d'Alexandrie. On porte de Turquie des toiles de coton et soie pour des chemises; des foutes de Salonique pour la barbe; des dimites; des toiles de coton nommées *doluk* servant aux doublures des habits et à faire des culottes; des bourgs, des satins; des velours de Brousse; de la soie; des pipes; des *lulés;* des

gamelles; des cafetières, des marmites de rame *(sic)* et toute sorte d'autres ustensiles de cuivre pour le ménage. Le bâtiment d'Alexandrie porte du café, des maugrebines et du riz.

La douane d'entrée à Alger pour les marchandises du Levant et de la chrétienté est de 5 pour cent pour les Européens, de 5 pour cent pour les Maures et de 12 1/2 pour cent pour les Juifs. Il n'y a que fort peu de temps que les Maures sont au même taux que les Européens, pour la douane d'entrée; ils payaient ci-devant comme les Juifs. On prétend que le caïd des Juifs, voulant obtenir pour sa nation une diminution de douane, profita d'une occasion favorable pour représenter à Baba Muhammed qu'il n'était pas décent que les Maures payassent de plus forts droits que les étrangers. Le Dey trouva qu'il avait raison, et il réduisit la douane des Maures à 5 pour cent; mais les Juifs n'arrivèrent pas au but qu'ils s'étaient proposé en plaidant la cause des Maures; le Dey ne voulut pas diminuer les droits de douane en leur faveur.

Les plumes d'autruche, la laine et l'escayolle payent deux pour cent de sortie sur le prix d'achat. C'est le caïd des Juifs qui perçoit ce droit annexé à la ferme du tabac, pour laquelle il paye au beilik une somme de 4 ou 5 mille livres. Le tabac qui entre en ville et qui en sort lui paye le même droit de 2 pour cent. Le fermier a aussi un droit de 10 mezounes sur chaque charge de marchandises qui sort pour Constantine et les provinces du royaume. Il sous-ferme ce droit à un Maure qui se tient à Bab Azoun, la porte par laquelle on se rend dans la grande route (1).

On tire de France et de Livourne des draps, des toiles, des mouchoirs de soie, du café, du sucre, des épiceries, des satins, des étoffes riches, etc.; de Livourne surtout, beaucoup de mousseline des Indes. Les mouchoirs de

(1) Cf. p. 298.

soie de Barcelone; les mouchoirs de soie de Lyon avec un bord [illisible] ainsi que des mouchoirs de [illisible] et que les femmes mettent sur leur *sarma* en toilette de ville.

Parmi les épiceries, il vient une bonne partie de clous de girofle, dont il se fait un usage singulier. Les gens de Biscara, ceux de Mozab et dans beaucoup d'autres lieux dans les montagnes, on enfile les clous de girofle en chapelets, et les femmes s'en servent en guise de colliers. Un article vraiment plaisant est celui des vieilles cardes qu'on ramasse en Languedoc et qu'on vend à Alger avec un très gros bénéfice. Une compagnie de juifs achète ces vieilles cardes, qu'on serait obligé de brûler; ils les rajustent et les vendent aux gens de la montagne, qui s'en servent pour peigner la laine dont ils font les bernus et les haïks. Les cardes neuves sont un des articles principaux de notre commerce avec Tunis.

Il part annuellement d'Alger 2 ou 3 bâtiments chargés des pèlerins musulmans qui vont à la Mecque par Alexandrie. Les bâtiments français sont préférés. Ce sont des voyages très lucratifs.

On expédie aussi tous les ans pour Tunis un navire avec une grosse partie de barracans et quelques balles de ceinture de soie; ces ceintures sont de là expédiées en Levant. Les haïks sont l'objet le plus important d'industrie qui sorte du royaume d'Alger: on les fabrique en grande partie dans le gouvernement du Ponant.

Les Algériens tirent de Marseille les soies qui leur sont nécessaires pour leurs broderies et leurs cordonnets en or et en argent. Les Français les achètent au Payas (?). Ce sont des soies très fortes et très grossières, qui restaient longtemps invendues à Marseille avant que la maison de M. Gimon s'avisât de les acheter pour Alger. De 7 à 8 francs qu'elles valaient la livre il y a 8 à 10 ans, elles valent aujourd'hui 11 et 12 francs. C'est la même espèce de soie qu'on emploie à Lyon dans les

galons, malheureusement pour le commerce si fort passés de mode.

On leur porte également de Marseille de la soie pour leurs fabriques de ceintures de soie, fort recherchées en Barbarie et en Levant. La peste de 1787 et 1788 a enlevé beaucoup d'ouvriers, et cet article essuyera une grande diminution pendant plusieurs années.

APERÇU DU COMMERCE D'ENTRÉE A ALGER

5 ou 6 cargaisons de Marseille dont l'ensemble peut être estimé.	800.000 lb.
2 ou 3 cargaisons de Livourne.	1.000.000
2 ou 3 cargaisons de Turquie et d'Alexandrie. .	300.000
	2.100.000 lb.

L'eau-de-vie de figues se nomme à Tunis *Boukha* et à Alger *Mahié;* les juifs en font leur boisson la plus ordinaire; le beilik leur vend les figues qui lui restent à la fin de l'année et que le caïd de Seboû lui envoie. La garame de cette caïderie ne se paie qu'en huile pour l'usage du beilik et en figues qui servent à la provision des corsaires (1). Il en vient 200 charges de chameaux. Bougie fournit beaucoup de figues et d'huile. Les figues pour faire la mahyé se vendent ordinairement de 7 à 8 pataques chiques le quintal de 200 livres, celles qui sont bonnes à manger se vendent à 10 ou 12 livres le même quintal, le raisin sec à peu près au même prix. Il s'en fait beaucoup, mais tout se consomme sur le pays et il ne s'en fait pas de chargement pour l'étranger.

COMMERCE DE SORTIE D'ALGER, BÔNE NON COMPRIS

5 ou 6 bâtiments chargés de cuir.

5 ou 6 bâtiments chargés de laine et de la cire du beilik, 3 ou 400 quintaux annuellement.

(1) Voir p. 276.

Un chargement d'huile.

Des barracans et des ceintures de soie pour la Turquie.

Du vermillon cueilli dans la province de Mascara qui est envoyé à Tunis.

Du blé, de l'orge, de l'escayolle, des légumes chargés à Alger, à Tedles et surtout à Arzeu. C'est l'article de plus grande importance, mais le plus ou moins de chargements dépend de la récolte, car il serait dangereux de faire trop renchérir les grains par un commerce d'exportation.

La caravane d'Alger pour le Levant consiste en un ou deux bâtiments pour Smyrne avec quelques balles de barracan et des ceintures ; ils passent par Tunis, où ils portent 3 ou 400 quintaux de vermillon, et ils y prennent le reste de leur chargement, consistant en caisses de bonnets.

Trois bâtiments chargés d'hagis pour Alexandrie.

Et pour les affaires du gouvernement, un bâtiment de temps à autre pour Constantinople.

Il se nolise quelques bâtiments caravaneurs pour Livourne et pour l'Espagne.

Il aborde à Alger 25 à 30 bâtiments français, tant ceux employés au commerce d'importation et d'exportation de Marseille, que des navires en caravane. Plus 8 bâtiments ragusins, 3 à 4 bâtiments du Nord et une trentaine de bâtiments espagnols qui viennent chercher du grain ; ils apportent quelquefois des chargements de sel et des patates, du vin et de l'eau-de-vie.

Les plumes d'autruche sont devenues à Alger, depuis 25 ans environ, une branche de commerce importante. Le pays de Mozab en fournit la plus grande quantité. Les Maures et les Juifs vont les y chercher, et elles passent ensuite à Livourne et de là en France.

Telmessen est la ville qui fait le plus de commerce à cause de son voisinage avec Maroc. Les Marocains viennent y prendre la cochenille et la soie qu'ils passent en contrebande chez eux. Deux barils de cochenille suffiraient du reste à la consommation d'Alger ; tout ce qui en vient de plus passe à Telmessen. Constantine fait une grande consommation de belles toiles et de belles étoffes pour le bey et pour sa cour. Saleh, qui est en possession de ce beilik, aime le faste et chacun imite son exemple. Avant lui il n'y avait que deux boutiques à Constantine pour ces marchandises ; à présent il y en a dix ou douze. Ce sont des juifs qui font ce détail.

Le prix des bonnets de Tunis avant la peste de 1783, qui a enlevé plus de 100,000 âmes dans la seule ville de Tunis, était de 24 à 25 livres la douzaine de bonnets assortis ; maintenant la douzaine vaut 33 et même 36 livres. Ceux d'Alger ne valent jamais que la moitié du prix de ceux de Tunis. On a essayé d'introduire les bonnets manufacturés à Marseille, mais leur pourtour n'est pas bien fini ; on a eu de la peine à les vendre au prix de l'achat. Dans toute la Syrie et en beaucoup de pays de Turquie, on se contente cependant de ceux qui sont fabriqués en France et à Gênes. Ceux de Gênes et ceux d'Orléans sont mieux finis que ceux de Marseille et se vendent plus cher.

Parmi le présent annuel d'Alger composé de 200 jarres d'huile, 600 jarres de mantague, 50 jarres de savon, il y a aussi une caisse de bonnets pour le dey, des barracans, des palascas, des *giusdans* brodés, de l'essence de rose. Les grands ont aussi leur part de tout cela. C'est un présent évalué 50,000 écus.

Les ceintures, les garnitures d'habit, les petits boutons dont ils employent en quantité dans toutes leurs sure (?) et tout ce qui se fabrique à Alger en soie, est fixé ou à l'once ou au pic et on n'a pas besoin de demander le prix. Cette taxe est faite par l'amine du corps de métier suivant le haut prix ou le bon marché de la matière première. L'once des couleurs violettes vaut aujourd'hui, 1788, 2 pataques l'once et les couleurs rouges en cochenille 2 pataques et demie. Une ceinture

de soie un peu forte sans or pèse deux onces; avec de l'or elle va quelquefois jusqu'à cinq livres. Les souliers sont aussi taxés; ils valent aujourd'hui 12 mezounes la paire. Il en est de même du prix des vivres. Celui qui préside aux marchés se nomme *muhtesib*. C'est un Maure du corps des gens de loi; mais ce n'est pas lui qui est chargé de la police. Il a un vekil khradj qui fait tous les jours le tour de la ville pour peser le pain que l'on vend et régler le prix des denrées. Lorqu'il rencontre un boulanger qui fait le pain moins pesant, il lui coupe tout son pain, le distribue aux pauvres et il fait donner la bastonnade au boulanger.

Tout corps de métier a un amin, qui règle le prix des marchandises; il est à la nomination du bey.

Douane. — La douane du Levant se fait à la porte de la Marine. On n'ouvre point les balles, on ne fait que les peser et on prend 30 sols de douane par quintal. Les choses de soie devraient payer 3 %, mais comme on n'ouvre rien, elles passent comme toilerie grossière. Il y a certains objets tarifés, mais tout à très bas prix. Tout ce qui vient de chrétienté doit aller chez le dey, mais en s'entendant avec le codgea qui fait le compte ou le khrasnagi ou le vekil khradg de la laine, on trouve moyen de passer beaucoup de choses. D'ailleurs les Turcs ne sont point stricts sur ces sortes de choses, et dans toute la Turquie, lorsque la douane est régie par les Turcs on trouve beaucoup de douceur. Les articles de sortie rendent peu à la douane; le plus fort est celui du vermillon, dont on fait environ 200 quintaux par an; il vient de Mascara et de Belidé.

La douane d'Alger, si elle était plus rigide qu'elle n'est en usage de l'être, rendrait dans ce moment, où le commerce d'entrée a fort augmenté, 3 ou 400,000 livres. Mais comme toutes les marchandises sont tarifées à un prix qui n'est pas le quart de leur valeur, il arrive que les juifs, qui devraient payer 12 1/2 %, n'en payent pas réellement 4 et que les Européens et les Maures, qui doivent

payer 5 %, en payent à peine 1. Dans toute la Turquie, lorsque les Turcs eux-mêmes tiennent la douane, elle se fait partout avec beaucoup de douceur; mais lorsque les chrétiens et les juifs en sont les maîtres, elle est alors aussi rigide qu'en Europe, à l'exception de la contrebande, qui, lorsqu'elle est surprise, ne paye jamais que le double. A Alger, le fer, les planches et tout ce qui est munition de guerre ne paye rien de douane. Un bâtiment qui entre vide et sort vide du port d'Alger doit un demi-ancrage (1).

Tout objet de bouche, une couffe de dattes, un panier d'oranges, ne peut être embarqué sans une permission particulière du dey; le khrasnagi n'ose souvent pas prendre sur lui d'en accorder la permission. On choisit pour cela un chaouch maure qui accompagne l'objet en question jusqu'à la porte de la Marine, où se tient le codgea de la douane. Toutes choses venant d'Europe sont portées du bâtiment à la maison du dey, où le khrasnagi fait la douane, et les grands écrivains en prennent note. Le codgea douanier qui n'est en place que pour 2 ans, régisseur à 10 % de droit, ne retire que la douane de tout ce qui vient du Levant et le peu d'objets de sortie qui ne sont point de contrebande, ou qui n'exigent pas une permission particulière du gouvernement, et ces derniers objets sont en très petite quantité.

Vêtements. — Le goût des Algériens est pour la broderie; les hommes et les femmes en ont sur tous leurs habits pour des sommes importantes. Mais la broderie est grossière, et l'or seul en fait le prix. L'habillement des femmes est composé d'une chemise de gaze ou soie et coton coupée sur le devant comme la chemise d'un homme et même moins ouverte; elle descend jusqu'à la cheville. Les manches sont d'une largeur démesurée, et elles sont aussi larges que la longueur entière de la chemise, mais elles ne sont ouvertes que depuis l'omoplate jusqu'aux

(1) Cf. p. 293.

hanches القميضة. Ces manches sont entrecoupées par des rubans de diverses couleurs en soie, au milieu desquels est aussi une bande de brocard. Tout à l'entour des manches on coud encore en forme de manchettes une dentelle en or ou en argent; quelquefois même au lieu de rubans de soie ce sont des galons. Ces ornements vraiment ridicules rendent une chemise fort chère. Sur cette chemise est un caftan de satin ou d'autre étoffe en soie brodée qui lui descend jusqu'au mollet غليلة; ce caftan est sans manches et entièrement ouvert sur le devant. Dans la maison elle ne porte point de culottes سروال; elle n'en porte que lorsqu'elle sort. Elle s'entoure le corps d'une grande foute de soie, qui la couvre depuis les hanches jusqu'à la cheville. Elle porte sur la tête pour toute coiffure un plateau d'or ou d'argent صَرْمَه travaillé et à jour, cousu sur un morceau d'étoffe. Ce plateau est en deux morceaux, celui qui couvre la tête et celui qui ceignant le front vient se lier par derrière. Cet ornement est encore assujetti par un bandeau de crêpe de couleur, ou d'un bandeau qui couvre la moitié du front. Le *Sarma* en or est un objet de 7 à 8 cents livres et même de mille livres, cent sequins algériens.

Une femme riche en parure met au lieu du bandeau de crêpe un assabé عصابة, qui est un bandeau en or incrusté de perles, de diamants, d'émeraudes, etc.; elle porte à ses pieds des bracelets en or massif et très pesants خلخل.

La magnificence de la parure est de mettre quatre ou cinq caftans l'un sur l'autre, de sorte que, sans exagération, on peut dire qu'une femme a sur elle plus de 60 livres pesant de hardes ou de joyaux.

Les bras depuis la jointure des poignets jusqu'aux coudes sont couverts de bracelets سوار اساور et chacun de ses doigts d'une bague; au moins elle en a deux paires, plus large l'une que l'autre. Chacun de ses bracelets est distingué par un nom particulier. مُشَيْس est un

bracelet pour le gros du bras, en or, sans pierrerie. مُقَيْس est un bracelet fait en corne de buffle, orné ou non. رُوطِيش est le bracelet qui est le plus près du poignet; c'est celui qui ressemble aux bracelets en usage en Europe. سُوَارْ أساور est un bracelet en or très large.

Leurs oreilles sont aussi chargées d'ornements et percées en deux ou trois endroits pour les soutenir. Une boucle d'oreille très large, aux deux bouts de laquelle est un ornement en or ou en pierreries, se nomme ضرسة; les pendants se nomment مُنَغْش.

Les femmes riches portent aussi plusieurs chaînes, outre le collier, qui leur descendent sur la poitrine et sur le ventre. Ces chaînes d'or se nomment عبارة.

Lorsqu'elles vont en fête elles mettent trois et quatre caftans dorés et descendant jusqu'à la cheville les uns sur les autres قفتان ce qui, avec tous leurs autres ajustements et dorures, peut peser au delà de 50 ou 60 livres. Ces caftans en velours, satin ou autres étoffes de soie sont brodés en fil d'or ou d'argent sur les épaules, sur les devants, et ils ont jusqu'à la ceinture de gros boutons en fil d'or ou d'argent des deux côtés; ils viennent se lier sur le ventre par deux boutons seulement. Elles portent une ceinture en soie et en or, qu'elles arrangent de manière à leur servir de jupon; mais c'est pour en montrer l'or.

Sur la tête elles ont un crêpe blanc ou de couleur qu'on nomme مبروق et par-dessus un haïk de laine très fin, qu'on fabrique dans l'empire de Maroc. Les hommes, à Maroc, portent également de ces haïks, mais dans le reste de la Barbarie les haïks des hommes sont plus épais. Lorsqu'elles sortent, les femmes se couvrent d'un voile برقع qui leur cache tout le visage et le front, à l'exception des yeux. Leurs papouches ont le dessus en maroquin ou en velours, couvert d'une broderie en or,

et leur *serval*, de satin ou de toile fine, leur descend jusque sur les papouches.

La paume de la main, les ongles, la plante des pieds, tous les doigts des pieds sont teints avec du henné.

L'habillement des hommes est composé, pour le corps des cogeas, d'un amamé عمامة qui est un turban blanc de forme ronde en mousseline. Les buluc-bachis portent aussi l'amamé, ainsi que le dey. Les autres officiers de l'ogeac portent un turban en soie rouge et en or; ils l'appellent شدّ chidd. Il n'est pas fort volumineux et il entoure un fes rouge; ce turban a très bonne grâce. [Il varie] suivant l'état et la qualité des personnes.

Les cogeas en charge portent le caftan en drap, et il leur descend jusqu'à la cheville, et par-dessus le bernus blanc.

Tous les autres et le dey même portent un *sidrié* en drap ou en toile sous la chemise. Ce sidrié est le corset de dessous, qui descend jusqu'à la cuisse. Sur ce sidrié est une sous-veste qu'on nommé bedajî بَدَايع. Par-dessus cette sous-veste est un petit *jubé* de drap, de satin ou de velours, qui tombe jusqu'aux hanches, avec des manches à boutons et boutonnières; il est ordinairement orné de broderies. Ce jubé se nomme ghalilé giaba douli غليلة جبادولى. Par-dessus ce jubé en vient un autre sans manches, mais un peu plus long de deux ou trois pouces; on le nomme kebajé قباية; celui-ci est toujours en drap pour les hommes, et en velours ou satin pour les enfants; il est richement brodé.

Sur le bedajî ils mettent une ceinture de laine ou de soie simple ou en or; c'est le hizam حزام. A la ceinture, du côté gauche, est le jataghan ياتاغان. Par-dessus tous ces vêtements est le bernus blanc ou noir.

Les culottes se nomment *serval*, au lieu de *chalvar*; ils emploient 8 pics de drap fin pour faire une culotte et 18 pics de toile; c'est quelque chose d'effrayant.

Lorsqu'ils montent à cheval pour aller à la guerre, ils portent une gibecière dorée qu'on nomme balasca بالاسقه.

La culotte de drap, de toile, d'une étoffe de laine grossière telle qu'on en donne aux joldachs et aux esclaves est le serval سروال. Les souliers d'homme avec le quartier se nomment صباط. Les souliers dont les femmes se servent lorsqu'elles sortent se nomment schibirlé شبرلة. Les papouches بابوج sont des souliers sans quartiers qui servent aux hommes et aux femmes. Le dey, les codgeas, les chiaouchs, les gens de loi, les bulukbachis portent des papouches jaunes; mais les papouches des chiaouchs sont garnies de fer en dessous, ce qui fait qu'on les entend venir de fort loin. On prétend que c'est pour avertir ceux qu'ils ont ordre de saisir.

Les soldats turcs un peu aisés portent des bernus noirs; ils sont faits à Maâscare, et ce sont les femmes qui les travaillent avec de la laine noire naturelle, et non teinte. C'est une étoffe forte, bien tissue, mais pesante; il faudrait bien peu de façon pour que ce drap devînt d'un bon usage. Ces bernus coûtent 35 à 40 fr.

Les bernus noirs sont l'habit de cérémonie des bulukbachis. Le dey et les grands officiers du gouvernement le portent blanc sur des caftans et des jubés de drap avec des broderies sur le devant, sur les manches et sur les épaules.

Armée et corsaires. — Dans le temps de la grande paye, en avril, on règle l'ordre des camps et des garnisons. Chaque joldach a sa place assignée pour toute l'année, à l'exception de ceux qui doivent se reposer, car il y a toujours un an de travail et un an de repos; on est destiné pour le service de terre ou réservé pour l'armement des corsaires. On en met un nombre déterminé sur les vaisseaux du beilik, et ils ne reçoivent aucun supplément de paye pour ce service.

Les matelots maures reçoivent un salaire; c'est le rais

qui le distribue. La plus haute paye pour le voyage, qui dure 40 à 50 jours, est d'un sequin algérien. Tout Maure et tout Coulogli de la ville, qui a été en mer dans sa jeunesse, est obligé de marcher lorsqu'un rais le demande. Celui-ci va le trouver et lui met de gré ou de force un sequin dans la main : il a beau s'excuser qu'il a une famille, qu'il est vieux, qu'il a une boutique ou un métier à faire valoir ; si le rais s'obstine, il est obligé de s'embarquer. Celui qui fuirait ou se cacherait après avoir reçu l'engagement encourrait peine de mort.

On ferme le port lorsque le divan a décidé l'armement des corsaires. Cet embargo dure depuis le moment de l'équipement jusqu'à ce qu'ils aient fait quelque prise ou que quelqu'un des corsaires sortis soit revenu. Les détentions ordinaires sont toujours de 30 ou 40 jours. La saison où on équipe les vaisseaux et qu'ils partent pour la course est le printemps et l'automne ; pendant l'été on fait sortir les galiotes. Les forces navales de la Régence consistent en 6 barques, de 26 à 30 canons ; en 3 chevecs, de 18 à 22, et en 2 demi-galères. Trois de ces bâtiments et les deux galiotes appartiennent au beilik ; les autres appartiennent au dey, aux grands et à de simples particuliers. Un juif peut être armateur, et il y en a qui ont des intérêts à quelqu'un de ces vaisseaux. Le bey de Mascara a aussi deux petites galiotes qui sont rarement expédiées et toujours en été (1).

Les corsaires algériens ont des envergures très larges, auxquelles il est aisé de les reconnaître de loin ; ils sont tous à pible *(sic)* et sans hunes. La voile est si disproportionnée à la grosseur du mât, ils font bien peu de voyages en hiver, qu'ils n'aient besoin de changer leurs mâts et les avirons. Comme les Algériens veulent des bâtiments fins et bons voiliers, ils sacrifient la solidité à la légèreté ; leurs vaisseaux ne pourraient résister

(1) Cf. *suprà*, p. 271.

longtemps à un combat de boulets, et il est même surprenant qu'ils puissent porter leurs batteries, dont les canons sont trop près les uns des autres et n'ont point assez de place pour le recul. Mais aussi les corsaires ne s'amusent point à tirer du canon : ils cherchent à aborder le vaisseau ennemi, et il faut avouer qu'ils ont alors un grand avantage à cause de la quantité de monde qui se présente les armes blanches à la main et auquel on ne peut refuser la force du corps, la résolution et le courage.

Autrefois on mettait beaucoup d'esclaves chrétiens sur ces corsaires, soit pour le charpentage, soit pour la manœuvre. Maintenant on n'en met plus que deux, qu'on nomme *pertuseri :* ce sont deux maîtres charpentiers ; mais ce n'est que dans les vaisseaux appartenant au beilik ou au dey et aux grands officiers du gouvernement ; les autres armateurs n'ont pas coutume d'en mettre. Autrefois aussi on embarquait un esclave chirurgien ; aujourd'hui on confie la caisse des remèdes à un Maure qui se donne pour chirurgien. Les esclaves valant une somme de conséquence, on les risque le moins que l'on peut. L'armement d'un corsaire est évalué à 5 ou 6 mille livres pour la paye des matelots, à raison d'un sequin par tête ou de deux sequins mahboubs lorsque les hommes sont rares, comme ils le sont aujourd'hui, 16 novembre 1788. La peste ayant emporté beaucoup de matelots, on a été [obligé] de les payer plus cher que de coutume, tant à cause de la rareté que de la mauvaise saison où ces armements se sont faits ; on n'a pas coutume de les faire sortir si tard. Lorsque le bâtiment qu'on attaque fait résistance et se défend bien, le rais promet un esclave au premier qui sautera à l'abordage. Cet esclave se vend au moins deux cents sequins.

Les joldachs destinés pendant l'année au service de mer sont obligés de s'embarquer sur les vaisseaux appartenant aux particuliers, comme sur ceux qui

appartiennent en propre à l'État. Ce sont les nouvelles recrues qui sont destinées au service de mer. Ils portent leur fusil, leurs pistolets, leurs sabres et une couverture pour dormir; c'est là tout leur équipage. Le beilik ne fournit à personne ni cadre, ni hamac, ni matelas; il donne du vieux linge pour panser les blessés et une caisse de médicaments.

Les provisions que le beilik donne aux corsaires consistent en biscuit fait avec de la farine de blé et d'orge, en olives noires, en huile, en vinaigre et en figues sèches. Le reis n'est pas mieux traité que l'équipage, mais il est le maître, ainsi que chacun des matelots et des joldachs, de porter du khaliâ, du couscoussou, du riz et des légumes. Les joldachs qui s'embarquent, quelques jours avant leur départ, vont rouler dans les jardins pour faire leurs provisions de grenades, d'oranges, de limons ou autre fruit qui peut se conserver. La veille du départ ils commettent toujours des désordres dans la ville, et ils mettent à contribution les juifs qu'ils rencontrent : ils leur arrachent leurs calottes, le mouchoir qui entoure leur tête. Aussi ce jour-là ils ferment leurs boutiques et restent chez eux. Ils prennent aussi aux esclaves leurs bonnets rouges. Beaucoup de Maures ferment aussi leurs boutiques.

Le départ des corsaires est annoncé dès la veille par un coup de canon tiré à bord de chaque armement. Lorsqu'ils sont près l'embouchure du port, on leur porte la poudre. Lorsqu'ils commencent à faire voile et passent devant la maison du dey, ils la saluent d'un coup de canon; devant Bab el Oued ils tirent un second coup de canon en l'honneur de Sidi Faradg, qui y est enterré.

[*Autre rédaction.* — Lorsqu'un des vaisseaux destinés pour la course a esparmé, il fait une décharge de trois pièces de canon. En sortant du port il tire un coup de canon pour saluer la maison du dey, et lorsqu'il [est] en dehors, il en tire un autre en l'honneur du santon en grande vénération, enterré dans la partie du nord, près

de la porte de Bab el-Oued; on le nomme Sidi Abd ul-Rahman. A son retour, lorsqu'il a fait quelque prise, il s'annonce de fort loin en tirant des coups de canon de temps en temps et coup sur coup lorsque la prise est riche].

Les corsaires sortent toujours cinq ou six à la fois; ils ont un commandant qu'ils doivent suivre. Ils le font tant que le beau temps dure, mais comme ils n'entendent rien aux signaux et que pendant la nuit la prudence les oblige de n'avoir point de fanal allumé, au premier coup de vent la petite escadre se sépare et chacun va chercher fortune comme il l'entend. Quand, après plusieurs jours de course, un corsaire ne fait point de prise, il arrive assez souvent que les joldachs forcent le rais de retourner au port.

Raïs. — C'est le dey qui nomme les rais en exercice, soit pour les vaisseaux de la Régence, soit pour ceux des particuliers, et chacun d'eux monte toujours le même bâtiment qui lui a été destiné. — Baba Ali avait ordonné au corps de ville de faire deux vaisseaux de 60 canons et de répartir les parts d'intérêt entre toutes les personnes riches et même les juifs; mais sur les représentations qu'on lui fit, il revint de cet ordre, que le pays regardait comme désastreux pour lui. Les particuliers ne sont point forcés de faire des corsaires, chacun d'eux est parfaitement libre là-dessus. Mais le bâtiment fait, les armateurs ne sont pas libres de le laisser dans le port sans l'armer. — Ces rais, outre leur paye de joldachs, ont des *avaïd,* et ils ont part aux présents consulaires que toutes les nations en paix avec Alger sont obligées de donner. Ces droits, et leur part de prise lorsqu'ils sont heureux dans leurs courses, les mettent à même de faire fortune; mais ils ne sont pas maîtres d'en jouir et de se retirer. Bien plus, lorsqu'ils tombent esclaves et qu'ils n'ont point d'enfants mâles, le beit ulmalgi s'empare de leur bien, et dans le cas qu'ils soient mariés, il ne laisse aux femmes que leur douaire. Si les enfants

d'un rais esclave sont des filles, le beit ulmagi partage avec elles le bien en suivant l'usage établi pour un fils partageant l'héritage avec ses sœurs.

La règle pour le partage des héritages à Alger est celle-ci. Le Turc qui laisse une fille, la fille hérite de tout le bien, prélevé le douaire de la mère et un huitième sur la succession. Si le défunt est Maure et qu'il ne laisse qu'une fille, la dot et le huitième de la succession étant prélevés sur tous les biens, la fille hérite d'un tiers, et le beit ulmalgi des deux autres tiers. Si ce Maure a des enfants mâles, le beit ulmalgi n'a aucun droit. Cette même règle est suivie pour les Turcs et les Maures qui tombent esclaves : l'un et l'autre, s'ils ne sont point mariés, le beit ulmalgi s'empare de tous les meubles et immeubles ; il fait vendre et il réalise. S'ils sont mariés sans enfant, la dot et le douaire de la femme prélevés, le beit ulmalgi s'empare de tout. Si le Turc marié qui tombe esclave a une fille, le beit ulmalgi ne peut toucher à ses biens. Si le Maure marié qui tombe esclave n'a qu'une fille, le beit ulmalgi, la dot et le douaire de la femme prélevés (le douaire est toujours le huitième), il partage avec la fille : celle-ci a un tiers et le beit ulmalgi les deux tiers, comme le garçon mâle de la famille. Cependant les sommes dont le beit ulmalgi s'empare ne sont qu'un dépôt entre ses mains : il prélève son droit de 10 %, les droits du cogea, de l'odabachi, du cadi, du drogman et des chaouchs qui forment son tribunal, et le restant est déposé dans le coffre-fort et noté sur des registres. Si l'esclave reparaît, on le lui rend, à l'exception des droits et des frais de justice, qui sont répartis à l'instant irrévocablement.

Le beilik ne rachète personne et lorsqu'un esclave revient à Alger, le beit ulmalgi lui rend un quart ou tout au plus un tiers des meubles et immeubles dont il s'est saisi, et le beilik lui donne un an de paye seulement.

Voici la manière d'installer un rais. Le dey fait part au vekil kradg de la marine de celui qu'il a choisi ;

celui-ci, lorsque tous les rais sont réunis le matin, selon l'usage, à son kiosk leur annonce les ordres du dey. Le rais élu fait ses remerciements en récitant le *fatihat*, c'est-à-dire le premier chapitre de l'Alcoran. Tous les assistants et le vekil khradg en font autant avec beaucoup de gravité et de recueillement. Cela fini, le rais élu se lève et va à bord du vaisseau qu'on lui destine, et il fait sur-le-champ arborer le pavillon en faisant une décharge de cinq pièces de canon. Les autres rais font arborer aussi leur pavillon et saluent leur nouveau confrère de cinq coups de canon.

Les rais démontés ou parce qu'ils sont malheureux dans leur course ou parce qu'ils sont trop vieux, sont employés au service de drogmans auprès des consuls. Ces drogmanats sont d'excellentes places qui les enrichissent, surtout ceux qui sont drogmans de France, d'Espagne, de Venise, à cause des bâtiments de commerce ou de caravane qui abordent à Alger. Ils ont un droit d'ancrage sur chaque navire de 3 sequins mahboubs ; ils ont part aux présents consulaires soit de la nation qu'ils servent, soit des autres ; des appointements de 7 à 8 cents livres ; cent livres à l'arrivée d'un vaisseau du roy, etc.

Les rais démontés sont envoyés en qualité de pilotes sur les navires marchands qui sont destinés à aller charger à la côte du royaume. Ces voyages leur procurent 10 sequins algériens que le capitaine piloté donne ; et le bey, dans le district duquel le navire va charger, renvoie le rais à Alger à ses frais et dépens, en lui faisant aussi un présent en argent. Bon gré mal gré, le navire qui d'Alger va charger à la côte est obligé de prendre un pilote.

Les rais, anciennement, étaient tous Maures ou renégats. Sous le règne de Baba Ali on commença à introduire des Turcs dans ce corps ; il n'est plus aujourd'hui composé que de Turcs levantins. Ces rais maures n'avaient ni appointements, ni la paye de l'ogeac qui

n'appartient jamais qu'aux Turcs et aux Couloglis, et ils ne jouissaient que des avaids attachés à leur place.

Lorsqu'un corsaire fait une prise, si le temps de sa croisière n'est point fini, il amarine sa prise avec un équipage suffisant, et il en donne le commandement à celui de son bord qu'il croit le plus capable. En arrivant à Alger, celui qui a amené la prise est reçu rais; on l'installe en tirant trois coups de canon du bord de chaque bâtiment de la Régence. Le corps des rais est, en conséquence très nombreux; ils ne sont point tous en activité. Ce sont ceux que l'on met pour piloter les bâtiments européens qui vont charger à la course; le capitaine chrétien est obligé de leur donner 12 sequins algériens, et le bey dans le département duquel il l'amène a à lui faire un présent en argent et à lui payer les frais de son retour par égard pour la recommandation du vekil khradg.

Les six corsaires sortis par extraordinaire en novembre 1788 sont tous de retour à l'exception d'un. Outre la proie du bâtiment hollandais dont on a confisqué la cargaison à cause que son passeport était de quelques lignes plus court, on a aussi amené une tartane française chargée de tabac que le reis Soliman, ancien capitaine de port, a arrêté sur la côte d'Espagne. Ce bâtiment était commandé par un de ces Génois qu'on a invités à venir s'établir au Port Vendres; il avait passé soumission pour y venir s'y caser, mais il n'y était point encore, quoique son passeport lui ait été délivré dans le mois d'août 1788. Son équipage était composé de Génois, de trois Vénitiens et de deux Ragusins, le tout au nombre de 9 personnes, le capitaine compris. Ses papiers examinés, on a fait bonne prise le navire et fait esclaves les hommes, sans égard pour le passeport, qui véritablement a été donné bien légèrement par le commissaire du Port Vendres. Dans l'assemblée où on a jugé cette cause, il y avait près de 50 reis anciens et nouveaux; la dernière peste en a emporté 50 à 60. Les reis maintenant

en activité sont tous Turcs et Arnaouds, à l'exception du vice-amiral, qui est un juif renégat, nommé Hagi Mohammed. Il a fait une fortune considérable à la course. Mais le gouvernement commence à n'être plus fort content de lui, car depuis plusieurs années il n'a point amené de prises. C'est celui qui inquiète le moins les navires des pavillons amis.

Dans l'assemblée où a été décidée la confiscation de la tartane française, dont il a été parlé ci-dessus, Soliman Reis, qui pérorait, disait avoir visité plus de 50 bâtiments. Voilà donc 50 bâtiments en quarantaine. On peut dire sans exagération que dans cette dernière croisière des bâtiments de la Régence il y aura eu plus de 150 navires européens mis en quarantaine. Je ne parle pas des mauvais traitements que la plupart de ces navires doivent avoir reçus: le moins est l'enlèvement de leurs provisions et de leurs instruments de navigation. Saleh Reis, un de ces reis corsaires sortis en novembre dernier, a dit avoir fait amarrer sur un canon et fait fustiger de 150 coups de corde un capitaine hollandais qu'il a rencontré et qui cherchait à se dispenser de venir à l'obéissance.

On donne aussi aux consuls des cogeas pour drogmans, mais ces cogeas sont toujours de la classe de ceux qui servent sur les corsaires en qualité d'écrivains, et non point de la classe de ceux qui sont destinés au service de terre et qui sont obligés de donner mille pataques chiques pour être incorporés.

On commence ordinairement à préparer l'armement des chebecs et des barques à la fin de mars, et ils sortent en avril. Ils font une seconde sortie dans le mois d'octobre, et l'armement se prépare à la fin de septembre. Les deux galiotes sortent dans le mois de juillet et août. Ils prennent pour deux mois de vivres; la course ordinaire est de 40 à 50 jours (1).

(1) Cf. p. 304.

Le rais choisit tous les officiers de son vaisseau, cogea ou écrivain, *sottorais*, etc.

Les joldachs qui s'embarquent sont obligés de lui obéir; ils ne se mêlent point de manœuvre; ils sont destinés au service de la mousqueterie et à sauter les premiers à l'abordage avec les armes blanches. Leur place est sur le gaillard d'arrière, où les matelots maures ne peuvent venir sans leur permission ou pour leur service. La compagnie des joldachs qui s'embarquent pour la course ont les plus anciens pour bulukbachis et chiaouchs. Lorsque quelqu'un mérite châtiment, le chiaouch et le bulukbachi donnent la bastonnade ou mettent aux fers. Le rais a la haute main et c'est lui qui établit à son gré le capitain et le chiaouch. Le cogea ou l'écrivain lui est donné par le dey, ainsi que le vekil khradg, c'est-à-dire le commis aux vivres.

Prises. — Lorsqu'on prend un vaisseau à l'abordage, toutes les hardes des matelots sont au pillage; tout ce qui est dans la chambre appartient en propre au rais; mais ni le rais ni l'équipage ne doivent point toucher à la cargaison et aux agrès. Lorsqu'un navire ennemi se rend sans faire résistance, il n'y a point de *cara porta*: c'est le mot dont on se sert à Alger pour dire le pillage. Sans des raisons très valables, un rais ne peut point vendre une prise qu'il a faite; il est obligé de l'emmariner et de l'envoyer ou de la conduire lui-même à Alger.

Le bâtiment arrivé au port, on vend sur-le-champ la cargaison, et les esclaves après avoir fait une note générale. Le beilik retient 12 % sur le net produit de la cargaison, et pour la douane des esclaves, il prend le capitaine, le pilote, l'écrivain et le charpentier. Les esclaves sont ensuite vendus à l'encan, et tout ce qu'ils produisent au delà de soixante sequins algériens est pour le khrasné. Turc, Maure et Juif sont admis à faire leur offre.

S'il y a moins de 8 esclaves dans l'équipage, le beilik prend toujours le capitaine pour la douane; s'il y en a 11, il prend deux personnes, le capitaine et l'écrivain, et un sur dix au-dessus de 20. Cependant, comme il a déjà été dit, au-dessus de soixante sequins tout ce que produit la vente d'un esclave, ou ordinairement de 100 à 150 sequins algériens, est pour le beilik.

La cargaison et les esclaves réalisés en argent comptant et les droits de beilik prélevés, on fait les parts. La moitié de la somme reste aux armateurs, soit que ce soit la Régence, soit que ce soient des particuliers, et l'autre moitié est pour l'équipage, chacun selon son grade et la qualité de son service. La carcasse du bâtiment et tous les agrès appartiennent aussi aux armateurs; les canons et les munitions de guerre au beilik.

Le rais a 40 parts, le sottorais 3, le matelot 3, le mousse 1, le capitaine des joldachs 3 parts, chaque joldach 1 part 1/2, l'écrivain 3 parts, le capitaine de l'artillerie 3 parts, le vekil khradg ou commis aux vivres 3 parts, les contre-maîtres 2 parts, les timoniers 2 parts, les esclaves chrétiens 3 parts.

Le cogea des prises est perpétuel, c'est-à-dire qu'il reste en place tant qu'il plaît au dey. La confiscation du dernier bâtiment hollandais chargé de sucre, venant de Lisbonne et destiné pour Ancône, a rendu pour l'équipage, pour part de prise, 150 livres. Les premiers matelots ont 3 parts, ceux-là ont eu de 4 à 600 livres pour leur part; les Turcs embarqués seulement pour le service de la mousqueterie ont une part et demie, ce qui leur a fait 220 livres. Mais on remarque que cet argent de la course ne profite guère, les tavernes et les filles le mangent bien vite; le vin, l'eau-de-vie et les liqueurs leur deviennent chères, parce qu'il faut régaler les camarades. La fille n'est pas ruineuse, pour 12 à 15 sols ils la contentent; les plus renchéries sont à un sequin, c'est-à-dire 10 livres environ (1).

(1) On lit ailleurs (f. 160) : « Le 7 avril 1789 on a fermé le port pour se préparer à faire sortir les corsaires. Après leur départ

Esclaves. — Les particuliers qui achètent des esclaves par spéculation les louent à raison d'un demi-sequin algérien par mois lunaire. Par ce moyen, l'esclave donne le change de l'argent qu'il a coûté, et son patron attend le moment d'en tirer un bon rachat. Tous les domestiques des consuls, des négociants, ouvriers et artisans européens, des Pères de la Mission et de l'hôpital espagnol, sont choisis parmi les esclaves. Ceux qui tombent entre les mains des juifs s'impatronisent bientôt de la maison. On en donne aux cacheriés ou casernes des Turcs pour les tenir propres et pour servir. Ce ne sont point les esclaves les plus à plaindre ; les Turcs les traitent avec douceur et humanité.

Il y a trois bagnes à Alger, dans lesquels sont enfermés les esclaves chrétiens appartenant au beilik et destinés au service de la marine et aux travaux publics. Ce sont les seuls esclaves qui soient à plaindre, en exceptant cependant de ce nombre les charpentiers, les calfats et ceux qui afferment les tavernes : tous ceux-ci ont le moyen de gagner de l'argent et même leur rachat en peu d'années. Ceux qui sont à la tête des esclaves et qui mènent le travail s'appellent *caravana :* ils ont le moyen de gagner et de vivre à leur aise.

(A suivre). VENTURE DE PARADIS.

---

faudra expédier la noubé de Bône, et c'est un bâtiment de la Régence qui la transporte et qui ramène l'autre. Les garnisons de Giger, Begiajé, Tedlès, sont expédiées par des bateaux. Jusqu'à ce qu'il vienne quelque nouvelle des corsaires expédiés, le port restera fermé, et peut-être jusqu'aux premiers jours de juin. »

DÉLIBÉRATION DE L'ANNÉE 1749

DANS LA

GRANDE KABYLIE (1)

الحمد لله وصلى الله على محمد المصطفى * عونك يا كريم

هذه نسخة رسم نقلت لمس الحاجة الى ذلك خوف اندراسها وذهاب ما فيها وتبديل الحالة الحمد لله وحده والامر كله له وصلى الله على من لا نبي بعده بعد السلام على من يقف على كتابنا ولما ان اراد الله تعلى بقدرته وارادته بعمارة سوق السبت المنسوب لبني واسيف فاجتمعوا هنالك سادات بني بترون مع عدول اهل قراهم وامام مسجد تحمامت فاشتكى كل واحد بما يضره وما يؤول الى الفتنة والتهارج والمشاجرة في القرى والاعراش وقبيلة بني بترون حضروا من كل قرية فاتفقوا

---

(1) Au nombre des pièces justificatives ajoutées par MM. Hanoteau et Letourneux à leur ouvrage capital sur la Kabylie, figure un *Kanoun*, le dernier, dont un de nos dévoués collaborateurs nous communique le texte, copié sur l'original qu'il a eu entre les mains, en 1868, juste le temps suffisant pour en faire la traduction. Il a bien voulu en refaire une version nouvelle et plus exacte que nous publions ici avec le texte arabe (N. de la R.).

على كلمة واحدة بان الميراث وشفعة الحبس وشفعة البنات
والاخوات واليتامى وصداق المراة ان طلق لها زوجها اومات
عنها مسقط في بني بترون ومن اتصل معهم فاتفقوا على اتفاق
واحد ومن اراد احداث هذه الامور فهو جور والجور منهي عنه
لان حكم العرف والعادة لا يخرقان ولا ينقضان كحكم السلطان
ومن اراد الانقاض والاخراق لما سطرنا فهو مسبب في هموم
الاناس والفتن والفتنة نار لقوله عليه الصلاة والسلام الفتنة نار
لعن الله واقدها ورحم خامدها ومن اراد هتك حرمة ما سطرنا
ادقه الله بالذل والفقر والجوع والاهانة في الدنيا والاخرة في
زماننا او زمان ذريتنا او ذرية ذريتنا خلفا عن سلف ومن لم
يتبع ما سطرنا من السادات وكبراء القرى دخل في الدعوة الاولى
والله يحاسبه ويسايله فقالوا كل من حضر أمين أمين فبعد
ذلك فيدت ما حضر من السادات والكبراء منهم الشريف المكرم
سيدى لونيس الساكن في ثجمونين ومن عدول قريته قاسى بن
على واحمد امزيان وبلقاسم بن لعلام وامحمد بن بلعباس
ومحمد بن مصباح والشريف المكرم سيدى الحسين بن بلقاسم
وسيدى على بن العباس واما ما حضر من قرية تروال الشريف
المكرم سيدى احمد الزروق ومثله سيدى الصادق والعدل
المرضى الحسين بن سالم...... وغير ذلك فلا نطيل بذكرهم
وكل ما سطرنا من السادات والعدول امروا على اسقاط ما ذكرناه
انفا ومن اراد خلاف ذلك خلفا عن سلف فالله يحاسبه ويسايله

والسلام ما وجدنا في الاصل قد انتهى وكاتب المنقول السديد
العالم الرشيد سيدى احمد بن سيدى عمر بن يحيى تاريخه
عام ١١٦٢ وناقلها للعذر المشار اليه الفضيل نجل احمد بن عبد
القادر بن على الواسفى عرشا تاب الله عليه واصلح قوله وعمله
امين عام ١٢٢٥ عرفنا خيره ووقانا ضره امين فمن الشهود
الحاضرين للنقل السديد العالم الرشيد سيدى المختار بن عبد
المالك البوعبد الرحمانى قطنا...... والسلام من المسمى نفسه
في داخل الاصل انتهى

Louange à Dieu. Qu'il bénisse Mohammed, le vase d'élection ! Sois propice, ô Dieu de bonté !

Expédition d'un acte faite d'urgence, de crainte que par usure le texte ne s'efface ou ne s'altère.

Louange à Dieu seul en qui tout repose. Qu'il bénisse celui après lequel il n'est plus de prophète !

A tous lecteurs présents et à venir, salut.

Le Très-Haut, dans les décrets de sa toute-puissance, voulant faire prospérer le marché du samedi des Beni Ouassif, les marabouts (1) des Beni Betroun s'y réunirent avec les personnes irréprochables de leurs villages

(1) Le mot سادات *seigneurs* désigne ici les *marabouts*. Ce titre convient bien à des gens qui formaient une véritable caste religieuse, et se croyaient d'une race supérieure aux Kabyles au milieu desquels ils vivaient sans se confondre. — Cf. A. Hanoteau et A. Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Paris, I. N., MDCCCLXXIII, in-8°, t. II, 83.

et l'imam de la mosquée de Tahammamt (1). Tout le monde se plaignit d'un état de choses dommageable, source de discordes, de troubles et de conflits dans les villages, les tribus et la confédération des Beni Betroun (2). L'assemblée générale prononça donc, à l'unanimité des voix :

1° L'exhérédation de la femme ;

2° L'extinction du droit de retrait sur les biens immobilisés ;

3° L'extinction du droit de préemption pour les filles, les sœurs et les orphelins ;

4° La déchéance du droit au don nuptial pour la femme répudiée ou veuve (3).

Cette décision, applicable aux Beni Betroun et à leurs

(1) Mosquée située dans la tribu des Beni Ouassif, près d'un affluent de la rive gauche du Sebaou. Cette rivière emprunte le nom de la mosquée dans cette partie de son cours, et, sous le nom de *Oued Beni Aïssi*, conflue avec le Sebaou en aval du village d'Issikhen Oumeddour, *Escarpements de l'Ameddour (Homme des Aït Meddour)*.

(2) Confédération composée de quatre tribus : Beni Yenni, Beni Ouassif, *gens de la rivière*, Beni Bou Akkach, et Beni Boudrar, *gens de la montagne*. Ce sont les Zouaoua de l'ouest.

(3) Cette nouvelle législation est peut-être une réaction de l'esprit berbère contre la loi musulmane, qui accorde aux femmes tous les droits dont les dépouille la délibération de 1749. Elles en sont d'ailleurs privées par la coutume kabyle. « La femme, à laquelle » plusieurs tribus refusent le droit de faire acte de personne civile, » qui, dans les successions des mâles, ne peut jamais disposer de » la terre, qui n'a même pas, dans quelques villages, la libre dispo- » sition de sa dot, et qui n'est investie de la liberté de ses actions » que lorsque l'âge, en la rendant inhabile à la procréation, a pour » ainsi dire effacé son sexe... » (T. II, 296). — « La coutume kabyle » exclut les femmes de l'hérédité, et ne leur accorde que le droit de » vivre sur les revenus de la succession, lorsqu'elles sont filles ou » veuves. » (*Loco cit.*, p. 237). — La dot se compose ordinairement de vêtements et de bijoux donnés à la femme par son père ou par le parent qui la marie. En général celle-ci ne peut en disposer, et chez les Zouaoua, notamment, les parents peuvent reprendre les bijoux quand il leur plaît, à moins d'une clause spéciale en faveur de la femme (*Loco cit.*, p. 162).

alliés, est prise d'un commun accord. Vouloir remettre en vigueur les anciennes dispositions serait inique — et l'iniquité est chose réprouvée — car l'autorité de la coutume et de l'usage est inviolable et sacrée comme une autorité souveraine. Vouloir enfreindre et violer ce qui vient d'être établi serait provoquer des calamités, et attiser le feu de la discorde dont le Prophète a dit : « La discorde est incendiaire. Dieu maudisse qui l'allu- » me et soit clément pour qui l'apaise ! » Que tout profanateur de ce que nous consacrons ici soit accablé par le Seigneur sous l'opprobre, l'angoisse, la misère et l'ignominie dans ce monde et dans l'autre, qu'il soit de notre génération, de celles de nos enfants ou de nos petits-fils, jusqu'à la fin des temps ! Que nos marabouts et nos notables coupables de transgression soient frappés du même anathème ! Dieu leur en demandera compte.

Chacun des assistants dit alors trois fois *Amen*, puis on mit par écrit les noms des marabouts et des notables présents, savoir :

Du village de Tiguemmounin (1). — Les vénérés chérifs Sidi Lounis et Sidi El Haoussin ben Belkassem ; les personnes irréprochables Kassi ben Ali, Ahmed Amezian, Belkassem ben Lalam, Mahammed ben Belabbas, Mahammed ben Mesbah.

Du village de Tiroual. — Les vénérés chérifs Sidi Ahmed Zerrouk et Sidi Sadok ; l'homme irréprochable et béni El Haoussin ben Salem......, etc. Nous bornerons là cette énumération.

Tous les marabouts et témoins irréprochables susmentionnés prennent part à cet acte révocatoire. Quiconque, dans la suite des temps, voudrait y contrevenir, réglera ses comptes avec la justice divine. Salut.

Voilà tout ce que nous avons trouvé dans l'original,

(1) *Les petits mamelons* en kabyle. Ce village et celui de Tiroual font partie de la tribu des Beni Bou Akkach.

autographe du sage, docte et juste Sidi Ahmed fils de Sidi Omar ben Yahia, et daté de l'année 1162 (1749). Il fut copié, pour le motif susdit, par El Fodil, fils d'Ahmed ben Abdelkader ben Ali, de la tribu des Beni Ouassif. Que Dieu lui pardonne, et inspire ses paroles et ses actes ! Amen. La copie est datée de 1225 (1810). Puisse le ciel nous faire connaître les prospérités de cette année, et nous préserver des maux qui l'accompagnent !

L'expédition est faite par-devant témoins : le sage, le docte, le juste Sidi Mokhtar ben Abdelmalek, habitant le village de Bou Abderrahman (1)....., etc., etc.

Salut de la part de celui qui s'est nommé dans la minute. Fin.

F. PATORNI.

(1) Nom officiel d'un village de la tribu des Beni Ouassif. Dans l'ouvrage précité, il est appelé Aït bou Abd er Rahman, *les enfants du fils d'Abd er Rahman* (T. I, 242).

DE LA CAPTIVITÉ A ALGER

PAR

Fray Diego de Haëdo

(Suite. — Voir les nos 216 et 217-218)

SECTION XII

ANTONIO. — D'autres font pis, car dès qu'un captif se trouve dans un mauvais état de santé, ils défendent de plus lui donner de pain, disant que c'est autant de perdu, puisque ce « chien » est en train de mourir.

SOSA. — C'est ni plus ni moins ce qu'a dit mon patron l'autre jour : comme je me trouvais très faible et mal portant, il défendit qu'en aucun cas on continuât de me donner les deux petits pains de son que je recevais ordinairement. Tournez-vous vers cette porte et jetez les yeux sur le vestibule en face : vous y verrez cinq ou six des chrétiens portugais qu'on vient d'échanger à Fez et à Tétuan, couchés sur le sol, et malgré le froid qu'il fait ils n'ont pas de quoi couvrir leurs membres affaiblis, ils ne peuvent, malgré leur âge avancé, disposer chacun d'une capote. Il y a quinze jours qu'ils gisent en plein air et sans abri, en proie à une fièvre intense ; six ou sept fois le patron est passé à côté d'eux sans même vouloir les voir, bien loin d'avoir assez de pitié de leur état pour

leur faire donner au moins un peu d'eau et de pain ; et même dernièrement, irrité et agacé de leur présence, il disait au vieux chrétien qui garde ces portes : « Comment ces chiens ne sont-ils pas encore morts? Voudraient-ils donc vivre malgré tout? Veille à ce que, sitôt morts, on les emporte d'ici pour les mener à Bab-el-Oued, où les chiens et les oiseaux les dévoreront. »

ANTONIO. — O race barbare et inhumaine ! C'est encore là pourtant de la pitié et de la générosité si l'on compare ce procédé à celui qu'employent chaque jour d'autres qui s'obstinent à faire travailler un chrétien malade et même presque moribond ; pour peu qu'il se lasse ou ne puisse se lever de terre, on le moud aussitôt de coups en l'accusant de friponnerie. Par les rues et les chemins on voit d'autres captifs pâlis et rendus méconnaissables par la faiblesse et les tortures ; ils marchent en tête, suivis par des gardiens qui les poussent à coups de bâton et même les piquent à l'aide d'aiguillons ferrés, en les traitant pis que des bêtes. Les malheureux ont beau être faibles, sous les coups d'aiguillon et par suite des blessures ils doivent se mouvoir et se presser, et l'on entend par derrière retentir ces cris : « Allons, allons, maintenant cela va mieux ! tu vois, chien, ce que c'est que de faire le malade ! » Au milieu de ces risées et de ces coups de toute sorte, on les pousse demi-morts jusqu'aux vignobles et aux jardins, où on leur met aussitôt la pioche à la main pour leur faire défoncer le sol jusqu'à la nuit.

Tout cela encore n'est rien du tout comparé à ce que j'ai vu faire et qui est pratiqué quotidiennement par beaucoup d'autres : le chrétien malade est mené à la campagne ou dans les vignes, il est débarqué si l'on se trouve en mer, puis on allume un grand feu dans lequel il est jeté les mains attachées. On assiste alors à cet horrible et effrayant spectacle, que le chrétien bondit aussitôt et s'efforce de fuir pour échapper à la mort, tandis que ces barbares sans cœur crient en raillant :

« Bravo, bravo ! vois si je suis un bon barbier (1) capable de te soigner en cas de maladie, et si maintenant tu sais courir ! Si un chien dit qu'il a mal à la tête, qu'il a la fièvre, qu'il ne peut travailler, qu'il ne sait que faire, par la Foi de Dieu ! nous le ressuscitons, nous le faisons travailler, il ne dit plus qu'il est malade ! » Que peut alors faire le malheureux captif, que dire, que répondre? Se prétendre malade, c'est s'exposer à se faire brûler vif sous couleur de remède. Et où est en pays chrétien celui qui, en nous entendent raconter tous ces faits, ne

---

(1) On sait qu'à cette époque les barbiers en Espagne comme en Berbérie étaient chirurgiens, ventouseurs et dentistes. — Ce passage est en langue *franque*, laquelle est ainsi définie par Haëdo, dans son histoire d'Alger : « La troisième langue en usage à Alger, est la langue *franque*, ainsi appelée par les musulmans, non pas qu'en la parlant ils croient s'exprimer dans la langue d'une nation chrétienne quelconque, mais parce qu'au moyen d'un jargon usité parmi eux, ils s'entendent avec les chrétiens, la langue *franque* étant un mélange de divers mots espagnols ou italiens pour la plupart. Il s'y est aussi depuis peu glissé quelques mots portugais, après qu'on eut amené à Alger, de Tétouan et de Fez, un très grand nombre de gens de cette nation, faits prisonniers dans la bataille que perdit le roi de Portugal, Don Sébastien. Joignez à cela la confusion et le mélange de tous ces mots, leur mauvaise prononciation par ces musulmans, qui ne savent pas conjuguer les modes et les temps des verbes comme les chrétiens, à qui ces mots appartiennent. Cette langue *franque* n'est qu'un jargon, ou plutôt un patois de nègre arrivé de son pays et récemment amené en Espagne. Pourtant ce jargon est d'un usage si général, qu'on l'emploie pour toutes les affaires et toutes les relations entre Turcs, Maures et chrétiens, et elles sont nombreuses, de sorte qu'il n'est point de Turc, de Maure, même parmi les femmes et les enfants, qui ne parle couramment ce langage, et ne s'entende avec les chrétiens.

Il y a aussi beaucoup de musulmans qui ont été captifs en Espagne, en Italie ou en France. D'autre part il y a une multitude infinie de renégats de ces contrées et une grande quantité de Juifs qui y ont été, lesquels parlent très joliment l'espagnol, le français et l'italien. Il en est de même de tous les enfants des renégats et des renégates, qui, ayant appris la langue nationale de leurs pères et mères, la parlent aussi bien que s'ils étaient nés en Espagne ou en Italie. » (*Revue africaine*, t. XV, an. 1871, p. 94, traduction de Monnereau et Berbrugger.)

nous dira pas que ce sont des histoires bien imaginées, des contes de captifs à l'effet de peindre leur état comme plus triste et à susciter la compassion? Tout cela cependant n'est que la pure vérité et est encore bien au-dessous de ce qui a lieu et qu'on pourrait dire.

Sosa.— Il ne m'étonnerait nullement qu'on ne nous crût pas chez nous, car, ainsi que je vous l'ai dit, comment pourra-t-on persuader à ceux qui sont nourris du lait pur de Dieu et de sa doctrine, à des cœurs où réside ce Dieu qui est la source de toute miséricorde, que des gens raisonnables, et non des brutes, puissent être aussi cruels à l'égard de leurs semblables? Qui pourra croire ou admettre que ces gredins, qui sont si malheureux, si dénués de tout, si pauvres, si peu vêtus, qui ne possèdent rien, qui travailleraient toute une année pour gagner seulement un *réal* et qui anéantiraient le monde entier pour le garder, soient capables de tels forfaits? Perdent-ils un âne qui ne leur a coûté que deux ducats, ils poussent de hauts cris, se déclarent perdus, ruinés, morts, sans plus aucun espoir de vivre, ils poussent des soupirs sans fin et versent des torrents de larmes. Tandis, au contraire, que s'ils perdent un chrétien, qui constitue souvent leur seule fortune, s'ils le trouvent malade ou près d'expirer, la colère les emporte à ce point qu'ils n'éprouvent ni chagrin, ni douleur. Comment est-il possible que dans un cas pareil, devant une perte aussi sensible pour eux, ils ne tiennent pas compte de milliers d'écus, ne se chagrinent pas, se réjouissent même de demeurer pauvres! Et ces pertes sont de leur propre fait, c'est de leurs mains qu'ils tuent les chrétiens et leur arrachent la vie! C'est là sans doute la preuve la plus irréfutable de la haine extrême qu'ils ressentent naturellement pour nous et pour le nom chrétien, haine tellement enracinée chez eux qu'elle les pousse à se réjouir de la perte qu'ils éprouvent et qu'elle triomphe de l'amour, plus violent que chez nul autre peuple, qu'ils ont pour l'argent et le lucre. J'ajouterai encore que nombre d'entre eux ont l'habitude de dire, et ils le croient comme ils le disent — du moins à en croire la formelle affirmation de mon maître — que l'année où ils perdent le plus de chrétiens de la façon que je viens de dire, le bonheur et l'abondance entrent dans leur maison.

Antonio. — Est-ce là la parole d'un homme, ou n'est-ce pas plutôt le cri d'un tigre? Cette expression n'émane-t-elle pas véritablement d'une bête? Que pourrait dire un sauvage ou une brute dénuée de cœur, de jugement et de toute intelligence? Ou, pour mieux parler, quel démon ennemi du genre humain et désireux de le voir anéantir pourrait dire ou souhaiter davantage? Aussi ne m'étonné-je pas que votre patron vous traite de la façon que je vois et qu'il se flatte plus que nul autre d'user de si cruels procédés à l'égard des captifs qu'il détient.

Sosa. — Ce n'est pas lui qui le dit, car il prétend être le plus doux, le plus bienveillant, le plus compatissant de tous les Algériens, et pour que nous en soyons tous persuadés, il nous répète continuellement, et il le croit, que s'il donnait deux cents coups de bâton par jour à chacun de nous, ainsi que d'autres ont coutume de le faire, nous saurions ce que c'est que l'esclavage.

Antonio. — Qu'on lui sache donc gré de sa politesse et de sa bonne éducation! Mais, en vérité, le barbare ne laisse pas d'avoir quelque peu raison en parlant ainsi, car c'est là un des supplices dont ils usent d'ordinaire à l'égard de leurs captifs chrétiens, et ils y ont journellement et facilement recours. Un subit transport de colère, un simple caprice suffit, et alors, frappant sans règle ni mesure, sans se lasser, ils n'en ont assez que quand ils laissent les captifs couchés sur le sol, pilés comme du sel et presque morts. Et pour ne rien céler, avec quoi les frappe-t-on? Vous devez l'avoir vu, c'est avec de gros et solides bâtons noueux. Comment ils s'y prennent? Ils saisissent le bâton à deux mains et le déchargent de toutes leurs forces sur leur victime. Sur quelle

partie du corps ? Ils ne lui démantibulent pas seulement les épaules, mais ils lui rompent les os. De même qu'on assouplit l'*esparte* (1), ainsi ils la retournent sous toutes les faces, la frappent également aux endroits sensibles tels que le ventre et l'estomac. De la sorte, ils lui meurtrissent le foie et les entrailles, ils lui tannent comme des cuirs ou des peaux de tambour et la laissent tout enflée ; puis ils la frappent par derrière, sur les fesses, sur les jarrets, sur les mollets. Puis, pour qu'aucune partie n'échappe à la torture, ils traitent de même la plante des pieds après avoir attaché ceux-ci avec une corde fixée à un poteau, au haut duquel on hisse le pauvre chrétien la tête en bas. Enfin, pour en finir, d'autres appliquent les paumes des mains sur une planche et déchargent de furieux coups de nerfs de bœuf sur les mains jointes du malheureux, et ce dernier supplice, qui attaque les nerfs, est épouvantable.

Quand enfin ils abandonnent leur victime, celle-ci est si meurtrie, si enflée, a le corps et les membres si rompus, qu'elle ne peut se mouvoir ni bouger de place ; ils sont rares ceux qui ne meurent pas sur-le-champ, et ceux qui survivent traînent encore quelques heures ou quelques jours. C'est de cette façon que ces jours derniers, le More, mon voisin, a tué à coups de bâton le bon père Ludovic Grasso, Sicilien, notre ami commun (7 juillet 1578) ; ainsi que le gardien des esclaves du roi, le vertueux père, frère Lactance de Police, religieux de l'Ordre de St-François et originaire de Sicile. De même le roi *(sic)* Hassan Vénitien (2) tua de sa propre main le beau jeune homme napolitain Jean-François (16 septembre 1578) ; le raïs Cadi, ce Turc ivrogne, qui fut capitan de Bizerte, tua de sa main et à coups de bâton, le vieux Jean, Sicilien (15 octobre 1578) ; le roi tua dans sa demeure le

(1) L'alfa.

(2) C'est Hassan Veneziano, pacha qui gouverna Alger de 1576 à 1580.

Majorquain Pierre Soler, parce qu'il avait tenté de s'enfuir à Oran (12 décembre 1578) ; ainsi encore il tua un Catalan capturé sur une frégate, près des côtes de sa patrie, le nommé Péroto, parce qu'il ne le renseignait pas à son gré sur l'escadre espagnole (13 janvier 1579). Le même roi Hassan, qui règne encore, fit en sa présence périr sous les coups le courageux Espagnol Cuellar, parce qu'il avait audacieusement tenté d'enlever du port, pendant la nuit, la galiote dans laquelle il devait se réfugier avec trente autres chrétiens (20 février 1579). L'amiral Mami Arnaut, renégat albanais, tua le même jour, tant de ses mains qu'avec l'aide de ses renégats, ses esclaves, le Français Jean Gascon et les Italiens Philippe et Pierre, parce qu'ils ne s'étaient pas embarqués et craignaient de partir avec lui (1er mai 1579). Il s'écoula un tel flot de sang de ces corps martyrisés sous les coups, sans que cette bête féroce fût rassasiée (28 juin 1579), que quelqu'un qui se trouvait là m'a juré qu'un large ruisseau de sang coulait dans la cour et qu'on n'avait pu jusqu'alors (10 août 1579) en faire disparaître les traces malgré tous les lavages à grande eau qu'on y fit. Borrasquilla, le cruel renégat génois, capitaine de galère, tua deux des chrétiens lui appartenant parce qu'ils craignaient qu'il ne les embarquât avec lui pour Constantinople et s'étaient cachés (15 septembre 1579). Hassan Corso, le renégat d'Hassan Pacha, fils de Barberousse, tua de sa main le Grec Grégori, son esclave, parce qu'il avait découché deux nuits de suite (20 octobre 1579). Le garde du bagne du roi tua le pauvre Calabrais Simon, parce qu'il n'était pas allé avec les autres travailler à son bordj (30 novembre 1579). Le même roi Hassan fit tuer devant lui, dans son appartement, Jean le Biscayen, que l'on reprit pendant qu'il s'enfuyait vers Oran (24 décembre 1579). Le même prince fit encore rouer de coups (29 mai 1580) un autre jeune Espagnol, originaire des Montagnes, et que l'on appelait Laurent, que des Arabes ramenèrent de la direction d'Oran,

par où il essayait de s'enfuir (17 février 1580) ; il mourut deux jours après. Le 29 mars, les janissaires rouèrent de coups le pauvre Vénitien Louis, qui mourut le 16 avril 1580. Et enfin, c'est ainsi encore que périt en sa présence, il y a quelques jours (22 avril 1580), l'honorable Vicence Lachitéa, gentilhomme sicilien, intendant des blés. Si je ne cite que ceux-là, je pourrais en nommer beaucoup d'autres, dont j'ai conservé les noms dans ma mémoire ou par écrit, et qui ont péri ou qui ont été plus ou moins estropiés par ordre de ce barbare et cruel Hassan le Vénitien et d'autres de son acabit, pendant les trois années qui se sont écoulées depuis notre arrivée à Alger.

Sosa. — Certains m'ont raconté qu'il est d'usage, notamment en Turquie, quand on arrête un chrétien qui s'est enfui de chez son patron, ou bien quand on l'a, par l'emploi de sortilèges, forcé à revenir (chose usitée parmi les Turcs, car il y a chez eux beaucoup de devins qui prédisent l'avenir à cause du commerce suivi qu'ils ont avec les démons, grâce à l'aide desquels ils tracent certains signes dans la demeure du maître, ou prononcent des paroles qui terrorisent les auditeurs, font dresser des fantômes et d'horribles serpents devant le fugitif et contraignent le malheureux à revenir sur ses pas) ; quand, dis-je, un fugitif est repris, en outre des coups de bâton qu'il reçoit, on le pend les jambes en haut, la tête en bas, et à l'aide d'un couteau bien affilé on lui entaille la plante des pieds, puis on jette sur les blessures du sel fin, qui, pénétrant dans la chair et les nerfs mis au jour, produit une douleur si vive que nulle autre ne lui est ni égale ni comparable.

Antonio. — Je ne sais ce qui se passe là-bas, mais on a vu employer cette torture à Alger, non pas une fois, mais très souvent.

Sosa. — Et cependant, avec tout cela, ils ne sont pas satisfaits encore, tant sont grandes la rage et la haine extraordinaire qui les poussent à s'abreuver de sang

chrétien ; car, vous ne l'ignorez pas, peu nombreux sont ceux qui, après avoir supporté ces tortures, n'ont pas eu les oreilles ou le nez coupés.

Antonio. — Et c'est ce qui se pratique également ici. Quoi de plus ordinaire à Alger ? Ils le font en guise de passe-temps pour rire, pour s'amuser ! Depuis le roi Hassan, ce renégat vénitien, jusqu'au dernier Turc, quel est celui qui ne s'est pas signalé contre les chrétiens par des horreurs de ce genre ? Jetez un coup d'œil dans ces rues, dans ces bagnes, ces maisons, ces galères, ces galiotes ou ces brigantins, partout on rencontre des chrétiens qui portent la marque de ces bêtes fauves et à qui l'on a coupé les oreilles ou le nez. Autre chose, cependant, est de voir ces abominations ou de seulement les entendre raconter. J'avoue que souvent, en parcourant Alger et en voyant tant de chrétiens estropiés et si cruellement marqués par ces infidèles, il m'arrive de désirer faire ce qu'on raconte du grand empereur Constantin.

Si je me rappelle bien, j'ai lu dans quelque livre que ce bon empereur, entrant dans l'assemblée des Pères du saint Concile de Nicée — le premier concile œcuménique que vit la sainte Église après celui des Apôtres — jeta les yeux sur ces vaillants serviteurs de Dieu, qui, par son ordre, étaient demeurés assis, et vit que les uns avaient perdu la vue, d'autres les oreilles, d'autres le nez ou les lèvres, d'autres les bras ou les jambes, car très peu auparavant, sous l'empereur Dioclétien et son fils adoptif Maximilien, l'Église de Dieu avait été persécutée, et ces empereurs, en outre des milliers de martyrs qu'ils envoyèrent à la mort, mutilèrent et estropièrent ainsi un grand nombre de saints hommes et de glorieux évêques, qui, grâce à la paix dont jouit ensuite l'Église, s'étaient réunis dans ce saint Concile pour traiter de ce qui concernait la foi et la religion chrétienne. Alors ce vertueux empereur, réfléchissant à la foi, à la constance, au courage et à la patience qu'il leur

avait fallu pour supporter tant de souffrances en l'honneur et pour la gloire du Christ, saisi d'admiration pour ceux qui s'étaient ainsi conduits en martyrs et avaient témoigné de leur croyance et de leur foi, cet empereur ne put s'empêcher de se précipiter vers eux, embrassant les orbites vides de ceux à qui les yeux manquaient, les narines ouvertes des uns, la place des oreilles des autres, les moignons des mains coupées ou des bras tranchés, car dans tous ces restes de membres bénis et marqués au nom de Jésus-Christ, il voyait de saintes et glorieuses reliques.

C'est là ce que je vois chaque jour et à chaque instant quand je passe dans ces rues, que j'entre dans ces bagnes, que je visite les galiotes ou que j'assiste aux messes qui réunissent les chrétiens, car toujours je me heurte à des chrétiens essorillés, ou sans nez, ou sans bras, ou sans jambes, ou sans yeux, et marqués par les ennemis du Christ et de la Sainte Foi !

SOSA. — En vérité, vous avez mille fois raison. Aussi, moi qui brûle d'agir de la même façon que l'empereur Constantin, ferai-je connaître, si Notre Seigneur me laisse sortir de la prison où je me trouve, les noms, que je me rappelle et que je veux sauver de l'oubli, de quelques-uns de ceux à qui ces barbares ennemis de Dieu et des Saints ont coupé les oreilles et le nez.

ANTONIO. — C'est très bien dit, et il est juste qu'on connaisse et qu'on plaigne ceux qui ont été les victimes de cette cruauté. Nommez-les moi, je vous prie !

SOSA. — Les premiers dont on m'a parlé depuis que nous sommes ici, étaient deux chrétiens napolitains qui se nommaient : l'un M. Angelo et l'autre M. Jean Angelo, qui se trouvaient à Alger (15 septembre 1577). Hassan le Vénitien, roi d'Alger, leur fit couper les oreilles en sa présence, rien que parce qu'ils avaient dit qu'ils se proposaient de s'enfuir. Peu de jours après (le 26 octobre), il fit traiter de même, dans sa propre chambre, un honorable Espagnol de Malaga, nommé Diego de Rojas, parce

qu'il voulait s'enfuir ; il lui fit attacher les oreilles au front et le fit ainsi promener honteusement dans la ville. Trois mois plus tard (8 février 1578), il fit couper les oreilles à un Sarde, appelé Martin, parce qu'il avait aussi voulu s'enfuir. Ce fut ensuite le Calabrais Constantin (le 10 février), puis Jean le Milanais (le 13 février). Deux mois après, François le Sicilien (le 13 mars 1578) ; trois mois plus tard, Jérôme le Piémontais (le 16 juin 1578) ; quatre mois après, Joseph le Calabrais (le 2 octobre), tous pour le même motif, leur tentative de s'enfuir par terre à Oran. Il commanda encore de couper le nez et les oreilles à un pauvre jeune homme de Majorque, nommé Michel, parce qu'on le trouva préparant une barque dans le jardin de son maître (le 3 février 1579). Pour le même motif, il condamna au même supplice l'Espagnol Ferdinand, originaire de la Manche, parce qu'il se trouvait commencer une barque dans un jardin (le 11 mars 1579). Cinq mois après (le 3 août), en sa présence et dans sa propre chambre, il châtia de même deux excellents chrétiens, dont l'un se nommait Sébastien, né en Biscaye, et l'autre Cola, de Mazara, en Sicile, ainsi que Jean, de Gênes. Il les fit pendre ensuite tous les trois par les pieds, la tête en bas, à l'extrémité de sa galère ; il pardonna cependant au Biscayen et au Sicilien, mais il fit percer de flèches et tuer à coups d'arquebuse le brave Génois, dont les souffrances seraient longues à raconter. La cause de ces cruautés était que ces trois individus étaient d'entre les principaux de ceux qui, le 23 juin, enlevèrent la galère que ce prince envoyait à Bône pour y charger du blé et de la mantègue. Le 11 février de l'année courante, il fit couper les oreilles et le nez à deux jeunes Majorquains, nommés l'un Jean et l'autre Paul : ils étaient accusés d'avoir caché dans un jardin d'autres chrétiens qui avaient l'intention de s'enfuir à Oran par terre. A trois jours de là, le 14 février, on lui amena six chrétiens qui avaient pris la fuite en suivant la voie de terre. Il fit rouer de coups de bâton deux

d'entre eux qui ne lui appartenaient pas, et fit couper les oreilles aux quatre autres qui lui appartenaient et qui étaient originaires de Majorque. Je n'ai pu, jusqu'à ce jour, connaître leurs noms.

ANTONIO. — Il n'est pas étonnant qu'un pareil tyran, plus cruel que tous ceux qui ont régné à Alger, agiss toujours ainsi et, ainsi que tous s'accordent à le paraisse ne rien tant apprécier que de montrer sa de la religion chrétienne. Il a beau être roi, il est si basse et si vile extraction, qu'il n'a pas eu honte, ces jours derniers, d'étrangler de ses mains, dans son propre appartement, un de ses nègres, un musulman, sans rougir devant tous ceux qui étaient présents et qui s'étonnaient qu'un roi se fît le bourreau de son nègre (1er juillet 1579).

SOSA. — Comment serait-il possible que l'honneur et la bonté se trouvent au milieu de gens aussi vils que ces Turcs, ces janissaires et ces renégats, quand dans tout l'empire turc nul ne fait profession de courage ou d'honneur? Ni la vertu, ni la bonté n'y sont honorées, mais seulement la force et la violence. Les Turcs et les janissaires sont tous de viles canailles, des gardiens de moutons, des vilains et, comme ils le disent eux-mêmes, des chacals. Les renégats sont des *xabregueros* (1), des fourbes, des voleurs, l'immondice et l'écume de la chrétienté. Avez-vous vu parmi eux, je ne dirai pas un gentilhomme, un noble, mais un homme bien né, issu de parents de condition moyenne? Et cet Hassan le Vénitien, qui se prise si haut, et qui fait si peu acte de roi, dites-moi, n'est-il pas le fils d'un vacher, n'était-il pas un vil mousse à bord d'un bâtiment ragusin qui fut capturé par Dragut et donné à un renégat, dont Ochali (2)

(1) Peut-être faut-il lire *xabequeros*, c'est-à-dire matelots (ou pirates ?).

(2) Ochali ou Euldj-Ali reçut, après la bataille de Lépante, le surnom de *Kilidj* (le glaive). Il gouverna la Régence d'Alger du mois de mars 1568 au mois d'avril 1571.

hérita en qualité de patron? L'honneur est le compagnon inséparable de la vertu ; il est impossible d'en trouver là où la vertu n'existe pas ; un ennemi de la vertu ne saurait non plus avoir de l'honneur. Mais revenons à notre entretien.

Après le roi, celui qui a le plus d'orgueil et de prétention est le renégat albanais Mami Arnaut (1), chef des corsaires et de la marine d'Alger, et le plus grand ennemi du nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Qui dans sa maison et sur ses navires a plus que lui de chrétiens sans oreilles et sans nez, sans parler de tous ceux qu'au cours des années précédentes il traita de la même manière? Nous citerons : un anonyme Esclavon, François Darga, et Jean Sanchez, tous deux Espagnols, et bien d'autres, dont il se vante souvent et dont il garde chez lui les oreilles et les nez comme de glorieux trophées. Le 30 mai 1578, ne fit-il pas subir le même supplice à deux pauvres Siciliens parce qu'ils ne pouvaient plus ramer? Et pendant le mois d'octobre, quand Don Juan de Cardona lui donna la chasse du côté de la Sardaigne, il coupa le nez et les oreilles à deux autres, à Pierre, l'Espagnol, et Jean, le Maltais, parce qu'ils ne ramaient pas à son gré. N'a-t-il pas également coupé les oreilles à son renégat albanais, et Arnaute comme lui, le 7 mai 1586 *(sic)*; de même encore, à un pauvre garçon d'Iviça, esclave de son patron, parce qu'il avait coupé une branche d'arbre dans le jardin d'un More qui vint se plaindre. Cet ivrogne de Cadi Raïs, Turc de nation, et qui fut capitan de Bizerte, agit-il autrement? Deux mois après notre arrivée dans cette ville (juin 1577), il coupa les oreilles à un brave homme d'origine grecque, parce qu'il s'était enfui. Dans le mois d'août suivant, il en fit autant à l'Aragonais François, pour le même motif. Le 18 mars de l'année suivante, ce fut le tour du Valencien Pierre, qui s'était également enfui. Il y a près d'un an (le 20

(1) Arnaute ou Albanais.

février 1579), il fit subir le même traitement à trois chrétiens lui appartenant, qui s'étaient évadés : l'un était Grec et se nommait Alexis, un autre était Français et s'appelait Péron, le troisième était Napolitain et portait le prénom de Michel. Et cet autre, Agibali, raïs turc, ne coupa-t-il pas aussi les oreilles et le nez au Napolitain Frédéric, qui ne ramait pas à sa convenance (juillet 1578)? Et Hassan raïs, le Génois du Marabout, ne les arracha-t-il pas avec ses dents à Christobal, Espagnol qui était fatigué de ramer (mai 1579)? Et l'autre Hassan Raïs, également renégat génois, n'en fit-il pas autant au Français Dominique, parce qu'il s'était pris de querelle avec un autre chrétien forçat et lui avait donné quelques coups de poing (août 1579)? Trois mois après, ne fit-il pas subir le même traitement à Frédéric le Napolitain, parce que sa rame s'était brisée accidentellement? Et Mourad Raïs, renégat grec, ne les coupa-t-il pas à Christophe, le Sicilien, parce qu'il ne put tirer l'ancre à temps (juillet 1578)? Et son compagnon, le Turc Aïça Raïs, n'agit-il pas de même à l'égard du Romain Antoine, parce qu'en s'embarquant avec les rameurs il choqua sa rame avec celle d'un autre (juin 1578)? Il y a peu de temps (8 février 1580), que le renégat génois Borrasquilla, renommé pour sa cruauté, coupa les oreilles au pauvre Étienne l'Italien, son esclave, qui s'était caché pendant qu'on se dirigeait vers Constantinople. Ils agissent tous de la même façon et pour les mêmes motifs, puisque ces boucheries se renouvellent quotidiennement. Quels étendards, drapeaux, dépouilles ou trophées, ces vaillants recherchent-ils le plus pour garder dans leurs demeures et étaler aux yeux de tous comme témoignages des prouesses et des hauts faits de leurs ancêtres? Ce qu'ils estiment le plus, ces barbares, c'est de posséder des esclaves chrétiens mutilés et marqués de leurs mains. Descendent-ils à terre, c'est pour s'enivrer, et une fois ivres pour tomber sur les chrétiens et leur couper le nez ou les oreilles; vont-ils en mer ou en course,

pas un bateau ne revient où il n'y ait un ou deux esclaves ainsi mutilés.

ANTONIO. — Pourquoi ne parlez-vous pas des barbares traitements qu'ils infligent ensuite à ceux qu'ils ont mis en cet état? Car non contents de les enlaidir de cette façon, ils leur font encore, sous menace de mort, manger ces oreilles fraîchement coupées et toutes dégouttantes de sang; puis les forcent à avaler une tasse de vin, tout en se réjouissant et en plaisantant de leur acte.

SOSA. — Barbares pires que les fauves! Ces êtres ne méritent certes pas le nom d'hommes.

ANTONIO. — Ils pratiquent encore une autre cruauté, surtout quand les galères chrétiennes leur donnent la chasse ou quand ils la donnent à leur tour aux chrétiens. Si les esclaves sont fatigués et à bout de forces au cours d'une chasse — et les corsaires s'y livrent avec la plus grande ardeur, parfois pendant un jour entier sans manger, ni boire, ni ralentir la marche de leur navire, — si les rameurs tombent épuisés sur leurs bancs, ils se jettent aussitôt sur eux armés d'*escarcinas* (1) et de coutelas, coupent les bras à ceux-ci, fendent ceux-là en deux et tranchent d'un seul coup la tête à d'autres. Ainsi le capitan Mami-Arnaut, renégat albanais, coupa la tête à l'esclave Benito, parce qu'il tomba de fatigue quand Don Juan de Cardona lui donna la chasse près de la Sardaigne (octobre 1578). Cadi Raïs en fit autant à Pédro le Mayorquain, quand, en juin 1578, les galères de Florence lui donnèrent la chasse. Et l'an dernier encore, quand Don Juan de Cardona poursuivit, avec les galères de Naples, Argibali près de la Corse et de la Sardaigne (28 mai 1578), ce Turc brutal trancha sur l'heure, avec son yatagan, la tête du pauvre Guillaume, chrétien maltais, son esclave, qui était épuisé de fatigue et presque mort sur sa rame. Il cloua sa tête sur l'*es-*

(1) Escarcina, sorte d'épée courte et recourbée en forme de yatagan.

tantérol (1), criant aux autres chrétiens de prendre garde, car si l'un d'eux lâchait sa rame, il lui en ferait autant !

De la même manière agit Hassan le Marabout, renégat génois, lorsqu'il fut poursuivi par les galères siciliennes : il coupa un bras au Calabrais Rodolphe, qui, épuisé par un maniement forcené de l'aviron pendant vingt-quatre heures consécutives, était tombé à bout de forces ; après quoi ce Hassan saisit le bras coupé pour en frapper les autres rameurs jusqu'à ce qu'il eût échappé au danger. Ainsi encore, Mahamet Bey, neveu du farouche Barberousse, coupa un bras à un *espalder* de sa galère (octobre 1572) et s'en servit pour frapper tous les autres chrétiens ; ce qui se passa pendant l'affaire de Navarin, l'année où fut détruite l'escadre turque, alors que le marquis de Santa-Cruz lui donnait la chasse et le serrait de près. Mais cela ne lui servit de rien, car le marquis montait la galère patronne de Naples, qui était très légère à la course, et il l'aborda au moment même où les rameurs se jetaient sur le corsaire et le mettaient en pièces sur la poupe.

SOSA. — Je ne sais ce que se croit cette race d'hommes barbares et vils, ou s'ils sont assez dépourvus de sens pour se figurer que nous ne sommes pas de chair et issus de femmes comme eux, et qu'eux-mêmes sont d'une autre espèce, d'une essence différente. S'ils nous considéraient comme des êtres de la même nature qu'eux, pourraient-ils ne pas compatir à notre sort, ne pas être émus de pitié, au lieu de se complaire à nous soumettre à de si douloureux tourments ? La ressemblance, a dit Platon, est la cause de l'amour, et ces gens ne haïssent que les hommes, leurs semblables !

ANTONIO. — Que direz-vous donc de ces nombreux chrétiens que ces infidèles barbares ont fait périr à

(1) Estantérol, poteau ou colonne qui se trouvait dans les galères au haut de l'espace qui séparait les bancs des rameurs et où l'on assujettissait la tente destinée à garantir de l'ardeur du soleil.

Alger dans des supplices aussi terribles qu'inouïs ! Beaucoup d'entre eux certes furent d'éminents et glorieux martyrs. Je crois que depuis le temps où le tyran Aroudj Barberousse se rendit le premier maître de ce pays et la transforma en un repaire de voleurs et de corsaires (année 1516), je crois que sont innombrables ceux qu'il fit mourir et mit en pièces de ses mains sanguinaires, ceux qu'il fit périr dans les tourments.

SOSA. — Quelque jour, je vous montrerai des papiers que j'ai là et où j'ai consigné, avec le plus de soin possible, la mort et le martyre d'un grand nombre de ceux qui furent persécutés dans cette ville d'Alger par les Turcs, et je pense que vous y trouverez matière à louer le Seigneur.

SECTION XIII

ANTONIO. — Je n'oublierai pas, soyez-en certain, la promesse que vous venez de me faire et je serais bien aise que vous me fissiez cette faveur.

SOSA. — Cela arrivera en son temps, car je n'ai pu encore en terminer la rédaction et lui donner tout le poli désirable. Mais occupons-nous seulement de rappeler ce qui est arrivé à Alger depuis trois ans que nous y subissons la captivité, et combien d'exécutions ont été faites, combien de cruautés ont été commises par ces Mores et ces Turcs. Je me souviens que dans le courant de la semaine de notre arrivée ici (19 avril 1577), cette bête féroce de Mami-Arnaut, l'amiral, s'étant aperçu qu'il lui manquait un de ces pots de terre qu'ils nomment *bardaque* et qui vaut tout au plus deux réaux, mais qu'il rapportait de Constantinople pour son usage personnel, fit étrangler un pauvre Espagnol qui, je le tiens des gens mêmes de la maison, n'avait ni vu ni touché ce pot. La première fois, c'est-à-dire trois jours

après notre arrivée (22 avril 1577), que le patron ordonna qu'on me fît voir le pays, en compagnie d'un Mayorquain au courant des choses, comme on me voyait triste et mélancolique et qu'on voulait me distraire, on me montra les pierres du marché *(souk)* et d'autres lieux toutes tachées de sang. Et comme j'en demandais la cause, on me dit que quelques jours auparavant Rabadan pacha (1), renégat sarde, qui était alors roi d'Alger, avait fait traîner à la queue d'un cheval le Sicilien André de Jaca. Il avait également fait jeter vivant sur les ganches le compagnon d'André, le Calabrais Antonio de la Mantia, et pendre par les pieds, à une antenne de la galiote, le compagnon de ces deux hommes, après quoi il fit lapider ce dernier par tous les hommes et les enfants qui se trouvaient à terre, parce qu'il avait voulu se sauver avec la galiote de son patron. J'ai relaté ces faits tout au long dans mes papiers.

Le 18 mai suivant, nous vîmes cet admirable spectacle, digne d'être retenu éternellement : ces barbares lapidèrent et brûlèrent vif le martyr fervent du Christ, Fray Michel de Aranda, natif de Valence et de l'Ordre de Montesa.

Dans les premiers jours du mois d'août suivant, le 4, le renégat Mahamet, Allemand d'origine et adonné à la boisson, fit sans pitié brûler vif Vicence le Napolitain, malgré son état de maladie, parce qu'il avait brisé ses fers et s'était enfui de sa galère. Ce Mahamet était un ancien tambour d'une compagnie espagnole qui faisait partie de l'expédition au cours de laquelle le Comte d'Alcaudete, Don Martin, fut défait et tué par Hassan

(1) D'après une lettre de M. de Noailles, ambassadeur de Charles IX à Constantinople, Rabadan était de nation turque ; il régna à Alger depuis le mois de mai 1574 jusqu'au mois de septembre 1580. Il revint en avril 1582 et quitta définitivement la Régence en août 1583 pour devenir Pacha de Tripoli, où il mourut en 1584 (voir *Les Rois d'Alger*, traduction de H.-D. de Grammont).

Pacha, roi d'Alger et fils de Barberousse (1), dans les champs de Mostaganem (26 août 1558) ; cet Allemand, se voyant pris, abjura au bout de peu de jours.

Pas bien longtemps après le fait que nous venons de citer, ce même grand ivrogne de renégat fit brûler vif (7 août 1577) le nommé N. Moralès, Espagnol de Malaga, sitôt qu'on lui eut appris que ce captif se proposait de s'enfuir. Moralès était presque mort asphyxié, quand quelques Turcs le détachèrent du poteau, malgré l'ordre du maître, et le retirèrent des flammes privé de connaissance ; c'était un prodige qu'il eût échappé à la mort. Le renégat allemand, voyant cela, se jeta sur lui comme une bête féroce et, sans qu'on pût l'en empêcher, lui coupa une oreille ; il lui saisissait déjà le nez pour en faire autant, quand on lui arracha par la force sa victime des mains.

Le 30 octobre suivant, l'alcaïd Hassan, renégat grec, ordonna d'étrangler, comme nous l'avons vu, ou plutôt étrangla de ses mains le brave Jean, son esclave, Navarrais d'origine, parce qu'il avait caché dans une grotte de son jardin quinze chrétiens qui attendaient une barque de Majorque pour s'enfuir. Pendant les dix mois suivants, si tous les raïs n'avaient pas été en mer et que leurs navires n'eussent pas quitté Alger, il ne se serait pas passé de semaine sans qu'on vît se renouveler de nombreux actes de ce genre. Aussi l'année suivante, le 15 septembre 1578, le roi Hassan, renégat vénitien, fit attacher au même poteau et brûler vifs les deux braves Napolitains, maître Angélo et Jean Angélo, parce qu'ils avaient dit vouloir s'enfuir. Ils étaient près d'expirer, quand deux raïs qui devaient partir en course la nuit même et qui craignaient qu'on ne leur fît subir le même traitement s'ils étaient pris et que la nouvelle de ce supplice fût parvenue en terre chrétienne, arrachèrent du feu les deux malheureux déjà tout *flambés* et demi-

(1) Hassan avait été enlevé en Sardaigne par Kheïr-ed-Din, frère d'Aroudj ; il gouverna la Régence d'Alger depuis 1534 jusqu'en 1543.

morts, et se présentèrent ensuite au roi pour lui demander la grâce des deux chrétiens. Mais celui-ci, indigné de leur générosité, leur fit couper les oreilles à tous les deux. Le 16 décembre de la même année 1578, un pauvre Mayorquain nommé Alphonse, ayant caché dans son jardin trois chrétiens appartenant à ce même roi et qui cherchaient à s'enfuir, Hassan lui fit donner 800 coups de bâton et ensuite pendre par les pieds; le malheureux expira après six heures de supplice.

Le 29 mars de l'année suivante 1579, l'amiral Mami-Arnaut, dont nous avons si souvent parlé, étant à Cherchel avec huit bateaux ou galiotes avec lesquelles il allait faire la course dans le Ponant, frappa, d'un coup de massue en fer, la tête de son esclave, François de Lustrigan, Esclavon d'origine, parce qu'il ne ramait pas à son idée. Le malheureux, tout ensanglanté, tomba sous le coup, la tête cassée ; mais il n'avait pas rendu le dernier soupir qu'il fut jeté à la mer. Mami se servait habituellement de cette massue de fer en guise de fouet ou d'étrope, et l'appelait, par dérision, *bosayan* (1).

Danardi, renégat grec, faisant partie de la maison de cet amiral, commandait alors une galiote, et quand on fut arrivé (10 mai 1579) à Cabréra, île déserte située à proximité de Majorque, il y fit débarquer un Napolitain nommé Santoro, qui ne ramait pas à sa convenance ; par ses ordres, un grand bûcher fut allumé et l'esclave, pieds et poings liés, y fut jeté.

A la même date (12 mai 1579), tandis que cela se passait dans cette île, à Alger même les Tagarins, qui sont des Mores d'Espagne, demandèrent au roi de leur laisser brûler vif un soldat d'Alméria, Antonio Albornoz, natif de la ville de Buxacara, près de Véra, qui avait été capturé depuis peu de temps sur cette côte et avait raconté l'exécution en Espagne d'un Morisque leur parent. Le bûcher où il devait subir le martyre était déjà prêt,

(1) Muselière (?).

quand, par une inspiration divine, son patron, le More qui l'avait capturé, s'opposa à ce qu'il fût brûlé.

Le 30 août de la même année, le roi fit pendre par les pieds, à une antenne de sa galère, le brave Jean le Génois, jeune homme de 23 ans, puis il le fit tuer à coups de flèche et d'arquebuse, parce que, nous l'avons dit, il avait participé au soulèvement de l'équipage de la galère enlevée à Bougie, deux mois auparavant, par les Chrétiens.

Le 16 décembre 1579, le capitan Mami-Arnaut tua, d'un coup de massue sur la tête, près de la rivière de Bône, où il hivernait, le brave Pierre de Cardona, mon ami, parce qu'il n'avait pas donné deux coups de rame en cadence.

Le 20 octobre 1580, le dit Mami-Arnaut, étant près de la Calabre, trancha lui-même la tête à un jeune chrétien, son esclave, qui était tombé évanoui sur un banc de rameur pendant qu'on donnait la chasse à un navire. Ce jeune homme était appelé communément Napoli, parce qu'il était Napolitain.

Le 12 janvier 1580, le roi Hassan fit étrangler un brave jeune Français, nommé Simon, parce qu'il avait caché dans un jardin deux chrétiens qui se préparaient à prendre la fuite.

Ces assassinats ont été commis depuis que nous sommes à Alger ; mais à Tétouan, à Bougie, à Bizerte, à Tunis, à Sousse et à Tripoli, toutes localités situées en Berbérie, il y en a eu beaucoup d'autres dont je n'ai pas l'intention de m'occuper, car je ne parle que de ce qui est arrivé dans ce pays-ci.

ANTONIO. — Ce sujet est si vaste, que si nous voulions relater par le menu tous les meurtres commis chaque année, nous n'en viendrions jamais à bout. En vérité, la cruauté de cette engeance, le plaisir qu'elle éprouve à massacrer des chrétiens et les divers genres de supplice et de martyre qu'elle invente sont tels qu'ils semblent le fait, non pas d'hommes, mais de brutes et de démons.

SOSA. — Qui pourra dire autrement après les avoir vus empaler un homme vivant? Ils lui enfoncent par le bas un long pal aigu qui pénètre jusqu'à l'occiput, l'embrochant ainsi comme un oiseau, et cette invention ne peut être due qu'à des démons vomis par l'enfer! Telle encore cette masse de fer avec laquelle ils brisent les jambes, les bras, les épaules et tous les os d'un homme, que, après l'avoir ainsi mis en pièces, ils jettent sur un fumier pour servir de pâture aux bêtes et aux oiseaux du ciel. De même ce supplice qui consiste à enterrer un homme vivant, à le recouvrir de terre et à battre celle-ci à grands coups de hie. Tel encore le procédé d'*engancher* un homme vif, ce qui, vous le savez, constitue un mode fréquent de supplice. On plante dans un champ un gibet formé de trois poteaux; une poulie munie de sa corde est fixée au sommet de celui du milieu, et dans le bas une traverse relie les deux autres poteaux à dix ou douze palmes de distance du premier. Sur cette traverse on fixe un grand croc ou *ganche* en fer très aigu et très fort. Ils enlèvent alors au plus haut de la potence le misérable chrétien, à l'aide de la corde de la poulie qu'on lui a attachée autour du corps, et ils le laissent retomber tout d'un coup sur le croc. Celui-ci étant muni d'une pointe très aiguë, perce n'importe quelle partie du corps qui lui tombe dessus, et la victime demeure ainsi suspendue soit par la jambe, soit par le bras, soit par l'épaule, par le flanc ou par une partie quelconque, parfois par le menton. Ils laissent dans cet état le malheureux qui pousse des cris et d'épouvantables gémissements jusqu'à ce qu'il finisse misérablement sa vie, après deux ou trois jours d'atroces douleurs.

Outre ces cruautés extraordinaires, ils emploient encore de nombreux supplices qu'il serait trop long de décrire. Il n'existe pas un palme du territoire d'Alger et de tout le littoral qui ne témoigne de ces boucheries; tout est plein d'ossements et de cendres d'innombrables chrétiens, tout le pays est baigné et arrosé de leur sang. Ni la Thrace, qui vit pratiquer tant de cruautés dans les demeures du tyran Diomède, ni la Libye, qui vit tant de membres humains cloués aux portes d'Antée, ni la Grèce, qui, à l'époque la plus triste de son histoire, vit tant de malheureux dépecés à Pise, en Élide, dans le palais d'Œnomaüs, n'ont été témoins de massacres pareils. Ces épouvantables supplices sont tels, le spectacle de ces cruautés est si horrible, qu'il suffit d'en entendre parler ou de se les représenter par l'imagination pour que la chair frémisse et que les cheveux se dressent d'épouvante.

Eux, au contraire, bien que tout cela se passe sous leurs yeux et qu'ils se lavent les mains dans le sang innocent et encore tiède, ils n'éprouvent pas le moindre sentiment de cette compassion qu'un homme doit ressentir pour son semblable, fait de la même chair et du même sang. Il n'y a pas pour eux de satisfaction comparable à celle qu'ils éprouvent, il n'y a pas de jour plus riant, de fête ou de réjouissance plus grande que celle de se livrer à ces actes de barbarie. Quand ces occasions se présentent, ils suspendent tout travail, ce qu'ils ne font ni pour le vendredi, ni pour leurs Pâques ou leurs fêtes; ils courent par les rues comme des fous, se rassemblent, en riant à cœur joie, sur les places, dans les cours, partout, soit dans les maisons, soit sur les terrasses. Les femmes même s'en mêlent: elles élèvent la voix, poussent des clameurs et fatiguent le ciel de leurs cris. Enfin le bruit, le tumulte, la confusion des gens sont tels, que la ville paraît trembler et que de ces prisons mêmes nous les entendons distinctement.

ANTONIO. — Il y a encore une chose bien digne de remarque, comme nous l'avons dit plus longuement dans la *Topographie d'Alger:* si par hasard le patron du chrétien que l'on doit martyriser ne l'offre pas généreusement pour ce saint sacrifice, mais s'ils ont fixé leur choix sur ce malheureux comme répondant le mieux à leur projet, — et cela a lieu surtout pour les

prêtres chrétiens, qu'ils nomment *Papas*, contre qui, plus que contre tous autres, ils professent la plus vive haine et qu'ils abhorrent extraordinairement, les choisissant partout de préférence pour les brûler, et même généralement ils les achètent, — alors, dis-je, ils vont par les rues avec des plats d'argent, quêtant et recueillant des aumônes de tout le monde, tant pour payer l'achat du chrétien au patron, que pour le bois et les autres dépenses occasionnées par la *fête*. Dans cette circonstance, riches comme pauvres sont généralement généreux et libéraux, autant qu'ils se montrent avares, rapaces et chiches dans tous les autres cas, ainsi que nous l'avons dit. Alors, en effet, celui-là se tient pour le plus heureux et le plus saint qui aura participé pour la plus forte part à cette œuvre si bonne et si méritoire.

Sosa. — Dieu soit béni et loué à toujours, lui qui laisse ainsi entre les griffes des loups ses fils bien-aimés et élus, afin qu'ils soient déchirés et poursuivis si haineusement par ces méchants, qui ne savent pas qu'en maltraitant ainsi ces martyrs, en assouvissant leur rage brutale dans ce sang, en croyant par leurs actes inhumains nuire à leurs victimes, ils rendent, au contraire, le service le plus signalé et le plus grand qui soit au monde ! Mais pourquoi nous arrêter à ces horribles boucheries, telles que les oreilles même se refusent à en entendre le récit ? Terminons donc par un seul mot qui suffira à tout dire : c'est que véritablement tout Alger, ses places, ses maisons, ses rues, ses campagnes, son port et ses bateaux ne sont autre chose que les antres mêmes de Satan, où toujours et sans relâche on n'entend que des coups, on ne voit qu'infliger des tortures et des châtiments aussi variés que multipliés, à l'aide d'une infinité de cruels instruments inventés pour donner la mort aux chrétiens et plus nombreux que ceux qui remplissaient les forges de Vulcain, que ceux qui furent l'œuvre des esprits infernaux.

J'ai remarqué cependant que deux choses leur manquent, et je m'étonne parfois, quand j'y pense, que cela ne se pratique pas à Alger. C'est d'abord que tous ces barbares, Mores et Turcs, si altérés de sang chrétien et prenant tant de plaisir à torturer et à martyriser les pauvres captifs, n'en soient pas venus, comme autrefois les Indiens occidentaux et, de nos jours encore, les cannibales, à manger leurs prisonniers de guerre ! Ou, tout au moins, qu'ils ne fassent pas, ainsi que le rapporte Plutarque, comme le cruel tyran de Ségeste appelé Émile, qui par des proclamations solennelles, offrait de grandes récompenses à celui qui inventerait ou qui lui signalerait un mode nouveau de détruire les hommes, un genre de supplice encore inconnu pour les torturer.

Bien que, en ce qui concerne le premier point, on puisse dire que s'ils ne mangent pas leurs prisonniers, il s'en faut seulement de ce qu'aucun d'eux n'a commencé à le faire jusqu'à ce jour, nous ajouterons, en ce qui concerne le second, que ces barbares ont une si grande abondance d'engins de supplice de toute sorte, ils sont naturellement, et sans avoir besoin des conseils des autres, tellement experts et subtils en toute espèce de cruauté, qu'il leur est inutile de provoquer le génie des inventeurs en vue de découvrir du nouveau dans un art où ils sont passés maîtres et qu'ils pratiquent si admirablement. Si, parmi les supplices inventés jusqu'à ce jour et dont se sont servis autrefois les plus cruels tyrans, si même, parmi les horribles tourments qu'inventa l'imagination des poètes désœuvrés, nous recherchons quel est celui qui n'existe pas à Alger, nous pourrons dire qu'il n'en manque aucun. Ce n'est pas celui du malheureux Tantale, que l'on nous dépeint comme si lamentable, alors que le misérable, cruellement tourmenté par la soif, ne faisait que toucher à l'eau pure et claire, sans pouvoir y goûter ; ni celui de Sisyphe, que l'on représente épuisé, anxieux et couvert de sueur, roulant perpétuellement sa roche ; ni non plus celui de

Prométhée, à qui, sur le mont Caucase, un vautour, *quebranta huesos* (1), arrachait le foie sans se lasser ; ni enfin les divers genres de tourments dont se servaient, dans les temps reculés, ces orgueilleux tyrans de Sicile, dont la proverbiale renommée court le monde et a encore été exagérée par le poète : *Invidiâ Siculi non invenerunt tyranni majus tormentum* (2).

Nous pouvons dire avec raison, et sans crainte de nous tromper, que tous ces supplices étaient peu nombreux et peu douloureux en comparaison de ceux qu'emploient et qu'inventent journellement ces brutes infernales ; car si parmi ceux-là il en était de douloureux et fort cruels, en revanche ils n'étaient que momentanés et prenaient vite fin, tandis que ceux qu'ont à endurer les chrétiens quand ils se trouvent entre les mains de ces ennemis de Dieu et de la raison, sont presque tous comme ceux que désirait le cruel et sanguinaire empereur Caligula, je veux dire que les victimes se sentent mourir, mais sans pouvoir finir rapidement leurs tristes et malheureux jours.

C'est pour cela que ces féroces barbares sont odieux à toutes les nations ; ils sont repoussés et détestés par toutes, et je crois même par les démons, les plus grands ennemis de l'espèce humaine. Si, en effet, ce que rapporte Lucien est vrai, Apollon — qui n'était autre que le diable et se faisait sous ce nom adorer par les peuples — ne voulut pas accepter le fameux taureau de bronze dont se servait Phalaris, nous l'avons dit, pour supplicier les hommes, et que ce prince lui envoya en grand apparat pour être placé dans le temple même du dieu, à Delphes, comme étant une œuvre excellente et par conséquent digne de figurer dans ce lieu pour qu'elle fût vue de tous et qu'il en restât un souvenir éternel ; mais

(1) Quebranta huesos (brise-ossements), vautour de l'espèce du *Vultur ossifragus*.

(2) Horace, *Épîtres* I, 2.

le dieu indigné répondit qu'un pareil instrument de torture ne pouvait en aucune façon être placé dans son temple. Combien donc avec plus de raison ne doit-il pas haïr les inventions ainsi que les auteurs des horribles cruautés qui se commettent à Alger !

Depuis l'époque la plus reculée, cette troisième partie du monde qui s'appelle l'Afrique, fut notée d'infamie, ainsi qu'en témoignent les cosmographes et les géographes grecs et latins, aussi bien que tous ceux qui en ont parlé. La cause en est dans l'influence du ciel dans cette partie de la terre, dans la nature propre et aussi dans la chaleur d'une région qui paraît n'avoir d'autre vertu que de produire des monstres épouvantables, des animaux féroces, des serpents venimeux, des poisons mortels. L'air qu'on y respire, le sol qui la constitue sont si nuisibles et si dangereux, qu'ils étaient condamnés par leur nature même, ainsi que le dit Lucain, laquelle ne permettait pas aux hommes d'y vivre et les forçait à s'en éloigner.

C'est là que vivent les aspics somnolents, les *émorrhoïs* recouverts d'écailles, l'inconstante *cherydros* qui habite tantôt sur terre, tantôt dans l'eau, les *chélydros* qui soulèvent la poussière dans leur course, la *cénéris* aux multiples couleurs, l'*ammodite* des sables, le souple *céraste* qui se tord en tous sens, la *scythale* qui change de peau en hiver, la sèche *dipsas*, la lourde *amphisibena* à double tête, la *natrix grannadadora*, les *jacules* rapides à la nage, la *phoreas* à la queue recourbée, le *prester* goulu, la *seps* empoisonnée, le *basilic* dont la vue seule donne la mort, et enfin tous les grands et dangereux dragons et une infinité d'animaux venimeux et funestes qui ne sont là pour autre chose que pour le dommage et la destruction de l'espèce humaine. C'est pour ces raisons et parce que cette partie du monde est si fertile en dangers mortels, que les poètes imaginèrent que Persée, frère de Pallas, après avoir tué Méduse avec la *harpé* ou glaive recourbé de Mercure et grâce au

bouclier métallique et éclatant de Pallas, et qu'il rapporta la tête du monstre, dont la chevelure était formée de serpents venimeux, dégorgeant un liquide pestilentiel qui changeait tout ce qu'il touchait en un poison violent; que Persée, dis-je, ne voulut passer par aucune autre partie du monde que l'Afrique, dont le sol sablonneux aurait moins à souffrir du venin dégouttant de cette chevelure. Mais le poison que distillait cette affreuse tête et qui imprégna le sol, ainsi que la rosée produite par le sang vicié de Méduse furent si abondants, que la terre échauffée par la chaleur qui règne dans la région, donna naissance à quantité de serpents venimeux.

C'est sans aucun doute au climat, à la nature et aux propriétés délétères de l'air et de la terre d'Afrique, que ces régions doivent d'avoir toujours été et sont encore pleines de monstres et d'animaux féroces, ce qui a donné lieu au proverbe que l'on répète communément, que « l'Afrique produit toujours quelque monstre. »

C'est pourquoi les Romains, quand ils voulaient organiser quelque grand et merveilleux spectacle à l'occasion des fêtes qu'ils donnaient en très grand apparat et à grands frais, telles que les jeux du cirque, les funérailles, etc., où ils avaient coutume d'exhiber, entre autres choses, des animaux redoutables et inconnus, les Romains, dis-je, se procuraient, au dire de Strabon, tant en Afrique qu'ailleurs, des panthères, des onces, des léopards, des hyènes, des girafes, des rhinocéros, des zèbres et d'autres animaux de forme et de nature extraordinaires.

De même et pour la même raison, cela est notoire, les hommes nés sur ce sol et sous ces cieux subissent la même influence; ils ont toujours formé une race monstrueuse, difforme, barbare, rude, inculte, sauvage et féroce. Tandis que les deux autres parties du monde, l'Asie et l'Europe, sont presque entièrement peuplées de nations, de villes et de peuples vivant en paix, ayant un gouvernement et une police, seule l'Afrique, sur sa plus

grande surface, n'a que des habitants qui pendant le cours de leur vie ne sont que des brutes dépourvues de raison ; témoin les Numides, les Marmarides, les Mazax, les Nasamons, les Garamantes, les Androgynes, les Asbestes, les Troglodytes, les Érénibes, les Macrobiens, les Espives, les Brachobes, les Antomèles (1) et grand nombre de peuplades barbares dont les anciens parlent comme de gens qui n'avaient de l'homme que le nom. Aujourd'hui encore, il en est de même de cette multitude de barbares qui l'habitent : Mores, Arabes, Kabyles, Turcs, race de véritables porcs, sales, ignobles, indomptés, incapables et inhumains. Il a eu bien raison celui qui, il y a quelques années, a donné à cette terre le nom de *Barbarie,* car c'est bien ce qu'elle est naturellement, puisque les hommes qui y naissent et y vivent ont une nature si étrange, de si monstrueux instincts que, bien qu'ils soient formés de la même substance que les êtres raisonnables, ils ne ressemblent par tous leurs actes qu'aux lions, aux tigres, aux bêtes sauvages et aux brutes. Il en résulte que la nature humaine, dont le propre est de ne rien avoir que d'humain, est chez eux tout le contraire, ainsi que nous le voyons, c'est-à-dire toute transformée et recouverte de dehors bestiaux. Aussi ne puis-je voir là qu'une monstruosité analogue à celle de la Chimère que les poètes dépeignent comme formée de diverses parties provenant de l'homme, du lion et du dragon.

ANTONIO. — A mon avis, c'est faire une grave injure à l'humanité que de donner à ces brutes le nom d'hommes et de les regarder comme tels ou même comme le rebut du genre humain. Il y a longtemps que je suis au milieu d'eux, que je les fréquente, que je leur parle à toute heure et à tout moment; et, véritablement, si Diogène vivait encore et qu'il vînt dans ce pays-ci, il aurait bien

(1) Plusieurs de ces noms ne figurent pas dans les listes tirées des auteurs anciens qu'a reproduites M. de Slane (*Histoire des Berbères*, IV, 576).

raison de faire comme à Athènes, où, si je me souviens bien, il parcourut un jour, en plein midi, les places de la ville, une torche allumée à la main, regardant et furetant dans tous les coins, et comme on lui demandait ce qu'il faisait, il répondit qu'il cherchait un homme, parce qu'il en voyait beaucoup qui en avaient la forme et les apparences, mais aucun qui le fût dans la réalité.

SOSA. — Et qui pourrait mettre en doute que, puisque Diogène avait raison de parler ainsi des Athéniens, peuple si policé et raisonnable, il ne fût bien plus fondé encore d'en dire autant d'une population aussi orgueilleuse, ignorante et barbare que les Turcs et les Mores d'Alger ? Et quand bien même ces barbares ne mériteraient pas qu'on ait une telle opinion d'eux à cause de leurs cruautés, quelle vertu possèdent-ils qui pourrait faire revenir sur cette appréciation ? Qu'y a-t-il en eux qui ne soit monstrueusement bestial et tout au rebours de ce qui constitue l'homme judicieux et raisonnable ? Leurs mœurs, leurs coutumes, leurs pensées, leurs habitudes, leur manière de vivre et même jusqu'à la loi qu'ils professent et adorent, tout diffère.

Nous reparlerons de tout cela en détail un autre jour, car j'ai noté sur ces divers points maintes choses que vous serez, je l'espère, satisfait d'entendre. Il ne faut pas que nous omettions rien, puisque nous avons entrepris de parler des martyrs et des tourments qu'ils font subir aux chrétiens, des monstrueuses fourberies, des ruses, des mensonges, de la duplicité extraordinaire dont ils usent sans vergogne à tout moment, à l'égard des infortunés captifs et d'autres encore. Tout cela, à mon avis, doit être compté au nombre des tourments et des tristesses imposés à un homme d'honneur, de jugement, de discernement et de bonne éducation qui a des rapports ou qui négocie avec eux.

ANTONIO. — Tout ce que vous en pourrez dire sera bien peu de chose auprès de la réalité. Néanmoins, je ne manquerai pas, pour ma part, de vous y aider, car je vous ai souvent écrit tout ce qui est survenu jusqu'à présent entre mon maître et moi, de même qu'entre quelques-uns de nos amis et leurs maîtres respectifs relativement à notre rachat, ainsi que tout ce que j'ai enduré jusqu'à ce jour. Ne l'avez-vous d'ailleurs pas raconté déjà en parlant des tourments et des supplices infligés aux chrétiens ?

SOSA. — Tant mieux ! vous pourrez confirmer par votre témoignage tout ce que je pourrai dire à ce sujet. Pour que l'on saisisse mieux ce que je vais dire, il convient tout d'abord de faire remarquer que, si Dieu a fait tous les hommes semblables en tout, tant au point de vue du corps que de l'âme, c'est pour que, pour ce motif et pour bien d'autres, ils s'aiment les uns les autres. C'est à la même intention qu'obéit le premier homme qui, comme le dit Cicéron, décida ses semblables à se réunir et leur fit abandonner les bois où ils se nourrissaient de glands et d'herbes, les grottes et les cavernes des montagnes où ils se retiraient à l'instar des fauves, à l'effet de les amener à vivre en société dans des centres habités et à ne plus former qu'un corps par la réunion de plusieurs ; il profita de l'amour naturel qui relie les membres d'un même corps et s'en servit comme d'un lien qui les fit s'entr'aider avec amour. C'est dans ce but encore que la nature nous doua d'un langage net et articulé, si différent de la voix indécise et confuse des autres animaux, afin que cet instrument nous servît à nous comprendre les uns les autres et à dévoiler le fond de notre âme et de nos pensées dans l'ordre et la manière dont celles-ci se forment, mais en restant cachées dans notre for intérieur. Aussi Aristote appelle-t-il les mots des indices et des signes représentatifs des passions et des conceptions de notre âme. Les choses étant telles, rien ne s'écarte plus de la nature, rien n'est plus contradictoire avec elle que de voir les hommes employer dans leurs rapports le mensonge, la fausseté et la fourberie, puisque, au rebours

de la règle qu'elle nous a imposée, la langue dit une chose quand l'âme en recèle une autre, puisque nos lèvres expriment le contraire de ce que pense l'esprit ou de ce que veut la volonté. La conséquence est qu'au lieu de pratiquer tout ce qui devrait faire naître l'amour, et d'éviter tout ce qui pourrait être une cause de haine, nous nous trompons, nous nous faisons du mal les uns aux autres, et il n'y a plus de loyauté. Tout cela peut-il faire autre chose que jeter parmi les hommes une épouvantable confusion, et de celle-ci que peut-il naître autre chose que quantité de maux capables d'amener la destruction de l'humanité ? Le vénérable Béda disait avec raison que la tromperie entre les hommes ne peut amener autre chose que des démêlés et la colère, qu'elle est l'occasion des soupçons, le tison de l'impatience, la marâtre de l'amour et la mère du désespoir. Un seul mensonge suffit à retourner tous les hommes, à troubler la paix générale, à chasser l'amour et la concorde, à annihiler le bien, à enlever le repos des cœurs des hommes ; et combien plus dangereux sont les mensonges et les fraudes quand toute une série produit à la fois ses effets ! Aussi, Homère dit-il très justement : « Ce que je hais autant que l'enfer, c'est celui dont les paroles affirment une chose et dont l'âme en cache une autre », sentence que Philostrate avait toujours à la bouche et que le distingué poète Polémon regardait comme ayant tous les titres à être retenue et gardée par les hommes.

Les anciens jugèrent qu'il était si nécessaire que tout le monde dît toujours la vérité, sans dissimulation ni mensonge, qu'ils firent de cette croyance un précepte religieux, une véritable loi, considérant que le respect de la vérité était une chose si sacrée que Dieu en tenait un compte et un soin tout particuliers. Il y avait une divinité en l'honneur de laquelle les Romains célébraient plus particulièrement des fêtes solennelles le 5 juin, et qu'ils appelaient *Semon*, *Sancus* et *Fidius ;* ce dieu était spécialement chargé du châtiment des mensonges, des faussetés, des tromperies, et de la récompense de ceux qui dans leurs actes et leurs paroles ne s'écartaient jamais de la vérité. Ils juraient en prenant ce dieu à témoin par l'expression : *Medius fidius*, ce qui veut dire : « Dieu est au milieu de nous, il nous entend, il nous voit, il sait que tout ce que nous disons est vrai ». Ils le représentaient ainsi : d'un côté, l'Honneur, revêtu d'un costume d'homme et la tête découverte ; de l'autre côté, la Vérité, sous la forme d'une femme, la tête couverte de son manteau ; l'un et l'autre se donnent la main droite, et entre eux deux se tient l'Amour, sous les traits d'un charmant enfant qui les enserre dans ses bras. Ils voulaient, par cet ingénieux emblème, donner à entendre que l'honneur et la vérité vont toujours ensemble en se donnant la main, de façon qu'on ne saurait les séparer à raison du grand amour qui les unit, et comme d'autre part ils se font aimer et chérir de tout le monde, ils emmènent toujours l'amour à leur suite. Le Mensonge, au contraire, n'a pour compagnon que le Déshonneur, et la Haine les accompagne, car en tous lieux ils sont abhorrés et repoussés par les hommes.

Antonio. — Assurément la composition de l'emblème du dieu *Fidius* est une invention ingénieuse et qui me plaît ; il est si naturel et si conforme à ce qu'exigent l'honneur et la vérité, qu'on ne saurait faire mieux.

Sosa. — Le génie des Grecs et des Romains était véritablement admirable dans ces conceptions et dans d'autres inventions ; aussi, loin de blâmer, je loue l'application de certaines personnes qui se livrent avidement à l'étude de leurs médailles, de leurs pierres et de leurs antiquités, car, sans aucun doute, elles y trouveront de bien belles choses à noter et à admirer. Mais revenons à notre sujet. Le mensonge et la fourberie sont tellement détestés de Dieu, que si vous ouvrez l'Écriture Sainte vous verrez qu'il n'y a rien que le Seigneur maudisse davantage, sur quoi il lance plus souvent ses reproches et ses malédictions. Les anciens donc, bien que privés,

en leur qualité de Gentils, de la lumière et de la connaissance de Dieu, tenaient tant, rien que par le secours de la raison, à ce que les hommes, agissant de bonne foi, respectassent la parole donnée, et ils jugeaient la chose de telle importance, que Cicéron disait que « la bonne foi est le bien le plus sacré du cœur de l'homme ». Caton aussi a écrit que les anciens Romains élevèrent une magnifique statue spécialement dédiée à la Bonne foi, et ne figurant pas parmi les autres dieux et comme un des divers objets divins, mais dans le Capitole, qui contenait la statue du Dieu suprême, de Jupiter *Optimus Maximus*, parce que, disaient-ils, la bonne foi était très aimée et estimée du Dieu suprême, ce qui lui méritait d'être placée en ce lieu plutôt que dans tout autre. C'est ainsi également, au dire de Plutarque, que Numa, deuxième roi des Romains, lui éleva un grand et superbe temple que l'on appelait le temple de la Bonne foi. On regardait comme une chose si sainte, si inviolable, ne devant pas être enfreinte, la parole que l'on se donnait de l'un à l'autre, confirmée ou non par serment, qu'on lit ce qui suit dans Cornélius Népos, que confirme le témoignage d'Aulu-Gelle, auteur grave et digne de toute confiance : « Beaucoup de Romains ayant été faits prisonniers par Annibal à la bataille de Cannes, où ce chef abattit la puissance de Rome et anéantit presque toute la noblesse de cette ville, furent renvoyés pour traiter du rachat des autres captifs, en engageant leur parole que si le Sénat n'y consentait pas, ils reviendraient prendre leurs fers ; mais le Sénat ayant répondu qu'il ne rachèterait personne, sous prétexte que ces soldats s'étaient mal battus, ils ne voulurent pas retourner et tenir ainsi la promesse pour laquelle ils avaient engagé leur parole. Cela les fit repousser par tout le monde, et le mépris dont ils furent l'objet en tant qu'hommes de mauvaise foi et sans parole leur attira tant d'affronts, qu'ils se donnèrent la mort. »

Tout au contraire, combien a été jusqu'à ce jour exaltée,

et combien elle le sera jusqu'à la fin du monde, la bonne foi du brave M. Attilius Régulus, dont nous avons déjà parlé ! Les Romains refusant de conclure la paix pour la négociation de laquelle les Carthaginois l'avaient envoyé contre sa simple promesse de revenir, il n'hésita pas à retourner chez les vainqueurs, bien que sachant qu'il serait mis à mort dès son retour. Et, en effet, il périt dans de cruels tourments ; mais pour ceux-ci il n'avait que du mépris, tant l'accomplissement de la promesse pour laquelle il avait engagé sa parole lui paraissait devoir se réaliser avant tout.

Denys l'Ancien de Syracuse était, nous l'avons dit, un des plus cruels tyrans du monde ; contempteur des dieux et voleur avéré, il dépouillait jusqu'aux temples et aux statues des dieux, n'avait aucune bonne foi et ne respectait pas la parole donnée. Ayant autorisé le divin philosophe Platon à venir à Syracuse, il voulut le tuer parce que, dans une discussion sur la vertu qui eut lieu un jour en sa présence, son visiteur affirma que la vie de l'homme bon et vertueux est heureuse, tandis qu'au contraire celle d'un tyran est malheureuse ; sans l'intervention d'Aristomaque sa femme et de Dion son neveu, disciple de Platon, il eût exécuté son projet. On voit par cet exemple combien ce tyran estimait chez autrui le respect de la parole donnée et la réalisation des promesses.

Je vais vous rappeler un fait vraiment extraordinaire, qui est à la fois un exemple de la véritable amitié qui nous unit, et une preuve à l'appui de nos observations. Il existait du temps de ce tyran deux amis qui étaient ses sujets, dont l'un se nommait Damon et l'autre Pythias. L'un d'eux, ayant été condamné à mort, demanda au tyran le temps nécessaire pour retourner jusque chez lui pour mettre ordre à ses affaires, et laissa à sa place en prison son ami qui lui servait de caution, après avoir d'ailleurs promis de revenir en temps utile, au jour indiqué pour son supplice. Il obtint l'autorisation qu'il

sollicitait, alla régler ses affaires et, tenant la promesse qu'il avait faite, revint à temps pour s'offrir hardiment à la mort certaine qui l'attendait. En présence d'une si grande vertu chez l'un des deux amis, de tant de constance et de véritable amitié chez celui qui était demeuré en prison, Denys contremanda le supplice et se les fit amener l'un et l'autre. Quand ils furent en sa présence, il les supplia instamment, les pressa même vivement de l'accepter en tiers dans leur intimité.

ANTONIO. — Il eut certes raison d'agir de la sorte ! Qui donc n'aurait pas considéré comme un grand bonheur de posséder des amis pareils, car de même que la vertu suscite l'admiration des méchants, de même elle se fait forcément aimer par ceux qui affectent le plus de la haïr et de la persécuter.

SOSA. — C'est pour cela que Tullius Cicéron dit que la lumière et l'éclat de la vertu sont si intenses qu'on ne peut les cacher ni les voiler. Par contre et en opposition à l'usage universel, les Carthaginois tenaient à honneur de ne pas tenir la parole donnée et de ne pas exécuter les conventions des traités, ce qui leur a fait acquérir une réputation éternelle d'infamie qui a rejailli sur leur patrie et qui a passé en proverbe, car l'expression « foi punique » s'applique à des promesses auxquelles il ne faut avoir aucune confiance.

Leur fameux Annibal, qui avait pourtant bien des rares et précieuses qualités naturelles, et bien qu'ayant remporté tant de magnifiques et prodigieuses victoires, comment déshonora-t-il sa personne et sa réputation sinon en pratiquant la perfidie et le mensonge? Quel est l'auteur qui, traitant de ce sujet ou de quelque fait particulier concernant ce général ne remarque pas ce manque de foi, ne le publie pas, et ne fasse ainsi connaître ce capitaine pour un homme méchant, sans bonne foi et manquant à sa parole ? Des grands maux qu'Annibal causa de la sorte au cours de son existence, les valeureux et immortels habitants de Sagonte sont un éclatant

témoignage, eux qui furent toujours loyaux et observèrent religieusement la parole donnée. Ne pouvant, dit Tite-Live, les détourner de l'alliance et de l'amitié des Romains, Annibal leur fit une guerre acharnée et les poussa au désespoir. Quand ils se virent réduits à la dernière extrémité et désespérant de tout secours, leur suprême effort fut un acte épouvantable : ils jetèrent dans les flammes, sur la place publique, leurs enfants, leurs femmes et tout ce qu'ils possédaient, et quand ils les virent réduits en cendres, ils se précipitèrent eux-mêmes dans la fournaise, et, fidèles à la parole jurée, ils périrent avec leur patrie. Si nous avions assez de temps, je vous citerais encore bien des exemples pareils pris parmi les peuples et les nations anciens et modernes, Espagnols et autres, pour prouver d'autant mieux que l'estime du monde et l'approbation générale vont à celui qui respecte la foi jurée; mais vous pourriez me dire que parler de la sorte c'est vouloir allumer un flambeau en plein midi.

ANTONIO. — Ce que vous m'avez dit me suffit parfaitement ; il est véritablement de toute nécessité, tant pour la vie humaine que pour notre conservation, que les hommes dans leurs relations ne disent que la vérité. Il n'existe pas d'être ayant du jugement et de l'intelligence, si basse que puisse être sa condition, qui ne parle et ne sente ainsi.

SECTION XIV

SOSA. — Je voudrais donc maintenant vous faire voir quelle canaille et quelle race de brutes sont ces Mores et ces Turcs, car ils sont loin d'avoir cette opinion et ils n'apprécient pas les choses comme vous venez de me le dire ; au contraire, et nous en faisons l'expérience à tout instant, ils mettent tous leurs soins à ne jamais rien dire ni faire sincèrement, à ne jamais tenir leur

parole ni la foi jurée. Ils sont tellement persuadés que ce vil procédé est le bon, qu'ils s'en font un titre de noblesse, s'en vantent publiquement et prouvent par leurs actes qu'ils y tiennent comme à un point d'honneur et à une partie de leur réputation. Quel tourment pour une âme noble et amie de la vertu que de traiter avec eux! Il se comprend aisément, et nous le voyons par expérience, qu'ils ennuient et fatiguent à un tel point celui qui a affaire avec eux, qu'ils l'amènent à la limite du désespoir. Sans chercher autre chose que ce qui se fait le plus communément, on peut dire quotidiennement, dites-moi si je n'ai pas cent fois raison? D'abord quand ils achètent un chrétien, non sans s'être informés préalablement et avec le plus grand soin de son identité, de sa situation, de ce qu'il sait faire, car ils tiennent tant à l'argent qu'ils ne le gaspillent pas et ne l'exposent jamais au moindre risque; puis, sitôt qu'on l'a mené chez soi, s'il a coûté cent écus, on lui fait comprendre avec beaucoup d'adresse et mille manières ou on lui fait entendre par un autre qu'il en a coûté plus de mille, qu'on a agi ainsi pour faire une bonne œuvre et l'empêcher de tomber entre les mains d'un mauvais maître, que pour cette acquisition on a engagé son bien, on s'est ruiné. En outre, ceux qui sont plus rusés et plus astucieux, mon patron par exemple, feignent de sourire, prennent un air réjoui, témoignent leur satisfaction de l'avoir acheté et de l'avoir auprès d'eux, leur font donner du pain blanc avec quelques olives ou un *çafaz* (1), du couscous, de la sorba (2) ou du pilau et l'engagent *à prendre courage, à ne pas s'affliger, que Dieu est grand, qu'il aura peut-être le bonheur de retourner dans sa patrie* (3) et d'autres paroles doucereuses, mal digérées, encore plus mal prononcées, et mensongères; le tout pour que le pauvre chrétien, en voyant et entendant tout cela, s'imagine que Dieu lui a fait la plus grande grâce du monde de le faire tomber chez un patron si humain, alors qu'il a affaire à un grand traître qui ne désire que dévorer ses entrailles et boire son sang. C'est là, vous le savez, le premier coup, c'est là le premier fil de la toile de malice qu'ils vont commencer à tisser.

(1) Sehfa, bol ou tasse de bouillon.

(2) Sorba, cheurba, bouillon de viande très épicé que l'on sert avec le couscous.

(3) Ce passage est en *lengua franca*.

ANTONIO. — Comme cela est juste! Et comme les brebis du Christ sont élevées dans la simplicité chrétienne, elles ne devinent pas tout d'abord la malice de ces loups, jusqu'au moment où, par le cours du temps, elles la reconnaissent à leur détriment, et il ne leur faut pour cela ni des mois, ni même de longs jours.

SOSA. — Il n'est pas possible non plus qu'une feinte péniblement imposée dure longtemps; de sorte qu'au bout de peu de jours, ils appellent le captif et lui disent, fût-il même savonnier ou berger, qu'ils ont appris qu'il est homme de qualité et même parent ou neveu du duc d'Albe, qu'il n'a pas besoin de cacher ni de nier son origine; et en même temps ils le chargent d'une grosse chaîne ou d'une paire de bons fers qui l'empêchent de se mouvoir. Le malheureux a beau affirmer et protester qu'il y a erreur, que dans la réalité son importance et sa valeur sont nulles, qu'il n'est qu'un pauvre garçon sans ressources et sans parents, rien n'y fait, rien ne réussit. Le maître, au contraire, s'entête, s'obstine, devient ivre de colère, si bien que malgré vous, malgré le monde entier, malgré toutes les affirmations du contraire, c'est ce qu'il dit qui doit être, de sorte que le captif reste rebaptisé et affublé d'un titre et d'un nom que ni lui ni les siens n'ont jamais rêvé. Si le maître, en punition des péchés de celui qui est tombé entre ses mains, apprend que celui-ci, quand il était libre, portait une bonne casaque, un manteau noir ou des souliers propres, et sur ce point ils se procurent des renseignements, parfois bien

insuffisants, de l'un ou l'autre More ou Turc qui l'a vu sur le bateau capturé ; ou bien, ce qui est pire, si quelque chrétien, par ignorance ou méchanceté, affirme la chose, — que de châteaux de cartes édifie alors ce maître sur ces faibles indices, qu'il amplifie et exalte ! De quels titres n'accable-t-il pas le captif, en prenant Dieu et Allah à témoins qu'il sait de source certaine et par des gens bien renseignés que ce misérable est un homme d'une haute importance, un fils de comte, un parent de marquis, ou de prince. Si c'est un ecclésiastique de quelque apparence, jusqu'où ne l'élève-t-il pas ! Tout de suite il renchérit et le proclame cardinal, ou pour le moins archevêque ou patriarche. Et ce ne sont pas là que des paroles en l'air, car dès qu'il l'a dit, il l'affirme, le répète dans les carrefours et sur les places, et cherche les moyens de persuader au public et à ses amis que la chose est bien ainsi. Mais il ne traite pas pour cela son captif, quelque importance qu'il lui ait attribuée, avec plus de respect et d'humanité; il le charge encore de plus de chaînes et de fers, le soumet à une réclusion sévère, le nourrit plus mal, le prive de toute fréquentation ou conversation avec les chrétiens et les Mores, se montre jaloux de quiconque jette un coup d'œil ou un regard sur le lieu où on le retient. Il s'en va en outre par tout Alger, annonçant à pleine bouche et avec grande satisfaction qu'il détient chez lui dans les fers un grand *Papas* ou l'un des principaux chevaliers, de même que les rois et les princes gardent en cage des lions et des tigres. Le but de toutes ces ruses et artifices n'est autre que de faire passer le captif pour un homme de marque; ils tiennent à ce que cela se redise et répète dans le pays pour qu'ils puissent l'affirmer à l'occasion comme une chose certaine et de notoriété publique. A la fin le chrétien, apprenant tout cela, se voyant ainsi maltraité, souffrant de sa pénible situation, accablé de tourments, doit au moins promettre une somme d'argent suffisante pour rassasier l'insigne avarice de celui qui le retient. Que

pourrait le malheureux ainsi opprimé, et cependant si pauvre qu'il n'a pas de quoi se racheter et ne peut espérer de secours que de Dieu ? Quelles sueurs mortelles n'a-t-il pas à tout instant, par quels chagrins, par quelles agonies ne passe pas son âme ! Comment ne se consumerait-il pas de désespoir et de tristesse à penser à son malheur nuit et jour, même pendant qu'il est au travail ? S'il pouvait espérer qu'avec le temps son maître reviendrait sur ses folles imaginations en apprenant la vérité, ce serait un grand soulagement pour son esprit ; mais vous savez bien que les maîtres sont, sous ce rapport, si abrutis que, dès qu'ils se sont mis dans la cervelle une croyance fantastique, surtout si elle s'accorde avec leur intérêt, ce qu'ils ne perdent jamais de vue, on ne peut espérer, et il n'est pas possible de les désillusionner ni par des renseignements précis, ni par le témoignage de gens de confiance et d'honneur, ni par adresse, ni par n'importe quel moyen. Il faut ou que le captif meure dans les fers, ou bien qu'au bout de longues années, le maître fatigué de le tourmenter, furieux de le garder et de perdre inutilement deux pains de son par jour, deux pains ! se décide à le jeter hors de chez soi pour se débarrasser de cette charge et de ce souci.

Antonio. — Vous paraissez vous exprimer réellement en homme expert ; vous parlez de la foire telle qu'elle est et comme si vous y étiez allé !

Sosa. — De nous tous tant que nous sommes à Alger, qui donc n'a pas avalé des gorgées de ce calice ? Car en ce qui me concerne, de moi qui suis un pauvre ecclésiastique, n'ont-ils pas fait de leur propre autorité *et plenitudine potestatis*, un évêque, puis le secrétaire intime de Sa Sainteté le Pape ? Ils ont dit que je restais huit heures par jour enfermé avec lui dans son cabinet pour traiter à nous deux des plus graves affaires de la chrétienté ; ils m'ont ensuite fait cardinal, puis châtelain de Castelnuevo de Naples, et aujourd'hui ils me font confesseur et grand maître de la reine d'Espagne ! Dans

ce but, ils ont suborné des Turcs et des Maures qui ont affirmé ces dires; il y a eu, vous le savez, jusqu'à de mauvais chrétiens de cette maison et du dehors qui, pour plaire à mon maître, ont affirmé la chose. On m'a même amené des Turcs qui s'étaient échappés dernièrement de Naples et qui, ainsi qu'il était convenu d'avance, ont affirmé avoir été mes esclaves à Castelnuevo de Naples et employés comme cuisiniers!

Ne fait-on pas aussi de vous un grand seigneur, un opulent chevalier de Malte, parent de puissants personnages et de prélats d'Italie et de Portugal? Ne prétendent-ils pas aussi voir dans Jean Botto, qui se trouve ici, un très riche seigneur, grand commandeur de Malte; et dans Antoine Garcès, notre compagnon, un important chevalier de la haute noblesse de Portugal? Et enfin, lorsqu'ils s'emparèrent de notre galère de Malte le *Saint-Paul*, où nous fûmes tous pris, ils baptisèrent chevaliers les forçats même, exigeant leur poids d'or de la plupart des captifs qui ont été rachetés et faisant monter le prix des rachats à des chiffres inconnus depuis bien des années à Alger. C'est avec la même légèreté et la même impudence qu'ils relèvent chaque jour, au gré de leurs caprices, la condition des captifs, comme s'il dépendait d'eux de le faire et comme si vouloir était pouvoir.

ANTONIO. — Quand les Turcs ont baptisé ces captifs de la façon que vous dites, ils n'ont pas honte d'envoyer de pauvres diables, hommes ou jeunes gens, à Constantinople aux pachas et à d'autres princes et seigneurs de provinces lointaines, en leur disant qu'ils leur envoient des fils de princes, des chevaliers, des capitaines de marque, valant des prix élevés de rachat. C'est ce que fit, ces temps derniers, le roi Hassan le Vénitien (21 juillet 1578), qui adressa, comme étant des personnages très importants, à son patron, le grand amiral turc Euldj Ali, trois pauvres soldats chrétiens, un Espagnol, un Grec et un Italien, capturés, le 15 avril de la même

année, sur deux galères de Sicile. Mais on reconnut bientôt la fourberie à Constantinople, et on les renvoya promptement par les deux galiotes qui sont arrivées récemment (le 1er novembre 1578), avec une lettre disant au roi que, puisque ces chevaliers étaient des personnages si importants et dont la rançon devait être si élevée, il eût à traiter lui-même de ce rachat à Alger et à en envoyer le montant; ce dont le roi resta très confus. D'autres captifs ont moins de chance: ils sont exilés très loin, là où personne ne saurait les reconnaître, et sous des noms et des titres de personnages ou d'hommes de qualité. Sitôt arrivés, ils sont enfermés dans des bagnes, dans des prisons ou dans les tours de la Mer Noire, chargés de fers et de lourdes chaînes qu'ils ne quittent plus de toute leur vie, en compagnie desquels ils vieillissent et terminent leurs tristes et pénibles jours au milieu des poux et souffrant de la faim, de la puanteur et de la misère.

Puisque ces gredins sont si généreux et répartissent si libéralement les titres de noblesse, ceux qui dans la chrétienté se gonflent ambitieusement pour se faire passer pour des personnages issus de maisons illustres et de vieille noblesse, n'ont qu'à venir dans ce pays-ci, car là-bas ils perdent leur temps et se donnent bien du mal, tandis qu'ici ils trouveraient tout ce qu'ils peuvent désirer et ambitionner.

SOSA. — Ce serait une bonne plaisanterie. Mais malgré cela il ne laisse pas d'y avoir à Alger des captifs qui cherchent à se faire regarder par leurs maîtres pour plus qu'ils ne sont, pensant que de cette façon ils seront un peu mieux traités; bientôt, néanmoins, ils apprennent le contraire à leurs dépens, surtout quand ils se mettent à négocier leur rançon.

On raconte que du temps de l'empereur Adrien, un individu se faisait passer faussement, auprès de qui voulait l'entendre, pour le confident de l'empereur et, grâce à la qualité qu'il s'attribuait, il réussit à tromper

bien des gens et à leur soutirer de fortes sommes en leur promettant les grâces et les faveurs du prince. Adrien le fit attacher à un poteau, la tête en bas, au-dessus d'un bûcher de bois vert, auquel on mit le feu et dont la fumée l'asphyxia ; à côté de lui était un écriteau portant ces mots, que criait aussi un héraut : « Meure par la fumée celui qui a vendu de la fumée aux autres ! » De même maints individus d'humble situation et sans considération, font de la fumée, et ils en meurent quand ils tombent en captivité ; ils finissent leurs jours à Alger occupés à des travaux pénibles et dans la misère, car ils sont dans l'impossibilité de se racheter, ou tout au moins se livrent au désespoir et se repentent de leurs vaines ambitions.

ANTONIO. — Mais combien n'y en a-t-il pas que nous connaissons tous deux et qui méritent la compassion à cause de la captivité qu'ils subissent pour ce motif?

SOSA. — Supposons un instant que rien de cela n'existe, mais qu'ils connaissent — ce qui n'arrive jamais ou du moins fort rarement — la condition du captif qui est entre leurs mains ; au bout de longues et douloureuses années de labeur et de captivité pendant lesquelles il a été victime de maintes cruautés, la santé du captif est ruinée, ses chairs se sont fondues, ses os ont été moulus, ses dents sont tombées, ses jambes ont été putréfiées par les fers, enfin il n'est plus bon à rien, de sorte qu'à leurs yeux il a droit plutôt à être jeté au fumier qu'à manger du pain et à occuper un coin de l'écurie de la maison. Si ses frères, ses parents ou ses amis, informés par de nombreuses lettres tracées à l'aide de son sang qui atteste son martyre, lui ont envoyé quelque faible somme, produit de la mendicité et recueillie sous par sous ou provenant de la vente de misérables effets, si alors il propose lui-même ou par quelque intermédiaire son rachat à son patron, s'il le supplie au nom du grand Allah de lui permettre de revoir ses chers enfants et de leur donner le dernier baiser avant de terminer une vie dont les jours sont comptés ; s'il accompagne ses prières d'un torrent de larmes qui suffiraient pour attendrir un cœur de pierre ou d'acier, vous dirai-je le flegme, la tranquillité, l'indifférence, la dissimulation dont ils prennent aussitôt les dehors et qu'ils montrent dans toute leur personne? De quelles fourberies ne s'arment-ils et ne se couvrent-ils pas dès qu'ils entendent parler de rachat ! Comme ils laissent entendre que cela les peine, qu'ils ne voudraient en aucun cas qu'on leur parlât de cela, et cent mille autres affirmations mensongères ! Le moment de la mise en liberté, ajoutent-ils, n'est pas encore venu ; que, si le captif s'est mis en tête de partir, Dieu est grand ; qu'il ne faut rien brusquer ; qu'il n'est pas encore temps d'en parler, et mille autres sottises aussi hors de propos qu'eux-mêmes manquent de raison et de jugement. Ils se mettent alors à louer exagérément les services du captif, à affirmer qu'un tel esclave ne saurait quitter la maison pour n'importe quel prix, car on ne pourrait trouver son pareil ; alors qu'on sait bien que ce même maître, pendant toutes les années qu'il l'a eu chez lui et à son service, ne s'est jamais montré satisfait de quoi qu'ait pu faire le pauvre chrétien ! D'autres se rappellent soudain, à quoi ils n'avaient jamais songé, qu'ils ne gardent pas ce captif pour en tirer une rançon, mais pour l'échanger contre tel Turc qui est à Malte ou sur les galères d'Espagne ou de Florence, ou contre un raïs à qui Sa Majesté n'a jamais voulu donner la liberté, et qui est depuis longtemps détenu dans quelque château, ou d'autres encore, et que si ce prétendu prisonnier ne commence pas par être rendu, il ne peut être question de rachat, fût-ce pour tout l'or du monde. Et pourtant il est bien certain que tout cela est une feinte, qu'ils ne désirent rien tant que de recevoir l'argent du chrétien et que tant de vertu n'existe pas chez eux, car les pères ne se souviennent plus de leurs enfants tombés en captivité, pas plus que les enfants ne se sou-

viennent de leur père, quand il s'agit de les racheter, et que c'est alors tout comme s'ils n'eussent jamais existé.

C'est avec cette dissimulation éhontée qu'ils repoussent l'infortuné chrétien ou celui qui intercède en sa faveur, et cachent sous des dehors artificieux leur diabolique intention, qui n'est autre que de soutirer le plus d'argent possible, abreuvant ainsi d'écœurement et de tristesse celui qui veut négocier une liberté si ardemment désirée. Mais les choses n'en restent pas là, car avec l'impudence et la méchanceté qui leur sont spéciales, ils commettent, sitôt rentrés chez eux, un nouvel acte de cruauté : saisissant le triste, l'inconsolable chrétien qui a parlé ou fait parler de rachat, ils ajoutent sans pitié aux chaînes et aux barres qu'il traînait déjà d'autres plus fortes et plus lourdes, et l'enferment là où personne ne puisse lui parler ni le voir. Ils le tiennent ainsi pendant de longs jours et même pendant des mois, dans cette triste situation; et comme le captif ne cesse de soupirer après la douce liberté qu'il croyait acheter, aussi bien qu'après ceux qu'il aime et qui sont intervenus pour le délivrer et l'arracher à la souffrance, quels peuvent être ses sentiments en voyant que ce barbare soulève d'autant plus de difficultés ! Et ce n'est pas tout. Quand cette première fureur est apaisée, qu'après de longs jours, des prières répétées et instantes, grâce à l'entremise de quelques-uns des amis particuliers du maître, et ce ne sont pas ceux qui coûtent le moins, le captif peut revenir à la charge et négocier, si le maître a l'air de se laisser persuader et donne à entendre qu'enfin, il doit à force de prières, changer d'avis, renoncer à la juste et ferme intention qu'il avait et consentir à ce que le chrétien se rachète pour de l'argent, le fourbe arrive avec de nouvelles inventions pour désoler le malheureux affligé. Il met cent mille conditions au rachat, ne réclame pas moins de plusieurs milliers d'écus, élève le prix de la rançon autant qu'il peut, si bien qu'alors il n'y a pas de misérables qui ne deviennent pour lui des richards. Ce qu'il y a de pire, c'est que si vous ne promettez pas de suite, et n'accordez pas tout ce que son insatiable avidité réclame sans vergogne ni raison, il s'écrie que vous vous moquez de lui; il agite les mains, feint un vif mécontentement, s'éloigne indigné sans dire *Dieu vous garde* (1), et il prend tout droit le chemin de sa maison. Il a aussitôt recours à ses armes ordinaires, et se venge sur son esclave, qu'il charge encore de plus de fers sans autre motif, ou bien il l'enferme et le maltraite, ou bien il le prive de pain et de nourriture, ou il lui fait mille affronts et l'accable d'injures et de reproches, ou enfin il l'emmène à la Marine et le met à la chaîne sur quelqu'une des galiotes qui partent tous les jours en course, afin que l'exercice de l'aviron lui fasse finir ses jours dans les tourments. Il fait tout enfin pour augmenter le prix à attacher à la liberté et persuader le malheureux qu'il n'obtiendra jamais celle-ci. C'est ainsi que les souffrances du captif qui paraissaient sur le point de se terminer se renouvellent encore, que la mort si souvent entrevue se dresse plus épouvantable que jamais devant ses yeux ; il ne lui reste plus qu'à s'abandonner au désespoir et à se jeter à la mer. Dites-moi donc quel tourment on peut rêver, quel travail on peut trouver au monde, qui se puisse comparer à cela ?

(A suivre.) Traduction MOLINER-VIOLLE.

---

(1) Formule de salutation usitée par les musulmans et les Espagnols et qui répond à notre « Au revoir ».

BULLETIN

M. Arnaud, président de la Société historique algérienne, a été promu officier de la Légion d'honneur en juillet dernier.

Notre confrère M. H. Tauxier nous adresse la note suivante :

« Il est fâcheux que M. Devoulx, dans son intéressant ouvrage sur Alger, n'ait pas eu connaissance de l'inscription trouvée à Affreville, et qui figure dans le 5e volume de l'*Ephemeris epigraphica* :

DIIS PATRIIS ET MAVRIS
CONSERVATORIBVS
AELIVS AELIANUS V. P
PRAESES PROVINCIAE
MAVRETANIAE CAES
OB PROSTRATAM GENTEM
BAVARVM MESEGNEITSIVM
PRAEDAS QVE OMNES AC FAMI
LIAS EORVM ABDVCTAS
VOTVM SOLVIT

» Cela lui aurait permis de donner quelques renseignements sur ces Mozgana, qui furent transportés par Bologgin dans l'enceinte ruinée d'Icosium, et lui permirent de donner à cette ville le nom d'El-Djezaïr beni Mezghanna. Il aurait, en effet, reconnu dans ces Mezghanna les Mezegneitenses de notre inscription d'Affreville.

» Il les aurait sans doute aussi reconnus dans les Mezgoun, dont le généalogiste Sabec-el-Matmati faisait une fraction d'origine matmatienne et que Ibn-Khaldoun nous montre à l'époque des premières luttes des Fatemites et des Edrisides, prenant et ruinant Oran

une fois au nom des uns, une fois au nom des autres, ce qui montre bien que ces barbares convoitaient tout simplement les richesses de cette ville.

» Notre inscription lui aurait permis de prouver le peu de valeur des filiations de Sabec-el-Matmati, qui trompent encore quelques savants modernes, et lui aurait donné le moyen de montrer que ce Matmatien, pour honorer sa tribu, ne s'était fait aucun scrupule de lui rattacher l'origine des fractions qu'elle s'était seulement annexées par la conquête, entre autres ces Mezgoun, puis les Asferacen ou Meçafer, qui sont évidemment les mêmes que les Safar, qui jouèrent un rôle dans la province d'Oran, à l'époque des Vandales, et les Aghelam, qui donnaient, à l'époque des Sévère, leur nom au Chélif de nos jours, nom qu'on retrouve d'ailleurs dans Ptolémée et Polybe, sous les formes Calama ou Khylemath. »

Sous le titre de *Confrérie religieuse musulmane de Sidi Ammar bou Senna ou l'Ammaria, en 1893 de notre ère* (Alger, 1894, 54 pp. 8°, chez Jourdan), M. Coppolani a fait connaître l'existence, l'organisation et les moyens d'action d'un de ces ordres religieux si nombreux dans le monde musulman. La naissance de l'Ammaria est récente, puisque celui à qui il remonte, Algérien d'origine, naquit lui-même vers 1712. L'introduction traite de la distinction entre les *eulama* et les *fokra* ; il est parlé ensuite, en cinq chapitres, de l'historique et des pratiques de la confrérie, de l'évolution qu'elle subit avec Sidi el-Hadj Embarek, encore vivant, et du rituel, de son domaine géographique, de son système financier, et enfin de son rôle politique. Celui-ci ne peut être vu de bon œil par l'autorité, car l'ordre paraît bien se rattacher à celui des Snoussis, ou tout au moins s'orienter de ce côté. L'auteur doit probablement tirer la plupart de ses renseignements des cartons administratifs, mais a négligé de nous faire connaître les sources auxquelles il a puisé.

L'« Institut de Carthage (Association tunisienne des lettres, sciences et arts) » publie les travaux de ses membres dans la *Revue tunisienne*, qui paraît par fascicules trimestriels, depuis janvier 1894. Nous y relevons maintes choses de nature à intéresser nos lecteurs.

Tome I, 1894. — M. P. Gauckler publie une « Note sur l'identification de *Ad aquas* et de *Gumis* », puis (dans le t. II, pp. 226 et 393) des *Notes d'épigraphie africaine*, relatives à l'identification de Thuraria et de Meninx, et à quatre inscriptions de Lemta, découvertes par MM. Molins et Hannezo.

Le Dr Bertholon, dans des *Notes sur les origines et le type des Phéniciens*, ornées de plusieurs reproductions, croit pouvoir reconstituer le type phénicien et en retrouver des spécimens dans les indigènes qui occupent maintenant le territoire de l'ancienne Utique.

M. Montels a mis par écrit les souvenirs d'une excursion faite à Béjà et relaté quelques légendes de cette région.

Les monuments primitifs de Pantelleria, connus dans cette île sous le nom de *Sesi*, présentent, dit M. G. Vayssié, une étroite parenté avec les *Nuraghes* de Sardaigne et les *Talayots* des Baléares. Dans les premiers constructeurs de ces singuliers monuments, il faudrait voir les « peuples de la mer » refoulés d'Égypte en Libye vers le treizième ou le quatorzième siècle avant J.-C. Des plans et dessins précisent les explications de l'auteur, dont les fouilles ont mis au jour des ossements renfermés dans les couloirs d'accès aux onze cellules d'un des *Sesi ;* ces ossements, qui ont malheureusement subi des détériorations, ne paraissent avoir reçu la sépulture qu'après avoir été décharnés, et, d'autre part, il faut remarquer que dans chacun des trois restes de squelettes découverts, l'épine dorsale manque.

L'*Étude géographique et économique sur la province de l'Arad* est la description de la région de Gabès, faite par le Dr Bertholon, qui a résidé plusieurs années dans le pays. Notons qu'il s'élève à plusieurs reprises contre les procédés administratifs français, tout comme M. Goguyer, mais que, à la différence de celui-ci, il ne voit pas dans Gabès la tête de ligne d'un chemin de pénétration transsaharien ou autre. Les *Oasis disparues* du Dr Carton (dans le tome II) serviront de complément à cette étude.

M. Ch. Ganem, Maronite d'origine, ainsi qu'il nous l'apprend, manie assez bien la langue française pour rendre en vers agréables d'assez nombreux spécimens de poésies et de chansons arabes de provenances et d'époques diverses, mais non précisées. Une conférence qu'il a faite sur *La chanson arabe* était de nature à intéresser ses auditeurs ; la rédaction en sera lue avec plaisir et profit.

Les nouvelles cartes marines de la Tunisie, commencées après l'établissement du protectorat, sont l'objet d'une note (t. I et II), dont la publication n'est pas achevée et qui est due à M. Servonnet, l'un des officiers de marine qui ont collaboré à ce long et minutieux travail.

A propos des tombeaux récemment découverts par le R. P. Delattre, dans la colline sur laquelle s'élève l'église primatiale de Carthage, et regardés par ce savant comme phéniciens, M. G. Medina, s'appuyant sur l'inscription gravée par Thoutmès III à Karnak, et où ce prince parle des Libyens, et d'autre part sur la forme connue de la tombe phénicienne, est disposé à reconnaître dans ces tombes à triangle équilatéral une manifestation de l'art égéen ou étrusque, antérieure à l'époque phénicienne.

Commentaire analytique de deux inscriptions carthaginoises (reproduction de la note de M. M. Nicolas parue dans le t. XIV du *Bulletin de l'Académie d'Hippone)*.

Le lieutenant D. Bruun décrit *Une noce à Hadège chez les Troglodytes Matmatia*, sur les demeures desquels il fournit (an. 1895, p. 380) des renseignements détaillés avec dessins à l'appui. Ces deux articles sont des fragments du volume qu'il a publié sur les Troglodytes et paru à Copenhague en langue danoise.

Le R. P. Delattre a donné la suite, pour les années 1893 et 1894, des *Marques céramiques grecques et romaines recueillies à Carthage*.

M. l'abbé Bombard publie, sous le titre *Les Vicaires apostoliques de Tunis et d'Alger*, une suite de brèves éphémérides ayant trait principalement aux intérêts religieux des missions et des missionnaires (t. I et II). Pendant un espace ininterrompu de deux siècles, c'est-à-dire depuis 1645, la Tunisie a dépendu religieusement de la France. L'auteur s'est servi de documents inédits qu'il ne spécifie pas, mais où l'histoire proprement dite doit trouver bien des renseignements utiles.

Tome II, 1895. — Dans *Saint-Vincent de Paul à Tunis*, M. P. Lapie décrit, d'après une lettre peu connue du saint, la vie que celui-ci mena pendant sa captivité à Tunis, et fournit quelques renseignements sur les mœurs du pays.

M. A. Winckler donne la *Description de la voie romaine de Simittu-Colonia (Chemtou) à Tabraka (Tabarka)*, qui ne figure pas dans les Itinéraires anciens.

Le petit fumeur de Kif est un conte arabe qui a été traduit par M. Kourda, mais dont le fond nous était connu par l'*Histoire du vaillant petit tailleur* d'A. Dumas. L'application qu'on en peut faire est d'ailleurs de tous les temps et de tous les lieux.

M. Goguyer, l'auteur de *Gabès, port du Touat, de l'arrière-terre*

algérienne et du Soudan, préconise l'accès du Touat par la voie de Gabès, comme étant la plus courte et ayant le moins de difficultés naturelles à surmonter ; d'autre part il serait nécessaire de recourir pour cela à l'emploi de Tunisiens, représentants d'une autorité musulmane moins suspecte d'intentions hostiles que la puissance protectrice.

Le plus connu des Grecs dans le moyen âge tant occidental qu'oriental, le fondateur de la logique, le *hakîm* Aristote continue-t-il, soit par lui-même soit par quelqu'un de ses disciples, de fournir le texte sur lequel est basé l'enseignement de la logique dans les écoles supérieures musulmanes, à Tunis et ailleurs ? La logique inductive de l'Europe moderne a-t-elle pénétré dans un milieu dont l'accès est rendu aussi difficile par les préjugés que par la différence de langage ? Il a été répondu affirmativement à la première de ces questions, négativement à la seconde par M. Lapie, qui reconnaît ne pas savoir l'arabe, ne tenir ses renseignements que de seconde main et n'avoir appris de manière positive qu'assez tard que l'*Isagodji* des Arabes est bien l'Εἰσαγωγή des Grecs. Des indigènes, MM. Bechir Sfar et un anonyme, ont fait des réserves et soulevé des objections, mais la question ne paraît pas, et pour cause, avoir été serrée d'assez près d'aucun des deux côtés.

Dans *La thalassocratie égyptienne dans les deux bassins de la Méditerranée sous la XVIIIe dynastie*, M. G. Medina revient sur la domination de l'Égyte dans la mer Méditerranée, attestée par les inscriptions de Thouthmès III, qui confirment que cette suprématie est la suite des expéditions des XIe et XIIe dynasties égyptiennes dans la Méditerranée, dès le trentième siècle avant l'ère chrétienne. Les populations soumises auraient appartenu, ainsi que l'avait dit le baron d'Eckstein, à la race de Kouch, et descendraient de Céphée, le prince mythologique d'Ethiopie. C'est à ce radical *Kab* ou *Kap* qu'il faudrait rattacher les Kabyles, et les Cariens, également Kouchites et de race brune, maîtres d'une partie des îles de la Grèce, de la Sardaigne et des côtes de la petite Syrte, doivent être rapprochés des Céphènes, comme eux adorateurs du dieu Bès et adonnés à un sensualisme grossier et à des passions contre nature.

Un plat en argent massif, incrusté et plaqué d'or, pesant encore près de neuf kilogrammes, a été ramené au jour dans les travaux de dragage du port de Bizerte, non sans avoir subi quelque détérioration. M. Gallut en assura la conservation et le fit tout d'abord connaître. M. Gauckler décrit et reproduit ce plateau rond et muni de deux oreilles, qui est orné dans son milieu d'un dessin représentant le premier épisode de la lutte musicale entre Apollon et Marsyas. *La patère de Bizerte*, résumant les parties essentielles d'un mémoire plus développé, est consacrée à l'examen de la troisième pièce d'art de ce genre trouvée en Afrique et provenant de l'antiquité païenne ; les deux autres sont un vase représentant Mercure et un génie, trouvé à Tébessa en 1882, et la patère à manche représentant Neptune, acquise par notre confrère M. Waille en 1892, et qui figure maintenant au Louvre.

On sait que, par un décret du 12 janvier 1895, applicable à partir du 1er mars, l'usage des poids et mesures métriques, sous la réserve provisoire des mesures agraires et de solidité, a été rendu obligatoire en Tunisie. Les *Poids et mesures tunisiens*, tels qu'ils ont été employés et le seront encore sans doute maintes fois dans la pratique, ont fait l'objet d'un tableau où M. V. Fleury a fait ressortir leurs variations selon les localités et la nature des marchandises.

Sous le titre *Le servage dans le Sud tunisien*, M. Goguyer expose la situation des serfs attachés à la glèbe, ou à peu près, constituant la population sédentaire et agricole, reste de la population berbère conquise, vis-à-vis des Arabes conquérants et nomades ; ceux-ci, devenus les seigneurs, les protecteurs et les copropriétaires de ceux-là, appartiennent à la tribu des Ourghemma, dans la région de Gabès. L'autorité française a eu le tort, ajoute-t-il, d'abolir de fait, sinon de droit, le servage au lieu de le transformer, et devrait confier aux Oudarena, dont les droits seigneuriaux continuent de subsister en dehors des frontières tunisiennes, le soin de porter ses offres de protection au Touat.

Une chronique indigène traitant de l'histoire des quatre premiers beys de la famille d'Ali Turki (1705-1765) et ayant pour auteur Mohammed ben Mohammed, surnommé Seghir ben Youssef, est mise à la portée des lecteurs français par la traduction, intitulée *Soixante ans d'histoire de la Tunisie*, de MM. Victor Serres et Mohammed Lasram. Ceux-ci ont travaillé d'après un manuscrit unique appartenant à un indigène ; le titre qui figure dans la préface est *El-mechra' el-maliki sâhil el-mak'l'a'*, ou, d'après ce qui figure en tête du second article (p. 495), *El-mechra' el-maliki fî salt'anat awlâd 'Ali Turki ;* les vers, les citations religieuses, les portions en prose rimée, en un mot tout ce qui est étranger aux renseignements historiques a été laissé de côté.

M. L. Mouillard a fait l'historique de l'*Établissement des Turcs en*

Afrique et en Tunisie, plus spécialement au point de vue de cette dernière région, depuis Baba Aroudj jusqu'en 1705. Ce résumé peut servir d'introduction à la chronique indigène qui vient d'être citée.

Les fragments d'inscriptions, dont plusieurs ne comportent qu'une ou deux lettres, découverts dans les fouilles exécutées par les Pères Blancs depuis 1893, sont réunis par quartiers de provenance et publiés par le R. P. Delattre, *Inscriptions romaines de Carthage : Épigraphie païenne*, pour faire suite aux séries qu'il a successivement mises au jour.

L'impôt de capitation établi en 1857 par Mehammed Bey, en Tunisie, sous le nom de *medjba*, ne devait d'abord frapper que les musulmans indigènes ; l'autorité française a soulevé de vives réclamations en l'étendant aux étrangers. Un document précieux pour fixer les circonstances et l'esprit dans lequel a été édicté un impôt qui est à la fois en opposition avec les préceptes religieux et humiliant pour les musulmans (la *djisiya* ne devant frapper que les infidèles), est extrait par M. Goguyer des mémoires laissés par Abou Diaf. Ce ministre, qui mérita la confiance des trois derniers princes indépendants de la Tunisie, raconte tout au long les circonstances dans lesquelles cet impôt naquit, et rapporte le texte de l'édit qu'il fut, à cet effet, chargé de rédiger. Dans son article, *La medjba, impôt de capitation*, M. Goguyer n'hésite à considérer comme abusive l'interprétation de la puissance protectrice. Il nous apprend aussi que les mémoires qui lui ont servi, touchant encore à trop de personnes vivantes, ne peuvent être publiés de quelque temps, mais qu'on y trouvera à puiser bien des renseignements curieux et d'une sincérité attestée par l'opinion unanime du pays.

E. F.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

ARNAUD.

TABLE DES MATIÈRES

DU TRENTE-NEUVIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1895 —